Agriculture Canada

# compte rendu de la conférence des perspectives agricoles canadiennes

décembre 1984

ANALYSE du MARCHÉ

85-3817/

# COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE DES PERSPECTIVES AGRICOLES CANADIENNES

Décembre 1984

Coordonnateur
Jacques Petit

Gérant à la production
André Trempe

Arts graphiques
Diane Orchard

Édité par la Direction générale des communications

Révisé par COTRACO Ltée

Publication disponible au bureau de
André Trempe
Division des services
Imm. Sir John Carling
Ottawa (Ontario)
K1A 0C5

(613) 995-5880

Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

## AVANT-PROPOS

L'année 1984 marquait le 50e anniversaire de la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne. La Conférence, qui s'est tenue à Ottawa les 10 et 11 décembre dernier, avait pour thème: "Le développement de nos ressources dans une perspective globale", thème qui reconnaît l'importance croissante que prennent les marchés internationaux pour toutes les composantes de l'agriculture canadienne.

Le présent document donne un compte rendu des exposés présentés pendant la séance plénière spéciale consacrée au thème de la Conférence. Ces exposés fournissent de précieux renseignements qui aident à mieux comprendre les marchés et les politiques agricoles des principaux pays industrialisés, en voie de développement et à économie dirigée. Le compte rendu inclut également les documents sur les perspectives présentés en séance plénière et les exposés spéciaux des conférenciers invités aux séances simultanées sur les denrées et sur les facteurs de production et les revenus agricoles.

On trouvera plus de précisions sur les différents secteurs de production dans le numéro de décembre 1984 d'Analyse du marché consacré aux perspectives applicables aux céréales et oléagineux, aux animaux et à leurs produits, au lait et produits laitiers, à l'horticulture et aux cultures spéciales, dans celui consacré aux facteurs de production agricole et aux finances, et dans l'Analyse du marché alimentaire.

H. Bruce Huff
Le Directeur
Division de l'analyse des marchés des produits primaires,

TABLE DES MATIERES


| | | |
|---|---|---|
| Avant-propos | | |
| Table des matières | | |
| Programme | | 5 |
| **SEANCE PLENIERE I** | | |
| Ouverture | Hon. John Wise | 11 |
| Perspective à long terme des ressources naturelles dans un monde en mutation | C.S. Holling | 14 |
| L'évolution et les perspectives de la politique agricoles des États-Unis | K. Farrell | 18 |
| L'évolution de la politique agricoles de la communauté économique européenne | M. Petit | 23 |
| La politique agricole du Japon | K. Hay | 36 |
| **SEANCE PLENIERE II** | | |
| Perspectives agricoles des pays en développement | T. Kerr | 43 |
| Perspectives agricoles des économies à planification centrale | P. Raup | 47 |
| Evolution de la finance internationale | E.L. Mercaldo | 53 |
| Incidences pour le Canada | L. Hahn | 57 |
| **SEANCE PLENIERE III** | | |
| L'économie canadienne en 1985 | I. Maxwell | 63 |
| Perspectives d'avenir de certains produits agricoles | B. Agostini | 69 |
| Perspectives agricoles canadiennes 1985-1989 | H.B. Huff | 74 |
| Perspectives de revenu agricole | G. Andruciak | 79 |
| **SEANCE SIMULTANEES** | | |
| Bétail et volaille | | |
| Évolution des marchés mondiaux des viandes | A. Boswell | 97 |
| Perspectives sur le bétail et la volaille aux États-Unis | J. Nix | 105 |
| Céréales et oléagineux | | |
| Taux de change et prix des céréales | J. Groenewegen | 114 |
| Les effets sur les céréales et les oléagineux canadiens de l'étude de l'OCDE concernant le commerce des produits agricoles | D. McClatchy | 120 |
| Produits laitiers | | |
| Perspectives pour l'industrie laitière | C. Carman | 125 |
| Horticulture et cultures spéciales | | |
| Le secteur du tabac et ses perspectives | E. Menzie | 133 |
| Farm Costs and Income | | |
| Situation du revenu agricole par province et perspectives | P. Lys | 141 |
| Le nombre et la taille des exploitations agricoles, que nous réserve l'avenir | W. Jones | 145 |
| Impact des variations du prix de l'énergie sur les producteurs agricoles canadiens | J. MacMillan | 152 |
| Perspectives d'avenir des produits chimiques pour la protection des cultures | J. Oliver | 161 |
| Le financement de l'agriculture -- perspectives concernant l'évolution actuelle et à venir | W. Lee | 165 |
| Aliments | | |
| L'avenir de la commercialisation des aliments au Canada point de vue d'un fabricant d'aliments | S. Ballard | 169 |
| Les vues d'un détaillant de produits alimentaires | J. Morris | 174 |
| Situation des services de restauration développement rationnel des ressources | F. Go | 177 |
| **SEANCE PLENIERE IV** | | |
| Dialogue avec le ministre | Hon. John Wise | 185 |

**50e ANNIVERSAIRE**
**1984 CONFERENCE DES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE CANADIENNE**

# PROGRAMME

**CENTRE DE CONFERENCES DU GOUVERNEMENT, OTTAWA**

**LE LUNDI 10 DECEMBRE 1984**

08 h 00 **Inscription**

Président de la conférence: J.P. Connell, Sous-ministre, Agriculture Canada

Thème de la conférence: **"Le développement de nos ressources dans une perspective globale"**

**SEANCE PLENIERE I**

Président de la séance: J.P. Connell, Sous-ministre, Agriculture Canada

08 h 30 **Allocution de bienvenue**

L'honorable John Wise
Ministre de l'Agriculture
Agriculture Canada

09 h 00 **Prévisions à long terme pour les ressources naturelles dans un monde en évolution**

C.S. Holling
Directeur
Institut international d'analyse appliquée des systèmes,
Autriche

EVOLUTIONS AGRICOLES INTERNATIONALES: REPERCUSSIONS POUR LE CANADA

09 h 30 **Politiques agricoles américaines**

K. Farrell
Resources for the Future
Washington

10 h 00 **Pause**

10 h 30 **Politiques agricoles de la CEE**

M. Petit
ENSSAA, Dijon
France

11 h 00 **Politiques agricoles nippones**

K. Hay
Université Carleton

11 h 30 **Questions aux conférenciers de la matinée**

Dîner: Dîner honorifique (couverts vendus à l'avance: 20 $)

**SEANCE PLENIERE II**

Président de la séance: G.I. Trant, Sous-ministre adjoint principal, Agriculture Canada

14 h 15 **Perspectives agricoles dans les pays en voie de développement**

T. Kerr
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie

14 h 40 **Perspectives agricoles dans les économies à planification centrale**

P. Raup
Université du Minnesota
St. Paul, Minnesota

15 h 05 **Politiques financières internationales**

E.L. Mercaldo
Vice-président principal
Banque de Montréal
Toronto

15 h 30 **Pause**

16 h 00 **Panel: Répercussions pour le Canada**

Modérateur: G.I. Trant, Président de la séance

Membres du jury:

Gouvernement: Margaret Catley-Carlson, présidente, ACDI
Monde des affaires: C.L. Sibbald, Sibbald Group, Calgary
Université: T. Warley, Université de Guelph
Organismes de producteurs: – L. Hehn, président, UGG, Winnipeg
– P. Parizeau, consultant, Granby

17 h 00 Questions aux conférenciers de la journée

**Soirée**

18 h 00-20 h 00 Réception offerte par les Attachés agricoles

**LE MARDI 11 DECEMBRE 1984**

**SEANCE PLENIERE III**

Président de la séance: Y. Jacques, Sous-ministre adjoint, Agriculture Canada

09 h 00 **Perspectives économiques générales du Canada**

T. Maxwell
Vice-président et économiste principal
Conference Board du Canada

**09 h 30 Perspectives agricoles mondiales**

B. Agostini
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie

**10 h 00 Pause**

**10 h 30 Les perspectives agricoles Canadiennes (1985-1989)**

H.B. Huff
Agriculture Canada

**11 h 00 Revenu agricole: Perspectives (1985)**

G. Andrusiak
Statistique Canada

**11 h 30 Questions aux Conférenciers de la matinée**

Dîner

**SEANCE PLENIERE IV** (Grande Salle)

Président de la séance: J.P. Connell
Sous-ministre
Agriculture Canada

**16 h 30 Dialogue avec le Ministre**

L'honorable John Wise
Ministre de l'Agriculture
Agriculture Canada

**17 h 30 Réception en l'honneur du 50e anniversaire de la Conférence des perspectives**

## SEANCES SIMULTANEES

**Le 11 décembre (13:15-16:30)**

## BETAIL, VOLAILLE ET OEUFS

(Grande Salle)

Président de la séance: C. Switzer
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

**13 h 15 Résumé sur les céréales fourragères**

B. Paddock
Agriculture Canada

**13 h 30 Perspectives: Volailles et oeufs**

S. Miller
Agriculture Canada

**13 h 50 Perspectives: Bétail**

L. Young (boeuf)
J. Owen (porc)
Agriculture Canada

**14 h 20 Questions**

**14 h 35 Pause**

**14 h 50 Evolution des marchés internationaux de la viande**

A. Boswell
Agriculture Canada

**15 h 10 Evolution récente et future de l'industrie de la viande des Etats-Unis**

J. Nix
Situation and Outlook Board
USDA, Washington

**15 h 30 Evolution récente et future du secteur canadien des abattoirs et de la transformation**

V. Stock
Président
Canada Packers Ltd.
Toronto

## CEREALES ET OLEAGINEUX

(Salle Sussex)

Président de la séance: G.A. MacEachern
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la C.-B.

**13 h 30 Perspectives: Blé**

P. Fawcett
Agriculture Canada

**13 h 50 Perspectives: Céréales secondaires**

A. Daoust
Agriculture Canada

**14 h 10 Perspectives: Oléagineux**

H. Duncker
Agriculture Canada

**14 h 30 Perspectives sur les superficies pour 1985**

C. Fulton
Agriculture Canada

**14 h 40 Pause**

**15 h 00 Commentaires sur les perspectives**

C. Carter
Université du Manitoba
Winnipeg

**15 h 20 Questions**

**15 h 30 Taux de change et prix des céréales**

J. Groenewegen
Agriculture Canada

**15 h 45 Réflexions sur la loi agricole américaine de 1985 en ce qui concerne les céréales**

W. Rasmussen
Chef, Agriculture History Branch
ERS, ministère de l'Agriculture des États-Unis, Washington

**16 h 00 Répercussions commerciales du mandat de l'étude de l'OCDE sur les céréales**

D. McClatchy
Agriculture Canada

## PRODUITS LAITIERS

(Salle Colonel By)

Président de la séance: L. Palmer
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture et des Fôrets de l'I.-P.-É.

13 h 30 **Perspectives: Produits laitiers**

Y. Jacques
Sous-ministre adjoint
Agriculture Canada

14 h 10 **Réponse**

A. MacDonald
Vice-président à la recherche
Bureau laitier du Canada

14 h 35 Questions

15 h 00 Pause

15 h 30 **L'industrie laitière des Etats-Unis dans un monde en évolution**

C. Carman
Analyste principal (produits laitiers)
ERS, ministère de l'Agriculture des États-Unis, Washington

## HORTICULTURE ET CULTURES SPECIALES

(Salle Rideau)

Président de la séance: J.T.G. Andrew
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Nouveau-Brunswick

13 h 30 **Perspectives du marché pour 1985**

Pommes et autres fruits
Jean-Paul Barré
Transformateur de pommes, A. Lassonde et Fils Inc. (Québec)

Pommes de terres et autres légumes
Tom Kavanaugh
Office de commercialisation de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick (Nouveau-Brunswick)

Floriculture, pépinières et gazon en plaques
Ron Hunter
Canadian Nursery Trades Association, Colombie-Britannique

Aperçu général
Robert W. Anderson
Agriculture Canada

15 h 15 Discussion

15 h 45 **Secteur canadien du tabac**

E. Menzies
Université de Guelph

16 h 15 Discussion

## DEPENSES ET REVENU AGRICOLES

(Salle du Centennaire)

Président de la séance: J. Drew
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan

13 h 30 **Situation et perspectives: Facteurs de production**

L. Brink
Agriculture Canada

13 h 50 **Perspectives: Revenu agricole par province**

P. Lys
Statistique Canada

14 h 10 **Nombre et taille des fermes — Prévisions**

W. Jones
Agriculture Canada

14 h 30 Questions

14 h 45 Pause

15 h 15 **Répercussions des changements du prix de l'énergie sur les facteurs de production agricole achetés hors de la ferme**

J. MacMillan
Vice-président
Canadian Energy Research Institute

15 h 35 **Perspectives concernant les produits chimiques de protection des cultures**

John Oliver
Vice-président et directeur
Eli-Lilly Canada Inc.

15 h 55 **Financement de l'agriculture — Perspectives récentes et futures**

W. Lee
Université de l'Etat de l'Ohio

16 h 15 Questions

## ALIMENTATION

(Salle Gatineau)

Président de la séance: R. Carré
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

13 h 30 **Situation et perspectives: Prix des aliments**

Brian H. Davey
Agriculture Canada

13 h 50 **Situation et perspectives: Secteurs de la transformation, de la distribution et de la vente au détail des aliments**

Howard Migie
Agriculture

14 h 10 **Réponse aux perspectives**

Ray Bertrand
Président
Institut canadien de la distribution alimentaire

14 h 20 **Questions et discussions**

14 h 45 **Pause**

15 h 00 **Panel**

**L'AVENIR DE LA COMMERCIALISATION DES ALIMENTS AU CANADA**

Opinion d'un fabricant
Stan Ballard
Vice-président à la commercialisation
Burns Foods

Opinion d'un détaillant
John Morris
Vice-Président principal
Safeway Stores Inc.

Opinion du secteur de la restauration
Frank Go
Ryerson's School of Hospitality and Tourism Management

Questions et discussion

# SEANCE PLENIERE I

**OUVERTURE**

Hon. John Wise

Ma dernière participation à l'ouverture de la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne remonte à cinq ans.

La plupart de ceux qui étaient là à l'époque sont encore ici aujourd'hui. Mais comme le disait le philosophe, on ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve: vous avez changé, et j'ai changé moi aussi.

Mais cependant, je n'hésite pas à dire que nous sommes plus compétents aujourd'hui que nous ne l'étions alors. Nous avons appris beaucoup de choses, et nous avons appris comment mieux les faire.

Nous comprenons mieux ce qui se passe autour de nous, et nous sommes mieux en mesure de relever les défis qui se posent à nous.

En un mot, nous avons réalisé des progrès. C'est sous cet angle que j'envisage cette célébration spéciale du 50e anniversaire de la Conférence des perspectives. Plutôt qu'un retour nostalgique sur le passé, j'y vois un rappel stimulant des pas de géant franchis par l'agriculture canadienne au cours des 50 dernières années. Et même si nous ne pouvons pas prédire les changements qui vont avoir lieu, nous pouvons être sûrs que des progrès vont se faire. Rappelons quelques-unes des réalisations qui se sont produites depuis les années 30:

- les rendements en céréales ont plus que doublé;
- les rendements en pommes de terre ont quadruplé;
- nous obtenons deux fois plus de lait à partir de deux fois moins de vaches; et
- nous avons créé des variétés de poulets qui engraissent d'une livre pour moins de deux livres de grain consommé, et des porcs et des bovins de boucherie qui font presque aussi bien.

La production agricole a plus que doublé au cours des 50 dernières années, et si vous examinez un graphique représentant nos exportations vous verrez une ligne crevant les limites de la page.

Il y a 50 ans, près d'un tiers de la population canadienne travaillait à produire nos aliments; aujourd'hui, cette proportion est inférieure à 5 %.

Il y a eu beaucoup de progrès également dans les industries connexes. Par exemple, les spécialistes de machinerie et de produits agricoles répondent à la demande courante du marché en créant de petits tracteurs à quatre roues motrices, et des variétés naines de maïs pour les régions marginales. Les transformateurs d'aliments répondent également aux besoins du consommateur en offrant des aliments hypocodiques, des repas prêts à cuire dans leur emballage, des portions plus petites, des jus de fruits aseptiques, et ainsi de suite.

Lorsque l'on regarde le chemin parcouru, il est tentant de dire: "Nous voici arrivés: impossible d'aller plus loin".

C'est ce qu'affirmait en 1925 Ransom Olds, l'inventeur de l'Oldsmobile, lorsqu'il vendit sa compagnie: "Ce domaine, disait-il, ne m'intéresse plus, car la conception et la technologie de l'automobile ont atteint leur point ultime."

Voici un autre exemple de courte vue: En 1899, le directeur du Bureau des brevets du gouvernement américain pressait le Président McKinley d'abolir le bureau et son propre poste car, disait-il, "Tout ce qui pouvait être inventé l'a été."

Je suis certain en tout cas que les prévisions de nos économistes des perspectives seront plus justes que celles de Monsieur Olds et de ce directeur des brevets.

Mais comme tout économiste pourra vous le dire, prédire, c'est difficile, en particulier prédire l'avenir. Nul doute d'ailleurs que bon nombre des problèmes qu'éprouvent présentement l'agriculture canadienne et nos administrations publiques proviennent d'une mauvaise appréciation de ce que l'avenir nous réservait.

Au début des années 70, l'avenir s'annonçait prometteur. En 1974, les prix des produits ont atteint des sommets inespérés, et l'argent était facile à obtenir. C'était une époque où les prix des terres grimpaient de plus de 20 % par année, et où les taux d'intérêt étaient inférieurs à 10 %. Dans ces conditions, c'était une folie de ne pas emprunter de l'argent pour acheter de la terre. En 10 ans, la valeur des fermes a augmenté de 10 fois. C'est là que commence notre forte dépendance à l'égard du crédit qui, aujourd'hui, met en péril bon nombre de nos meilleures fermes. Je parle ici d'une dette de quelque 20 milliards de dollars qui représente près de 17 % des frais d'exploitation agricole.

Pour rester dans la même veine, au cours de la même période de 10 ans, de 1974 à 1984, la dette accumulée du gouvernement fédéral est passée de 24 à 190 milliards de dollars.

Le résultat est que nous dépensons maintenant, pour le service de la dette, un dollar sur trois que nous recevons. Néanmoins, nous avons continué d'emprunter de l'argent, de sorte que la dette totale ne cesse de croître. En jargon des affaires -- et tout agriculteur le sait pertinemment -- cette route mène à la faillite.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à freiner cette spirale, mais cela nécessite des mesures vigoureuses et parfois douloureuses. Il y a eu des coupures et il y en aura encore plus. Nous avons besoin de la compréhension et de l'appui du public, et aussi de l'industrie agro-alimentaire.

Je suis sûr que nous nous entendons tous sur le besoin de restrictions financières.

Nous ne devons pas compter sur un balayage ou sur une solution rapide aux problèmes de l'agriculture, qui, je le sais, sont nombreux. Nous devons planifier soigneusement les actions que nous allons entreprendre et les étudier pour en obtenir le maximum d'efficacité.

Les mesures que le gouvernement a prises et celles que nous allons prendre rencontreront, je l'espère, ces critères. Permettez-moi de les passer en revue.

Sécheresse dans les Prairies

L'un de mes premiers gestes comme ministre a été de signer une entente fédérale-provinciale de 60 millions de dollars visant à aider les agriculteurs des provinces des Prairies à se remettre des effets de la sécheresse.

Revenus des céréaliculteurs de l'Ouest

Mon collègue Charlie Mayer et moi-même avons annoncé un paiment final de 123 millions de dollars dans le cadre du Programme de stabilisation des revenus des céréaliculteurs de l'Ouest. Cela élève le montant total de cette année à 223 millions. Nous prévoyons également apporter de nouvelles modifications à la Loi afin qu'elle réponde mieux aux besoins des agriculteurs.

Rencontre avec M. John Block

J'ai rencontré le secrétaire à l'Agriculture des États-Unis, M. John Block, afin de lui exposer l'orientation de notre politique agricole et de lui expliquer la position canadienne sur diverses questions touchant le commerce agricole. Nous avons décidé de nous rencontrer deux fois par année afin d'assurer la continuité des communications et des échanges entre nos deux pays.

Achat de raisin

De concert avec le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, j'ai annoncé un programme de 15 millions de dollars pour l'achat, la transformation et la revente ultérieure des excédents de raisin de l'Ontario; ce programme, dont le coût net pour le trésor public est minime, contribuera à atténuer l'engorgement du marché.

Crédit

J'ai rencontré mes homologues provinciaux à plusieurs reprises, y compris à l'occasion d'une grande conférence sur le crédit agricole, tenue à Toronto au début de novembre. Nous avons discuté de toute la gamme des moyens susceptibles d'atténuer le problème du crédit agricole. Nous avons reconnu le besoin d'une intervention rapide. J'ai également imposé un gel de toutes les saisies de biens de la Société du crédit agricole jusqu'au 15 janvier, délai qui devrait être suffisant pour la mise en place de nouveaux mécanismes permettant de sauver les bons agriculteurs dont les fermes devraient être viables.

Tabac

J'ai présenté et fait adopter à la Chambre des communes un projet de loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, de façon que les producteurs de tabac puissent, s'ils le désirent, se doter d'un office national de commercialisation.

Remboursement de la taxe sur les carburants

Les agriculteurs seront admissibles à un remboursement de l'ordre de 100 millions de dollars de la taxe sur le carburant, par la suite des mesures annoncées par le ministre des Finances Michael Wilson le 8 novembre.

Fiscalité

Le ministre des Finances a également annoncé la mise sur pied d'un comité parlementaire pour examiner trois questions touchant la fiscalité agricole: l'imposition des agriculteurs à temps partiel, l'imposition des gains en capital sur les terres agricoles, et l'utilisation possible d'obligations agricoles ou de mécanismes analogues pour faciliter le lancement de nouvelles entreprises agricoles. Nous avons également décidé de donner suite à une disposition du budget de l'an dernier permettant de transférer dans un régime enregistré d'épargne-retraite jusqu'à 120 000 $ de gains en capital imposables.

Modifications à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles

J'espère présenter d'ici Noël un projet de loi modifiant la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, pour nous permettre de calculer différemment les prix de soutien, de modifier la période visée par ceux-ci et de créer un fonds de stabilisation qui pourrait être financé conjointement avec les provinces et les producteurs. De même, nous avons l'intention de faire du blé produit à l'extérieur de la zone désignée comme étant celle de la Commission canadienne du blé un produit "dénommé" admissible à un soutien obligatoire. Si les négotiations avec les provinces aboutissent, nous jetterons les assises d'un programme tripartite facultatif de stabilisation des prix des viandes rouges.

Boeuf de la CEE

Comme je l'ai dit à Régina récemment, j'ai l'intention de veiller à ce que les producteurs de boeuf canadien n'aient pas à souffrir, une autre année, des niveaux d'importation supérieurs à l'accès minimum garanti.

En outre, j'espère donner suite au projet de relever les limites dans le cadre du Programme de paiement anticipé pour les récoltes; je travaille à l'élaboration d'une politique laitière à long terme; je désire combler les vacances au sein du Conseil national de commercialisation des produits agricoles, et la liste se poursuit...

Je suis sûr toutefois qu'à la lumière de nos réalisations agricoles des trois derniers mois et de nos plans pour l'avenir immédiat, vous conviendrez que nous travaillons vraiment à revivifier l'industrie agro-alimentaire, comme nous l'avions promis dans le discours du Trône.

En terminant, j'aimerais préciser que le gouvernement fédéral ne prétend pas avoir la réponse à tous les problèmes du secteur, pas plus qu'il n'a l'intention de s'en attribuer tous les succès.

Nous voulons aider lorsque cela est nécessaire, et le faire de la façon la plus économique possible.

Je n'ai pas consacré beaucoup de temps à traiter directement du thème de la présente conférence, "La mise en valeur de nos ressources dans une perspective globale".

Toutefois, j'espère avoir montré que le présent gouvernement s'efforce de créer un milieu qui permettra à l'industrie agro-alimentaire canadienne d'exploiter ses ressources au maximum.

Rien ne stimulera plus le développement que les profits. Dans cet ordre d'idée, je suis heureux d'annoncer que l'année 1984 s'est révélée de toute manière plus profitable que ce que nous pensions.

Selon nos collègues de Statistique Canada, le revenu agricole net réalisé en 1984 devrait être de 14 % supérieur à celui, assez faible, de 1984. Et ils ne prévoient pas de changement par rapport à 1984 du revenu net de 1985.

Cette augmentation de 14 % a été beaucoup plus élevée que n'importe quelle prévision. Cela est dû à plusieurs facteurs, et en particulier aux fortes livraisons de grain de ces derniers mois, à l'augmentation des prix du bétail et au Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest. J'en ai parlé plus tôt.

Bien que cette augmentation soit une bonne nouvelle, elle ne décrit pas les problèmes que doivent affronter certains producteurs en particulier, des industries données ou certaines parties du pays.

En le considérant différemment, c'est une preuve des ressources et de la puissance internes de ce grand secteur.

## PERSPECTIVES A LONG TERME DES RESSOURCES NATURELLES DANS UN MONDE EN MUTATION

C.S. Holling

Monsieur le Ministre, Monsieur le président, distingués délégués, chers confrères et participants, il m'est particulièrement agréable de me trouver ici cette année en ce mois de décembre. Je viens de terminer un stage de 3 ans à l'Institut international d'analyse des systèmes appliqués. Pour un Canadien de souche, il est particulièrement réjouissant de se trouver ici après un stage officiel à l'Institut. Mon exposé portera principalement sur les ressources renouvelables, que l'on pourrait qualifier de "vivantes" : les ressources alimentaires, les fibres et les poissons du monde, de même que la ressource la plus précieuse entre toutes, c'est-à-dire les connaissances humaines.

Je vais d'abord m'étendre assez longuement sur le rôle de l'IIASA, une organisation parrainée par diverses académies de sciences et organismes semblables oeuvrant dans 17 pays. L'Institut a déjà réalisé une série d'études importantes; ce fut d'abord une étude sur l'énergie globale au début des années 70, suivie de l'étude sur la production vivrière et la distribution des aliments à laquelle a fait allusion M. Connell. Maintenant que son étude sur le commerce agricole a été menée à terme, l'Institut entend mettre en place un important programme combinant énergie, agriculture et toute une série d'études environnementales, dans la perspective générale du développement soutenu de la biosphère globale.

Je vais d'abord vous donner les conclusions auxquelles je suis arrivé. C'est aujourd'hui un truisme de dire que nous vivons dans un monde dont tous les éléments son interdépendants du fait de l'internationalisation des échanges commerciaux depuis la Seconde Guerre. Il n'est pas moins vrai, même si cela est moins évident, que cette interdépendance se manifeste aussi de plus en plus au niveau de l'écologie de la planète. Ce réseau d'interdépendances -- économique et écologique -- qui, depuis la fin de la guerre, s'est développé à notre profit, pose aujourd'hui au Canada et aux autres pays du monde un défi de taille.

Dans le domaine économique, nos succès commerciaux dans le secteur des ressources ont bien sûr reposé en partie sur notre patrimoine très riche en ressources naturelles, ainsi que sur nos compétences et notre habileté à mettre ces ressources en valeur; mais nous les devons aussi en grande partie à l'incapacité des autres pays à mobiliser leurs propres ressources. Il est peu probable, selon moi, que cet état de choses perdure, dans le cas d'un pays comme l'Union Soviétique, par exemple, l'un de nos principaux partenaires commerciaux. Ce gros consommateur de produits agricoles canadiens non seulement devrait bientôt cesser de l'être, mais pourrait même devenir un compétiteur important.

Cela nous conduit donc à ma première conclusion et à la première priorité sur laquelle je voudrais insister, c'est-à-dire la nécessité non seulement de prévoir l'évolution de la situation, mais aussi de mettre en place un réseau international de renseignements sur les politiques et les activités de développement en matière de ressources dans chaque pays du monde. A ce chapitre, il ne s'agit d'ailleurs pas tant de prévoir que de se tenir au courant. Je m'explique.

Dans le domaine de l'interdépendance écologique, la gamme des litiges est vaste. Il y a, bien sûr, les préoccupations immédiates, comme les pluies acides, dont on parle beaucoup en Amérique du Nord et en Europe, mais aussi, à plus long terme, la probabilité d'un changement climatique provoqué par l'accumulation des gaz de serres provenant de la consommation de combustibles fossiles, de même que par le dépeuplement des forêts. La deuxième priorité dont je désire parler a justement trait à ce rapport essentiel entre le développement industriel et l'atmosphère. Cette priorité découle, au Canada et dans le monde, du développement industriel, de la dégradation des ressources, de la dégradation de nos ressources en eau, en terres, en forêts, et de la constatation que ce que l'on a appelé développement des ressources a davantage été un développement de l'industrie, qui, trop souvent, s'est fait au détriment des ressources. Il s'agit, donc, de la nécessité de mettre en place un programme global de mise en valeur des ressources.

Enfin, cette évolution de la conjoncture économique et écologique depuis la Seconde Guerre mondiale, évolution à laquelle nous devons le succès même de nos institutions et notre connaissance, a favorisé l'apparition d'une certaine rigidité dans nos institutions, d'une résistance dans l'entreprise. De là proviennent mes deux grandes dernières priorités. La première consiste à abolir ces "résistances structurales" qui se sont insinuées dans notre système au cours des décennies et la seconde, à mettre en place un environnement énergétique ouvert à l'innovation.

Ce sont donc là mes conclusions. Laissez-moi maintenant vous expliquer comment j'en suis arrivé là. Mon argumentation repose sur une notion particulière du changement. Il y a plusieurs façons de percevoir le changement et il s'agit de déterminer laquelle semble la plus juste. Laissez-moi revenir longtemps en arrière. Puisque cette conférence porte sur les grandes questions globales, laissez-moi donc remonter le cours du temps et revenir au moment où la planète s'est formée, il y a 4 milliards d'années. Imaginons qu'à cette époque il y ait eu une civilisation, une civilisation extra-terrestre, très stable, ayant, comme nous aujourd'hui, la capacité d'observer les atmosphères planétaires : cette civilisation aurait alors repéré une planète sur laquelle l'atmosphère était dominé par de fortes concentrations de bioxyde de carbone et de méthane.

Il y a quelques 2 ou 3 milliards d'années, notre observateur extra-terrestre aurait détecté un profond changement dans cet atmosphère, avec l'apparition de l'oxygène; il aurait observé un stade de changements rapides, en termes géologiques bien sûr, menant au type d'atmosphère dans lequel nous vivons actuellement, et qui contient grossièrement 20 % d'oxygène. Cela a probablement

été l'épisode le plus grave de l'histoire de la pollution sur la terre. La vie jusqu'alors, avant l'apparition de plantes capables de photosynthèse à partir de l'énergie du soleil et donc capables de produire de l'oxygène, la vie était anaérobie. L'oxygène était dans ce contexte, pour la vie sur terre, un poison essentiellement virulent. Une nouvelle force est alors apparue sur la terre, notre planète, qui reposait non plus sur des lois et processus physiques et chimiques, mais sur des lois et processus biologiques.

Notre lointain observateur aurait ensuite noté, avec les siècles, une stabilité atmosphérique persistante en termes de climat, de variations climatiques, de constituants de l'atmosphère, au point d'en déduire que notre atmosphère se maintient et est contrôlé par la vie elle-même. Le monde est un vaste processus de feedback négatif, un phénomène auto-contrôlé par lequel la vie existe telle que nous la connaissons, non à cause de l'atmosphère, mais avec l'atmosphère et les océans, dans un système autonome et auto-contrôlé. Cet observateur extra-terrestre aurait en outre commencé à déceler, à peu près au début du présent siècle, une autre modification de l'atmosphère qui, peut-être à cause de sa progression constante, aurait reflété une nouvelle force en action dans notre monde. Ce changement aurait pris la forme d'une augmentation graduelle, au rythme d'environ 2 à 4 % par année, de la concentration de bioxyde de carbone, accompagnée d'une augmentation semblable de la concentration d'autres constituants, tels que le méthane. Notre observateur aurait ainsi au moins pu faire l'hypothèse qu'une fois encore, comme c'était le cas avec l'apparition des plantes, il assistait à l'apparition d'une nouvelle force globale établissant un autre réseau de relations et de changements sur cette planète.

Cette nouvelle force, bien sûr, c'est l'homme, l'homme industriel, puisant dans les ressources vives de la planète et les transformant, et, par là, modifiant non seulement son propre milieu, mais aussi l'environnement global. Il est évident qu'au cours des cent prochaines années au moins, la concentration de bioxyde de carbone fera plus que doubler et que les températures moyennes augmenteront globalement de 2 à 4 degrés.

Passons maintenant de cet aperçu très "planétaire", à très long terme, à un point de vue plus concentré des événements depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous vivons aujourd'hui dans un climat remarquablement doux, surtout si l'on pense aux grandes périodes glaciaires. La tendance au refroidissement de la planète, qui semblait irréversible aux environs de 1945, s'est atténuée du fait même de l'accroissement de la concentration de CO2 dans l'atmosphère dont j'ai déjà parlé. Nous avons donc, depuis, connu un climat remarquablement doux.

Ce fut également une période pendant laquelle, grâce à son génie, au développement de la technologie et aux grandes innovations, l'homme s'est donné accès à un trésor de ressources. Le succès même des entreprises humaines a eu, par contrecoup, l'effet de saturer les marchés et de créer, selon moi, un climat trop rigide dans nos institutions. Les ingrédients qui font le succès contiennent en effet aussi le germe de la stase. Ces ingrédients sont, d'abord, la prévisibilité de notre monde, qui fait que les risques que l'on prend sont au moins connus et mesurables. Cela repose sur l'existence d'un riche patrimoine ainsi que sur la mise en place d'un environnement ouvert à l'innovation. Dans une telle situation, les problèmes sont simples, les solutions efficaces. Ils nous conduisent et nous ont conduit à adopter toute une gamme d'approches qui ont permis d'améliorer la condition humaine et d'accélérer le développement économique de l'humanité; mais ces approches possèdent toutes ces caractéristiques faustiennes du succès, de la surprise, de la crise, de l'échec et du renouveau.

Laissez-moi, à titre d'indication, vous donner quatre ou cinq exemples et vous brosser un bref tableau du développement des ressources en divers endroits dans le monde et au Canada. L'élimination, par épandage d'insecticides, de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, qui attaquait les forêts de sapins baumiers dans l'est du Canada, a certainement profité à l'industrie des pâtes et papier (et protégé les emplois) au cours des années 1948 à 1950. Malheureusement cette politique a rendu les forêts et l'économie de l'est du Canada plus vulnérables à une crise d'une intensité et d'une ampleur jamais connue auparavant, à un moment où la dépendance économique nécessite une lutte continue et efficace contre cet insecte.

Deuxième exemple : tel que prévu, la protection et l'amélioration du frai des saumons sur la côte ouest de l'Amérique du Nord a connu un immense succès. Mais à cause de cela, la pêche au saumon et les investissements dans ce secteur ont beaucoup augmenté au détriment d'autres stocks naturels moins productifs, qui sont aujourd'hui menacés d'extinction; l'industrie de la pêche devient ainsi fortement dépendante vis-à-vis de quelques stocks améliorés, eux-mêmes vulnérables à une crise imprévue.

Troisième exemple : de nombreux écosystèmes de savane semi-aride ont été transformés en pâturages productifs pour le bétail au Sahel, dans le sud et l'est de l'Afrique, dans le sud des États-Unis, au nord de l'Inde et en Australie. Mais à cause des changements dans la composition des herbes, on observe couramment une transformation irréversible de celles-ci en une végétation ligneuse et les systèmes deviennent de plus en plus vulnérables, souvent par suite d'une sécheresse.

Dans chacun de ces exemples, les politiques adoptées ont certes réussi à diminuer la probabilité d'apparition de certains événements perçus comme indésirables socialement ou économiquement. Chacune de ces politiques a réussi à atteindre ses objectifs immédiats, à court terme. Par contre, chacune a entraîné une modification qualitative des caractéristiques du système, rendant celui-ci plus fragile et favorisant l'adoption d'une attitude trop rigide de la part des institutions administrant ces ressources. Ce sont des cas de ce genre qui ont amené certains à penser que, sous le couvert du développement des ressources, nous avons plutôt assisté au développement de l'industrie, au prix même de la dégradation des ressources. C'est ainsi que les indices de la baisse de qualité de notre base de ressources - qu'il s'agisse des sols, des arbres ou des poissons - nous ont été occultés. Ces signes sont passés inaperçus à cause des subventions ou de l'aide matérielle que nous avons accordées à l'agriculture, à l'exploitation forestière et aux pêcheries.

Comme ces indices sont demeurés cachés, une profonde inertie s'est installée devant les changements qui s'imposent en matière de politiques de développement, politiques qui se révèlent de plus en plus rigides et inefficaces. Cela a selon moi amené une dégradation encore plus profonde de notre ressource la plus précieuse, soit notre capacité intellectuelle d'innover.

Que pouvons-nous faire devant un si sombre pronostic? Cela dépend beaucoup de la façon dont nous diagnostiquons la situation actuelle. Peut-être les événements que je viens de décrire et ceux que nous pouvons tous observer dans le monde industrialisé et non industrialisé, peut-être ces événements ne sont-ils qu'une crise sans importance dans un processus global de changement continu. Je crois pour ma part que cela n'est pas le cas, que nous sommes au seuil d'un changement capital et qu'il s'agit d'un processus discontinu. Nous en avons d'ailleurs devant nous les preuves -- économiques, environnementales, écologiques, et institutionnelles. Mais nous nous sommes déjà sortis de tels imbroglios! De telles "discontinuités" sont courantes dans l'histoire de l'humanité, tout comme dans les systèmes physiques, chimiques, culturels, historiques et biologiques.

Au cours des dix dernières années, nous avons eu maintes fois l'occasion d'étudier en détail les processus de changement dans ces divers systèmes. Cela nous a d'ailleurs permis d'identifier, pour simplifier à outrance, quatre processus fondamentaux qui entrent en jeu dans tout système complexe, qu'il s'agisse d'un système économique, biologique, physique ou chimique. Le premier de ces processus, que l'on pourrait appeler le processus d'exploitation, ou processus d'innovation, si l'on veut, est celui par lequel des ressources que l'on n'avait jamais songé à combiner auparavant le sont d'une façon nouvelle et inattendue. Le deuxième processus, dit de consolidation, est celui par lequel (compte tenu des nouveaux développements obtenus grâce à l'innovation ou à l'exploitation) une variété d'institutions (dans le secteur économique, par exemple) s'efforce de mobiliser, de concentrer et de distribuer les avantages tirés de l'innovation. Le troisième mécanisme en jeu est une force que l'économiste Schumpeter a qualifiée de destruction créatrice : il s'agit du processus par lequel les nouveaux acquis, intégrés grâce aux nouvelles "rigidités" qui s'installent inévitablement pendant le processus de consolidation, s'effritent peu à peu devant le changement. Ce qui nous conduit au quatrième grand processus, le processus de renouvellement, par lequel les "nouvelles" solutions d'autrefois, devenues désuètes, doivent être de nouveau remplacées, dans un nouveau cycle de renouvellement, d'exploitation et de croissance.

Devant toutes ces preuves accumulées, il ne fait pour moi aucun doute que nous sommes en train de vivre un profond changement. Nous devrons donc élaborer des stratégies pour faire face aux surprises. En général, dans tous les systèmes qui en arrivent à ces moments de crise, trois phénomènes se produisent. Il faut d'abord se défaire des résistances, de la rigidité qui guinde le système, ce qui est facile ou difficile selon le cas. En deuxième lieu, il faut préserver et mobiliser notre capital de ressources (les éléments nutritifs, par exemple, dans un système écologique), ce qui doit être fait parallèlement à la première intervention, sinon l'ensemble de la stratégie s'écroule. Il faut mobiliser le capital accumulé en fonction de nouveaux objectifs. En troisième lieu, il faut mettre en place un milieu qui stimule l'innovation. Si l'une ou l'autre de ces trois mesures est mise en oeuvre indépendamment des autres, le changement qui s'opère est profond, difficile et peut prendre la forme d'une crise. Par contre, si les trois mesures sont mises en oeuvre simultanément, de façon équilibrée, le changement devient une occasion de renouvellement.

Laissez-moi tirer de tout ceci une conclusion afin d'être un peu plus précis et plus concret. Dans un certain nombre de pays du monde (notamment aux États-Unis et peut-être au Canada), nous vivons aujourd'hui une période d'éclatement des rigidités institutionnelles, bureaucratiques et économiques, éclatement qui, espérons-le, est définitif. De toute façon, cette tendance à la levée des inhibitions, des résistances à l'innovation se manifeste presque toujours spontanément pendant les périodes de crise, de changement.

D'autre part, dans les efforts que nous faisons pour préserver et mobiliser notre capital de connaissances et de ressources accumulées, on discerne ce besoin de redéveloppement global des ressources connues, de l'Afrique au Canada. Cela est déjà perceptible dans les programmes mis en oeuvre dans les Grands lacs : ce système, qui était dans un état de dégradation avancée et où, déjà, une vingtaine d'espèces de poissons avait disparue, fait maintenant l'objet d'un remarquable effort concerté entre deux pays, les États-Unis et le Canada, en vue de sa remise en état économique et écologique.

La foresterie, au Canada comme en Afrique, est dans une situation désastreuse, les ressources étant considérablement dégradées. Au lieu d'être gérées correctement, les forêts ont plutôt été pillées. Le sol, l'une des bases sur lesquelles toute économie (et certainement l'économie agricole) est fondée, est gravement atteint. Le remplacement des éléments nutritifs par des fertilisants ne suffit pas à cacher le fait que la dégradation continue du sol rend le système agricole de plus en plus vulnérable à des événements inattendus.

Le développement de la diversité génétique (de même que la préservation de cette diversité) est partie intégrante de tout système de renouvellement continu; il figure sans conteste parmi les grandes priorités. Enfin, dans ces efforts visant à préserver et à mobiliser le capital accumulé, apparaît la nécessité, pour toutes les provinces, de mettre l'accent sur l'éducation (cette ressource précieuse entre toutes). Tous ces efforts ne visent en réalité qu'à nous laisser le plus de champ libre possible, à ouvrir de nouvelles avenues, bref, à donner aux générations, présentes et futures, la liberté de choisir.

Le troisième phénomène est celui de la stimulation de l'innovation. Il est en effet grand temps d'insister sur la nécessité d'encourager la recherche fondamentale en sciences et en technologie, après peut-être une décennie de négligence désastreuse au Canada à ce chapitre. Trois secteurs doivent se voir accorder la priorité. Le premier est celui du génie des systèmes biologiques. Nous entendons par là tout ce qui touche les cultures, en passant par le génie génétique appliqué à l'agriculture et les possibilités qui en

découlent, sans oublier ce que l'on pourrait appeler le génie écologique. Nous savons certes aujourd'hui, de par nos études sur les systèmes économiques, comment organiser un écosystème avec des caractéristiques de stabilité et de résilience afin de préserver une diversité d'options et de sauvegarder la liberté de choisir.

Deuxième priorité : la technologie de l'information. Il faut tirer le plus grand parti de toutes les innovations qui sont survenues depuis l'apparition des ordinateurs et des systèmes perfectionnés de communication. Ces innovations ont transformé et transformeront encore profondément nos vies.

En troisième lieu et finalement, mentionnons les innovations dans le domaine de la conception organisationnelle. Il est clair aujourd'hui que les impressionnants succès obtenus au Japon, les gros avantages relatifs que le Japon a acquis au cours des quelques dernières années, ne sont pas attribuables à l'innovation technologique. Ces avantages découlent plutôt d'innovations dans la gestion des entreprises. De plus en plus, nous aurons à appliquer des plans d'organisation et de gestion innovateurs, qui laissent la porte ouverte à de nouvelles stratégies.

Enfin, devant toutes ces priorités, il nous faudra faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. Nous assistons à de nombreux changements dans ce monde d'interdépendance. Des événements survenant en Union Soviétique peuvent avoir une grande portée pour le Canada. Si, par exemple, l'Union Soviétique, comme je l'ai mentionné, réussissait à résoudre ses problèmes agricoles, les conséquences qui en découleraient -- au niveau politique et sur le plan de la sécurité -- seraient très profondes, sans mentionner les conséquences économiques pour un pays comme le Canada.

Il nous faut créer un environnement qui nous permette de collaborer avec les gens d'autres pays. Nous pourrons ainsi connaître ce qui se fait ailleurs de façon à en tirer profit ouvertement. On a mentionné le programme de l'IIASA en matière de commerce international : ce programme constitue un tel lieu privilégié où peuvent se rencontrer les décideurs, les économistes, les administrateurs et les hommes politiques de différents pays pour examiner les conséquences de la conjoncture globale sur les politiques nationales. Ce qui est vrai pour le programme de commerce agricole de l'IIASA l'est également pour une gamme de projets dont l'objectif est de mieux comprendre ce qui se passe dans le monde qui nous entoure. Cela peut se faire à notre profit ou à notre détriment.

En conclusion, disons que plusieurs surprises nous attendent. Cela est dû au fait que nous nous trouvons dans une période de changement structurel. Cela est également attribuable à toute une gamme d'événements qui se produisent depuis que l'humanité est devenue une force globale, une force globale qui ne peut que modifier les modèles commerciaux. L'humanité doit en effet être considérée dans sa globalité du fait des répercussions des activités humaines sur les systèmes écologiques, tel que le climat. Il s'agit donc moins, dans ce contexte, d'être capable de prévoir (bien que cette capacité ne soit certes pas à négliger), que d'être en mesure de regarder autour de nous et de tirer profit des connaissances de l'ensemble de la communauté internationale afin de réaliser ces objectifs prioritaires qui sont de faire éclater les rigidités institutionnelles, de préserver et de mobiliser le capital accumulé, et de mettre en place un milieu favorable à l'innovation.

## L'EVOLUTION ET LES PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE AGRICOLE DES ETATS-UNIS1

Kenneth R. Farrell

L'une des nombreuses tâches d'une extrême importance auxquelles le 99e Congrès devra s'attaquer lorsque débuteront ses sessions, le mois prochain, sera l'adoption d'une législation globale qui succédera à la Loi de 1981 sur l'Alimentation et l'Agriculture parvenue à son terme. Malgré de multiples échanges préliminaires dans les cercles officiels et en dehors, le débat législatif promet d'être long, âpre et partisan et d'un aboutissement incertain.

Divers observateurs prédisent une réincarnation de la Loi de 1981 à quelques détails près, de manière qu'à défaut d'un vin nouveau, l'outre au moins apparaisse différente. D'autres sont d'avis qu'un concours de circonstances politiques et économiques ouvrira la voie à d'importants changements en 1985. Certains pensent même que les divisions au sein du Congrès et entre les groupes d'intérêts agricoles et autres seront si prononcées que la législation de 1981 sera simplement prorogée d'une autre année, le temps d'explorer d'autres avenues satisfaisantes conduisant à une loi globale en 1986 ou plus tard. Quelques-uns prévoient, enfin, un échec législatif pur et simple et un retour aux lois désuètes de la fin des années 1940.

Mes commentaires sur ces questions comportent deux parties. J'évoquerai d'abord diverses tendances fondamentales des politiques agricoles des États-Unis. Je passerai ensuite à certaines des questions particulières qui prendront sans doute une importance primordiale au cours des débats de 1985 et je formulerai quelques conjectures quant à leur issue éventuelle.

### LES TENDANCES FONDAMENTALES DE LA POLITIQUE AGRICOLE

Depuis le début des années 1930, lorsque le rôle des pouvoirs publics a commencé à s'affirmer en agriculture, la politique agricole des États-Unis a continuellement évolué. Tour à tour, chaque disposition législative de quelque importance a succédé à une loi précédente, plus ou moins modifiée en fonction de l'époque et des circonstances. Durant toute cette période, les méthodes et les objectifs essentiels des interventions officielles n'ont que très peu varié.

L'ensemble disparate de politiques issu de cette évolution est devenu de plus en plus désuet. L'agriculture est aujourd'hui tellement différente dans ses structures et dans ses rapports sous-jacents avec les économies nationales et mondiales que les prémisses mêmes et les objectifs d'une politique agricole de vieille date sont mis en question. Selon moi, les forces qui sous-tendent le progrès de l'agriculture des États-Unis ne pourront sans doute que mettre encore plus en évidence les faiblesses de la situation actuelle. Si ce n'est en 1985, les disparités entre ces politiques et les réalités économiques et politiques touchant l'agriculture nécessiteront dans un avenir très proche une réévaluation et un réalignement en profondeur de nos orientations. Cinq courants sous-jacents me paraissent être particulièrement dignes d'intérêt.

### Une Productivité en Pleine Croissance

Durant les 30 dernières années, la productivité de l'agriculture aux États-Unis s'est accrue à un taux moyen de près de 2,5 % annuellement. Je ne vois aucune cause technique inhérente qui empêcherait ce progrès de se poursuivre au même rythme jusque bien avant dans le 21e siècle. Ce développement puisera aux mêmes sources que les progrès des décennies précédentes: techniques perfectionnées, utilisation plus intensive des ressources naturelles, gestion plus efficace, mutations interrégionales des modes de production et, au besoin, légère augmentation nette des terres cultivables utilisées. Nous pouvons nous attendre à un élargissement considérable des frontières techniques de la productivité tant pour les cultures que pour l'élevage grâce aux connaissances déjà accumulées, et nous entrevoyons à peine les effets stimulants que ne manquera pas d'avoir sur cette productivité le développement de la biotechnologie après le tournant du siècle prochain.

Le rythme de croissance des productions futures dépendra bien entendu de la conjoncture économique autant que de facteurs technologiques et institutionnels. Tenant compte des rapports réels entre les prix et les coûts pour la période de 1979-1981, une étude récente de la RFF estime que le rendement des récoltes, aux États-Unis, pourrait augmenter de 30 à 40 % d'ici à l'an 2000 en recourant aux techniques existantes, avec un accroissement net d'environ 9 % des terres cultivables exploitées - ce qui reste bien en deçà des superficies cultivables qui ne sont pas actuellement en culture.2

Les politiques poursuivies dans le passé reposaient sur la gestion d'une seule ressource (la terre) pour assurer l'approvisionnement en produits agricoles. En même temps, d'autres principes directeurs prônaient le remplacement de la terre par le capital en développant des techniques susceptibles d'accroître la productivité. Plusieurs conséquences en ont résulté: les avantages économiques de la gestion des approvisionnements ont été capitalisés sous forme de valeurs foncières tandis que la propriété du sol devenait de plus en plus concentrée et distincte de la pratique de l'exploitation agricole; les bases historiques des programmes envisagés sont devenues de plus en plus désuètes. Le "décalage" des programmes de contrôle des approvisionnements n'a fait que s'intensifier, sapant ainsi leur efficacité. La rigidité des modes d'utilisation du sol suscitée par les programmes officiels a déformé les rapports économiques à l'intérieur des régions agricoles et entre celles-ci.

---

1 Les opinions émises dans cet exposé sont celles de l'auteur et ne doivent pas être interprétées comme représentant les vues de Ressources concernant l'avenir.

2 Feeding a Hungry World, Resources n° 76, printemps 1984, Resources for the future, Washington, D.C.

Une politique fondamentale, à long terme, tel est le rôle que les pouvoirs publics devraient assumer dans la gestion du pouvoir de production croissant de l'agriculture.

L'Interdépendance Croissante des Marchés Intérieurs et Mondiaux

Durant les 50 dernières années d'interventions croissantes des pouvoirs publics dans le domaine agricole, ce dernier a perdu beaucoup de son particularisme économique. Les politiques établies en fonction d'un secteur agricole fermé s'avèrent de plus en plus onéreuses et inefficaces. Les principes de macro-économie par les effets qu'ils ont sur la demande, le coût des investissements et l'importance du capital d'exploitation, ainsi que les possibilités d'emploi en dehors du secteur agricole, tous ces facteurs revêtent une plus grande importance pour le bien-être économique des cultivateurs et du monde rural qu'une politique agricole en soi.

Pendant des décennies, on a considéré les marchés d'exportation comme des exutoires pour plusieurs produits agricoles excédentaires des États-Unis. Des dispositions ont été prises et se sont développées en vue de favoriser l'écoulement sur les marchés extérieurs de nos surplus chroniques ou occasionnels. On a élaboré un éventail de mesures protectionnistes pour isoler effectivement le marché intérieur des produits agricoles étrangers compétitifs. Mais, depuis quelques années, durant la dernière décennie en particulier, notre dépendance des marchés d'exportation n'a cessé d'augmenter au point de devenir prioritaire pour plusieurs de nos productions. Pour une large part, c'est cette demande croissante de l'exportation qui a stimulé le développement de la production agricole, depuis une dizaine d'années. L'excédent actuel de notre capacité résulte en bonne partie d'un fléchissement de la demande de l'étranger depuis 1981. Même dans la perspective d'un ralentissement de la demande globale, l'agriculture des É.-U. devra compter de plus en plus sur des débouchés extérieurs, la consommation nationale de nos principaux produits agricoles ne devant guère augmenter que de 1,5 à 2 % annuellement d'ici à la fin des années 1980 et, peut-être, de 1 % environ en l'an 2000.

Une conclusion implicite fondamentale découlant de cette interdépendance est la nécessité qui s'impose d'adapter nos politiques agricoles nationales aux réalités d'un secteur ouvert. Ces politiques devront donc se faire plus souples, pour permettre à nos moyens de production de s'adapter sans douleur à l'évolution des économies, tant nationale qu'étrangères, en rendant notre agriculture plus concurrentielle sur les marchés d'exportation.

Coûts Budgétaires et le Déficit du Budget

Le déficit budgétaire fédéral pour l'exercice qui vient de se terminer atteint près de 200 milliards de dollars. Pour 1985, le CBO prévoit un déficit de 198 milliards, de 217 milliards pour 1986 et de 245 milliards pour 1987 en supposant qu'il n'y aura pas de changements dans la fiscalité ou dans les dépenses, et compte tenu d'une légère baisse des taux d'intérêt. Il serait difficile d'exagérer les conséquences à long terme de déficits aussi énormes. Aux fins de notre exposé, ce qui importe c'est que les dépenses affectées à des programmes agricoles vont être durement comprimées pour des années à venir. Au cours des années 1970, les dépenses nettes du Trésor à cette fin ont fluctué annuellement de un milliard à 5,6 milliards de dollars. En 1982 elles ont atteint 11,7 milliards et, en 1983, 18,9 milliards. Même si ces déboursés ont été ramenés à 6 milliards environ en 1984, les projections pour les cinq prochains exercices fiscaux font prévoir que les dépenses pourraient approcher des 11 milliards par an, d'après les projets établis. Bien que les divers programmes agricoles ne représentent qu'une faible part du budget fédéral (2,8 % en 1983) ils y figurent très visiblement et ils seront sans doute une cible tout indiquée quand il sera question de réduire les déficits prévisibles.

J'ai classé le déficit du budget fédéral au nombre des obstacles à long terme qui viendront s'opposer aux politiques agricoles futures, même si la préparation des budgets est un processus annuel. Je veux simplement souligner que nous devons nous attendre à des difficultés budgétaires chroniques associées à la politique "des canons et du beurre". Même sous le leadership politique le plus clairvoyant, le remède aux déficits chroniques est distant de plusieurs années. Aucune solution rapide, politiquement acceptable, n'apparaît à l'horizon et l'agriculture n'échappera pas aux coupures budgétaires.

L'Organisation de l'Agriculture

La structure économique de l'agriculture s'est radicalement modifiée au cours des dernières années au point d'ébranler les prémisses mêmes des programmes relatifs aux produits primaires et les possibilités de les soutenir, politiquement parlant. A l'époque où apparurent les précurseurs de nos programmes modernes, dans les années 1930, les fermes étaient nombreuses et relativement petites, sans différences notables entre grandes et petites exploitations. Les cultivateurs dépendaient presque entièrement de l'agriculture pour leur subsistance. Les programmes de soutien des produits primaires se justifiaient parce que, effectivement, un vaste secteur non organisé de l'économie nationale avait besoin d'une aide officielle, et la méritait.

Le tableau a bien changé depuis. Des 2 400 000 exploitations de 1982, près de 60 % n'avaient que très peu d'importance économique (moins de 20 000 $ de ventes brutes annuellement) et ne représentaient qu'environ 10 % de la production agricole totale. Ces fermes, tout compte fait, perdaient de l'argent dans leurs activités agricoles et devaient compter presque entièrement, pour vivre, sur d'autres sources de revenu.

A l'opposé de l'échelle des grandeurs, moins de 5 % des fermes (ventes brutes d'au moins 200 000 $ par an) assurent à elles seules plus de 45 % de toute la production agricole. Ces exploitations avaient en moyenne, par famille, un revenu net de 184 000 $ et leur valeur nette, en 1982, dépassait 1 600 000 $. Ce sont ces entreprises qui bénéficient surtout des programmes agricoles, même si l'on peut se demander à quel point elles en ont véritablement besoin pour survivre et prospérer.

Entre les deux (exploitations vendant de 20 000 à 200 000 dollars brute), se situent quelque 35 % de fermes représentant 44 % de la production; elles correspondent plus exactement à ce que l'on a coutume d'appeler "ferme familiale". Les producteurs

de cette catégorie sont considérés comme ayant le plus besoin des programmes de soutien et beaucoup d'entre eux auraient sans doute du mal à subsister sans eux. Ces exploitations varient grandement en importance, leur revenu agricole moyen net, en 1982, s'élevait à 7 100 $ environ, et leur valeur en capital à 524 000 $.

Ainsi donc, au fil de l'évolution des structures de l'agriculture des États-Unis, on peut aujourd'hui avancer que les plus petits cultivateurs n'ont pas besoin des programmes de soutien ou ne s'en prévalent pas, tandis que ce sont les grands exploitants, que l'on peut considérer de toutes manières comme à l'aise, qui bénéficient de la part du lion des avantages offerts. Les questions d'équité interviendront sans doute largement quand on discutera des politiques à adopter à propos de programmes dont les principaux bénéficiaires sont les grands exploitants agricoles. L'opinion tend à prévaloir que l'on devrait orienter au moins une partie des avantages établis vers ceux dont la situation le justifie, souvent définis comme moyens et petits exploitants, ou nouveaux venus en agriculture aux ressources limitées. Les programmes qui ne tiendraient pas compte du caractère hétérogène du monde agricole risquent de se révéler inadéquats pour tous les intéressés: cultivateurs, consommateurs, contribuables et législateurs.

## L'Influence Politique Déclinante du Secteur Agricole

Vers la fin des années 1960, Don Paarlberg concluait que l'agriculture avait perdu la maîtrise de ses moyens d'action politique. Il faisait allusion à l'intervention de nombreux groupes divers, autres que ceux traditionnellement intéressés à l'agriculture, dans le domaine des politiques agricoles et à l'érosion graduelle de l'influence détenue par les agriculteurs dans l'élaboration de lois favorables à leur profession.

La poursuite des programmes de soutien aux productions agricoles et les avantages qu'en ont retirés les cultivateurs durant les dernières années paraissent contredire les conclusions de Paarlberg. Mais, à y regarder de plus près, les témoignages d'appui s'accumulent en leur faveur.

- De nombreux intervenants participent, en fait, au processus décisionnel, certains avec une influence plus en plus marquée. Mentionnons les groupes de conservation, d'écologistes, de consommateurs et d'intérêts internationaux. Les insuccès des politiques antérieures face aux objectifs visés, le mécontentement généralisé à l'égard des politiques actuelles et de leur coût élevé, ainsi que la répartition nettement biaisée des avantages afférents aux divers programmes seront sans doute autant de motifs d'interventions nouvelles dans les débats législatifs de 1985. Les promoteurs de ces interventions voudront élargir l'agenda des discussions et le nombre des options, ce qui aboutira à diluer dans une certaine mesure des politiques étroitement reliées aux intérêts agricoles.

- L'alliance d'organisations à caractère agricole, de groupes de producteurs, et de la confédération des intérêts politiques nord-sud qui, autrefois, soutenait le "bloc agricole" s'est affaiblie. L'union effective des intérêts préconisant l'aide alimentaire et les programmes agricoles, qui avait contribué à l'attitude relativement favorable des législateurs envers l'agriculture depuis le début des années 60, même dans un Congrès à orientation de plus en plus urbaine, cette union est devenue plus précaire et elle sera soumise à rude épreuve en 1985.

Je ne prévois pas la défaite soudaine de l'influence politique des agriculteurs. La structure en comités du Congrès expose ce dernier aux pressions bien organisées des milieux agricoles et des intérêts connexes. Mais à la longue, l'intervention de nouveaux groupes d'intérêt ainsi que les pressions inévitables qui résulteront de l'évolution de l'économie agricole continueront sans doute de modifier graduellement le climat politique dans lequel on débattra des intérêts de l'agriculture.

Le tableau qui ressort de cet aperçu général nous présente un secteur agricole hautement productif, servi par la science, caractérisé par une concentration économique accrue, de plus en plus relié à d'autres secteurs de l'économie domestique et de plus en plus dépendant d'exportations appelées à absorber la production rendue possible par les moyens à sa disposition. Il demeurera, comme l'agriculture l'a toujours été, une industrie affectée d'instabilité à court terme et cyclique due aux caprices du temps, au processus biologique et aux règles de l'économie tant au pays qu'à l'étranger.

Dominant le secteur agricole, nous voyons une mosaïque de mesures interventionnistes héritées d'une époque révolue, conduisant à des rigidités dans l'utilisation des ressources et à une répartition nettement biaisée des avantages au bénéfice surtout des grands exploitants et des propriétaires fonciers. Le mécontentement à l'égard des politiques actuelles et de leur application est général et va en augmentant par suite des échecs qui les ont marquées, des dépenses élevées de fonds publics et des effets de leur répartition non équitable; on a l'impression de plus en plus nette que la solution des difficultés économiques de l'agriculture ne réside pas tellement dans les politiques adoptées à son égard que dans des mesures de développement macro-économique et dans l'expansion du commerce international. Cet ensemble de circonstances nous mène inexorablement à une réorientation des politiques agricoles existantes.

## La Loi sur l'Agriculture de 1985

Jusqu'à quel point les pressions que nous venons d'évoquer pourront-elles entraîner des modifications aux dispositions actuelles durant les débats sur le projet de "loi sur l'agriculture" de 1985? A mon avis elles auront pour résultat une série d'ajustements par accroissement progressif et non pas quantiques aux dispositions actuellement en vigueur, et je fonde cette prévision sur deux raisons:

- Les tensions économiques que subit actuellement le secteur agricole. Même si le revenu agricole net pour 1984 s'est sensiblement amélioré, un nombre assez considérable d'exploitants éprouvent des difficultés de trésorerie et répondent difficilement au remboursement de leurs dettes. La valeur en capital des terres a nettement baissé depuis les sommets atteints au début des

années 1980; les faillites se sont multipliées et le mécontentement sévit chez les cultivateurs. Mais toute tentative d'injecter au secteur agricole des doses considérables d'aide officielle se heurterait aux restrictions budgétaires auxquelles on peut s'attendre, surtout concernant les programmes nationaux. Et d'autre part, toute modification quantique des politiques visant à réduire les prix de soutien actuels exposerait les pouvoirs publics à la colère des milieux agricoles et à ses répercussions aux élections de 1986.

- La reconnaissance que la solution des problèmes économiques actuels et de ceux auxquels on s'attend en 1985 dans le domaine agricole réside pour une large part dans l'adoption d'une politique macro-économique aux États-Unis et à l'étranger. Prétendre compenser le fléchissement de la demande étrangère et la valeur très élevée du dollar américain par des ajustements quantiques, à la baisse, des taux d'emprunt ou par des subventions massives à l'exportation se révélerait impraticable, onéreux et politiquement inacceptable. Il se peut que des ajustements aux politiques macro-économiques et, en fin de compte, les effets de l'énorme déficit commercial des États-Unis viennent modérer nos taux d'intérêts actuels très élevés depuis longtemps, et entraîner en 1985 un mouvement à la baisse du dollar américain sur les marchés des changes étrangers. Si ces conditions se réalisaient, les responsables de la politique agricole auraient plus de liberté d'action pour modifier les règles du jeu actuelles. Mais la vigueur et la continuité de la reprise économique aux É.-U. demeurent incertaines. Dans tous les cas on doit s'attendre que l'insécurité économique de l'agriculture persiste jusqu'à l'époque où la Loi sur l'agriculture sera rédigée.

Pour toutes ces raisons, 1985 devrait être, je le crois, une année d'ajustements partiels conduisant à des changements de politique plus considérables. Mais, même dans ces circonstances, il se peut que les principes et les orientations de ces politiques subissent des ajustements marginaux d'une certaine importance.

Le danger inhérent dans le contexte politico-économique de 1985 réside en ce que, dans leur désir de pourvoir aux exigences économiques actuelles de l'agriculture, les politiciens veuillent traiter les symptômes des problèmes essentiels à l'aide de solutions improvisées, négligeant ainsi des mesures d'assainissement plus utiles à l'agriculture et à une véritable politique agricole. Même si une politique agricole, en soi, ne suffit pas à ramener la prospérité, elle garde par contre le pouvoir de provoquer des effets pernicieux!

Pour être plus précis, le débat législatif de 1985 s'attachera particulièrement à six grandes questions.

Montant et Facteurs de Rectification des Taux d'Emprunt pour les Produits Primaires, et Prix Indicatif des Grandes Cultures Principales

Peut-être verrons-nous quelque tentative de supprimer les prix indicatifs mais, pour les raisons exposées précédemment, l'éventualité est peu probable. Une question dont on discutera sera de savoir si l'on devrait réduire les taux d'intérêt et les prix indicatifs afin de stimuler les exportations et d'amener l'assainissement de la production primaire, pour venir à bout des 3 à 5 % de production excédentaire du secteur agricole, aux prix du moment. On discutera également des moyens de rectifier les taux d'emprunt et les prix indicatifs futurs. Il semble que l'on veuille s'écarter des décisions imposées par le Congrès concernant ces facteurs variables, ainsi que des indices des coûts de production comme dans la Loi de 1981. On adopterait à la place certains modes d'assainissement des prix des marchés, tels que une moyenne mobile des prix intérieurs et mondiaux reliée, peut-être, de quelque manière aux taux d'intérêt nationaux et au cours de change du dollar américain.

Réserves de grains

Il ne semble guère douteux que l'on maintiendra une réserve de grains comme élément d'une politique agricole, au-delà de 1985. Mais jusqu'ici on ne s'est pas entendu sur son importance, son administration et sur la question de savoir s'il s'agirait d'une réserve appartenant aux agriculteurs ou aux pouvoirs publics. Ces dernières années, la réserve a été gérée principalement en vue de soutenir ou relever le prix des produits agricoles plutôt que comme moyen de réduire l'instabilité des approvisionnements. Certains allèguent que des règlements et des "déclencheurs" trop compliqués ont contribué à accroître cette instabilité plutôt qu'à la réduire.

D'autres moyens dont on discute pour remédier à l'instabilité des prix et des revenus agricoles comprennent des plans d'assurance-revenu et l'usage plus répandu des marchés à prime par les cultivateurs eux-mêmes. Même si ce genre de marchés pour les produits agricoles se développe sur le plan expérimental, il ne semble pas que l'on doive y recourir plus largement aussi longtemps que les pouvoirs publics offriront des prêts sans recours et d'autres programmes de protection des revenus. Pour certaines de ces mêmes raisons, les plans d'assurance-revenu ne paraissent pas devoir dépasser le stade expérimental.

Fixation des avantages afférents aux programmes

On a beaucoup discuté également des limites à fixer aux paiements de compensation, montants de crédit et autres avantages des programmes destinés aux personnes censées en avoir le plus besoin, tels que les exploitants de fermes moyennes vendant pour 20 000 à 200 000 dollars, et les cultivateurs nouvellement installés. Toutefois on ne voit pas très bien quelle méthode de contrôle appliquer, ni avec quelle efficacité on pourrait mettre en oeuvre ces programmes. Bien que l'on puisse envisager l'inclusion de limites dans la politique agricole, les dispositions auxquelles on peut s'attendre pour les prochaines années porteront sans doutes sur l'imposition de certaines limites aux subventions agricoles, à un montant peut-être inférieur aux 50 000 $ actuels.

Liaison à Établir Entre la Conservation des Ressources Naturelles et les Programmes Concernant les Produits Primaires

Les questions intéressant le sol et l'eau suscitent un renouveau d'intérêt, sous de multiples aspects. On parle, par exemple, de superficies à

laisser en jachère pour venir à bout des excédents en recourant à des pratiques culturales améliorées. Il est aussi question d'établir des prix plus rationnels pour les eaux d'irrigation dans certaines régions de l'Ouest, mesure inspirée par le souci de réduire des subventions qui viennent accroître les déficits budgétaires. Bien que l'on ne soit pas d'accord, en termes généraux, sur les modes précis de liaison à adopter, il est vraisemblable que l'on soumettra de quelque façon l'admissibilité aux avantages des programmes de soutien aux objectifs poursuivis dans la lutte contre l'érosion des terres.

Chapeautage du Coût des Programmes à Venir

Certains prédisent que le sujet des restrictions budgétaires sera prédominant, dans les débats sur la politique agricole de 1985. On a discuté la possibilité de "chapeauter" carrément les dépenses annuelles, laissant au Secrétaire pour l'Agriculture le soin de décider de quelle façon les fonds disponibles seraient répartis entre les diverses fonctions des programmes. Sont à envisager également d'autres procédés indirects de restreindre les dépenses apparentes par le biais d'ajustements aux taux d'emprunt, aux prix indicatifs, et aux paiements de compensation, et par des modifications apportées aux critères d'admissibilité aux programmes. Mais aussi longtemps qu'on aura pas la preuve très nette d'une volonté bien établie de réduire les déficits budgétaires, il sera malaisé de prédire avec quelle rigueur on parviendra à freiner les dépenses imputées aux programmes agricoles. Les premières indications véritables n'apparaîtront que lorsque l'Administration aura déposé ses propositions budgétaires à la fin de janvier et que les premières résolutions du Congrès en ce sens auront été émises au cours du premier trimestre de 1985.

Développement des Exportations

On peut avancer avec certitude qu'au début de 1985 les mesures à prendre pour améliorer la situation concurrentielle des E.-U. sur les marchés mondiaux et promouvoir les exportations figureront au premier plan. De toute évidence, les décisions concernant les taux d'emprunt pour les productions primaires, les prix indicatifs et les réserves de grain auront d'importantes implications commerciales. Je m'attends qu'un "titre" de la Loi de 1985 dénonce énergiquement les obstacles existants à l'accès des E.-U. aux marchés extérieurs, et l'usage par des gouvernements étrangers de subventions qui sapent la position concurrentielle des E.-U. dans les pays du Tiers-Monde. En même temps, je prévois qu'on autorisera le recours des crédits à moyen terme pour l'exportation et, peut-être, à des ventes sous conditions de faveur d'après la Loi publique 480.

Autres Questions à Propos des Programmes

Beaucoup d'autres questions devront être abordées en 1985, au premier rang desquelles le programme de soutien des prix des produits et les modifications à y apporter. Les programmes relatifs au sucre, aux arachides et au tabac seront aussi à examen, même si l'on ne prévoit pas de modifications de fond en comble. La recherche et l'éducation seront également à l'ordre du jour, et ici encore aucun changement important n'est à prévoir.

Les dépenses fédérales pour les programmes d'aide alimentaire s'élèvent actuellement à 17 milliards environ, annuellement, et elles représentent de loin le poste le plus considérable du budget de l'agriculture. Depuis le début des années 1960, il a existé un rapport de symbiose entre les intérêts représentatifs du soutien agricole et du soutien alimentaire au Congrès, qui a rendu possible une double politique de soutien. Mais cette coalition d'intérêts sera mise à l'épreuve en 1985. De façon générale, les dépenses afférentes au programme de l'aide alimentaire ont été comprimées durant les 3 ou 4 dernières années (en dépit des taux élevés de chômage et de la pauvreté croissante), tandis que le coût des programmes de soutien des prix agricoles atteignaient des sommets record. Cette situation n'est pas restée inaperçue des supporteurs des programmes d'alimentation, et ceux-ci ont déjà déclaré leur intention de réclamer une répartition plus équitable des subventions entre les deux catégories de programme. On peut s'attendre que certains produits comme le sucre et les produits laitiers soient l'objet d'une attention particulière.

REMARQUES EN CONCLUSION

La semaine dernière, l'administration Reagan a "mis en circulation" des propositions visant à réduire de quelque 30 milliards les dépenses du Gouvernement pour l'exercice 1986, y compris 50 % des dépenses pour l'agriculture. En l'absence de propositions spécifiques, il est difficile de savoir comment ces réductions s'appliqueront.

De nombreuses organisations, traditionnelles et non traditionnelles, s'apprêtent à participer aux débats de 1985. Certains ont déjà pris position et d'autres en feront autant lorsque les audiences commenceront à la fin de l'hiver de cette année. Mais le débat ne s'engagera vraiment que lorsque l'Administration soumettra son projet de loi sur l'agriculture, plus tard au cours du présent mois ou au début de 1985.

Dès maintenant, vous pouvez comprendre pourquoi les débats seront longs, âpres et partisans, et combien leur issue demeure incertaine.

# L'EVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Michel Petit

## ANALYSE DE SES PRINCIPAUX DETERMINANTS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Après une accalmie au milieu des années 70, les tensions entre les principaux pays occidentaux intéressés par le commerce international des produits agricoles se sont accentuées depuis plusieurs années. Ces tensions sont anciennes cependant et les Européens ont souvent l'impression, que leurs alliés, qui sont aussi leurs principaux partenaires commerciaux, n'ont jamais accepté les principes mêmes de la Politique Agricole Commune (PAC). En cette période où les exportations agricoles sont devenues plus difficiles et se font à des prix plus bas qu'il n'y a quelques années, la PAC est l'objet de très vives critiques. C'est ainsi par exemple que les restitutions payées aux exportateurs Européens occupent une place centrale dans les négociations actuellement en cours dans le Comité Agricole du GATT. Il est vrai que depuis la mise en place de la PAC, le taux d'auto-approvisionnement de la CEE a beaucoup augmenté. Pour plusieurs produits, la Communauté Européenne - qui était importatrice nette est devenue exportatrice et ses exportations jouent un rôle important sur le marché mondial. Or ces exportations sont en partie financées par des fonds publics. Sans les subventions, que sont les restitutions, ces exportations seraient-elles possibles? De nombreux pays partenaires pensent que non et qu'il convient donc de faire pression sur la CEE pour que cessent ces pratiques. Nombre d'entre eux ne se privent pas de le faire en essayant d'ailleurs de trouver des alliés à l'intérieur de la Communauté où le niveau élevé des prix de soutien pénalise les consommateurs et entraîne des coûts de plus en plus insupportables pour les finances communautaires. Ces pays demandent quand la raison prévaudra. Les agriculteurs Européens ont un poids politique démesuré mais celui-ci doit bien avoir une limite. A-t-elle été atteinte? Est-ce dans ce sens qu'il faut interpréter le compromis de mars 1984 instaurant en particulier des quotas laitiers?

Cette communication a pour objectif de répondre à de telles préoccupations en essayant de rechercher dans l'histoire des politiques agricoles Européennes et de la mise en place de la PAC les causes de la situation actuelle. Les pressions qui se sont exercées depuis plus de dix ans pour réformer la PAC seront ensuite passées en revue, avant d'examiner le déroulement de la crise récente qui l'a secouée ainsi que la nature du compromis de mars 1984 qui a résolu cette crise, provisoirement du moins. Enfin on examinera les perspectives d'avenir qui se dégagent de cette analyse en discutant plus particulièrement quelques questions intéressant directement le Canada.

## LES POLITIQUES AGRICOLES EUROPEENNES: LE POIDS DE L'HISTOIRE

Les réactions très contrastées des divers pays Européens à la concurrence des céréales venues d'outre mer, particulièrement d'Amérique, à la fin du 19e siècle, pèsent encore d'un poids très lourds dans les débats actuels à l'intérieur de l'Europe. Il faut attendre la mise en place du marché commun agricole dans les années 1960 pour observer un autre changement d'importance historique aussi significative. Comme on le sait, certains pays tels la France et l'Allemagne choisirent de protéger leur agriculture, d'autres tel le Royaume-Uni de la liquider, d'autres enfin tels le Danemark et les Pays-Bas gardèrent leurs frontières ouvertes à l'entrée des céréales à bon marché mais s'organisèrent pour en profiter, développant leurs productions animales et les exportant, surtout les porcs, les volailles et les fromages, vers les marchés voisins de l'Allemagne et du Royaume-Uni, qui étaient en pleine expansion.

C'est une analyse en termes d'économie politique qu'il faut faire pour comprendre l'orientation des choix faits à cette époque et l'évolution ultérieure des politiques agricoles.

### France1

En France, le choix en faveur du protectionnisme a eu pour principal objectif d'assurer une alliance entre la bourgeoisie et la paysannerie, à une époque où les esprits étaient encore très marqués par l'insurrection révolutionnaire de la Commune de Paris (1871) qui venait après quatre révolutions en moins d'un siècle, et qu'il avait fallu réprimer dans le sang. La luttre contre les idées socialistes est apparue comme un objectif majeur des groupes dominants au cours des décennies qui ont suivi.

Pour assurer la paix sociale, la propriété du sol par de nombreux propriétaires exploitants paraissait la meilleure politique. Leur ruine aurait grossi les rangs d'un prolétariat urbain, beaucoup plus difficile à contrôler. Il n'était pas question cependant de maintenir le statu quo ancien, d'autant plus que la troisième République était toute jeune et pas encore assurée face aux forces monarchistes encore puissantes, qui s'appuyaient sur les restes d'une ancienne aristocratie foncière et un clergé alarmé par la progression des "idées avancées" où la religion n'était vue que comme un ensemble de superstitions dépassées. Soucieux de s'assurer le soutien politique des agriculteurs, les dirigeants de la troisième République s'engagèrent dans une compétition idéologique avec les forces conservatrices et mirent en place des institutions capables de libérer les agriculteurs du réseau de relations économiques où ils étaient enserrés et exploités (création de syndicats puis de coopératives d'approvisionnement et de commercialisation, lancement du mouvement mutualiste d'assurances et de crédit).

Les moyens mis en oeuvre pour assurer la formation des agriculteurs et la promotion du progrès technique sont en revanche restés très faibles et malgré une substitution notable du capital au travail, si l'on juge sur les tendances à long terme jusqu'à la deuxième guerre mondiale, toute cette période se caractérise par une faible croissance de la production agricole et une relative stagnation technique, surtout si l'on compare aux pays voisins. Par suite le choix protectionniste a été critiqué par divers auteurs,

en particulier par AUGELARIBE (1950) qui accusait le protectionnisme d'avoir fossilisé une structure dépassée. Pourtant, même sur un plan purement économique, il n'est pas évident que cette orientation ait causé de sérieuses distorsions par rapport à ce qu'aurait été l'allocation optimale des ressources entre les différentes activités productives. Stagnation technique et proportion relativement élevée de la population active employée en agriculture sont en effet tout à fait cohérentes avec un lent rythme d'industrialisation et une demande plutôt stagnante de produits alimentaires dans une période de croissance démographique ralentie ou même de régression.

Cette interprétation est confortée par la prise en compte de la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale. Sans que la protection de l'agriculture ne soit remise en cause, la politique agricole a changé totalement d'orientation, accompagnant une forte croissance de la production et une modernisation rapide de l'agriculture. Cette croissance et cette modernisation ont été rendues possible par la croissance économique générale, le développement industriel, l'appel de main d'oeuvre hors de l'agriculture vers les autres secteurs. Autrement dit, l'évolution de l'agriculture a été beaucoup plus largement déterminée par les conditions économiques générales que par l'orientation des politiques agricoles. C'est au contraire celle-ci qui dépend de celles-là.

Tout ceci n'implique pas cependant que les politiques agricoles sont sans importance. On ne comprendrait pas alors la vivacité des débats à leur sujet. Il a fallu la crise économique très profonde des années 30 et un changement politique important, avec l'arrivée au pouvoir du "Front Populaire" en 1936, pour que soit créé l'Office du Blé (ONIB) et que soit ainsi véritablement lancée l'intervention de l'État sur les marchés agricoles. A cet égard, il faut noter que cette intervention qui, en France comme dans de nombreux autres pays, avait fait l'objet de débats très controversés n'a jamais été remise en cause depuis lors, bien que les doctrines économiques des gouvernements qui se sont succédés depuis près de 50 ans aient été très variées. Dans les années 50, après la réapparition des "excédents agricoles", l'histoire des débats relatifs à la politique agricole est faite des luttes incessantes des organisations professionnelles agricoles pour obtenir un niveau aussi élevé que possible des prix de soutien, face aux pressions exercées pour limiter les dépenses correspondantes sur le Budget de l'État. Leur grande victoire fut d'obtenir en 1957 l'indexation des prix agricoles sur le niveau général des prix. Certes cette mesure fut rapidement annulée après le retour en 1958 du Général De Gaulle au pouvoir. Mais le même gouvernement joua un rôle essentiel dans la mise en place du marché commun agricole, qui devait permettre d'assurer des prix rémunérateurs aux agriculteurs français, tout en soulageant les finances de l'État.

Allemagne2

En Allemagne, le choix protectionniste a été aussi le résultat de la situation politique à la fin du 19e siècle. Après l'union douanière (Zollverein) et une brève période de libéralisation des échanges de céréales, le protectionnisme triomphe par les lois sur les tarifs douaniers de 1879 et 1880. Le marché britannique avait été perdu auparavant pour les céréales allemandes. Comme l'explique CECIL (1979), les lois de 1879 et 1880, concrétisent l'alliance entre l'industrie lourde et l'agriculture, affirment le pouvoir des Junkers et préservent un secteur agricole notable. Fort de cette alliance, le chancellier Bismark était mieux à même de combattre les idées socialistes du SPD, parti beaucoup plus soucieux de s'assurer le soutien des masses urbaines que celui des paysans, dont il pensait qu'ils étaient de toute façon appelés à disparaître rapidement.

Caprivi, le successeur de Bismark, fit des concessions sur les tarifs agricoles lorsqu'il renégocia les traités de commerce. Ceci suscita la colère des agriculteurs qui s'organisèrent et créèrent le Bund der Landwirte (BDL), organisation qui joua un rôle notable dans la chute de Caprivi en 1894. Son successeur, Bülow, soucieux de conforter l'alliance entre "le seigle et le fer", c'est-à-dire entre les grands intérêts industriels et ceux des grands domaines agricoles du Nord de l'Allemagne, augmenta les droits de douane et de ce fait, les prix des produits agricoles. Ainsi entre 1891 et 1910 le prix moyen du blé en Allemagne a-t-il été supérieur au prix moyen sur le marché libre de Londres d'environ 35 %.

Néanmoins l'Allemagne importait, au seuil de la première guerre mondiale de grandes quantités de produits agricoles pour l'alimentation des hommes et des animaux, tout particulièrement du maïs et de l'orge venus de Russie. Pendant la guerre l'approvisionnement des populations fut de plus en plus mal assuré du fait du blocus extérieur et de la réduction des rendements à l'intérieur du pays. Dans l'hiver 1916-1917, la ration quotidienne de nombreuses personnes tomba à environ 1000 calories. Cette expérience a eu un impact considérable sur les mentalités collectives en matière d'agriculture et d'alimentation. La sécurité alimentaire est devenue pour de nombreuses décennies un objectif majeur de la politique agricole.

Après la guerre, la reconstruction fut relativement rapide; les prix agricoles assez stables jusqu'en 1924, baissèrent ensuite. La coalition de droite au pouvoir rétablit les droits de douane en 1925 contre l'opposition du SPD, toujours soucieux de défendre les travailleurs urbains. La plupart des économistes prônait alors le libre-échange. Cependant la baisse des prix nourrit l'agitation paysanne et suscita la création du "Front vert", qui obtint diverses interventions gouvernementales. Mais celles-ci ne suffirent pas. Là encore il fallut un changement politique important, avec l'arrivée des Nazis au pouvoir, pour que des mesures drastiques soient prises: création d'un Office d'État pour l'alimentation (Reichsnährstand) et d'Offices règlementant l'importation des principaux produits (Reichsstellen). Les résultats obtenus furent si bons que le principe d'une forte intervention de l'État sur les marchés agricoles fut acquis. Après la deuxième guerre mondiale, qui avait ravivé par de grandes souffrances le souci de la sécurité alimentaire, le jeune gouvernement fédéral ne pouvait pas se permettre d'échec en matière agricole. Le sentiment de crise était très aigu: les zones occidentales, celles de la République Fédérale, étaient coupées de leurs sources traditionnelles d'approvisionnement, la

guerre froide battait son plein, notamment autour de Berlin, et accentuait le sentiment d'insécurité. On comprend dans ces conditions que l'agriculture ait été très protégée. Lorsque la situation économique générale s'est améliorée, le niveau de vie s'est élevé rapidement, les agriculteurs sont alors apparus relativement défavorisés et méritant un traitement spécial. On comprend alors pourquoi les prix allemands étaient parmi les plus élevés de l'Europe au moment où il fallut procéder à une unification pour établir un marché commun agricole.

Grande-Bretagne3

En Grande-Bretagne, la situation de l'agriculture dans la dernière partie du 19e siècle était très différente de celle des pays continentaux. La baisse du prix des céréales dans les années 1870 n'entraîna pas de changement dans la politique agricole. En quelque sorte le débat avait été tranché en faveur du libre-échange au moment de l'annulation des lois sur le blé (corn laws). Les intérêts agricoles, représentés aux Communes, et surtout dans la Chambre des Lords, furent battus par les intérêts urbains, voulant une alimentation à bon marché et manifestant leur pouvoir lors des élections générales successives.

Pendant la première guerre mondiale cependant, cette attitude de "laissez-faire" fut abandonnée. Une loi sur la production de blé, passée en 1917, instaura un soutien des prix à un niveau élevé, supporté par le Gouvernement. En 1921 ce soutien au marché du blé fut abandonné au grand scandale des agriculteurs. Mais l'intervention de l'Etat ne cessa pas pour autant (soutien à la betterave sucrière, organisation du crédit agricole, règlementation des salaires agricoles, équipement rural, etc.). La crise des années 30 n'entraîna pas d'interventions sur les marchés aussi spectaculaires que dans beaucoup d'autres pays, cependant l'intervention de l'Etat se développa par le soutien à des organisations de producteurs et la négociation du volume des importations en provenance de divers pays par des commissions d'approvisionnement des marchés. Ce dispositif très pragmatique permit de maintenir la préférence impériale tout en faisant pression de façon très efficace sur un pays comme le Danemark. De ce fait, l'agriculture britannique se trouva en position pour faire face en grande partie aux besoins de la deuxième guerre mondiale. Certes de grandes quantités de produits agricoles et alimentaires ont continué d'être importées, mais en six ans la production agricole intérieure, mesurée en calories, a doublé grâce en particulier au développement des productions végétales aux dépens des productions animales. Ceci fut possible grâce à une collaboration étroite entre les services gouvernementaux et la principale organisation agricole, la "National Farmers Union". On comprend alors que cette organisation soit devenue à la fin de la guerre, un groupe de pression très puissant. Les agriculteurs gardaient un souvenir vivace de la "trahison" de 1921. Par la suite, les gouvernements successifs d'abord travailliste puis conservateur après 1951, continuèrent la politique de soutien des prix, le système des paiements compensatoires (deficiency payments) étant finalement adopté comme instrument de cette politique.

Comme en France l'histoire des débats relatifs à la politique agricole est alors faite des contradictions entre les revendications des agriculteurs et le souci de maintenir la charge financière pour l'Etat à un niveau acceptable malgré l'expansion de la production intérieure et le déclin des prix mondiaux, exprimés en termes réels. En 1961, le Ministre de l'Agriculture déclarait que le système de soutien devrait être révisé, que le Royaume-Uni adhère ou non à la Communauté Européenne. En tous cas, le résultat de ces pressions contradictoires fut la diminution des prix agricoles mesurés en termes réels (plus de 30 % de 1956 à 1970).

Conclusion

En conclusion, ces trois exemples sont suffisants pour illustrer plusieurs caractéristiques de l'intervention de l'Etat sur les marchés agricoles, caractéristiques qui ont pesé d'un poids très lourd, et souvent pèsent encore, dans les débats relatifs à la Politique Agricole Commune:

- Dans tous les cas, l'intervention des pouvoirs publics sur les marchés agricoles était permanente et généralisée avant la mise en place de la PAC. Il y avait un consensus très large que le secteur agricole ne devait pas être laissé au libre jeu des forces du marché.

- Mais les modalités de cette intervention et le degré de protection accordé à l'agriculture variaient beaucoup d'un pays à l'autre. Les déterminants de ces variations ont trait à la place de l'agriculture et aux rapports de force au sein de la société de chaque pays. En quelque sorte les politiques agricoles apparaissent comme le résultat à un moment donné de conflits d'intérêt soumis à la régulation du processus politique. A long terme ces conflits d'intérêt évoluent sous l'effet de grandes forces économiques, affectant notamment l'équilibre offre-demande et, par là, le niveau des prix et des revenus agricoles, d'une part, ainsi que les charges financières pour l'Etat de la politique agricole, d'autre part. Il en résulte une redistribution des cartes susceptible de remettre en cause les compromis antérieurs. Le niveau des prix de soutien résulte de ces compromis. Au moment de la mise en place du marché commun agricole, les compromis internes à chaque pays ayant produit les politiques agricoles respectives étaient différents. Ces différences ont pesé dans l'élaboration de la politique commune. L'effet de ces différences se fait d'autant plus sentir aujourd'hui que l'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark s'est produite après que la PAC, résultat principalement d'un compromis franco-allemand, avait été développée.

## LA MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DANS LES ANNEES 60

Lorsque le marché commun agricole fut créé dans les années 60, les six Etats membres de la Communauté originelle ont dû harmoniser leurs politiques agricoles, ce qui n'était pas une mince affaire. Les difficultés de cette harmonisation ont contribué à définir le contenu de la PAC, en particulier en ce qui concerne le niveau des prix de soutien. Nous examinerons d'abord comment la PAC est née d'un compromis franco-allemand, en analysant les forces qui ont contribué à élaborer une politique d'intervention sur les marchés, nous relaterons ensuite les débats très vifs suscités par la publication en 1968 du "plan Mansholt", qui

visait à compléter la politique agricole par un volet destiné à promouvoir une profonde réforme des structures de production: ces propositions ont suscité une telle opposition que les mesures retenues en fin de compte n'ont eu qu'un effet limité. Pour l'essentiel, la PAC est restée une politique d'intervention sur les marchés.

## Le compromis franco-allemand et la mise en place de la Politique Agricole Commune

Pour les Gaullistes, arrivés au pouvoir en France peu après la signature du Traité de Rome instaurant la Communauté Économique Européenne, il était clair que ce traité conduisait à la création d'un marché commun pour les produits industriels. Ceci voulait dire que l'industrie française serait directement soumise à la concurrence extérieure, en particulier celle de la puissante industrie allemande. Cela n'était acceptable que si en même temps était créé un marché commun agricole fournissant à l'agriculture française des débouchés importants à des prix rémunérateurs. Il serait alors possible à l'État de se désengager du soutien des marchés agricoles et de consacrer les ressources budgétaires ainsi libérées à la modernisation de l'économie, et en particulier de l'industrie. Cette position fut si bien comprise par les pays partenaires que les dirigeants allemands acceptèrent de prendre de très sérieux risques politiques en imposant à leurs agriculteurs le principe de prix uniques au niveau Européen, ce qui signifiait une réduction des prix allemands! On comprend alors dans ces conditions que le niveau commun de prix finalement retenu ait été proche du haut de la gamme des prix nationaux, c'est-à-dire n'imposant pas une baisse trop forte des prix en Allemagne. Dans ce pays, les prix des céréales baisseront de 10 à 15 % et les agriculteurs reçurent des compensations directes de revenu. Comme l'explique TANGERMANN (1982), ceci fut réalisé contre l'opposition très forte du "Deutschen Bauernverband", la puissante organisation professionnelle qui a pratiquement le monopole de la représentation des intérêts agricoles en Allemagne. Il n'y a pas de doute que le niveau élevé du soutien des prix agricoles à la naissance du marché commun a eu et continue d'avoir des répercussions importantes sur l'évolution ultérieure de la PAC.

La mise en place de cette politique d'intervention sur les marchés a en effet été réalisée sur la base de trois principes qui constituent encore aujourd'hui la pierre d'angle sur laquelle repose la doctrine à laquelle se réfèrent les acteurs dans les débats relatifs à la réforme de la PAC.

Il s'agit de l'unicité du marché, de la préférence communautaire et de la solidarité financière. Dans une perspective d'intégration économique l'unicité du marché semble aller de soi. La préférence communautaire implique que tout acheteur doit être confronté à un choix tel que dans ses décisions d'achat il ait intérêt à donner la préférence à une production communautaire plutôt qu'à une production venant d'un pays extérieur à la Communauté. Quant à la solidarité financière, elle signifie que les charges financières des mesures très diverses adoptées pour mettre en oeuvre les deux premiers principes soient supportés solidairement par les États-membres, la répartition relevant de décisions relatives à l'ensemble des charges de la Communauté.

Comme on le verra ci-dessous, la mise en pratique de ces principes depuis leur adoption il y a plus de vingt ans a souvent été difficile et ils ont subi des entorses diverses. Aucun d'eux n'a été rigoureusement respecté. Cependant leur remise en cause fondamentale ne pourrait se produire qu'à l'issue d'une grave crise politique, éventuellement provoquée par de puissantes forces économiques rendant leur application impossible. Pour le moment ceci ne s'est pas produit. Pourtant des pressions considérables se sont exercées pour réformer la PAC mais le compromis de mars 1984, qui constitue cependant à certains égards une sérieuse réforme de la politique suivie jusqu'alors, respecte encore pour l'essentiel ces trois principes fondamentaux.

## Les débats relatifs à une politique des structures

En décembre 1968, la Commission présentait sous l'impulsion de S. Mansholt, son Vice-Président, un Plan visant à une réforme complète des structures de production agricole. Il était basé sur un diagnostic simple: les structures de production étaient inadaptées et rendaient inopérantes les mesures d'intervention sur les marchés, d'où les excédents chroniques (en particulier déjà de lait, de blé et de sucre) entrainant des charges financières insupportables pour le Budget Communautaire sans que pour autant les agriculteurs aient un revenu suffisant.

Depuis déjà un certain temps, Mansholt disait que "le grand problème de la Communauté dans le domaine agricole c'était celui des structures de production". Ce point de vue était à la fois conforme à la doctrine économique dominante et à l'évolution de la politique agricole dans certains pays-membres. En termes de théorie économique, le problème des structures devait s'analyser comme résultant de la mobilité insuffisante des facteurs de production: face à une offre augmentant plus rapidement que la demande, l'allocation optimale des facteurs de production implique que des ressources soient transférées de l'agriculture vers les autres secteurs. Il y a là un problème d'ajustement, donc de transition, que des mesures de politique agricole peuvent faciliter. D'ailleurs dans plusieurs États-membres, notamment aux Pays-Bas et en France, de telles mesures avaient déjà été prises. Le Plan Mansholt visait à développer cette politique et à l'étendre à toute la Communauté.

Pourtant la publication de ce Plan suscita de vives controverses et de sévères critiques. Ceci peut paraître paradoxal pour la France en particulier. En effet, la mise en place de la politique dite "des structures" avait été faite en 1960 et 1962 par le gouvernement Gaulliste contre la FNSEA, la principale organisation professionnelle agricole, mais avec l'appui d'une fraction des agriculteurs, organisés au sein du Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA). Il s'agissait essentiellement d'agriculteurs jeunes, souvent situés dans des zones d'élevage, récemment installés sur des exploitations petites ou moyennes et qui donc ne tiraient pas grand profit des mesures de soutien des prix. Pour eux le problème essentiel était de se moderniser et de s'agrandir, ce qui impliquait l'existence de terres libres et des conditions avantageuses de crédit, précisément les domaines d'intervention d'une politique des structures. Or en 1968, les

jeunes du CNJA avaient eu le temps de conquérir une place dominante au sein de la FNSEA; ils auraient donc pu soutenir le Plan Mansholt.

Une clé de l'interprétation de l'opposition au Plan Mansholt est peut-être donnée par un propos de M. Debré. Celui-ci était Premier Ministre en 1960 et 1962. Il avait joué un rôle essentiel pour forger l'alliance avec le CNJA; néanmoins il accusa M. Mansholt d'avoir agi de façon irresponsable. On peut interpréter ce propos de façon cynique en disant que la politique de modernisation des structures suivie en France et prônée pour l'Europe était correcte, mais à condition de ne pas annoncer clairement qu'elle avait pour objectif de faire disparaître un très grand nombre d'exploitations. Posée en ces termes, elle ne pouvait pas recevoir l'appui des organisations agricoles, menacées explicitement de perdre ainsi plus de la moitié de leurs adhérents. Une interprétation légèrement différente peut être également proposée. Selon l'expression de T. Heidhues: "les gouvernements ont appris que les tentatives pour empêcher le changement sont vouées à l'échec; ils ont aussi appris que promouvoir des changements trop rapides peut créer des désordres sociaux que la société pourrait être incapable de maîtriser" (HEIDHUES, 1979).5 Vu à posteriori le Plan Mansholt constituait peut-être une proposition qui allait au-delà de ce seuil de tolérance sociale. Cette interprétation est d'ailleurs cohérente avec le fait que la Communauté ait adopté, sous la forme des directives socio-structurelles, plus de trois ans après la publication du Plan Mansholt, une version très édulcorée de la politique qu'il proposait. Il y eut trois directives: la directive sur la modernisation des exploitations agricoles prévoyait des subventions et des conditions très favorables de crédit consenties à ceux qui établissaient un "plan de développement" et pouvaient montrer que ce plan leur permettrait d'obtenir un niveau de revenu suffisant. La directive concernant "l'encouragement à la cessation de l'activité agricole" visait à libérer des terres pour faciliter la croissance d'exploitations pouvant devenir viables. La directive concernant "l'information socio-économique" visait à améliorer la formation professionnelle et donc l'efficacité des agriculteurs.

Une quatrième directive sur l'agriculture de montagne fut adoptée en 1975. Aussi louables que soient les objectifs de ces mesures, leurs coûts élevés et la relative modestie des moyens mis en oeuvre ont fait que cette politique des structures a toujours eu une portée limitée. Le reste de cette communication s'intéressera donc uniquement à la politique d'intervention sur les marchés.

## LES PRESSIONS POUR REFORMER LA PAC DANS LES ANNEES 70

L'entrée en 1973 de trois nouveaux membres - le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Irlande - dans la Communauté se fit sans remise en cause de la PAC, qui faisait partie de l'acquis communautaire. De façon très globale, on peut dire que cette politique agricole ne posait pas de problème grave au Danemark, qu'elle était une bénédiction pour l'Irlande, mais qu'elle suscitait de vives oppositions en Grande-Bretagne. Comme indiqué ci-dessus, le compromis social interne au Royaume-Uni qui avait produit la politique agricole britannique était très éloigné du compromis qui avait produit la PAC dans la Communauté à six. Ceci peut s'exprimer de façon sommaire en disant que la PAC favorisait beaucoup plus les agriculteurs au détriment des consommateurs et des contribuables. Il n'est donc pas surprenant que l'élargissement ait renforcé les critiques dont la PAC était l'objet. Cependant les pressions qui se sont exercées pour réformer la PAC ont été multiples et d'origines très diverses, dépassant largement le cadre des seules instances britanniques. Passons brièvement en revue les principales.

### Les consommateurs

En Europe, comme dans les autres pays, les organisations de consommateurs sont moins puissantes que les organisations agricoles. Elles n'ont joué qu'un rôle limité dans les débats relatifs à la politique agricole. Deux exceptions à cette règle générale méritent cependant l'attention. Au moment de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Européenne, le niveau élevé des prix de soutien a fait l'objet de très vives critiques. Les prix agricoles ont été largement considérés comme la cause principale de l'inflation à l'intérieur de ce pays. Quelle que soit l'importance réelle de ce facteur, il n'y a aucun doute que cette conviction a eu des répercussions importantes au plan politique. Ce fut l'un des principaux éléments déterminant l'évolution des positions prises par les deux grands partis politiques britanniques vis-à-vis de l'Europe, et influençant donc la position du Gouvernement de ce pays dans les instances communautaires. Depuis quelques années, les pressions sur la PAC, liées au niveau des prix des produits alimentaires à la consommation semblent beaucoup moins fortes. A cet égard, le parallélisme avec les Etats-Unis est frappant. Malgré une situation et une histoire très différente, le souci des prix à la consommation n'a pas dans ce pays non plus été en général un déterminant majeur de la politique agricole. Néanmoins, en 1973 également, l'émoi suscité par une inflation rapide eut des répercussions immédiates au plan politique. La première priorité devint la lutte contre l'inflation, les prix des produits alimentaires recevant une attention spéciale. Il en est résulté un embargo sur les exportations de soja, embargo manifestement contraire aux intérêts des producteurs américains. Par ailleurs, pour la première et jusqu'à maintenant la dernière fois, la loi agricole passée en 1973 mentionne dans son titre la protection des consommateurs. Ainsi il semblerait que plus que le niveau absolu des prix à la consommation, c'est le rythme de leur croissance, lorsqu'il devient élevé, qui ait pesé sur la politique agricole tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

La deuxième exception à la règle selon laquelle les organisations de consommateurs n'ont pas un grand pouvoir dans les débats relatifs à la politique agricole, porte sur la qualité des produits. Ce pouvoir a été manifesté en Europe, particulièrement en France il y a quelques années, lorsque les organisations de consommateurs appelèrent au boycott des achats de viande de veau, pour exiger une réglementation plus stricte de l'emploi des hormones dans leur alimentation. Quelle que soit la validité technique des arguments, le boycott fut un succès pour ses

organisateurs. Cet épisode illustre clairement l'existence d'un pouvoir très réel lorsque la qualité des aliments est suspecte. Là encore le parallélisme avec la situation aux Etats-Unis mérite d'être noté.

Les pressions extérieures

La création de la Communauté Européenne impliquait, conformément aux règles du GATT sur les unions douanières, des négociations avec les pays tiers pour leur offrir des concessions compensant les pertes en matière de commerce, qu'ils pourraient subir du fait de la réalisation de l'union.6 Ce fut le début d'une confrontation, avec les Etats-Unis notamment, qui n'a pas cessé depuis. Dans les années 60, le souci principal des pays exportateurs était leur accès au marché Européen, menacé par le principe même de la préférence communautaire. En pratique ces craintes ont pu être largement dissipées du fait de la croissance économique qui a entraîné une augmentation générale du volume des importations et, en particulier, une croissance très rapide de celles des aliments du bétail (maïs et soja principalement).

Au début des années 70, l'explosion des prix sur les marchés mondiaux des produits agricoles a fait croire un moment que la tendance à long terme était renversée et que le danger qui menaçait le monde était désormais la pénurie et non plus les excédents de produits alimentaires. Les tensions entre l'Europe et les principaux pays exportateurs se sont donc atténuées. Cependant l'accalmie n'a jamais été totale et elle a été de courte durée. C'est ainsi que les négociations multilatérales du Tokyo round (1973-1979) ont été bloquées pendant plusieurs années à cause du dossier agricole. La Communauté Européenne présentait les principes de la PAC comme non-négociables et proposait un schéma ambitieux d'accords par produits. Cette position était inacceptable pour les Etats-Unis, opposés pour des raisons de doctrine et d'économie politique à de tels accords. Finalement, les négociateurs se rendirent compte qu'ils avaient peu de concessions à échanger et qu'ils ne pourraient donc pas changer fondamentalement le statu quo. Quelques arrangements purent être réalisés pour des marchés spécifiques et le code des subventions à l'exportation fut précisé. Mais ce "gentleman's agreement" fut de courte durée. La controverse repartit de plus belle en 1982 lorsque l'Administration Reagan relança plusieurs plaintes qui étaient pendantes au GATT en présenta de nouvelles, et surtout émit des critiques publiques de plus en plus fortes contre les "restitutions" payées par la Communauté aux exportateurs européens. Pour bien signifier qu'il ne s'agissait pas seulement d'une attaque verbale, l'Administration américaine subventionna massivement une vente de farine à l'Egypte en janvier 1983, éliminant ainsi les fournisseurs français d'un de leurs marchés traditionnels. La controverse continue depuis lors et la liste des "dossiers chauds" ne fait que s'allonger.

Il est trop tôt pour dire quelle sera l'issue de cette confrontation. Néanmoins, malgré les pressions considérables ainsi exercées de l'extérieur, le débat interne à l'Europe, relatif à la réforme de la PAC ne semble pas avoir été influencé de façon très significative par cette confrontation. Les plaintes de l'Australie, et surtout celles de la Nouvelle Zélande, ont probablement eu davantage d'écho. Fournisseurs traditionnels de la Grande-Bretagne, au sein du Commonwealth, ces deux pays ont perdu leurs relations commerciales privilégiées avec le Royaume-Uni lorsque celui-ci a adhéré à la Communauté. Des dispositions transitoires ont été prévues, notamment pour conserver un certain débouché au beurre Néo-Zélandais en Europe. Les négociations pour le renouvellement périodique de cet accès privilégié ont souvent été acrimonieuses; il est probable qu'elles ont contribué à exacerber les divergences doctrinales entre les États-membres sur l'orientation souhaitée de la politique agricole. Elles ont notamment renforcé les sentiments de frustration dans l'opinion publique britannique à l'égard de la PAC, qui est vue comme protégeant une agriculture inefficace dans une Europe continentale riche au détriment des consommateurs européens et des producteurs Néo-Zélandais beaucoup plus efficaces et, qui plus est, des cousins vivant sur une terre éloignée peu propice à la croissance économique.

Au total cependant, ces pressions extérieures ne pèsent pas très lourd dans les débats relatifs à la politique agricole. L'instance suprême de décision est le Conseil des Ministres où chaque membre représente d'abord son gouvernement national. Là les considérations relatives aux revenus agricoles d'une part et au budget de l'autre sont beaucoup plus importantes. Quant à la Commission, qui joue un rôle non négligeable grâce à son pouvoir de proposition, elle agit le plus souvent au nom de ce qu'elle perçoit être l'intérêt général de la Communauté Européenne. En matière agricole, elle s'est toujours montrée très respectueuse des principes fondamentaux de la PAC tout en composant avec les diverses contraintes qui s'exercent sur elle. Dans ce dispositif institutionnel, aucune instance n'a l'autorité suffisante pour négocier véritablement avec les pays tiers. Aussi, même s'il serait manifestement dans l'intérêt de la Communauté Européenne de s'entendre avec les principaux pays exportateurs, notamment avec les Etats-Unis, sa rigidité institutionnelle est un sérieux obstacle sur la voie d'un compromis. Il est vrai que de leur côté les Etats-Unis, et peut-être même l'ensemble des pays anglo-saxons, font preuve d'une grande rigidité en matière de doctrine.

Les pressions pour compléter la PAC

A l'opposé des pressions précédentes qui sont exercées par ceux qui critiquent le protectionnisme jugé excessif de la PAC, les pressions pour compléter la PAC sont exercées par ceux qui dénoncent le caractère partiel de cette politique. Pour la clarté de l'exposé, on peut distinguer deux catégories parmi ces pressions : celles qui s'expriment en termes de disparités régionales et celles qui portent sur des produits spécifiques pour lesquels les importations dans la Communauté bénéficient d'un traitement de faveur et qui concurrencent des produits protégés.

Les produits des régions méditerranéennes relèvent de la première catégorie. Il est clair que l'intervention sur les marchés du vin et surtout des fruits et légumes est beaucoup moins efficace que pour les céréales, le sucre et les produits laitiers. Cela est peut être dû pour partie à un pouvoir politique plus faible des régions productrices. A coup sûr ce n'est pas indépendant

de la nature des produits dont la qualité est beaucoup moins homogène et qui sont souvent beaucoup plus difficiles à stocker que les produits du nord de l'Europe. Or l'efficacité des mesures d'intervention implique toujours la possibilité légale pour un organe d'État de se porter acheteur au prix d'intervention et de stocker les quantités achetées pour les retirer du marché. Définir un prix d'intervention suppose la définition d'une qualité standard. S'il n'est pas possible de stocker, les produits retirés du marché doivent être dénaturés (par exemple distillation des vins) ou détruits (par exemple fruits jetés à la décharge publique après les avoir rendus impropres à la consommation humaine). De telles mesures sont toujours très chères et très impopulaires. Comme la production de ces produits est très largement concentrée dans les régions méditerranéennes, qui sont aussi en moyenne nettement plus pauvres que les régions septentrionales, on comprend que ce déséquilibre régional pose un sérieux problème politique. (voir FERRO, LECHI et RICCI, 1979). De nombreuses pressions sont exercées pour faire bénéficier les produits méditerranéens du même traitement que les céréales ou le lait.

La deuxième catégorie de pression pour compléter la PAC concerne les trous dans la production entrainant des distorsions de concurrence entre les produits agricoles Européens. Le plus célèbre et le plus important produit concerné est évidemment le soja qui est à la fois un oléagineux et un protéagineux. Mais plus récemment la croissance des importations de manioc et de corn gluten feed, utilisés dans l'alimentation animale, a attiré l'attention sur ces produits. On sait que suite aux accords passés au sein du GATT, le soja bénéficie d'un régime d'importation libre au sein de la Communauté. Or l'huile de soja est un concurrent direct des autres huiles végétales et du beurre, alors que le volume des excédents de produits laitiers est considérable et que leur écoulement coûte très cher à la Communauté. Quant au tourteau de soja, il concurrence la production interne de protéagineux dont le développement est un objectif important de plusieurs pays-membres, soucieux de réduire leur dépendance vis-à-vis des États-Unis et de promouvoir en la matière une véritable politique de substitution aux importations. Signalons au passage que les intérêts en jeu sont considérables et que des pressions très fortes s'exercent en sens inverse, pour maintenir le statu quo.

La situation des substituts des céréales, dont les importations ont manifestement été stimulées par les prix élevés de ces dernières, relativement aux cours mondiaux pendant les cinq ou dix dernières années, est tout à fait analogue à celle du soja. Les céréaliers européens font pression pour compléter la protection de leur marché, les éleveurs et surtout les industries de l'alimentation animale s'y opposent.

## La contrainte budgétaire et la répartition des charges entre les États-membres

Après une forte décroissance en 1973 et 1974, le coût budgétaire de l'intervention sur les marchés (section Garantie du FEOGA) (7) augmentait entre 1975 et 1979 à un rythme annuel de 23,3 %. Dans le même temps, le taux annuel de croissance des ressources propres (prélèvements, cotisation sucre, droits de douane et 1 % de l'assiette de la TVA) est resté en moyenne voisin de 12 %. Il est clair qu'une telle distorsion ne peut pas être viable longtemps. Il y a eu là une source de pression considérable pour faire évoluer la PAC. Avec la croissance du volume de la production Européenne, les dépenses augmentent - il s'agit principalement des mesures d'intervention et des restitutions à l'exportation -, tandis que les recettes d'origine agricole (prélèvement et droit douane) diminuent. La différence est comblée par un appel aux ressources nationales sur la base des recettes de TVA. Or selon les accords entre les États-membres cette contribution était limitée à 1 % de l'assiette de cet impôt. On s'attendait à ce que cette limite soit atteinte en 1979 ou 1980, comme on le verra plus loin, le redressement des cours mondiaux retarda cette échéance jusqu'à 1984. C'est précisément l'année où un compromis, pour une réforme significative de la PAC a été atteint, ce qui suggère qu'en Europe, comme dans beaucoup d'autres pays, la contrainte budgétaire pèse d'un poids très lourd dans l'évolution de la politique agricole.

Dans la Communauté, le débat relatif au Budget a été particulièrement compliqué par les différends surgis entre les États-membres à propos du partage des charges.

La question a d'abord et surtout pris une grande portée politique en Grande-Bretagne. Une politique taxant les importations et subventionnant les exportations entraine nécessairement des transferts budgétaires nets négatifs entre les pays-membres qui sont des importateurs nets et la Communauté. Il n'est donc pas surprenant que les Britanniques aient eu le sentiment que la PAC était très injuste car trop coûteuse pour eux, qui sont nettement moins riches que les autres Européens, surtout ceux des pays du nord de l'Europe. De leur côté, de nombreux autres pays voient cette question une remise en cause du principe même de la solidarité financière, expression concrète de l'appartenance à une communauté ; or les transferts liés à un budget qui représente moins de 1 % de la production intérieure brute européenne ne peuvent pas saisir l'ensemble des avantages et inconvénients - tangibles et intangibles - de cette appartenance. On comprend alors la profondeur de différend et la vivacité des ressentiments à propos de la contribution britannique au budget communautaire. Or les dépenses liées à la politique agricole représentant environ 70 % de ce budget, il était inévitable que la querelle relative à la répartition des charges entre les États-membres ait de profondes répercussions sur les débats relatifs à la politique agricole.

## Les désordres monétaires et la tendance à la renationalisation des politiques agricoles

En 1969, peu de temps après la réalisation de l'unité des prix, le Franc fut dévalué puis le Mark réévalué. Pour respecter l'unité des prix dans la Communauté, les prix exprimés en France auraient du augmenter et ceux en Marks diminuer. Les gouvernements de la France et de l'Allemagne jugèrent que cela était politiquement impossible : comment par exemple justifier aux yeux de l'opinion cet avantage donné aux agriculteurs Français alors que l'ensemble du pays devait accepter un programme d'austérité? C'est ainsi que furent introduits les Montants Compensatoires

Monétaires (MCM) et les monnaies vertes. Pour conserver les possibilités d'échanges intra-communautaire, un montant fut prélevé, et versé au FEOGA, lors de l'exportation hors de France pour compenser la différence entre le prix Européen et le prix français dévalué. Le même phénomène peut être traduit en disant quelle prix français était alors calculé à partir du prix Européen, exprimé en Unités de Compte, en utilisant un taux de conversion différent de celui du marché des changes après la dévaluation. Ce taux de conversion utilisé pour calculer les prix agricoles est ce que l'on a appelé alors le "Franc vert". Dans la situation de 1969 le Franc vert était surévalué et le Mark Vert sous-évalué. Au moment où ces MCM ont été introduits, on pensait qu'il s'agissait d'une disposition transitoire. Comme on le sait, l'histoire monétaire depuis le début des années 70 a été beaucoup plus tumultueuse que dans les années 50 et 60. Le système des changes flottants s'est généralisé, l'inflation a été plus rapide et surtout beaucoup plus différenciée selon les pays. Il en est résulté des changements très fréquents de parité entre les monnaies des pays de la Communauté Européenne, malgré les efforts très réels pour créer une zone de relative stabilité monétaire en Europe (serpent, SME et ECU). Tous ces désordres mónotaires ont provoqué la généralisation des MCM. A chaque réajustement des parités a correspondu une vague de création de MCM, qui souvent n'avait pas eu le temps d'être éliminés lorsqu'un nouveau réajustement des parités se produisait. Dans une telle situation le principe de l'unité du marché avec prix unique était sérieusement remis en cause. Par ailleurs la situation s'étant prolongée, ses implications à long terme sont devenues de plus en plus importantes. Ainsi les agriculteurs des pays à monnaie forte bénéficiant de MCM positifs sont avantagés, aux dépens de ceux des pays à monnaie faible, qui sont pénalisés par des MCM négatifs. Il en résulte une distoraion de concurrence à l'intérieur de la Communauté, distorsion qui à terme peut devenir très significative.

Sur le plan politique cependant il est indéniable que l'existence des MCM a donné aux gouvernements des Etat-membres une marge de manoeuvre supplémentaire. En effet, au moment où les prix communs sont fixés chaque année, l'accord est toujours difficile car chaque gouvernement national apprécie différemment la situation dans son propre pays, et dans chaque cas de nombreux aspects sont à prendre en compte au plan politique. Les prix communs pouvaient être diversifiés en modulant les réductions de MCM accumulés antérieurement. Ce fut donc l'amorce d'une renationalisation de la politique des prix.

Certains auteurs (8) ont suggéré que ce degré de souplesse supplémentaire jouait un rôle positif, permettant à chaque pays de se rapprocher de ses objectifs nationaux en matière de politique agricole. Bien entendu la grande question alors est de savoir s'il faut abandonner l'objectif de réaliser un marché commun agricole. On voit ici combien les désordres monétaires ont pesé sur la viabilité de la PAC. Beaucoup se demandent d'ailleurs si pour survivre toute politique commune ne suppose pas l'existence d'une dynamique vers une intégration économique de plus en plus étroite. Comme cette dynamique n'a pas été très puissante dans les années 70, la PAC qui était la seule politique commune a souffert. Inversement en quelque sorte, on peut aussi soutenir que les disputes sur les dossiers agricoles ont empêché les gouvernements de la CEE de collaborer plus étroitement dans des domaines plus importants pour l'avenir de l'Europe et qui auraient pu être moins conflictuels. Comme on le verra, ce sentiment a peut être joué un rôle important dans l'évolution de la crise récente.

## LA CRISE RECENTE ET LE COMPROMIS DE MARS 1984

Les pressions qui se sont exercées sur la PAC depuis plus de dix ans ont engendré un esprit de crise, d'autant plus que chaque année les décisions relatives à la fixation des prix se prennent tard dans la nuit, à la suite de célèbres "marathons" qui "font la une" des journaux. Mais la crise récentre a été beaucoup plus grave et plus sérieuse. Elle illustre la difficulté de trouver un accord unanime pour changer de politique. Faute d'un tel accord, c'est le statu quo qui est privilégié, même s'il est évident qu'il n'est pas viable à terme. Trois phénomènes importants se sont conjugués au cours des années récentes pour conduire à une véritable crise : le problème budgétaire, l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, la réforme de la PAC.

### La montée de la crise

Les pressions liées au problème budgétaire et à la question de la contribution Britannique sont allées en croissant avec la hausse plus rapide des dépenses que des recettes. Il devenait de plus en plus clair que le plafonnement à 1 % de l'assiette de la TVA des contributions des Etats-membres devrait être revu. Mais pour cela il fallait un accord unanime ; les Britanniques indiquèrent clairement qu'ils n'accepteraient aucune augmentation des recettes sans accord définitif sur la réduction de leur contribution et sur une réforme de la PAC. Là aussi il devenait clair que le statu quo n'était pas viable à terme puisque les dépenses liées à cette politique augmentaient plus vite que les recettes et que l'on s'approchait dangereusement du butoir du 1 % de TVA.

La situation se compliquait du fait des longues et lentes négociations relatives à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté Européenne. D'une part cet élargissement apparaissait manifestement souhaitable pour des raisons géo-politiques. Mais, d'autre part, il compliquait l'imbroglio du Budget et la PAC. En effet il n'y a aucun doute que l'entjrée de deux pays où le niveau de vie est en moyenne moins élevé que dans le reste de la Communauté coûtera plus qu'elle ne rapportera au Budget Communautaire, quelles que soient les modalités de la période transitoire qui fera inévitablement partie du résultat de la négociation d'adhésion. Par ailleurs l'entrée de ces deux pays accentuera la concurrence à l'intérieur de la Communauté sur les marchés des produits méditerranéens (vin, fruits, légumes, huile d'olive). Or, on l'a vu, ces produits bénéficient déjà d'un soutien moins efficace que les produits plus faciles à stocker du Nord de l'Europe, ce qui est une cause de pression pour compléter la PAC. Au plan politique, l'élargissement de la Communauté vers le sud ne peut donc être possible que si l'on corrige, au moins en partie, le déséquilibre géographique de la politique agricole, ce qui implique des dépenses supplémentaires. Les trois

dossiers Budget, élargissement et réforme de la PAC sont donc bien liés très étroitement. De plus, la nature des enjeux ainsi impliqués était telle que seule une impulsion politique au plus haut niveau pouvait permettre de résoudre cette crise qui mettait en cause l'identité de la Communauté et menaçait peut être même sa survie.

Dès 1980, le Conseil des Ministres avait, lors de la fixation des prix agricoles pour la campagne 1980-1981 et sous la pression du gouvernement britannique, donné "mandat" à la Commission pour faire des propositions de réforme ou d'aménagement de la PAC. La Commission proposa des "Réflexions sur la Politique Agricole Commune" en décembre 1980 et remit son rapport formel sur le "mandat" en juin 1981. Elle compléta ce rapport par un Aide-mémoire intitulé "Orientations pour l'Agriculture Européenne en novembre 1981. Néanmoins il fallut attendre le sommet de Stuttgart en juin 1983, c'est-à-dire la réunion des chefs d'État et de gouvernement, pour que les instances publiques, au plus haut niveau, des État-membres se saisissent véritablement du dossier, déclarant qu'un examen de la politique agricole devait être entrepris, prenant en compte un certain nombre d'éléments précisés dans leur Déclaration et aboutissant à des mesures concrètes pour maitriser effectivement les dépenses agricoles. Le texte de la Déclaration illustre clairement le poids de la contrainte budgétaire. De plus en 1983 les dépenses de la section Garantie du FEOGA, celles qui correspondent aux interventions sur le marché, augmentaient au rythme de 28 % par an alors qu'elles n'avaient progressé que de 10 % au cours des deux années précédentes. Il était clair à Stuttgart que cette fois le butoir du plafonnement des recettes allait jouer. C'est sur cette base que la Commission fit des propositions d'adaptation de la PAC en juillet 1983.

Les propositions de la Commission

Réaffirmant la spécificité du secteur agricole et l'objectif de soutien des revenus agricoles, alors que depuis 1973 ceux-ci avaient augmenté moins rapidement que les autres revenus, les propositions de la Commission ne constituaient pas un projet de réforme profonde de la PAC, elles ne remettaient pas en cause les principes fondamentaux de l'intervention sur les marchés. En fait comme indiqué dans le document officiel COM (83) 500, la Commission a examiné le contexte économique de chaque organisation de marché dont la part dans les dépenses de la section Garantie du FEOGA était supérieure à 2 % et a formulé des propositions explicitement conçues pour alléger la contrainte budgétaire. Ces propositions comprenaient des mesures drastiques pour contrôler la production laitière (quotas et instauration au-delà du quota d'un prélèvement supplémentaire très élevé, en plus de la taxe de corresponsabilité existant depuis 1977). La commission attirait en effet l'attention du Conseil des Ministres sur ce secteur où l'accroissement de production qui avait été en moyenne de 2,5 % par an de 1973 à 1981 s'était accéléré en 1982 et 1983 pour atteindre un taux de 3,5 % par an, tandis que la consommation de lait et de produits laitiers dans la Communauté n'augmentait que de 0,5 % par an dans les années 70 et que les exportations des excédents ne sont possibles qu'en ayant recours à des taux d'aide d'un niveau "difficilement acceptable par les contribuables de la Communauté". En outre, pour accroître les recettes budgétaires et favoriser la consommation de beurre, la Commission proposait l'instauration d'une taxe nouvelle sur les huiles végétales. Pour les autres produits, les propositions visaient essentiellement à appliquer de façon stricte la notion de seuil de garantie - qui limite le soutien des prix à un volume limité de la production, la garantie ne s'appliquant plus au-delà du seuil. Pour chaque produit le seuil est fixé en fonction des perspectives de consommation interne et d'exportations "normales". De plus le niveau du prix de soutien est automatiquement ajusté à la baisse l'année suivante si le volume total de la production dépasse le seuil de garantie. Pour les céréales, la Commission réaffirmait que l'application de cette notion supposait la limitation effective des importations des substituts utilisés dans l'alimentation des animaux (manioc et surtout issues de maïs : "corn gluten feed".

Les observateurs s'accordent pour interpréter ces propositions comme résultant d'une démarche très pragmatique proposant des changements réalisables au plan politique et destinés à résoudre les problèmes immédiats. On peut être à la fois d'accord avec MAHE (1984) lorsqu'il écrit qu'une "approche budgétaire des problèmes de la PAC a peu de chance de promouvoir un ensemble complet et cohérent de principes et de règles ayant une base économique solide et conduisant à la plus grande efficacité économique à long terme" et avec HASSAN et VIAU qui écrivent : "Ces instruments (les quotas) pourraient être mis au service d'une politique qui tenterait de s'attaquer aux inégalités et désajustements qu'a engendré la conception libérale de la PAC, fut-ce sous un parapluie protecteur... Il faut toutefois se garder de toute illusion. Une telle politique ne correspond pas à l'état actuel des rapports inter-étatiques dans la Communauté et des rapports de la Communauté avec l'extérieur, en particulier avec les États-Unis" (9).

Bien qu'elles ne marquent pas un changement d'orientation dans la doctrine inspirant la PAC, ces propositions étaient suffisamment différentes des pratiques antérieures pour qu'il faille huit mois encore au Conseil des Ministres pour prendre une décision à leur sujet, alors que la pression de la contrainte Budgétaire ne faisait qu'augmenter : seul un expédient permettait de clore l'année 1983 (report de dépenses sur l'année 1984). Il était évident que, sans décision, les ressources budgétaires ne permettraient pas de couvrir les dépenses "obligatoires" en 1984.

Vers un compromis politique

Du fait des interrelations entre les trois questions du budget, de l'élargissement et de la réforme de la PAC, les propositions de la Commission ne pouvaient faire l'objet d'une décision de principe qu'au niveau du Conseil Européen, c'est-à-dire au sommet suivant qui eut lieu à Athènes en décembre 1983. Celui-ci échoua; les participants ne purent même pas se mettre d'accord sur la rédaction d'un communiqué final, après que les chefs d'État et de gouvernement aient consacré sans pouvoir conclure un quart de leur temps (une demi-journée entière) au dossier du lait. Le sentiment de crise, malgré les déclarations officielles après le sommet était très vif. Le processus de décision paraissait en

effet bloqué. Du fait de leur contenu politique et de leurs interrelations les trois dossiers-clé étaient en effet "remontés" vers l'instance politique la plus élevée, mais celle-ci ne peut manifestement pas négocier dans le détail sur un dossier technique aussi compliqué que celui du marché du lait, dont l'importance politique est tout de même très mineure par rapport aux grands problèmes auxquels l'Europe est confrontée.

Sans que l'on puisse l'affirmer de façon préremptoire, le sentiment que les questions agricoles avaient pris une importance démesurée dans les affaires Européennes a peut être joué un rôle important dans la suite des négociations, chaque partie étant prête à faire des concessions face à la crise. Des observateurs très proches des négociations soulignent par ailleurs que le sommet d'Athènes n'a pas été inutile dans la mesure où il a permis à chaque Etat-membre de mieux connaître la position des autres. Le sommet a ensuite été suivi d'un programme extrêmement intensif de réunions officielles et de contacts bilatéraux.(10)

Au sommet de Bruxelles en mars 1984, il ne fut toujours pas possible d'aboutir à un accord sur la contribution britannique et ce désaccord bloqua la résolution des autres problèmes. Pour plusieurs questions il avait toutefois été possible de trouver une solution, sous réserve d'un accord général :

- limitation de la croissance des dépenses budgétaires,
- réduction de la production laitière et démantèlement des montant compensatoires monétaires,
- croissance des ressources financières de la Communauté après le 1er janvier 1986,
- accélération des négociations avec l'Espagne et le Portugal afin qu'ils puissent faire partie de la Communauté Européenne à partir du 1er janvier 1986.

A la fin du même mois le Conseil des Ministres de l'Agriculture adoptait des mesures mettant en oeuvre ces accords généraux et des niveaux de prix de soutien cohérentes avec cet ensemble. C'est ainsi que pour la première fois les prix exprimés en écu baissaient en moyenne. La réduction des MCM permettait certes pour 1984-1985 dans plusieurs pays une hausse modérée des prix nominaux, mais cette hausse était inférieure au taux d'inflation générale. De plus, en 1983 les revenus agricoles avaient dans la plupart des pays membres baissé de façon très significative. Pour l'essentiel le paquet de réforme ainsi adopté était conforme aux propositions faites par la Commission en juillet 1983. La taxe sur les huiles végétales n'était pas retenue cependant, probablement sous l'effet des pressions conjuguées des pays exportateurs d'oléagineux vers l'Europe et des firmes Européennes du secteur.

Il fallut attendre le sommet de Fontainebleau en juin 1984 pour que la question de la contribution Britannique au Budget communautaire soit réglée, et que soient ainsi entérinés les accords antérieurs sur la réforme de la PAC et l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Comme on le verra ci-dessous, l'accord n'est peut être pas aussi clair et définitif qu'il aurait été nécessaire pour véritablement résoudre "la crise". Néanmoins l'histoire des années récentes permet de dégager quelques enseignements intéressants sur le processus de décision dans la Communauté Européenne et sur les déterminants de la Politique Agricole Commune.

## Leçons quant aux déterminants de la PAC

La PAC, comme les autres politiques économiques dans les pays démocratiques, est le résultat provisoire et toujours remis en cause, de conflits d'intérêts réglés par le processus politique. Dans le cas de la Communauté Européenne ce processus est tout à fait particulier car l'instance supérieure de décision est composée de représentants des gouvernements des Etats-membres. De ce fait, la décision est en dernier ressort le résultat d'un compromis entre des positions nationales. Celles-ci sont élaborées de façon spécifique dans chaque pays. Le seul processus de cette élaboration des points de vue nationaux et les conséquences pour la définition et l'évolution de la PAC de cette façon de prendre les décisions communautaires mériteraient d'ailleurs une recherche approfondie. Mais l'histoire de la crise récente montre clairement le poids essentiel de quelques variables économiques globales et la nature politique de la rationalité du processus de décision.

La contrainte budgétaire a joué, on l'a vu, un rôle déterminant. Ce n'est que lorsque l'on avait épuisé tous les expédients pour couvrir les dépenses que le statu quo a pu être remis en cause. Le jeu de cette contrainte résulte directement de l'évolution relative de l'équilibre offre-demande sur les principaux marchés. Celle-ci détermine, d'une part, les volumes qui doivent être importés et exportés et, d'autre part, le niveau des cours mondiaux. De ceux-ci, dépendent directement, pour un prix Européen donné, les montants des prélèvements et des restitutions, c'est-à-dire les dépenses et les recettes du FEOGA. Par ailleurs, le niveau moyen des revenus agricoles continue de jouer un rôle très important, même s'il est maintenant bien connu que les disparités de revenu à l'intérieur de l'agriculture Européenne sont considérables, quelque soit la variable en fonction de laquelle on apprécie les disparités.

Mais l'influence de ces grandes variables économiques, qui sont peut être déterminantes en dernier ressort, ne s'exerce pas dans le cadre d'une simple rationalité économique. La médiation par le processus politique est particulièrement importante. Ceci est d'ailleurs illustré par le fait que les groupes de pression, qui représentent les intérêts économiques catégoriels, exercent principalement leur activité au niveau national. Aussi l'analyse de l'évolution de la PAC doit-elle être menée simultanément à deux niveaux : celui des instances communautaires et celui de l'élaboration des positions nationales.

## PERSPECTIVES D'AVENIR

Si l'analyse qui précède a véritablement révélé les déterminants de l'évolution de la PAC, il devrait être possible maintenant de prévoir son évolution. Mais vouloir prédire l'avenir est toujours un exercice périlleux, en particulier en matière économique et politique. Dès à présent il apparait que le compromis de mars 1984 devra être revu assez prochainement car il n'a pas résolu les

divers problèmes de façon aussi définitive que l'espéraient les responsables Européens. Pourtant sur un certain nombre de dossiers, intéressant plus particulièrement le Canada, un retour en arrière semble très peu probable, ce qui a au moins le mérite de réduire les marges d'incertitude pour l'avenir.

Les problèmes en suspens

Le compromis de mars 1984 était conditionné par un accord relatif à la contribution britannique qui devait résoudre pour plusieurs années le problème budgétaire puisque l'on s'était mis d'accord sur un relèvement du plafond des ressources à partir du 1er janvier 1986 à 1,4 % de TVA puis 1,6 % ultérieurement. A Fontainebleau l'accord sur la contribution Britannique donnait un poids important à ce qui se passerait en 1985 puisque c'est en fonction de cet exercice que serait déterminée la clé de répartition des exercices ultérieurs. On comprend donc que l'adoption du budget 1985 pose aujourd'hui problème. La situation a été compliquée par deux phénomènes : les erreurs sur les prévisions des dépenses pour 1984 et les querelles de compétence en matière budgétaire.

Les dépenses liées au soutien du marché du vin avaient été très largement sous estimées, particulièrement en Italie, au moment des discussions sur le Budget 1984. La réglementation concernant ce marché a donc du être revue. Les discussions sont actuellement bloquées, les Français suivis par la plupart des autres gouvernements et la Commission proposant une limitation stricte de la production et les Italiens la refusant.

Les querelles de compétence en matière Budgétaire impliquent d'une part la Commission contre le Parlement et d'autre part les Ministres des Finances contre les Ministres de l'Agriculture soutenues par la Commission. Le seul pouvoir réel du Parlement, élu récemment au suffrage universel pour la deuxième fois, résulte de la nécessité qu'il approuve le Budget. Il a récemment refusé de donner quitus à la Commission pour l'exercice 1982. Devant être profondément renouvelée le 1er janvier 1985, la Commission coincée par ailleurs par un Conseil des Ministres qui a pris des décisions ambigües n'est pas en position de force.

De leur côté, les Ministres des Finances se sont mis d'accord à l'instigation des Britanniques, sur une procédure visant à imposer une "discipline budgétaire", limitant a priori les dépenses de la politique agricole, alors que celle-ci fonctionnait antérieurement "à guichet ouvert", d'accès il est vrai un peu plus limité depuis l'instauration des seuils de garantie. Le Ministre Français de l'Agriculture s'était dans un premier temps violemment opposé à ce principe. Il s'est finalement incliné en la qualifiant "d'imbécilité collective". La Commission a également émis de sérieuses réserves sur la possibilité d'appliquer cette procédure et sur les dangers qu'elle impliquait.

Quant au Ministre Italien chargé des affaires européennes, il a précisé que son gouvernement n'avait donné "qu'un accord limité, purement politique non juridique" à cette "mauvaise décision" (11) des Dix.

Toutes ces péripéties ne sont peut être pas très importantes sur le fond. Elles illustrent cependant que les différends à propos du Budget continuent de couver sous le cendre et que l'exercice 1985 sera difficile à passer.

Par ailleurs le blocage des discussions entre les dix sur le vin retarde les négociations en cours avec l'Espagne et le Portugal. Le délai dui 1er janvier 1986 pour leur entrée dans la Communauté sera difficile à respecter. Quant à la mise en place des quotas laitiers, elle se heurte à de sérieuses difficultés économiques, administratives et politiques, mais il est encore trop tôt pour juger de ses effets. Elle a en tous cas envoyé un signal clair aux producteurs, qui dans de nombreuses régions s'interrogent sur leur avenir. Pour ceux qui ont investi récemment dans la modernisation et l'accroissement de leur troupeau, les conséquences économiques des quotas, s'ils leur sont appliqués avec rigueur, risquent d'être catastrophiques. De ce fait la pression est forte sur les gouvernements nationaux pour tenter d'atténuer les effets de ce changement drastique de politique. Il est d'ailleurs significatif que dans leur majorité les Ministres de l'Agriculture des États-membres ont demandé à la Commission de reporter du 15 novembre au 15 février la perception du premier super-prélèvement. Quant aux problèmes administratifs, ils portent surtout sur la difficulté pour la Commission de contrôler que les États-membres respectent bien leurs quotas de production. A cet égard certains propos attribués au Ministre italien de l'Agriculture et le fait que son gouvernement n'avait pas encore fait connaître le 16 novembre s'il choisissait la formule des quotas par producteur ou par laiterie, sont inquiétants.

Malgré ces incertitudes, il ne fait aucun doute que la décision d'adopter les quotas laitiers a déjà eu pour effet de ralentir la hausse de la production. De plus, même si l'on peut s'interroger sur l'efficacité des mesures qui ont été ou qui seront prises, il est très probable qu'elles seront renforcées plutôt qu'atténuées si elles se révèlent insuffisantes.

L'incertitude quant à l'avenir des relations agricoles internationales de la CEE, sur certains dossiers au moins, est nettement plus grande. Le compromis de mars 1984 incluait un mandat donné à la Commission pour négocier au GATT, avec les États-Unis une limitation des importations de "corn gluten feed". Selon l'accord général, une telle limitation est admissible à condition d'offrir des compensations, sous forme de concessions, quant à l'accès du marché aux États "parties contractantes" lésées par une telle limitation. Or les États-Unis, tout en participant au processus de contacts prévu au GATT, ont clairement indiqué qu'ils ne voulaient pas d'une telle limitation des importations, l'administration américaine en faisant en quelques sorte une question de principe. Le contentieux entre les États-Unis et la Communauté Européenne s'est par ailleurs singulièrement alourdi récemment avec l'adoption aux États-Unis d'une loi sur le commerce et les tarifs douaniers menaçant les importations de vin en provenance de la Communauté Européenne.

Le climat était déjà tendu du fait de la guerre commerciale, à coup de subventions et de facilités de plus en plus libérales de crédit sur les

marchés de blé et de la farine. Enfin la création récente au GATT d'un Comité agricole, qui avait été décidée pour tenter de réduire les différends entre les deux côtés de l'Atlantique par un examen des problèmes dans un cadre multilatéral, ne semble pas, pour le moment du moins, susceptible de réduire les tensions. Les désaccords au sein de ce Comité ont plutôt tendance à exacerber les tensions, les Européens ayant peur des manoeuvres américaines visant à les diviser pour mieux imposer leur point de vue. Malgré l'accroissement de ces tensions, une guerre commerciale de grande ampleur semble difficile à imaginer car elle pourrait être extrêmement coûteuse pour chacune des deux parties. Mais il est probable que les escarmouches vont se multiplier et que le climat continuera d'être tendu.

Quelques prédictions

Trois questions intéressent plus particulièrement le Canada à cause des conflits potentiels à leur propos : l'avenir de la production et des exportations de céréales européennes, les exportations de viande bovine et la proposition de taxe sur les huiles végétales.

Il est peu probable qu'une taxe sur les huiles végétales soit instituée dans un avenir prévisible. La proposition de la Commission s'est heurtée à une forte opposition, en particulier des gouvernements néerlandais et britannique, sans la pression des divers intérêts économiques liés à ces produits. S'il était envisageable qu'une telle mesure puisse être adoptée dans le cadre d'un "paquet" où l'on échange les concessions, il serait beaucoup plus difficile qu'elle le soit de façon isolée. Comme elle n'a pas été incluse dans le dernier paquet, il est très peu probable qu'elle soit discutée sérieusement à nouveau dans un avenir proche.

En matière de viande bovine la crise sur le marché européen est très sérieuse. Elle est liée à la stagnation économique générale et elle est renforcée par la liquidation d'une partie du cheptel laitier, suite à l'instauration des quotas. Des enquêtes par sondage effectués au printemps 1984 et rassemblées par la Commission indiquaient que la production augmenterait de plus de 5 % en 1984 et que cet accroissement se poursuivrait au moins pendant le premier semestre de 1985. Il est donc probable que les pressions sur les gouvernements nationaux et les instances communautaires pour qu'ils "fassent quelque chose" ne vont pas se relacher. Le gouvernement français vient d'ailleurs d'arrêter une série de mesures dont le Ministre de l'Agriculture dit lui-même qu'elles sont à la limite de ce qu'autorise la réglementation communautaire.

Dans ces conditions économiques et politiques il est peu probable que la politique et les positions de la Communauté Européenne sur le marché mondial de la viande bovine changent significativement.

Pour les céréales, la politique de la Communauté est claire : rapprocher les prix européens des prix américains, limiter les importations de substituts et enfin développer les exportations sans accroître brusquement la part de marché de la Communauté. Il est probable que ces objectifs, bien adaptés à la situation actuelle de la production céréalière européenne dans le monde, continueront d'orienter les actions de la Communauté en ce domaine dans les années à venir. S'il en est ainsi, on peut s'attendre que la Communauté Européenne mettra effectivement une limite à l'importation du corn gluten feed comme elle l'a fait pour le manioc, augmentera la part des céréales fourragères, y compris de blé, dans l'alimentation animale et continuera d'être active sur le marché international du blé tendre. Conformément à une longue tradition et à un désir profond de stabilisation des cours mondiaux, elle sera probablement prête à participer à des accords internationaux en matière de céréales. Compte tenu de la conscience très vive en Europe de la nécessité d'une amélioration de la situation des pays en voie de développement, particulièrement des plus pauvres d'entre eux, il serait sans doute possible politiquement d'accroître le volume de céréales consacré par la Communauté Européenne à l'aide alimentaire internationale. En revanche, un accroissement volontaire très important des stocks sous contrôle public est peu probable, car ce serait politiquement trop dangereux sur le plan intérieur.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUGE-LARIBE, M. (1950) - La politique agricole de la France de 1880 à 1940, Paris, PUF.

CECIL, R. (1979) - The Development of Agriculture in Germany and the U.K., 1. German Agriculture : 1870-1970., Wye College, CEAS, 71 p.

FERRO, O., LECHI, F., RICCI, G. (1979) - "Italian Attitudes to the Common Agricultural Policy", in TRACY, M. et HODAC, I. Les perspectives de l'agriculture dans la Communauté Economique Européenne, Bruges, de Tempel, 378-394.

GERVAIS, M., JOLIVET, M., et TAVERNIER, Y., (1976) - Histoire de la France Rurale, T.4, La fin de la France paysanne de 1914 à nos jours, Paris, Seuil, 667 p.

HASSAN, D. et VIAU, C. (1984) - "La politique agricole commune : réforme ou adaptation ?" in l'Europe entre la dépendance et l'autonomie, l'Economie en questions, hors série, 84/85 : 46-54.

HEICHUES, T., (1979) - "Their Gains from Trade: An applied Political Analysis", in J.S. Hillman and A. Schmitz (ed.),International Trade and Agriculture: Theory and Policy, Boulder (c.o.), Westview.

KIRK, J.H. (1979) - The Development of Agriculture in Germany and the U.K. - 2. U.K. Agricultural Policy: 1870-1970, Wye College, CEAS.

MAHE, L.P. (1984) - "A Lower but More Balanced Protection for European Agriculture", communication au Séminaire sur la réforme de la PAC, Université de Sienne. A paraître dans European Review of Agricultural Economics.

PETIT, M., (1982) - "Costs and Benefits of Domestic Agricultural Policies within the EEC - A Critique", Communication au Trade Research Consortium - Airlie House Va.

TANGERMANN, S. (1982) - "L'Allemagne et la politique agricole commune : thèmes et variations", Economie Rurale, 149, 13-22 (mai-juin).

TRACY, M. (1982) - Agriculture in Western Europe - Challenge and Response: 1880-1980, Londres, Granada, 2de ed., 419 p.

RITSON, C. et TANGERMANN, S. (1979) - "The Economics and Politics of Monetary Compensatory Amounts", European Review of Agricultural Economics, 6, 2 (1979), 119-164.

NOTAS

(1) Pour plus de détails voir en particulier GERVAIS, JOLIVET et TAVERNIER, (1976).

(2) Pour plus de détails, voir CECIL (1979) et TRACY (1982).

(3) Pour plus de détails, voir KIRK (1979).

(4) Pour plus de détails, voir TANGERMANN (1982).

(5) Pour plus de détails, voir HEIDHUES (1979).

(6) C'est au titre de ces concessions que furent levées toutes les restrictions, quantitatives et tarifaires, à l'importation de soja.

(7) FEOGA : Fonds Européen d'Orientation et de Garanties Agricoles, fonds assurant le financement de la PAC.

(8) Voir en particulier RITSON et TANGERMANN (1979).

(9) Voir en particulier HASSAN et VIAU.

(10) La présidence du Conseil des Ministres revenait à la France, pour le premier semestre de l'année 1984. M. Rocard, le ministre français de l'agriculture, semble avoir joué un rôle important dans la fixation de ce calendrier intensif de réunions.

(11) cf. Agra - Europe no 1327, 16 nov. 1984.

## LA POLITIQUE AGRICOLE DU JAPON

Keith A.J. Hay

C'est un honneur et un plaisir pour moi d'être ici ce matin pour discuter de la politique agricole du Japon et de ses répercussions sur les échanges commerciaux. C'est là un sujet de discussion inhabituel pour un non-Japonais, mais c'en est un qui a en fait des répercussions sur les moyens d'existence de nombreux producteurs de l'ouest du Canada et d'un nombre croissant d'agriculteurs de l'Ontario, du Québec et même des Maritimes. Je voudrais m'entretenir avec vous de tendances à long terme et d'événements récents qui influeront largement sur les possibilités d'exportation de produits agricoles du Canada vers le Japon durant la décennie en cours et la prochaine.

### CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DU JAPON

Le Japon est un des pays dont le taux de croissance démographique est le plus faible du monde et certainement le plus faible de l'Asie. De plus, l'âge moyen de la population augmente depuis plus d'une décennie, et un vieillissement important se manifeste déjà avec la baisse de la proportion d'enfants et de jeunes. La population rurale vieillit: un agriculteur sur quatre est maintenant âgé de plus de 64 ans. Entre 1980 et 1990, le taux de croissance démographique du Japon sera probablement de 0,6 % par an, comparativement à 1,6 % pour la Corée du Sud, 1,8 % pour Taïwan et 1,2 % pour Hong Kong. Dans les années 1990, ce taux reculera davantage et ne sera que de tout juste 0,5 % par année: d'autres économies d'Asie de l'Est devraient connaître également un certain ralentissement de leur croissance démographique.

Avec ces changements, la population du Japon passera des 118 millions d'aujourd'hui à 124 millions en 1990 et à 131 millions à l'horizon 2000. Durant les deux dernières décennies de ce siècle, un des gros défis qui s'offrent à ce pays sera de maintenir le développement économique d'une société vieillissant rapidement, avec une main-d'oeuvre en régression. Ces facteurs démographiques sont parmi les motifs fondamentaux qui, associés à l'exiguïté du territoire et de l'espace vital et à une crise énergétique chronique ont déjà poussé les Japonais à réformer leur économie industrielle.

Depuis 1970, la rareté de la main-d'oeuvre, le manque d'espace et les crises énergétiques ont obligé les Japonais à s'orienter vers des procédés et des produits finals réclamant peu de main-d'oeuvre, d'espace et d'énergie. Cette nécessité a poussé le Japon à devenir très soucieux des coûts de la production industrielle, et ainsi à se tourner vers la fabrication à des prix fortement concurrentiels, des biens de consommation et des machines qui répondent mieux à la nécessité de réduire les tailles. La démographie, la géographie et les ressources disponibles infléchissant la rentabilité industrielle, il est peu probable que ces tendances se renversent rapidement. Certes, tous les signes laissent croire que la manière du Japon gagne en faveur générale, et que chaque année, sa technologie continue à pénétrer dans de nouveaux domaines et connaît plus de succès dans les secteurs établis.

Maintenant que les Japonais ont atteint la limite des connaissances dans le domaine de l'automobile, de la télévision, des enregistreurs de cassettes vidéo, des appareils photos, des machines à contrôle numérique, des robots, des micro-ordinateurs et des circuits intégrés, peuvent-ils conserver leur rythme? Mon travail sur le Japon me porte à penser que l'Occident a toujours sous-estimé la vitalité de cette économie inhabituelle: le Japon peut maintenir un rythme de croissance élevé à condition:

- Que les États-Unis et le Canada connaissent un taux de croissance véritable de 2 à 3 % par année en moyenne jusqu'à l'an 2000; et
- Qu'il n'y ait pas de poussée prolongée de protectionnisme qui ferait disparaître une part appréciable des échanges du Japon avec l'Amérique du Nord et avec ses voisins asiatiques. Le Japon pourrait survivre, et devra peut-être l'accepter, à d'autres mesures protectionnistes de la Communauté européenne au cours des 15 prochaines années.

Avant de formuler une prévision, nous avons posé plusieurs autres hypothèses sur l'économie du Japon et sur son futur rôle stratégique en Asie. Sans les exposer en détail, les résultats méritent malgré tout d'être soulignés. En 1981, le revenu par habitant au Japon était de 10 080 $ américains, tout juste après celui du Canada dans les tableaux de la Banque mondiale. Canadiens et Américains gagnaient en moyenne respectivement 11 400 $ et 12 080 $ américains. Nous prévoyons que le revenu par habitant pourrait bien atteindre 16 460 $ au Japon, avec une population de 124 millions en 1990, et 20 770 $ avec une population de 128 millions d'ici à 1995. En passant, des prévisions du même genre établies pour le pays voisin, la Corée, établissent le revenu à 4 300 $ américains (ajusté par la Banque mondiale) en 1981, et à 8 700 $ américains pour 49 millions d'habitants d'ici à 1995.

### POLITIQUE COMMERCIALE AGRICOLE DU JAPON

Compte tenu de ces changements en perspective au Japon, quelles seront les possibilités du Canada d'y exporter des produits agricoles au cours des 15 prochaines années? Le maintien de la prospérité, auquel on s'attend, entraînera-t-il une augmentation de la demande de céréales, d'huiles et de matières grasses, de viandes, de légumes, de fruits et d'aliments transformés, ou les quantités consommées se stabiliseront-elles et les habitudes alimentaires changeront-elles, pour s'orienter davantage vers des produits plus élaborés et dépendre moins des céréales, du riz en particulier? De plus, dans quelle mesure les habitudes alimentaires des Japonais seront-elles contraintes par les pouvoirs publics dont la politique est de manipuler les programmes de soutien des prix agricoles et de contrôler les importations, deux facteurs qui contribuent à l'établissement des prix relatifs des aliments, qui infléchissent les choix du consommateur japonais?

Au Japon même, les points de vue divergent énormément sur ce que sera, ou devrait être, à l'avenir, le régime alimentaire et les schèmes de consommation. Certaines alliances, en particulier entre agriculteurs et consommateurs, sont surprenantes. Aujourd'hui, ils sont regroupés en un bloc appuyant fortement le point de vue très interventionniste et protectionniste du ministre de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches du Japon. Si le mouvement continu vers la libéralisation des dispositions tarifaires et non tarifaires a procédé assez rapidement dans les secteurs industriels et financiers, le public semble manifester une intransigeance croissante pour ce qui est de l'agriculture.

Les arguments de base suivants sont présentés en faveur ou contre le maintien du statu quo dans l'importation de produits agricoles par le Japon:

- Pour des raisons de sécurité nationale, un pays ne devrait jamais dépendre, pour plus de 30 % de ses besoins en calories, de sources d'approvisionnement étrangères. Le Japon est actuellement en valeur marchande le plus gros importateur de produits agricoles du monde, (environ 17 milliards de dollars américains en 1983). (Ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches).

- Le régime alimentaire du Japonais, qui absorbe 2 500 calories par jour (comparativement à 3 400 environ en Amérique du Nord et même à 2 800 en République populaire de Chine) est sain: une augmentation additionnelle de la consommation de viande, au détriment du poisson, entraînerait une plus forte incidence des maladies du coeur et du cancer. (Union des consommateurs du Japon).

- Il n'y a jamais eu de réaménagement des districts des circonscriptions électorales du Japon de sorte que, comparé l'un à l'autre, le vote d'une région rurale est plus précieux que celui d'une zone urbaine: la perte du soutien rural pourrait coûter au Parti libéral-démocrate, au pouvoir, près de 200 sièges dans la Diète; en réalité, il pourrait ainsi disparaître en tant que parti politique. "Irriter la sensibilité des agriculteurs revient à ralentir le progrès de la démocratie japonaise". (Porte-parole du Parti libéral-démocrate).

- Dans sa forme actuelle, le secteur de l'élevage du Japon ne date que de 10 ans, et, à ce titre, doit être protégé comme une jeune industrie; de plus l'approvisionnement en lait est une prérogative nationale et doit être protégé, de sorte qu'ainsi 70 % de la capacité de production de bovins est protégée au Japon. (Coopératives agricoles).

- "Les agriculteurs japonais devront affronter la tempête si leur pays adopte d'autres mesures d'ouverture de marchés en plus de celles qui ont été annoncées en avril 1984...Nous nous préparons à une centaine d'années de guerre commerciale agricole avec les États-Unis". (Porte-parole du ZENCHU, front national opposé à la libéralisation, actif dans tous les groupements agricoles japonais).

- "C'est une perte pour la nation que de compter dans son économie interne un secteur (l'agriculture) qui a perdu sa compétitivité". (Ancien cadre de la société Ajinomoto, fabricant de sauce de soja, et président du comité Keidanren de la politique alimentaire. Il a été obligé de démissionner au printemps de 1984, lorsque Ajinomoto, Sony et une chaîne de supermarchés ont été boycottés par des agriculteurs à cause de remarques semblables formulées par certains de leurs cadres).

- L'agriculture japonaise reçoit des pouvoirs publics des subventions dépassant 2 000 milliards de yens chaque année, soit environ 11 milliards de dollars canadiens. Les transferts de revenu des consommateurs et des contribuables représentent entre 70 et 80 % du revenu agricole total au Japon. (Revue économique du Japon)

- "La politique des pouvoirs japonais est de contrôler les importations de produits agricoles jusqu'à ce que leur coût de production au Japon atteigne celui des pays d'Europe et puisse soutenir la concurrence internationale". (Shinjiro Yamamura, ministre de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches, printemps de 1984). À ce moment-là, l'indice des coûts de la production bovine au Japon était de 100, celui de la Communauté européenne de 66, celui du Canada et des États-Unis autour de 45 et celui de l'Australie de 30.

Ces huit citations donnent une idée claire du coût de la politique interne actuelle du Japon en matière d'agriculture et des préoccupations qu'elle suscite. La politique commerciale appliquée aux importations d'aliments et d'aliments du bétail résulte simplement de la nécessité de soutenir les prix internes du riz, de la viande, de certains fruits et légumes. Les agriculteurs japonais jouissant d'une force de frappe politique énorme et pouvant entraîner des groupes de consommateurs organisés à les appuyer, le secteur des affaires et les ministères autres que celui de l'Agriculture les trouvent difficile à contenir. Certes, depuis 1980 (et particulièrement après la récente quasi-défaite parlementaire du Parti libéral-démocrate), les forces protectionnistes agriculteurs-consommateurs semblent avoir gagné du pouvoir au détriment des tenants de libéralisation, des villes et des affaires. Les premiers prétendent que les Japonais riches peuvent et doivent payer un prix fort pour les aliments afin de conserver leur patrimoine paysan et un monde rural encore voué aux petites fermes familiales (ce qui suppose un contrôle de la qualité élevé).

## DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUE AGRICOLE

Après un coup d'oeil en arrière, je crois que les observateurs considéreront 1984 comme une année critique dans l'évolution de la politique agricole commerciale du Japon et de la situation de sa production agricole interne qui lui est étroitement associée. Une constellation de tendances et d'événements ont surgi en même temps et ont entraîné un durcissement de positions déjà bien arrêtées. Après le choc pétrolier de 1973-1974, les consommateurs japonais ont réagi avec un extrême pessimisme, réduisant leurs dépenses, en particulier pour les aliments, et augmentant leur épargne personnelle, attitude qu'ils n'ont abandonné que graduellement au cours d'une période de quatre ans. La même chaîne de réactions a été déclenchée par OPEP II en 1979, et certains des effets du choc provoqué par les réductions des dépenses alimentaires sont encore manifestes.

Parallèlement, l'économie japonaise a sérieusement ralenti. De 1981 à 1983, elle n'a progressé en moyenne que de 3,5 % par année. Les résultats de l'année financière 1984 devraient être bien meilleurs, avec un taux de croissance de 5,4 %, stimulé par des exportations abondantes vers les États-Unis et un regain d'investissements dans le secteur privé. La piètre performance économique qu'a connue le Japon depuis 1981 se traduit dans les coefficients de Engel (rapport des dépenses d'alimentation aux dépenses de consommation totales) qui ont diminué de 0,5 % durant l'année financière 1981, de 0,6 en 1982 et de nouveau de 0,4 % durant l'année financière 1983. Certains observateurs, au Japon, ont prétendu qu'il s'agissait là "du déclin de la gourmandise japonaise". Entre-temps, durant l'année financière 1983, les prix à la production sont tombés globalement de 2,1 %, diminuant de 12,1 % dans le cas des fruits, de 4,2 % pour les légumes et de 2,3 % dans le cas des produits animaux. Parallèlement, les principaux détaillants du Japon ont connu leur pire année de vente en 1983, le volume total des ventes des supermarchés régressant alors que celui des plus petits vendeurs ne s'améliorait que légèrement (0,67 % en 1982, 0,44 % en 1983).

Ce recul de la demande de produits alimentaires s'est produit alors que le Japon connaissait, pour la quatrième année jusqu'en 1983, une baisse imprévue des récoltes de riz. Les programmes de l'État visant à inciter les agriculteurs à abandonner quelque peu la culture du riz pour se consacrer au blé, à l'orge, au soja, aux fruits et aux légumes ont commencé à porter fruit en 1979. Mais au début de 1984, la diminution des quantités de riz paddy et la baisse radicale des rendements laisse entrevoir la perspective d'une rareté et la nécessité d'importer du riz de la Corée: cette décision irrite fortement les agriculteurs japonais qui ont dû réduire récemment les superficies plantées en riz. Le comble est survenu lorsque le Secrétaire des États-Unis à l'agriculture, John R. Block, a offert de vendre du riz au Japon. Cette offre publique a simplement confirmé un point de vue largement répandu chez les agriculteurs japonais, à savoir que le but ultime de la politique agricole commerciale des États-Unis est de vendre du riz au Japon!

Le Japon est déjà le principal débouché des produits agricoles des États-Unis, achetant 15 % des exportations de produits agricoles de ce pays. Ces exportations, dont la valeur marchande atteignait 6,4 milliards de dollars américains en 1982, représentent 40 % des importations agricoles du Japon. L'Australie détient 10 % du marché, avec des ventes de 1,7 milliard de dollars américains, et le Canada vient en troisième place avec 7,5 % du marché ou 1,2 milliard de dollars américains en 1982. La dépendance envers les importations de produits alimentaires est une préoccupation légitime au Japon: les Japonais n'ont jamais oublié l'embargo imposé sur les exportations de soja en 1973, et ils ne sont pas davantage rassurés par les dernières décisions des États-Unis de recourir à l'embargo sur les céréales alimentaires contre l'Union Soviétique. Ces mesures leur font craindre que leurs importations des États-Unis pourraient, dans certaines situations, être interdites. Ils se sont opposés à toute forme de risque en matière d'approvisionnements alimentaires et ne peuvent accepter que les États-Unis leur fournissent du riz, ni aucun autre produit.

## NEGOCIATIONS SUR LES POLITIQUES AGRICOLES COMMERCIALES

C'est avec cette situation en toile de fond que le gouvernement américain a amené les Japonais à la table de négociation sur les contingents d'importation imposés sur le boeuf et les agrumes au printemps de 1984. Ainsi a donc commencé un long débat qui a abouti, avec les négociations commerciales multilatérales du Tokyo Round, à des ententes sur des contingents annuels, expirant en avril 1984. Pour certains, il s'agissait là d'une décision symbolique: même si le commerce des bovins était complètement libéralisé, la plupart des observateurs en ont déduit que les importations du Japon ne pourraient pas augmenter de plus de 800 millions de dollars par année. Mais ceci revêt une importance pour l'Australie et le Canada pour plusieurs raisons:

a) L'Australie est le fournisseur régional de bovins à bas prix et dans un système entièrement ouvert, il pourrait s'accaparer la majeure partie du marché des bovins du Japon.

b) Le Canada pourrait expédier des produits spécialisés du boeuf vers un marché japonais libre.

c) Des importations non réglementées du boeuf feraient diminuer son prix relatif et détourneraient, dans une certaine mesure, le consommateur du porc et du poulet. Le Canada est le principal fournisseur de porc au Japon.

d) Les besoins du Japon en céréales fourragères diminueraient de façon dramatique si le secteur de l'élevage était submergé de bovins d'importation peu coûteux. Cette situation entraînerait une réduction des importations d'aliments du bétail et toucherait les ventes de maïs des États-Unis, de blé fourrager de l'Australie, d'orge et d'autres aliments du bétail du Canada.

e) En fin de compte, les véritables gagnants seraient les consommateurs japonais et probablement les producteurs de bovins de l'Australie, et personne d'autre n'y gagnerait beaucoup.

Il faut également se souvenir qu'au même moment les États-Unis veulent un libre accès au marché des agrumes du Japon. Ceci a déjà eu pour effet de détourner les agriculteurs japonais de la production d'oranges, de raisins et de citrons pour s'orienter vers celle de la pomme, des cerises et des petits fruits, ce qui n'avantage nullement les exportations par le Canada.

L'issue des négociations sur le boeuf, au printemps de 1984 est révélatrice. Elle montre très clairement que les politiques commerciales agricoles des États-Unis vis-à-vis du Japon ne devraient pas être appuyées de gré ou de force par d'autres fournisseurs. Les États-Unis se sont ouverts les portes des marchés du Japon et ce dernier les a fermées à d'autres. Des 8 400 tonnes de bovins allouées par le Japon pour l'année financière 1984, en supposant un total de 141 000 tonnes pour l'année financière 1983, 82 % (6 900 tonnes) sont allés aux fournisseurs américains et le reste aux Australiens.

Toutefois en 1983, les Australiens ont vendu les deux tiers de ses importations de boeuf au Japon, de sorte que les Américains n'ont, en fait, gagné qu'une fixation, par mesure législative, de l'augmentation de leur part du marché. Du point de vue du Japon, l'augmentation du contingent de boeuf est minime, ne représentant qu'environ 1,5 galette d'hamburger au boeuf par Japonais, par année. La Société pour la promotion de l'élevage du Japon qui achète les quatre-cinquièmes de tout le boeuf importé n'a pas l'intention de modifier les prix intérieurs du boeuf qui, à la vente au détail, atteignent de 4 à 6 fois les prix pratiqués en Amérique du Nord.

## BALANCES COMMERCIALES ET POUVOIR D'ACTION

Cette année, le Japon connaîtra un surplus commercial global de 44 milliards de dollars américains alors que parallèlement, les États-Unis devront assumer un déficit courant de 120 milliards de dollars américains. Les Américains rendent les Japonais responsables, en grande partie, de cet état de choses et demandent que le Japon importe davantage de leurs produits en particulier de produits qui aideraient les agriculteurs du mid-ouest, en difficulté. Ce déséquilibre, qui ne s'est jamais manifesté dans les échanges entre le Japon et le Canada ou l'Australie, est l'argument que les Américains utiliseront dans les prochains pourparlers avec le Japon sur l'agriculture afin d'assurer par tous les moyens une meilleure part du marché pour leurs produits alimentaires. La population du Japon ne progressant pas très rapidement et la politique intérieure étant de supprimer certains types d'aliments, les États-Unis, l'Australie et le Canada se font en fait concurrence pour un marché qui progresse assez lentement. C'est peut-être là un grand risque, mais les Australiens, qui ne peuvent compter sur aucune autre vente supplémentaire de bovins, réagissent déjà en orchestrant une campagne pour la vente d'agneau au Japon. Un gros distributeur japonais fait également équipe avec des fournisseurs australiens pour importer de "l'agneau fumé" qui vise carrément le marché du jambon, où le Canada a de gros intérêts.

A mon avis, on peut s'attendre à des actions et à des exigences du même genre de la part des Américains dans les secteurs des céréales et des aliments du bétail: ils tordront le bras des Japonais pour que ces derniers leur achètent davantage et par conséquent qu'ils diminuent leurs exportations d'ailleurs. Les exportations de porc du Canada vers le Japon, qui lui ont rapporté 200 millions de dollars canadiens, assez récemment, sont assez vulnérables aux fluctuations des prix d'autres viandes, à un changement de la compétitivité des fournisseurs d'ailleurs, au dumping des exportations agricoles par des subventions de la Communauté européenne et à la possibilité que ses propres coûts du conditionnement de la viande, s'ils ne sont pas rajustés, entraînent une déviation à long terme des échanges. Ces sujets ont fait l'objet d'une discussion approfondie dans un document de travail que nous avons préparé au début de cette année, Masako Dashi Lovatt et moi-même, pour le ministère de l'Agriculture du Canada. Pour que le Canada conserve sa position sur le marché du porc du Japon, les pouvoirs publics et le secteur devront déployer de grands efforts en 1985.

## PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Les perspectives du commerce avec le Japon ne sont pas que sombres, et la raison qui justifie la discussion précédente est simplement de souligner le défi qui s'offre au Canada s'il veut conserver sa part du marché japonais. En avril 1984, le gouvernement du Japon a annoncé une série de mesures de libéralisation du commerce qui pourraient aider les exportateurs canadiens de produits alimentaires. En plus de promettre de réduire les tarifs sur le vin le 1er juin 1985, le Japon assouplira également ses exigences pour plusieurs jus, légumes déshydratés, boeuf salé, jus de tomate et ketchup et certaines importations de tabac. Il a atténué également les contraintes non tarifaires découlant des lois sur la protection du consommateur, des lois sur les mesures, sur le sperme et les embryons de bétail; sur l'hygiène et sur les épreuves de laboratoire à réaliser à l'étranger avant l'expédition, ont toutes été assouplies.

Mon but n'est pas d'analyser les récentes performances à l'exportation de chacun des principaux produits alimentaires vendus par le Canada au Japon. Dans notre publication préparée pour le Conseil du commerce Canada-Japon en 1983, "Canadian Food for Japan", nous avons étudié chaque secteur assez soigneusement et analysé les perspectives qui s'y offraient. Une bonne partie de cette analyse est encore valide bien que, comme je l'ai mentionné, il sera plus difficile de gagner de nouveaux marchés et de les conserver. Le Canada pourrait cultiver une plus grande quantité de canola et en vendre probablement davantage au Japon et à d'autres pays d'Asie de l'Est. D'autres marchés plus attrayants s'ouvrent pour les produits laitiers (yogourts et poudings), les boissons alcoolisées, les viandes transformées, les petits fruits congelés et les légumes frais, la plupart exploités par des co-entreprises. Je prierais instamment ceux d'entre vous dont le produit est unique ou nouveau d'étudier soigneusement la possibilité de créer une co-entreprise avec un distributeur japonais bien établi qui a la même spécialité que vous. Il existe encore d'énormes possibilités de profiter de ce marché étranger très prospère et vigoureux.

# SEANCE PLENIERE II

## PERSPECTIVES AGRICOLES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

T.C. Kerr

Le présent exposé ne vise pas à fournir des perspectives détaillées sur les divers produits ou pays, mais plutôt à passer en revue de façon générale les facteurs et les politiques qui influeront sur la performance du secteur agro-alimentaire des pays en développement au cours des quelques prochaines années. Il sera question notamment de certains facteurs dont il faut tenir compte pour évaluer les perspectives commerciales agricoles du Canada avec les pays en développement et pour déterminer ce que ces perspectives pourraient devenir au cours des cinq prochaines années.

Parmi les facteurs discutés, mentionnons les politiques de fixation des prix des produits agricoles au cours des derniers dix-huit mois. La FAO a mené une étude afin de déterminer l'importance de ces politiques sur les prix.

Je me souviens d'avoir posé la question à Glen Flaten lors de sa visite à la FAO l'an dernier. Contrairement à bon nombre de conseillers des pays en développement, ce dernier a sans hésitation répondu que ces politiques avaient bel et bien leur importance.

Je commencerai d'abord par exposer certains faits fondamentaux. La population du Tiers monde équivaut à peu près à trois fois celle des pays industrialisés. D'ici la fin du siècle, les pays en développement compteront près de quatre milliards huit cent millions d'habitants, comparativement à un milliard trois cent trente millions dans les pays industrialisés. Il est donc clair qu'en termes de chiffres, les pays en développement domineront au cours des années à venir sur le plan de la production, des échanges et de la consommation des produits agricoles. Il serait bon également de souligner un autre changement connexe qui a des répercussions tout aussi importantes; la croissance démographique est la plus forte dans les centres urbains, car la migration vers ces centres se produit beaucoup plus rapidement que ce ne fut le cas dans les pays industrialisés. Pour résumer les tendances démographiques, mentionnons qu'en 1980, les pays en développement comptaient 75 % de la population mondiale. Depuis, ces pays sont demeurés la source de toute augmentation nette de la population rurale mondiale et cette tendance se maintiendra; on estime par ailleurs qu'en l'an 2000, 84 % des nouveaux habitants des régions urbaines se trouveront dans ces pays. Cela signifie que près de 500 millions d'habitants des pays en développement passeront des régions rurales aux centres urbains et qu'en l'an 2000, ces centres urbains compteront un milliard cent millions d'habitants de plus. Inutile de dire que ces nouveaux citadins ne cultiveront pas leurs propres aliments. Ce taux rapide d'urbanisation fait donc naître la question suivante, à savoir "Les agriculteurs des pays en développement pourront-ils accroître suffisamment leur production pour nourrir cette population urbaine supplémentaire?" On peut également se demander si les pays en question pourront faire face au changement de la composition de la main-d'oeuvre rurale; ce sont en effet les personnes jeunes et mieux éduquées, pour la plupart des hommes, qui émigrent vers les villes. Cette situation aura d'assez graves répercussions sur la composition et la capacité de travail de la main-d'oeuvre rurale au cours de la prochaine décennie. Enfin, les personnes qui émigrent vers les villes ne mangent plus les mêmes aliments que lorsqu'ils habitaient les régions rurales. Ils préfèrent maintenant les produits de commodité comme le pain et le riz.

Tous ces facteurs posent un défi de taille pour le secteur agricole des pays en développement. En outre, tous ces changements auront des répercussions sur la commercialisation, la transformation et la distribution des aliments. L'accroissement de la population urbaine conjugué à l'augmentation de la consommation par habitant font de la commercialisation une des industries ayant la croissance la plus rapide. Si l'on ajoute à ces hausses les exigences technologiques de production, il en résulte une forte demande d'investissements et de services de gestion, lesquels sont tous deux rares dans les pays en développement.

Il n'y a toutefois aucune question pour ce qui est des débouchés futurs des aliments, en particulier des céréales et des oléagineux, et je dois admettre que mes commentaires aujourd'hui sont fortement axés sur ces produits. Il existe un certain nombre de raisons pour lesquelles le Canada ne pourra accroître sensiblement ses exportations de produits animaux vers les pays en développement. Mentionnons entre autres les attitudes fortement protectionnistes des pays nouvellement industrialisés à revenu moyen, ainsi que la très forte concurrence exercée par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays.

Si l'on examine la production de céréales et les échanges commerciaux, on constate que les pays en développement n'obtiennent pas la même part de la production que de la population. Ils devraient néanmoins fournir 51 % de la production totale de céréales en 1984-1985. En revanche, leurs importations de toutes les variétés de céréales totaliseront elles aussi 51 %. Il est important d'examiner comment s'établit la production de céréales dans ces pays. Ces derniers ont obtenu 40 % de la production mondiale totale de blé prévue en 1984. Les pourcentages sont de 94 % dans le cas du riz, de 35 % pour les céréales secondaires et de 61 % pour l'huile d'oléagineux (49 % pour le tourteau). Compte tenu du faible revenu par habitant dans ces pays, les proportions que représente la production de viande, de lait et d'oeufs sont beaucoup plus faibles et s'établissent respectivement à 35, 24 et 37 %.

Les importations de céréales se sont accrues très rapidement dans les pays en développement. Même au cours des quatre dernières années, celles-ci sont passées de quelque 46-47 % à 51 %. Il serait bon toutefois de souligner qu'un très fort pourcentage de ces importations sont destinées à 9 pays en particulier. Ainsi, en Extrême-Orient, plus de 60 % des importations de céréales sont destinées à la République de Corée, à Hong Kong et à Singapour. De même, en Amérique latine, plus de la moitié des importations d'aliments sont destinées au Brésil, au Mexique et au Vénézuela.

Tous sont des pays à revenu relativement élevé. La même tendance s'observe en Afrique, où l'Algérie, le Maroc et le Nigéria sont les trois principaux pays importateurs.

Autre point intéressant à souligner, la valeur par habitant des importations d'aliments dans les pays en développement à revenu élevé est passé d'une valeur relativement faible d'environ 11 $ en 1971-1973, à un peu moins de 60 $ par habitant en 1980-1981. Ce chiffre représente près des deux tiers de la valeur par habitant des importations totales d'aliments des pays industrialisés.

Les tendances de production, outre leur importance relative dans le monde, sont évidemment importantes pour déterminer les échanges commerciaux futurs. Sur ce plan, le Tiers monde, à l'exception de l'Afrique, a affiché une très bonne performance en ce qui a trait aux céréales. Au cours des quinze dernières années, tous les pays en développement ont augmenté leur production de céréales par habitant de près de 1 % par année, et ce bien que les pays africains, en tant que groupe, aient diminué leur production. Dans les pays de l'est de l'Afrique, la production de céréales par habitant a diminué de 2,2 % par année, alors que dans l'ouest de ce continent, la baisse a été de 0,8 % et de 1,2 % dans les pays du centre est et du nord. Si l'on examine la situation des pays d'Afrique en fonction du revenu de ces derniers, on constate que dans les pays à faible revenu (revenu par habitant inférieur à 410 $ U.S. en 1982), la production de céréales par habitant a diminué de 2,3 % par année de 1970 à 1982. Il est donc dire que les autres pays en développement ont affiché une assez bonne performance, si on les compare aux pays industrialisés où la hausse a été d'environ 1,6 % par année au cours de la même période.

Le prochain facteur à étudier est la consommation; il faut ainsi déterminer quels sont les changements ou les tendances prévus en ce qui a trait à la demande d'aliments dans ces pays. Quelques chiffres sont particulièrement importants du point de vue du Canada; il s'agit de l'accroissement prévu de la consommation des principales denrées, premièrement dans les pays industrialisés et deuxièmement dans les pays en développement. Ces prévisions portent sur la période de 1980 à 1990-1995 et elles donnent une idée de ce que l'avenir nous réserve. Dans le cas du blé, le taux d'accroissement prévue dans les pays industrialisés est de 1,7 % par année, contre 4,3 % dans les pays en développement. Pour ce qui est du riz, les pourcentages s'établissent respectivement à 0,7 % et à 2,9 %, alors que dans le cas des céréales secondaires, ils sont de 0,5 % et de 3,3 %. Je pourrais continuer ainsi et passer toute la liste des denrées, mais je ne mentionnerai qu'une autre série de données, soit celles se rapportant au soja; dans ce dernier cas, la hausse prévue est de 2,3 % pour les pays industrialisés et de 5,9 % pour les pays en développement.

La demande sur les marchés des pays en développement est forte et elle continue de s'accroître; il y a donc lieu de se demander comment et dans quelle mesure il sera possible d'y satisfaire. Une dernière série de facteurs doivent être pris en compte dans le context actuel; il s'agit des facteurs macro-économiques, des facteurs commerciaux ainsi que des questions ayant trait à la dette à l'échelle mondiale. En bref, les deux récessions que nous avons connues depuis 1970 ont eu des effets très différents sur les pays en développement. Lors de la courte récession de 1974-1975, ces pays ont pu maintenir leur croissance et leur consommation, en empruntant à l'étranger. Cela n'a toutefois pas été le cas de 1980 à 1983, et je suis certain que bon nombre d'entre vous en connaissez les raisons. Cette crise, connue sous le nom de "crise de la dette", a en effet fait l'objet d'une grande publicité. Jusqu'en 1981, la plupart des pays en développement ont pu maintenir la croissance de leurs produits intérieurs bruts malgré la baisse de leurs exportations résultant de la récession dans les pays industrialisés, et ils empruntaient à l'étranger. Cependant, les établissements financiers sont devenus de plus en plus nerveux, les fonds se sont raréfiés et, de ce fait, la croissance du produit intérieur brut des pays en voie de développement est passée d'environ 2,5 % en 1980 à 2,4 % en 1981, 1,9 % en 1982 et enfin à 1 % en 1983. A l'heure actuelle, ces pays ne se remettent pas aussi rapidement de la crise qu'ils ne le faisaient normalement lorsque la relance s'amorçait dans les pays industrialisés. La raison en est très simple; la dette qu'ils ont contractée est suffisamment élevée pour que peu d'établissements financiers soient disposés à croire que les pays en développement rembourseront ou pourront rembourser leur dette, sur la base de leur revenu. Ce que bon nombre d'entre eux ont fait jusqu'à maintenant a été de contracter des emprunts supplémentaires pour le refinancement de leur dette. Cette solution ne peut toutefois plus être envisagée, et il n'est pas difficile de comprendre pourquoi. Si l'on examine le rapport entre la dette externe et le produit intérieur brut des pays en développement, on constate que cette proportion est passée de 13 % en 1970 à un peu moins de 20 % en 1978 puis à près de 27 % en 1983. Comparativement aux gains tirés des exportations, la dette a fluctué durant toutes les années 70, mais elle n'a jamais dépassé le montant annuel des exportations, s'établissant en général à environ 75 à 80 % des exportations annuelles; ou en 1983, ce pourcentage a grimpé jusqu'à 120 %. Le coefficient du service de la dette s'est accru encore plus à cause de l'augmentation des taux d'intérêt réels. Pour bon nombre de pays en développement, les emprunts commerciaux n'ont pas été contractés à des taux fixes, et lorsque les taux d'intérêt réels ont commencé à augmenter, certains pays d'Amérique latine déjà en difficulté ont été particulièrement touchés, le Brésil, le Mexique et l'Argentine comptant parmi ceux pour qui le rééchelonnement de la dette a causé le plus de difficulté. Cependant, ce qui n'est pas aussi bien connu, c'est que le rééchelonnement de la dette par le Fonds monétaire international a eu de plus fortes répercussions sur les pays d'Afrique que sur les pays en développement plus grands qui ont fait la manchette. Bien que je pourrais discuter de ces facteurs de façon beaucoup plus approfondie, je terminerai en résumant les perspectives les plus récentes de la Banque mondiale. La Banque a examiné ce qui pourrait se produire dans les pays en développement si le taux de croissance économique dans les pays industrialisés demeurait aussi faible que durant la dernière partie des années 1970. Il s'agit là en effet d'un facteur qui a eu de fortes répercussions. Le taux de

croissance dans les pays industrialisés diminue depuis 1960. Bien sûr, il y a eu quelques récessions, mais celles-ci sont choses du passé. Les raisons de cette baisse sont très nombreuses et si cette situation dans les pays industrialisés se maintient au cours des 5 à 10 prochaines années, les perspectives pour les pays du Tiers monde ne s'annoncent pas bonnes. En fait, dans bon nombre d'entre eux, le revenu réel par habitant pourrait diminuer.

En revanche, si les pays industrialisés pouvaient augmenter leur produit intérieur brut d'environ 4 % par année, ce qui constitue une performance moindre que durant les années 60 mais meilleure qu'à la fin des années 1970, le Tiers monde se trouverait alors dans une bien meilleure position. Elément plus important encore sur le plan des échanges commerciaux, la hausse des importations des pays en développement serait de plus de 7 % par année, comparativement à environ 5 %, et sans aucun doute, une partie importante de cette hausse serait attribuable aux importations d'aliments.

J'aimerais maintenant faire une petite parenthèse et attirer votre attention sur la situation en Afrique. Depuis les dix dernières années, l'Afrique suscite beaucoup d'attention, car ce continent se trouve au coeur même du problème. En 1983, le produit intérieur brut par habitant était de 4 % inférieur à celui de 1970; cette constatation a suscité le commentaire suivant, à savoir que les économistes ne pourront comprendre ce qui se passe en Afrique qu'une fois qu'ils auront élaboré une théorie sur le déclin économique. L'accroissement de la production d'aliments a été si lent que les importations d'aliments représentent maintenant près de 20 % des besoins en céréales et que le nombre de sous-alimentés est passé d'environ 80 millions en 1972-1974 à près de 100 millions. En outre, un grand nombre d'installations industrielles ne sont pas utilisées, d'une part à cause de mauvaises décisions sur le plan des investissements, et d'autre part à cause des taux de change surévalués qui rendent presque impossible toute rentabilité. Dans 24 pays, la sécheresse est venue s'ajouter à ces facteurs; par ailleurs, en raison de la migration vers les centres urbains, la consommation des produits à base de blé et de riz s'est accrue; or, l'Afrique produit très peu de ces denrées.

Ces facteurs comptent parmi ceux qui ont été examinés dans le cadre de l'étude sur les prix menée par la FAO. Sans vouloir entrer dans les détails, car il me reste peu de temps, j'aimerais ajouter que cette étude corrobore une position qui suscite des inquiétudes croissantes chez de plus en plus de gens, à savoir que les pays en développement n'ont pas offert les stimulants nécessaires pour accroître leur production agricole dans une proportion suffisante pour satisfaire à la demande d'aliments au cours des 10 à 15 prochaines années. Lorsque je parle de pays en développement, je fais surtout référence à l'Afrique. En effet, si l'on examine la performance des prix dans les pays d'Asie et d'Amérique latine, on constate que ces derniers ont pour la plupart réagi à la rareté des denrées sur les marchés et ont augmenté les prix à la production. En revanche, bon nombre de pays d'Afrique ont donné l'impression que les prix élevés des céréales entre 1973 et 1975 n'étaient qu'une illusion et les prix à la production sont demeurés relativement inchangés. Les prix des aliments en Afrique ont toutefois augmenté dans une proportion presque aussi élevée que dans les autres régions du Tiers monde, soit d'environ 10 % de la fin des années 60 au début des années 80. Cela semble indiquer une hausse croissante des coûts des systèmes de commercialisation, de transformation et de distribution des aliments.

On peut tirer les mêmes conclusions si on examine la relation entre les prix intérieurs et les prix internationaux des céréales; on constate ainsi que bon nombre de pays qui ont une très mauvaise performance dans le domaine de la production agricole n'ont pas su donné à leurs agriculteurs les stimulants suffisants; dans bien des cas, les systèmes de commercialisation étaient hautement inefficaces et pour ce qui est des pays africains, ces derniers ont eu tendance à consacrer moins de deniers publics à l'agriculture qu'à d'autres secteurs. Je souligne ces facteurs, car certains d'entre eux doivent changer. Ces pays ne peuvent emprunter, ni financer la consommation d'aliments en contractant des emprunts sur les marchés internationaux; il n'y a donc plus que deux solutions qui s'offrent à eux, à savoir réduire les dépenses publiques et la demande totale de façon à rétablir leur balance des paiements (ce qui rend difficile les importations d'aliments) ou modifier la structure de leur économie et de leurs politiques, afin de stimuler la production des produits exportés et des denrées susceptibles de remplacer les importations. Dans le cas de l'Afrique, cela signifie qu'il faut stimuler la production d'aliments et réduire les taxes perçues actuellement sur les produits agricoles exportés. Ces deux mesures sont toutefois difficiles à appliquer lorsque la population urbaine est particulièrement militante, comme certains pays ont pu le constater lorsqu'ils ont tenté d'accroître sensiblement le prix des aliments.

L'avenir s'annonce difficile. Je vais essayer de résumer quelles sont selon moi les répercussions pour le Canada sur le plan des échanges commerciaux, en particulier des céréales. Je commencerai d'abord en énumérant les faits les mieux établis. Il est évident que tous les pays en développement auront à faire face à un marché financier international beaucoup plus dur, en raison de la situation de la dette dans ces pays et de l'attitude des sources commerciales de capitaux et des organismes multilatéraux et bilatéraux d'aide. Il faudra donc évaluer de plus près la viabilité des exportations et des produits de remplacement des importations; ce qui se passera et qui a déjà commencé à se produire, dans une proportion plus ou moins grande, c'est que les investissements auront pour but principalement d'améliorer la balance des paiements de ces pays; par ailleurs, une plus grande priorité sera accordée à la production d'aliments dans les pays où cela constitue un problème; il est toutefois très difficile de prévoir à quel rythme la production augmentera. J'ajouterai toutefois que l'accroissement de la demande d'aliments en Afrique est si élevé, si l'on tient compte de la croissance démographique qui est supérieure à 3 % et de l'urbanisation, qui fait que les gens préfèrent maintenant consommer du blé et du riz plutôt que du manioc, du sorgho et du millet, cet accroissement est si élevé que la production en Afrique ne pourra y satisfaire. Les pays africains peuvent produire divers

aliments qui pourraient satisfaire à la plupart de leurs besoins alimentaires, mais ils ne peuvent produire du blé ni de riz; ils devront donc accroître les importations d'au moins ces deux denrées. La forme que prendront ces importations, à savoir aide alimentaire ou importations commerciales, dépendra en grande partie de l'essor que connaîtront les pays industrialisés; la croissance dans ces pays devra en effet être suffisamment rapide au cours des cinq prochaines années pour ne pas faire obstacle à l'expansion commerciale. Sans une forte croissance économique, une grande partie de ces importations devront s'inscrire dans le cadre d'un programme d'aide alimentaire. Comme l'illustre l'exemple du Mali, l'aide alimentaire peut fournir à un pays la possibilité de restructurer ses politiques, car cela lui laisse suffisamment de temps pour décider s'il doit accroître les prix à la production ou les prix à la consommation. Je crois que le commerce des aliments connaîtra un essor considérable dans les pays du sud-est de l'Asie. Ces pays constituent en effet une des régions les plus dynamiques du monde et je n'entrevois aucun signe de ralentissement au cours des cinq prochaines années. Les marchés de ces pays, y compris les marchés des facteurs de production (main-d'oeuvre et immobilisation) se trouvent dans une position bien meilleure que partout ailleurs et ces pays n'hésiteront pas à importer des céréales si cela est à leur avantage. Un autre point mérite d'être souligné; certains pays d'Asie qui affichent une très bonne performance sur le plan de l'accroissement de la production d'aliments font face à un problème fort coûteux, à savoir le rétablissement de leurs systèmes d'irrigation. Si la plupart des pays d'Amérique latine mettent en oeuvre les politiques nécessaires pour favoriser l'agriculture, ils ne devraient pas connaître d'accroissement marqué des importations d'aliments.

Ils ont en effet les ressources et les terres nécessaires pour satisfaire à leurs besoins. En terminant, j'aimerais souligner que l'accroissement prévu de la demande d'aliments et les changements technologiques et structureux qui devront par le fait même être apportés aux systèmes de transformation et de mise en marché des aliments dans les pays en développement présentent pour le secteur de l'agri-négoce canadien d'énormes possibilités sur le plan des programmes d'aide et des échanges commerciaux.

## PERSPECTIVES AGRICOLES DES ECONOMIES A PLANIFICATION CENTRALE

Philip M. Raup

### APERCU GENERAL DE LA SITUATION COURANTE

Les contrastes entre les économies à planification centrale sont au moins aussi prononcés que ceux qui caractérisent les pays que l'on qualifie généralement de capitalistes ou dont l'économie est orientée en fonction du marché. Si l'on omet les petits pays à planification centrale -- Cuba, le Vietnam du Nord, la Corée du Nord, le Yémen du Sud -- on peut trouver trois exemples très différents de planification centrale dans le domaine agricole : l'URSS, l'Europe de l'Est, la Chine.

Les perspectives agricoles de ces trois grandes régions divergent profondément. L'URSS n'a connu aucune bonne récolte de grains depuis 1978-1979. En 1981-1982 et 1984-1985, les récoltes ont même été exceptionnellement mauvaises. La production annuelle moyenne de blé et de grains secondaires des quatre dernières années - 1981-1982 - 1984-1985, a été de 166,5 millions de tonnes métriques, soit 26 % de moins que la production record de 226,2 millions de tonnes en 1978-1979. Les importations nettes ont par conséquent atteint en moyenne 38,75 millions de tonnes métriques au cours des quatre dernières années, ce qui représente 18,8 % de la consommation totale. En déduisant les pertes et l'utilisation pour les semences du total de l'offre nationale, les 49 millions de tonnes de blé et de grains secondaires importées par l'URSS en 1984-1985 représenteraient 28,3 % du total des céréales utilisées pour l'alimentation humaine et animale. (Ces chiffres de même que les suivants et les estimations commerciales proviennent du ministère de l'Agriculture américain, FAS, Foreign Agriculture Circular, Grains, FG-14-84, novembre 1984).

La situation de l'Europe de l'Est est moins menaçante pour sa consommation domestique, en grande partie parce que les récoltes des trois dernières années ont été les plus abondantes jamais enregistrées. Les importations nettes entre 1982-1983 et 1984-1985 n'ont ainsi atteint en moyenne que 3,2 millions de tonnes métriques, comparativement aux importations nettes moyennes de 12,6 millions de tonnes au cours des trois années précédentes, 1978-1979 à 1980-1981. Il est peu probable que ces bas niveaux d'importation nette augmentent, en grande partie à cause des difficultés de paiements. Les approvisionnements en grains de provende sont restreints et la demande potentielle d'importations est forte, mais il semble peu probable que les économies à planification centrale de l'Europe de l'Est puissent se permettre de revenir au niveau élevé d'importation de grains des années 1978 à 1981 dans un futur rapproché.

La situation de la Chine fait contraste. La production de blé et de grains secondaires dans ce pays en 1984-1985 a été de 180 millions de tonnes métriques, un record à la hausse qui représente une augmentation de 38 % par rapport à la production moyenne de 130,2 millions de tonnes entre 1977-1978 et 1979-1980. Bien que les importations de blé par les Chinois devraient s'élever à 10 millions de tonnes métriques pour 1984-1985, ce pays exportera en fait tout près d'un million de tonnes de grains de provende. L'un des développements les plus remarquables survenu l'année dernière dans le commerce mondial des grains a en effet été l'entente selon laquelle les Japonais se sont engagés à assurer la promotion des grains de provende chinois (dépêche Reuter, 19 octobre 1984, de Tokyo).

Pour bien saisir avec quelle rapidité les grands changements surviennent dans le monde du commerce agricole, essayez de vous imaginer l'incrédulité que j'aurais suscitée si j'avais prédit, il y a juste 5 ans, que la Chine deviendrait un compétiteur sur le marché mondial d'exportation des grains de provende en 1984.

### RESUME DE CERTAINS DES PRINCIPAUX FACTEURS QUI INFLUERONT SUR LES PERSPECTIVES D'AVENIR

#### L'URSS

L'Union soviétique est en train d'acquérir lentement la base industrielle indispensable pour fournir à l'agriculture des facteurs de production pouvant se substituer à la fois à la terre et à la main-d'oeuvre. En conséquence, l'éventualité d'une utilisation plus poussée d'intrants agricoles de type industriel est de plus en plus sérieuse.

L'industrie chimique en plein développement peut compter sur des matières premières abondantes, notamment du gaz naturel pour la fabrication des fertilisants azotés.

La technologie agricole mise au point en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord peut être transférée directement telle quelle en URSS. Cela est particulièrement vrai pour ce qui est de la manutention des matériaux et de l'équipement de stockage, de l'alimentation animale et de la lutte contre les maladies des plantes et des animaux.

Il est par ailleurs fort possible que les capacités de stockage, de transport et d'utilisation des grains soient améliorées. Ce sujet sera d'ailleurs étudié plus en détail dans une section subséquente du présent mémoire.

Les grandes restrictions au progrès agricole en URSS sont imposées par les caractéristiques structurales et administratives de l'agriculture soviétique. Ces contraintes sont difficiles à surmonter, en termes politiques, mais pourraient être levées à peu de frais en termes de capitaux et de ressources.

La pénurie de main-d'oeuvre agricole est sérieuse, sauf dans les républiques asiatiques centrales, et devrait s'amplifier. On estime que l'apport normal fourni par les forces militaires soviétiques, qui représentent environ deux millions d'hommes par année, nécessitera la presque totalité de la population mâle apte au service atteignant l'âge de la conscription au milieu des années 80. Le phénomène de migration de la campagne vers la ville et les faibles taux de natalité viennent aggraver le problème de l'offre potentielle en main-d'oeuvre agricole, particulièrement dans les républiques baltiques, la RSFSR, l'Ukraine et la

Biélorussie (Feshbach, 1982, A, p. 343). Ces phénomènes favoriseront encore davantage la substitution de la main-d'oeuvre par du capital en agriculture. Les démographes soviétiques ont déploré cette "déformation" de la structure d'âge rural, et Brejnev y a fait explicitement allusion dans le discours où il expliquait pourquoi le plénum de mai 1982 sur le programme alimentaire était important (Feshbach, 1982 B, p. 13).

A long terme, les efforts des Soviétiques visant à développer leurs ressources forestières pourraient avoir des répercussions considérables pour le Canada. A l'heure actuelle, les résultats sont encore minces, mais le potentiel est énorme. On estime que la moitié des arbres qui poussent chaque année dans toutes les forêts des régions tempérées du monde (940 millions de mètres cubes) poussent en Union soviétique (Petrov, 1971). Le transport est cependant un facteur limitatif à ce chapitre. Par contre, lorsque la liaison ferroviaire Baïkal-Amur sera établie en Extrême-Orient et que le réseau routier prévu pour le développement des ressources minérales et pétrolières en Sibérie sera aménagé, de nouvelles régions boisées, auparavant inaccessibles, pourront être exploitées. L'Union soviétique pourrait ainsi à long terme devenir le plus important exportateur de produits forestiers du monde. Déjà, elle est au deuxième rang parmi les exportateurs de bois de résineux (USDC, 1984, p. 129).

Les pays à planification centrale de l'Europe de l'Est

Cette région dans son ensemble a la possibilité d'augmenter considérablement sa production agricole, notamment en Pologne, en Yougoslavie et en Roumanie. Ainsi, environ la moitié de la production totale de fertilisants minéraux de Roumanie est exportée, bien que le pays ait l'un des taux d'épandage les plus faibles de l'Europe de l'Est (USDA, 1984 A, p. 10). En Pologne et en Yougoslavie, le secteur privé est dominant et représente respectivement 81 et 67 % de la production agricole. Un approvisionnement inadéquat en intrants dans le secteur privé a empêché la Pologne et la Yougoslavie d'intégrer ces deux secteurs, comme cela s'est fait en Hongrie. Les possibilités d'augmentation de la production agricole totale sont, dans ces pays, relativement élevées.

Les contraintes financières sont sérieuses en Europe de l'Est, notamment en Pologne et en Yougoslavie. Ces deux pays doivent à eux seuls 60 % de la dette courante nette en devises fortes de l'Europe de l'Est et ont absorbé tout près de la moitié des importations totales de céréales de l'Europe de l'Est en 1980, année où les importations ont atteint un sommet. La pénurie de devises fortes retardera probablement toute augmentation des importations de céréales dans les pays de l'Europe de l'Est au cours des années 80.

La base industrielle de l'Europe de l'Est est bien assise; on peut de plus en plus y fournir l'agriculture en intrants de type industriel. Les taux d'utilisation de fertilisants minéraux par hectare de terres agricoles sont, en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est, parmi les plus élevés de toute l'Europe, et tous les pays d'Europe de l'Est, à l'exception de la Pologne et de la Yougoslavie, sont des exportateurs nets de fertilisants azotés (Jacobs, 1982, p. 42; et USDA, 1984, A, p. 10).

Le bétail (y compris les volailles) constitue une part importante de la production agricole totale de l'Europe de l'Est - proportion la plus élevée parmi les trois régions à planification centrale considérées ici. Les possibilités d'une utilisation efficace de la biotechnologie dans la production animale en Europe de l'Est sont élevées et les compétences nécessaires sont bien représentées dans la région.

La situation démographique de cette région est presque unique. A l'exception de la Pologne, les cinq autres pays de l'Europe de l'Est affichent l'un des taux d'accroissement naturel de la population les plus bas dans le monde. La croissance démographique dans ces cinq pays ne contribuera que pour 6 % à toute augmentation dans la demande en produits agricoles d'ici l'an 2000 (Population Reference Bureau, 1984). Toute augmentation de la consommation de céréales dépendra presque entièrement de l'utilisation de ces gains dans la production animale.

La Chine

La structure industrielle qui pourrait fournir des intrants à l'agriculture en Chine est encore bien sommaire. La principale contribution qui pourrait être faite en ce sens est l'amélioration du réseau de transport. Les taux d'utilisation de fertilisants naturels sont déjà élevés et devraient décroître. Les ventes de fertilisants commerciaux ont augmenté de 67 % entre 1978 et 1982 (Aubert, 1984, p. 13). Une des grandes inconnues dans l'évaluation des tendances à venir de la production agricole chinoise est la vitesse à laquelle on pourra accroître la production de fertilisants minéraux. Etant donné le fort taux actuel d'utilisation de main-d'oeuvre comme substitution aux facteurs terre et capital, le potentiel de développement d'intrants de type industriel, autres que fonciers, doit être considéré comme l'un des plus élevés du monde.

Les augmentations de la production de céréales entre 1978 et 1982 sont entièrement attribuables aux augmentations de rendement, la superficie récoltée ayant officiellement diminué de 6 %. Bien que les données sur les superficies récoltées soient sujettes à certaines réserves, le fait demeure que l'agriculture chinoise, depuis 1978, a remarquablement bien réagi à la mise en place des diverses technologie d'accroissement du rendement (Aubert, 1984, p. 13). La stabilité de la production a également été exceptionnelle, plaçant la Chine parmi les cinq pays du monde où la production céréalière a le moins fluctué (Sievers et Weber, 1984, p. 10). Cela est surtout attribuable au fait que 45 % des terres cultivées en Chine sont irriguées et que l'indice de culture multiple y est de 1,46, ce qui veut dire que près de la moitié des terres cultivées produisent deux récoltes par année.

Contrairement aux pays d'Europe de l'Est et aux régions occidentales de l'Union soviétique, l'industrie laitière n'a jamais été très développée en Chine et ne pourrait donc servir de base à une production accrue de bovins. La demande en viande continuera donc à être satisfaite par la production de porcs et de volailles. Comme ces animaux consomment beaucoup de grains, la demande en grains de provende devrait continuer de s'accroître.

Selon les données existante, l'élasticité-revenu de la demande en blé en Chine est élevée. La pratique, adoptée au cours des dernières années, qui consiste à exporter du riz et à importer du blé, bien que dictée principalement par les problèmes de transport nord-sud, devrait donc persister. En 1984, la Chine était importateur de blé et exportateur de grains de provende. Bien que la plupart des experts attribuent cet état de choses à l'insuffisance du réseau de transport interne, le potentiel d'accroissement de la production de grains de provende n'en demeure pas moins considérable. Cela admis, les perspectives à long terme vont dans le sens d'une expansion des importations de grains de provende provenant de Chine.

La production du coton est un des éléments-clés de l'agriculture chinoise; les récentes augmentations de production dans ce secteur ont rendu la Chine autonome. Cela a permis aux Chinois d'accumuler des devises étrangères pour l'importation de grains et a donc joué un rôle dans la détermination de la composition et de l'ampleur du modèle d'importation agricole chinois.

La grande inconnue dans l'évaluation des perspectives futures de l'agriculture chinoise est la durabilité des réformes mises en place après 1977. La structure actuelle des modes de propriété foncière peut être décrite comme un mélange de divers types. A ce titre, elle doit être considérée comme transitoire. Son évolution sera déterminée par les transformations politiques qui seront amorcées à la mort ou par suite de l'incapacité de Deng Xiaoping, qui est maintenant âgé de plus de 80 ans. On s'accorde généralement pour affirmer que les réformes agricoles sont déjà trop avancées pour que le mouvement soit renversé. Le danger subsiste cependant, au cours des années 80, d'une réaction des cadres moyens de l'ancien régime devant l'érosion de leur pouvoir et de leur statut. Il s'agit donc maintenant pour les Chinois de consolider, dans le secteur agricole, les progrès impressionnants qui ont été accomplis au cours des six dernières années.

## QUELQUES QUESTIONS SOULEVEES PAR L'EXPANSION RECENTE DU COMMERCE MONDIAL DES GRAINS

Pour beaucoup des pays qui importent aujourd'hui des céréales, ces importations permettent de remettre à plus tard la nécessité de corriger les défauts de leurs économies domestiques. Cela est particulièrement vrai dans les économies à planification centrale. Ces importations leur ont en effet permis de poursuivre des politiques fondées sur des idéologies peu appropriées au développement agricole.

Pour certains pays exportateurs de céréales, les exportations ont également permis de remettre à plus tard la reconnaissance de leurs erreurs en matière de politique nationale sur l'agriculture. Cela est particulièrement évident dans la Communauté économique européenne, mais peut également être observé dans d'autres pays exportateurs. Les Canadiens, grâce à leurs exportations, n'ont jamais eu à reconnaître jusqu'à maintenant la nature irrationnelle de la structure tarifaire de la Passe du Nid-de-Corbeau régissant le transport des grains de l'Ouest du Canada. En Argentine, l'exportation de céréales a donné aux leaders politiques l'occasion de lever une taxe spéciale sur l'agriculture pour soutenir le développement urbain et non agricole. Les revenus tirés par les États-Unis de l'exportation de céréales ont masqué la chute rapide du caractère concurrentiel de l'économie industrielle américaine sur les marchés mondiaux.

Dans un contexte qui va au-delà des intérêts immédiats de chacun des pays importateurs et exportateurs, nous devons donc nous poser la question suivante : Devons-nous encore supposer qu'un accroissement du commerce mondial des grains est désirable? Serait-il possible que le commerce mondial des grains ne soit pas un secteur illimité?

## UN EXAMEN SERIEUX DES PERSPECTIVES DE CONTINUATION DES IMPORTATIONS DE GRAINS PAR L'URSS

Dans l'évaluation des perspectives agricoles des économies à planification centrale qui influent sur le commerce des produits agricoles, le facteur dominant est la situation en Union soviétique. Les importations soviétiques en 1984-1985 représenteront tout près du quart du volume du commerce mondial du blé et des grains secondaires. Dans quelle mesure ce niveau d'importation se maintiendra-t-il?

Pour répondre à cette question, nous devons d'abord reconnaître que, au cours d'une bonne année, environ la moitié des approvisionnements domestiques en grains de l'Union soviétique proviennent de terres situées dans des régions où l'utilisation agricole de ces grains est problématique, que ce soit à cause de la température ou des précipitations. L'extrême variabilité climatique est une donnée de base en URSS et cela ne changera pas. Il est donc rationnel pour les leaders de ce pays de se fier aux marchés mondiaux pendant les années de mauvaise récolte. Ce facteur à lui seul introduit une variabilité importante dans la demande soviétique d'importation de grains. La source la plus intéressante de variabilité réside toutefois dans les caractéristiques de production et d'utilisation qui résultent du climat politique et administratif de l'économie soviétique. On peut relever les caractéristiques suivantes.

### Production

Étant donné la vaste étendue du territoire soviétique, la planification agricole dans ce pays insiste depuis longtemps sur la base foncière. Historiquement, les plus importantes contributions à la recherche agricole dans la Russie pré-révolutionnaire ont été apportées par des pédologues. En régime soviétique, cette prédominance accordée à la base foncière s'est reflétée dans la campagne des terres vierges de 1950, et dans la décision de faire des investissements massifs dans des régions autres que de terre arable dans les années 70. Elle s'est reflétée de nouveau dans les décisions prises au cours du plénum d'octobre 1984 sur l'agriculture, qui insistait sur les questions de drainage et d'irrigation. Dans son effort pour trouver des solutions à ses problèmes agricoles, l'Union soviétique s'est jusqu'à maintenant fiée avant tout à ce que l'on peut considérer comme des solutions d'ingénieur.

Parallèlement, on s'est beaucoup préoccupé des approvisionnements en céréales, ce qui a amené à négliger quelque peu les ressources fourragères. L'Union soviétique se trouve à des latitudes et

dans des zones climatiques qui ne laissent guère le choix de cultiver autre chose que des graminées et des cultures qui produisent du fourrage mais non des céréales. L'agriculture socialiste n'est pas structurée de façon à utiliser efficacement les cultures qui doivent être transformées en nourriture pour la consommation humaine à l'endroit même où elles sont produites. La valeur des fourrages ne permet pas de défrayer leur transport au-delà de courtes distances ni de les stocker dans des entrepôts concentrés, ce qui n'est pas le cas des céréales. Les pressions qui en découlent sur les cultures qui pourraient garantir immédiatement des réserves de nourriture pour les centres urbains et industriels a certes nui à l'accroissement de la consommation de produits animaux. L'exploitation de vastes parcs d'engraissement concentrés nécessite un approvisionnement régulier en fourrage, approvisionnement qui a été assuré le plus souvent par les grains importés. L'Union soviétique reconnaît ce problème et a mis davantage l'accent sur la production de fourrage au cours des dernières années, avec un certain succès. Le fait demeure que les caractéristiques structurelles de l'agriculture soviétique se traduisent par une dépendance beaucoup trop forte vis-à-vis des grains pour satisfaire la demande en viande des consommateurs.

Comme on a mis davantage l'accent sur la base foncière pour augmenter la production agricole, on a négligé quelque peu la technologie orientée vers l'amélioration du rendement, technologie qui repose sur des intrants de type industriels. Encore dans les années 60, les fertilisants n'étaient utilisés principalement que pour les cultures "industrielles", notamment celles du coton et de la betterave à sucre. L'utilisation des fertilisants pour les cultures de céréales a graduellement augmenté et, en 1980, les Soviétiques affirmaient utiliser des fertilisants sur 57 % des cultures de céréales. Les taux d'application varient considérablement et sont particulièrement faibles sur les "terres vierges" (Auburn et Young, 1982, p. 150). L'apport industriel à l'infrastructure agricole a également été négligé, notamment le transport par route, la réfrigération et le stockage. En général, les entreprises de production de viande et de volaille ont été localisées en fonction des centres de consommation et non en fonction des régions accusant un surplus dans la production de céréales. Les grains peuvent être transportés sur de longues distances, ce qui n'est pas le cas de la viande. Cela a renforcé la tendance à se fier sur les importations de grains pour nourrir les animaux dans les régions plus urbanisées et industrialisées.

Utilisation

La caractéristique la plus remarquable d'une économie céréalière de type soviétique qui dépend fortement des importations en devises fortes est la persistance de forts taux de pertes et de stockage. Pour les dix années entre 1973-1974 et 1982-1983, le volume des déchets et des impuretés a atteint en moyenne 24,2 millions de tonnes par année, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des importations annuelles de grains, qui s'élève à 23,3 millions de tonnes. Pendant cinq de ces dix années, le volume de déchets a dépassé 28 millions de tonnes (USDA, 1984, C). Les causes de cette situation sont endémiques à la structure agricole, et relèvent du stockage, du transport, de la politique de prix et du mode de paiement de la main-d'oeuvre agricole. Comme les prix d'approvisionnement sont fixes, il n'y a aucun avantage, au niveau de l'exploitation agricole, à construire des installations de stockage pour garder les grains au moment de la récolte dans l'espoir d'obtenir des prix plus élevés plus tard au cours de la saison. Étant donné le piteux état du réseau routier, tout le poids du transport repose sur un système ferroviaire déjà congestionné, et les politiques de fixation des prix, basées sur le nombre de tonnes de grains livrées, ne prévoient pas des pénalités suffisantes pour les grains de qualité inférieure. La main-d'oeuvre agricole est payée selon le "poids de soute" des grains livrés à partir de la moissonneuse-batteuse, ce qui incite fortement les exploitants à utiliser la moissonneuse de façon à obtenir des grains mal battus et contenant des mauvaises herbes, ou des grains très humides, afin d'en augmenter le poids. Les estimations des récoltes se font également selon le "poids de soute" et la plus grande partie des déchets reflète la différence entre le poids des grains lorsqu'ils quittent le champ et le poids sec ultime des grains nettoyés et stockables. Une réforme des politiques de fixation des prix au niveau de l'exploitation agricole pourrait donc réduire considérablement les pertes.

Les taux d'ensemencement sont à peu près le double de ceux que l'on applique couramment dans des zones climatiques comparables au Canada. Brooks a estimé que ces taux en URSS, pour les petits grains, atteignent en moyenne 200 kilogrammes par hectare, soit grossièrement 180 livres par acre (Johnson et Brooks, 1983, p. 161). Pour le blé, cela est équivalent à trois boisseaux par acre. Des recherches effectuées au Canada ont déterminé qu'on pouvait obtenir les meilleurs rendements avec des taux d'ensemencement de 90 à 140 kg/hectare, soit environ la moitié des taux appliqués par les Soviétiques, des taux inférieurs (pouvant descendre jusqu'à 40 kg/hectare) obtenant encore un meilleur rendement dans les régions peu pluvieuses (Guitard, Newman et Hoyt, 1961; Pelton, 1969; et Baker, 1982). Ces taux d'ensemencement anormalement élevés pratiqués en URSS sont en partie explicable par la lutte qui y est menée contre les mauvaises herbes. En effet, la densité des plantations est considérée comme un substitut partiel à la pénurie des produits de lutte contre les mauvaises herbes. Cela peut aussi s'expliquer par le fait que la pratique de forts taux d'ensemencement augmente la quantité de paille, même si cela ne permet d'atteindre que des augmentations marginales dans le rendement céréalier. Comme le grain revient à l'État, tandis que la paille demeure sur l'exploitation et constitue un important apport à l'alimentation des animaux, les gestionnaires sont incités à rechercher des rendements maximaux de paille (Raup, 1984). Il est également fort probable que la qualité des semences ne correspond pas aux normes établies des Soviétiques. On peut juger de l'importance des économies qui pourraient être réalisées par l'application de taux d'ensemencement plus faibles lorsque l'on considère que les besoins annuels en semences ont atteint en moyenne entre 27 et 29 millions de tonnes au cours de la dernière décennie. Si l'Union soviétique pouvait réduire de moitié ses taux d'ensemencement, cela équivaudrait à réduire les importations de moitié. Au cours de cinq des

dix années, de 1973-1974 à 1982-1983, l'utilisation des semences a nécessité 15 % ou plus de la production totale de graine (USDA, 1984, C). Les besoins en semences pour le blé et l'orge dans des zones climatiques comparables de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord sont actuellement comblés avec moins de 5 % d'une récolte annuelle.

Depuis 1971, les grosses augmentations des importations de graine par l'Union soviétique sont attribuables à l'accroissement de l'alimentation en grain du bétail et de la volaille. L'utilisation à cette fin du blé et des graines secondaires a atteint en moyenne 100 millions de tonnes par année entre 1972-1973 et 1975-1976, et 120 millions de tonnes, entre 1981-1982 et 1984-1985. Une fois déduit les utilisations pour l'ensemencement et les pertes, l'utilisation des graine aux fins de l'alimentation des animaux depuis 1980 est équivalente à 90 % ou plus de l'offre domestique totale (USDA, 1984, C). Cette utilisation pour l'alimentation des animaux est peu efficace, même selon les normes de l'Europe de l'Est. Une des grandes raisons de cet état de choses est que l'on se préoccupe davantage du nombre des animaux que de leur qualité. Pour chaque tonne de bovin produite en 1982, l'Union soviétique a entretenu 17,5 têtes de bétail en inventaire. Par comparaison, pour une tonne de bovin produite en 1982, on entretenait 11 têtes de bétail au Canada, 9,1 aux États-Unis, 10,1 en République Fédérale Allemande, et 12,5 en Hongrie. Pour chaque tonne de porc produite en 1982, l'Union soviétique entretenait un parc de 14,4 têtes en inventaire, tandis que ce parc était de 11 têtes au Canada, de 9,1 aux États-Unis, de 8,4 en République Fédérale Allemande, et de 9,1 en Hongrie. En moyenne, dans les années 80, l'Union soviétique a dû entretenir environ 50 % d'animaux de plus par tonne de viande rouge produite que cela n'est nécessaire dans les pays producteurs plus efficaces de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest, ou même en Hongrie (Raup, 1984). Une trop grande proportion des graine utilisée en URSS est destinée à l'entretien d'un parc de bétails nombreux, au détriment de gains en poids. Cela laisse donc place à une énorme réduction potentielle des importations de graine, advenant que l'on améliore l'efficacité de l'alimentation des animaux. Gray a estimé que l'URSS utilisait en moyenne, à la fin des années 70, deux fois plus de graine pour produire une tonne de porc que cela n'était le cas en Europe de l'Ouest (Gray, 1982, p. 101).

## EVENTUALITE DE CHANGEMENTS FONDAMENTAUX DANS LA POLITIQUE AGRICOLE SOVIETIQUE

Parmi les expériences les plus intéressantes mendes par les Soviétiques en matière d'organisation et de gestion agricole, on compte les tentatives visant à mettre en place de meilleures mesures d'encouragement par l'intermédiaire de "brigades à contrat". Ces brigades à contrat, ou main-d'oeuvre autonome, créent pour les travailleurs agricoles des conditions qui ressemblent à des baux au comptant. Les risques passent ainsi du côté du cultivateur.

Parallèlement, des efforts ont été faits pour améliorer la production des exploitations domestiques. Des contrats sont signés avec les propriétaires de terrains privés, qui utilisent les animaux, les semences, les fertilisants ou le fourrage fourni par le secteur socialisé. Il est intéressant de noter que ces contrats sont semblables aux contrats de culture partagée que l'on utilise depuis longtemps en Europe et en Amérique du Nord. Une partie du risque est ainsi partagée entre le propriétaire privé et l'exploitation collective ou d'État.

Le débat qui sous-tend ces efforts visant à encourager la production au moyen de nouvelles structures de mode d'occupation des terres porte sur les points suivants :

a) Le partage des décisions
b) Le partage des risques
c) Le partage des profits

Le fait d'avoir mis l'accent sur ces expériences portant sur divers types de contrats de production à terme au cours des quelques dernières années nous révèle ce qui se trame derrière les réformes de la politique agricole soviétique.

Le transport demeure une faiblesse importante de l'agriculture soviétique. Cette faiblesse se combine aux lacunes des structures gouvernementales locales qui ont eu des effets néfastes sur la construction des routes. Aucune unité locale de gouvernement n'a en effet l'autorité pour lever des fonds (imposition) qui lui permettrait de financer la construction de routes. En conséquence, l'agriculteur soviétique est entièrement tributaire des chemins de fer et du système étatique d'approvisionnement en graine.

On peut établir un parallèle intéressant entre les problèmes en matière de fixation des prix, d'approvisionnement en facteurs de production et de manutention de la production que connaît l'Union soviétique et les problèmes agricoles que connaissaient les États-Unis et le Canada à la fin du 19e siècle, à l'époque où les chemins de fer étaient le mode de transport dominant et où la commercialisation était entre les mains de monopoles. Les gestionnaires agricoles soviétiques en place ont à l'égard du gouvernement et de "Moscou une attitude qui aurait été bien compréhensible de la part des agriculteurs du Kansas, des deux Dakota ou du Montana dans les années 1880-1910, et de la part des agriculteurs canadiens des provinces des Prairies.

L'histoire des trente dernières années dans les économies à planification centrale fait ressortir l'importance de l'agriculture comme "berceau" des changements dans la politique économique. Tous les grands changements qui ont été effectués en matière de politique économique à ce jour dans les économies à planification centrale ont pris naissance dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Cela est illustré par les importants changements dans les politiques de fixation des prix, de production et de structure qu'a connu la Pologne en 1953, 1970 et 1980, changements qu'ont connus la Hongrie au cours des années 70 et la Chine, après 1978.

Il semble sensé de présumer que ce mode de changement se répétera en URSS. Lorsqu'il a présenté le programme alimentaire le 24 mai 1982, Brejnev a souligné, dans son discours d'ouverture, "la nécessité de réduire les importations vivrières des pays capitalistes". (CDSP, 23 juin 1982, p. 6). Comme objectif politique, cela vient

tout juste après le maintien de la puissance militaire dans l'ordre de priorité des Soviétiques. La mauvaise récolte de 1984 et les taux records d'importations, qui ont atteint près de 50 millions de tonnes de grains en 1984-1985, viennent souligner encore l'urgence de cet objectif.

L'URSS a connu une série de mauvaises récoltes. Le climat n'est pas la seule explication à cette situation, bien qu'il ait incontestablement joué un rôle important. L'URSS devrait connaître une amélioration cyclique de son climat. Cette éventualité pourrait renforcer la volonté des dirigeants politiques de risquer certains changements structurels qui, avec un peu de chance, pourraient coïncider avec une amélioration du facteur climat.

Les perspectives de changement dans la politique agricole soviétique sont relativement plus prometteuses qu'à aucune autre époque de l'ère post-krousthévienne. L'URSS devrait reconnaître de plus en plus que les réformes sélectives ont peu de chance d'être efficaces. Cela a d'ailleurs déjà été tenté auparavant. Si un changement doit effectivement se produire, ce mémoire aura tenté de faire ressortir les possibilités d'une éventuelle réduction importante de la dépendance de l'Union soviétique vis-à-vis des importations de grains.

BIBLIOGRAPHIE


Aubert, Claude, 1984 : The New Economic Policy in The Chinese Countryside, mémoire présenté à la septième conférence internationale sur l'agriculture soviétique et est-européenne, Grignon, France, 9-13 juillet 1984.

Auburn, Jil Shore, et Brigitta Young, 1982 : Energy Fertilizer and Grain Production in the U.S.S.R.: Key Linkages, Soviet Economy in the 1980's: Problems and Prospects, Part 2, U.S. Congress, Joint Economic Committee, 31 déc. 1982.

Baker, R.J., 1982, Effect of Seeding Rate on Grain Yield, Straw Yield and Harvest Index of Eight Spring Wheat Cultivars, Canadian Journal of Plant Science, vol. 62, no 2, avril 1982, pp. 285-291.

Brooks, Karen McConnell, 1983, The Technical Efficiency of Soviet Agriculture, Chapter 9 in Gale Johnson and Karen McConnell Brooks, Prospects for Soviet Agriculture in the 1980's, Indiana University Press, Bloomington, 1983, pp. 120-164.

CDSP, 1982 : Current Digest of the Soviet Press, American Assn. for the Advancement of Slavic Studies, vol. XXXIV, no 21, 23 juin 1982.

Feshbach, Murray, 1982A : Between the Lines of the 1979 Soviet Census, Population and Development Review, vol. 8, no 2, juin 1982, pp. 347-361.

Feshbach, Murray, 1982B : The Soviet Union: Population, Trends and Dilemmas, Population Bulletin, Population Reference Bureau, Washington, D.C., vol 37, no. 3, août 1982, pp. 1-44.

Gray, Kenneth R. 1984 : Soviet Livestock: Stymied Growth, Increased Cost, and Search for Balance, Soviet Economy in the 1980's: Problems and Prospects, Part 2, U.S. Congress, Joint Economic Committee, 31 déc. 1982.

Guitard, A.A., J.A. Newman et P.B. Hoyt, 1961, The influence of Seeding Rate on the Yield and the Yield Components of Wheat, Oats and Barley, Canadian Journal of Plant Science, vol. 4, no 4, octobre 1961, pp. 751-758.

Jacobs, Everett M., 1982 : Agricultural Development in Communist Europe, Current Trends in the Soviet and East European Food Economy, K.-E. Waedekin, Ed., Berlin, Duncker and Humblot, 1982, pp. 33-55.

Perlton, W.L., 1969, Influence of Low Seeding Rates on Wheat Yield in Southwestern Saskatchewan, Canadian Journal of Plant Science, vol. 49, no 5, septembre 1969, pp. 607-614.

Petrov, Anatolij P., 1971 : Forest Industry in the URSS: Its Development, Location, Trends and Prospects, Norges Landbrukshogskole, Institutt for Skogokonomi, Vollebekk, Norway, report, janvier-février 1971.

Population Reference Bureau, 1984 : 1984 World Population Data Sheet, Population Reference Bureau, Washington, D.C., avril 1984.

Raup, Philip M., 1984 : Assessing the Significance of the Soviet Market for U.S. Agricultural Exports, mémoire présenté à la septième conférence internationale sur l'agriculture soviétique et est-européenne, Grignon, France, 9-13 juillet 1984.

Sievers, Manfred et Adolf Weber, 1984 : Stability and Instability in Grain Production in Europe and the World, mémoire présenté au 4e congrès européen des économistes agricoles, Kiel, Allemagne, 3-7 septembre 1984.

USDA, 1984, A : U.S. Dept. of Agriculture, ERS, Eastern Europe, Outlook and Situation Report, RS-84-7, juin 1984.

USDA, 1984, B : U.S. Department of Agriculture, FAS, Foreign Agriculture Circular, Grains, FG-14-84, novembre 1984.

USDA, 1984, C : U.S. Department of Agriculture, FAS, Foreign Agriculture Circular, Grains, "The USSR Grain Situation and Outlook," SG-13-84, novembre 1984.

USDC, 1984 : A Competitive Assessment of the U.S. Solid Wood Products Industry, U.S. Dept. of Commerce, International Trade Administration, août 1984.

## EVOLUTION DE LA FINANCE INTERNATIONALE

Edward L. Mercaldo

C'est pour moi un honneur d'être parmi vous à l'occasion de cette conférence d'une importance majeure, où nous allons discuter et étudier l'un des principaux secteurs de l'économie canadienne.

Ces dernières années ont sans aucun doute été parmi les plus difficiles que l'agriculture canadienne ait connues. Pourtant, j'ai l'impression que les exportations agricoles pourraient connaître bientôt des jours meilleurs. En fait, tout comme l'agriculture canadienne a connu une chute au cours de la récession mondiale des années 1980-1982, de même, je compte qu'elle participera à la reprise stable, bien que modérée, qui se dessine, à mesure que les économies mondiales se consolideront au cours des années à venir.

Avant de parvenir à ce jour où les producteurs agricoles jouiront pleinement de la reprise, nous devons traverser une période pleine de défis et l'on n'entrevoit pas encore clairement la voie à suivre. Cependant, à long terme, il est raisonnable de faire preuve d'un certain optimisme.

Aujourd'hui, je veux vous parler de l'évolution récente de la finance internationale et vous laisser entrevoir comment divers changements ont affecté le système et continueront d'affecter l'avenir de l'agriculture au Canada.

Permettez-moi d'abord de vous brosser le tableau de l'économie mondiale.

Au cours des années 1980, l'économie mondiale a été entraînée dans un maëlstrom comme nous n'en avions pas vu depuis la guerre et cette spirale a atteint tout autant les fermiers canadiens que les producteurs de produits primaires partout au monde.

Jetons un coup d'oeil sur la chute du début des années 1980, qui atteint si durement le commerce international.

Les principaux gouvernements ont réagi aux crises successives du pétrole et à l'inflation qui en résultait en appliquant des mesures d'austérité qui ont fait monter les taux d'intérêt et on plongé le monde entier dans une récession. Le commerce international fut durement atteint et dégringola abruptement. Après avoir connu une croissance moyenne de 7 % de la moitié des années 1960 à la moitié des années 1970, le taux de croissance tomba à 2 % en 1980, à 1 % en 1981 puis, en 1982, connut une baisse de 2 %.

Les pays en développement furent les plus durement frappés par ces deux facteurs: taux d'intérêt élevés et baisse du commerce international.

Les prix des marchandises chutèrent au plus bas. Le prix des produits primaires autres que les produits pétroliers connut une baisse de 14 % en 1981 puis, l'année suivante, une autre baisse de 12 %. Le prix des produits agricoles chuta de 17 % en 1981 et de 12 % en 1982.

Le prix du blé sur les marchés mondiaux connut, lui aussi, une baisse considérable, la production ayant dépassé la consommation dans le cas des campagnes agricoles de 1981-1982 et 1982-1983. En 1982-1983, les prix baissaient de 18 % par rapport au sommet qu'ils avaient atteint en 1980-1981.

Ces facteurs combinés: baisse du volume des échanges commerciaux et chute des prix se traduisaient par une diminution désastreuse des recettes de devises étrangères dans tous les pays qui dépendent le plus des produits primaires pour leur survie: les pays en développement. Mais ces facteurs ont aussi affecté divers pays industrialisés, comme le Canada, où certains secteurs-clé des produits primaires dépendent des marchés mondiaux pour la vente de leurs produits.

Quand la montée en flèche des taux d'intérêt vint s'ajouter aux autres problèmes, le résultat fut particulièrement dévastateur pour les pays lourdement endettés dont les revenus sont basés en grande partie sur des produits primaires.

En 1983, les pays en développement qui ne sont pas producteurs de pétrole ont dû faire face à des paiements d'intérêt de l'ordre de 55 milliards de dollars, ce qui représente 12 % de la valeur totale de leurs exportations. La situation était plus grave pour les pays plus lourdement endettés: dans le cas du Mexique, le coût de paiements d'intérêt atteignait 35 % de la valeur de ses exportations, dans celui du Brésil, ils représentaient 39 % et, dans celui de l'Argentine, la somme monumentale de 67 % des revenus d'exportation.

La chute des prix et l'escalade des taux d'intérêt ont créé des déficits énormes dans les balances des paiements internationaux dans tout le Tiers monde. Leurs besoins de financement externe se sont accrus des deux tiers entre 1979 et 1983. C'est ce qui a ouvert la voie à la crise de la dette.

Entre-temps, la récession dans le monde industriel, la baisse des profits des sociétés qui en découlait et l'augmentation du taux de chômage contribuaient à ralentir la croissance des dépôts dans les grandes banques, les plus actives sur le marché international des prêts. Les banques devinrent de plus en plus inquiètes de l'ampleur et du degré de risque des prêts inscrits à leurs portefeuilles internationaux, et ce, juste au moment où les demandes de crédit des pays en développement augmentaient.

En somme, l'on préparait une bombe à retardement. La croissance de fonds disponibles pour les prêts internationaux ralentissait alors que la demande s'accélérait.

Quand, en août 1982, le Mexique annonça qu'il ne pouvait plus assurer le service de sa dette extérieure, la crise fit la manchette et tout le public en devint conscient.

Si le système n'a pas défailli, c'est que les milieux financiers internationaux du secteur privé, de même que les banques centrales et les grandes agences internationales se sont unis pour faire face à la crise.

Les banques, les gouvernements et les organismes multilatéraux marchaient sur la corde raide. Tous ont reconnu qu'il fallait diminuer la concentration de crédits bancaires accordés à certains pays, mais également accorder de nouveaux crédits, car il y a une limite aux coupures que les pays emprunteurs peuvent assumer sans compromettre leur stabilité économique, sociale et politique.

Il fallait régler la crise sans susciter un dérèglement majeur du système mondial de crédit et sans créer des conditions susceptibles d'entraîner une profonde révolution sociale dans les pays affectés.

Il est tout à fait remarquable que ces objectifs aient, dans l'ensemble, été atteints.

Mais cette crise a exacerbé les problèmes créés par la récession et a nui au commerce international.

Les contraintes imposées à la balance des paiements par la crise des liquidités externes amena les pays débiteurs à adopter des mesures d'ajustement répressives dans le but de réduire considérablement la demande globale. Cela eut pour effet d'ajouter au ralentissement de l'économie mondiale.

Cette diminution de la demande a considérablement ralenti les importations. Même quand le pays débiteur n'achetait pas de produits agricoles canadiens, la diminution générale des achats nuisait aux pays qui en achetaient. La crise des paiements poussa certains pays à se tourner vers le troc, c'est-à-dire à vouloir payer leurs importations par des exportations plutôt qu'au comptant ou à crédit. Les marchés de capitaux diminuaient plus rapidement que l'ensemble des marchés bien que, dans plusieurs cas, des lignes de crédit commercial aient été disponibles.

La crise de la dette obligea également certains pays à dévaluer leur monnaie pour stimuler l'exportation et encourager la production nationale afin de réduire les importations. Cette mesure eut aussi un effet négatif direct sur le commerce international.

Enfin, la crise incita certains pays à dresser des barrières commerciales à l'importation. En fait, la tendance au protectionnisme est l'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les agriculteurs canadiens. Ce problème se retrouve partout, dans toute une gamme de contextes.

Depuis le début de 1983, les économies mondiales commencent à sortir des profondeurs de la récession et, bien que la croissance soit moins vigoureuse qu'on ne le voudrait, la reprise se maintient. L'agriculture canadienne peut s'attendre à trouver des marchés plus favorables.

Comment s'est déroulée cette reprise mondiale?

Au cours des deux dernières années, la production dans le monde industrialisé s'est accrue d'environ 7,5 % alors que, dans les pays du Tiers monde, elle s'est accrue d'environ 4,5 %.

Le Fonds monétaire international prévoit que la croissance économique globale des pays industrialisés atteindra près de 5 % rien qu'en 1984. Ces pays ont maintenant réussi à freiner l'inflation dans des proportions inégalées depuis la fin des années 1960. Cela devrait entraîner d'autres baisses des taux d'intérêt tant dans l'immédiat qu'à moyen terme. La "crise" de la dette dans les pays en développement n'est plus aussi critique qu'elle l'était, bien qu'elle demeure assez grave. Cependant, c'est un problème qui demeure et qui devra être résolu d'une façon systématique et réfléchie.

Le commerce international, qui constitue un indicateur fort important pour le Canada, a connu une hausse de plus de 8 % en 1984. Bien que partant de bases rétrécies, mais c'est la meilleure augmentation enregistrée depuis plus de dix ans.

Dans ce contexte du commerce international, les produits agricoles, je suis heureux de pouvoir le dire, ont marqué quelques points.

Dans son édition de la semaine dernière, l'Economist de Londres souligne que le commerce international des produits agricoles s'est élevé, en 1983, à plus de 270 milliards de dollars, soit plus que le commerce international d'automobiles et de produits chimiques réunis.

L'agriculture canadienne a établi des records d'exportation au cours du premier semestre de 1984 et a apporté à la balance des paiements du Canada la somme nette de 1,9 milliard de dollars. Cela représente une augmentation de 17 % par rapport à 1983, soit une forte croissance pour ce secteur important.

Bref, le monde connaît maintenant une reprise économique qui, malheureusement, n'est pas aussi forte que l'on aurait pu le souhaiter. Et cela se manifeste de plusieurs manières.

D'abord, la reprise a eu des effets variés sur divers pays. Amorcée aux États-Unis, la reprise a été plus marquée dans les pays qui leur sont étroitement, soit le Canada, le Japon et les pays asiatiques nouvellement industrialisés (les PNI), qui ont profité de la croissance plus que les autres.

La reprise de l'économie américaine s'est accomplie à court terme aux dépens d'un énorme déficit gouvernemental, suscité par des taux d'intérêt anormalement élevés par une monnaie surévaluée et par une position intenable sur les marchés étrangers. Les États-Unis ont cherché à combler le déficit de leur balance du commerce extérieur à l'aide de taux d'intérêt élevés, qui ont drainé les capitaux du reste du monde.

La reprise globale a eu des effets mixtes sur les pays lourdement endettés. Les nations exportant des produits manufacturés, comme le Brésil et, dans une moindre mesure, le Mexique, ont bénéficié de l'accroissement considérable des importations américaines. Cependant, la hausse des taux d'intérêt a fait augmenter leurs paiements d'intérêt sur une dette extérieure, déjà fort lourde, en même temps que la force du dollar américain frappait durement le prix des marchandises.

Les pays producteurs de produits primaires qui étaient lourdement endettés, comme le Chili et le Pérou, n'ont pas connu les bienfaits de la reprise.

La deuxième caractéristique de la reprise mondiale tient au fait qu'elle ne s'est pas traduite par un mouvement facile du crédit.

Bien qu'en 1984, elle ait permis au commerce international d'enregistrer une hausse de 8½ %, la reprise n'en a pas moins perturbé le courant normal du crédit international, à cause du déséquilibre causé par le déficit international des États-Unis.

Bien que l'inflation soit maintenant bien mieux enrayée qu'avant, les taux d'intérêt restent très élevés et les États-Unis ont besoin de les garder élevés pour attirer les capitaux dont ils ont besoin. Cela veut dire qu'il y a moins de crédits disponibles pour les pays en développement et pour le reste des pays industrialisés. Les capitaux disponibles, quand il y en a, sont très coûteux.

La troisième raison pour laquelle la reprise n'a pas été aussi vigoureuse qu'on l'aurait espéré tient au fait que, bien que la crise de la dette soit contenue, il n'en demeure pas moins que l'on n'en a pas encore résolu toutes les conséquences.

Les problèmes persistants des pays lourdement endettés se font ressentir directement sur l'agriculture du reste du monde.

Les pays qui, autrefois, achetaient les produits agricoles au comptant ou à l'aide d'un crédit à court terme, sont aujourd'hui moins en mesure de le faire. Cela a entraîné des changements de politiques qui ont déséquilibré le commerce international. Il y a cinq points qui concernent particulièrement tous ceux qui s'intéressent au commerce international des produits agricoles.

Premièrement, certains pays ont adopté des politiques favorisant les exportations agricoles mais visant en fait à redresser la balance des paiements. Ainsi, pour aider le Mexique et le Brésil, la Commodity Credit Corporation de Washington a financé des exportations considérables de produits agricoles vers ces pays à l'aide de prêts portant jusque sur trois ans. Elle en a fait autant pour d'autres pays. Cela a perturbé les échanges commerciaux traditionnels et pourrait nuire aux exportations du Canada et d'autres pays.

Deuxièmement, les pays lourdement endettés accordent maintenant à la production agricole beaucoup plus d'importance qu'auparavant, surtout ceux dont la production agricole, autrefois florissante, a été négligée ces derniers temps. Deux pays producteurs de pétrole, le Vénézuela et le Nigéria constituent d'excellents exemples de cette nouvelle tendance. Ces pays et d'autres encore mettent maintenant l'accent sur la production locale, ce qui diminue la demande mondiale de produits agricoles en provenance de pays comme le Canada.

Troisièmement, les pays en développement qui avaient déjà une bonne base agricole poussent vigoureusement leur production, en vue d'augmenter leurs recettes de devises. Ainsi, l'Argentine est devenue un facteur important sur le marché mondial de céréales, car elle s'efforce d'augmenter ses exportations afin de pouvoir assurer le service de sa dette. Pareilles pressions ne disparaîtront pas de sitôt. L'énorme augmentation de la production de fèves soja au Brésil est un bon exemple de cette nouvelle tendance, de même que la réduction des prix du tabac par le Zimbabwé et la Zambie, qui cherchent tous deux à s'assurer une meilleure part du marché. Cette dernière initiative risque de nuire aux producteurs de tabac de l'Ontario.

Quatrièmement, le troc et l'échange augmentent beaucoup, surtout entre les pays à économie centralisée ou ceux qui pratiquent le contrôle des changes. Dans un récent échange, l'Argentine et l'URSS ont troqué du pétrole contre du blé et, pour sa part, Cuba a troqué du sucre contre du pétrole soviétique, autant d'exemples d'échanges qui transforment le courant normal du commerce international. Il semble que ce type de transaction soit appelée à se répandre, à mesure que les pays rechercheront d'autres moyens que les méthodes traditionnelles de financer leurs échanges.

Cinquièmement: plusieurs pays lourdement endettés ont dû retirer les subventions qu'ils accordaient aux denrées alimentaires, dans le cadre de leurs programmes de redressement. Sur le plan économique, c'est là une mesure sensée, mais les augmentations qui en résultent font que la demande de certains produits baisse considérablement, notamment celle du blé qui, au Brésil, était largement subventionnée.

Voilà autant d'exemples des déséquilibres que le commerce international a subis à la suite de la crise mondiale de l'endettement. La raréfaction conséquente des crédits et le maintien des taux d'intérêt élevés contribuent à retarder la reprise de la demande, faisant contrepoids aux forces normales du marché.

Où faut-il se diriger maintenant?

D'abord, si les autres gouvernements interviennent sur les marchés financiers, afin d'aider leurs exportateurs, le Canada devra selon toute probabilité faire de même.

Comme le souligne la revue The Economist, cette année, les États-Unis vont dépenser 600 millions de dollars pour financer les batailles de prix à l'étranger. Quant à la CEE, elle va consacrer 4,5 milliards de dollars de son budget agricole de 31,2 milliards de dollars à subventionner l'exportation de produits alimentaires en deçà de leur coût de production.

Là où nos marchés traditionnels sont en péril, nous devons réagir. Mais il ne faut pas perdre de vue que de pareilles mesures entraînent des coûts financiers. Ils grèvent les deniers publics et nous sommes tous des contribuables. Ces coûts peuvent être évalués et mesurés, mais, si nous devons mettre en place les mécanismes nécessaires, ces mesures doivent être sensibles aux besoins du marché et doivent pouvoir être appliquées rapidement, pas quatre mois après que la transaction a été emportée par un concurrent étranger.

Tout cela se traduit par une bonne dose d'incertitude face à l'avenir. L'agriculture canadienne doit s'attendre à des incertitudes en ce qui concerne les taux de change, les taux d'intérêt et le degré de protectionnisme qui touchera les marchés de l'avenir, de même que les retombées de l'endettement des pays moins avancés (PMA).

Que peut-on faire pour améliorer la position de l'agriculture canadienne dans ces circonstances difficiles et changeantes auxquelles nous devons faire face?

D'abord, les fermiers canadiens doivent faire de leur mieux pour fournir de bons produits, d'une qualité constante et offrir un service fiable, et je suis certain qu'ils ne ménagent pas leurs efforts en ce sens.

Comme toute unité économique viable, les producteurs agricoles doivent axer leurs calculs sur les coûts de production et faire tout en leur pouvoir

pour maintenir leur efficacité, afin d'être concurrentiels sur les marchés mondiaux. Une planification visant à maximiser la rentabilité constitue de nos jours un élément indispensable et inséparable de toute bonne gestion agricole.

En tant que pays, nous devons faire de notre mieux pour nous adapter à l'évolution de la demande et aux réalités des marchés mondiaux. Cette année, les Soviétiques auraient pu nous acheter beaucoup plus de blé, si nous en avions eu plus à vendre.

Faut-il voir dans ces circonstances le fait de la nature qui ne nous a pas aidés ou plutôt un phénomène qui aurait pu être réglé par une meilleure gestion des stocks? Je n'ai pas la réponse à cette question, mais je pense qu'il serait utile d'en faire le tour.

Le financement offert par les banques canadiennes vaut celui qui est offert par n'importe quelle banque du secteur privé sur le marché mondial. Malheureusement, vos concurrents peuvent souvent avoir recours à des crédits appuyés par leurs gouvernements et offrant des modalités que nous ne pouvons concurrencer sur le plan commercial. Une alliance entre les banques et les agences gouvernementales semble la route logique à suivre en pareil cas.

En résumé, les défis du jour et du proche avenir sont formidables. Nous avons commencé à résoudre les problèmes graves qui nous affligent depuis le début des années 80 et nous avons donc de bonnes raisons d'être confiants.

Une optique réaliste, basée sur le sens des affaires, peut assurer que le secteur agricole canadien demeure l'un des principaux éléments de notre économie nationale, même pendant une période aussi difficile.

## INCIDENCES POUR LE CANADA

Lorne Hehn

Je vois que les deux représentants des fermiers, M. Poulin et moi-même, disposons de bien peu de temps, car tout le monde veut être prêt pour l'événement le plus important de cette conférence: la réception des attachés aux affaires agricoles des ambassades étrangères. Aussi, je serai bref.

Une parenthèse avant de commencer: les documents que je devais recevoir et étudier à Winnipeg avant de venir ici, ne me sont pas parvenus. J'ai dû préparer mon exposé, les doigts croisés, espérant que ce que j'avais à dire cadrerait assez bien avec les propos de messieurs Hopper, Raup et Mercaldo.

Ces trois orateurs sont férus d'économie et l'économie n'a pas la réputation d'être une science réjouissante. La semaine dernière, un dessin humoristique, dans la revue "Psychology Today" me rappelant justement cela. (Pour ceux d'entre vous qui ne pouvez voir, la légende, sous le dessin du couple qui regarde la télévision, se lit comme suit: "Quand les prix du pétrole montaient en flèche, les économistes étaient sombres; maintenant que le prix dégringole, les économistes sont sombres. J'en conclus que les économistes sont des personnes sombres.")

Vous vous demandez sans doute pourquoi un représentant des fermiers lit Psychology Today? Dans les milieux agricoles, l'on vous dira, dans l'ensemble, que cela est presque indispensable de nos jours.

Je ne compte pas vous faire un cours d'économie dans la discussion de cet après-midi sur les "Incidences". En fait, je ne dépasserai pas de beaucoup le niveau du garçon de ferme peut dégourdi, amené à une partie de pêche par son patron, en juillet, au nord de la Saskatchewan en récompense de son travail. Après trois journées de pêche, le patron lui dit: "Tu sais, ce voyage m'a coûté 400 $ et nous n'avons pris que deux poissons, ça fait 200 $ du poisson!" Ce à quoi l'employé répond, avec son sens particulier des questions économiques: "Heureusement patron qu'on n'a pas pris plus de poissons à ce prix!"

Mais, il n'est pas nécessaire d'être trop versé en questions économiques pour comprendre la situation des fermiers au pays.

Le revenu net a diminué par rapport au revenu brut. Le revenu agricole net représentait 38 % du revenu brut en 1974, 26 % en 1978 et seulement 14 % en 1983.

Pendant cette période, la dette agricole est passée de 5,7 milliards de dollars en 1973 à 20,2 milliards de dollars en 1982, dernière année pour laquelle les statistiques soient disponibles.

Cette baisse du revenu agricole et l'augmentation de la dette se traduisent, chez les agriculteurs des Prairies, par une réduction de la solvabilité à long terme.

Cette solvabilité est exprimée par le ratio d'endettement, qui représente le nombre d'années qu'il faudrait à un agriculteur pour régler toutes ses dettes, s'il y consacrait tous ses revenus. En 1974, ce rapport était en moyenne de 1,5 mais, en 1978, il est passé à 3,5 et a atteint près de 5 en 1982. Cela signifie que les agriculteurs doivent réserver une plus grande portion de leurs revenus futurs au service de leur dette, de sorte qu'ils auront moins de revenus disponibles pour prendre de l'expansion ou réinvestir, ou pour améliorer leur niveau de vie.

En même temps que la dette, les taux d'intérêt se sont accrus, tant en termes réels que de façon nominale, passant de 11 % des coûts d'exploitation en 1970 à 16 % cette année. Cela signifie que les agriculteurs des Prairies se retrouvent non seulement avec une dette plus lourde et des remboursements du capital plus élevés, mais aussi, que leurs paiements d'intérêt on monté en flèche. Non seulement l'on s'attend que les taux d'intérêt demeurent élevés tout au long de la décennie, mais on prévoit aussi qu'ils fluctueront beaucoup, ce qui accroît les risques de l'emprunteur.

Comme la plupart d'entre vous l'avez vu, 3 à 5 % des fermiers des Prairies ne peuvent plus rembourser leurs prêts et, si l'on ne prend pas de mesures pour améliorer ou, tout au moins, stabiliser le revenu net, près de 20 % pourraient se trouver dans la même situation; cependant, pour plus de la moitié des agriculteurs des Prairies, les résultats demeurent assez satisfaisants.

J'ai voulu faire cette brève récapitulation pour m'assurer que nous ayons tous la même perspective avant de jeter un coup d'oeil sur les pays à économie planifiée et sur les plus récents événements dans le domaine de la finance internationale.

### TROIS REALITES

Si l'on examine les répercussions des trois sujets discutés, il semble qu'il y ait trois éléments qui affectent sérieusement les agriculteurs canadiens: d'abord, les nouveaux paramètres de l'économie mondiale; deuxièmement, les retombées des compressions budgétaires américaines; et, troisièmement, l'incidence des mesures d'austérité que l'on trouve ici même au Canada.

La réalité première, la plus importante, est l'instabilité croissante de la conjoncture économique et financière mondiale. Il est clair que l'économie mondiale est beaucoup plus instable qu'elle ne l'a été. Elle comporte également plus de risques pour le milieu des affaires.

Pour les agriculteurs de l'Ouest, c'est là un élément d'une importance majeure, si l'on tient compte de l'ampleur de notre marché d'exportation.

L'accroissement du degré de risque survient à la suite de nombreux développements dont les plus importants sont sans conteste l'évolution continue des marchés financiers internationaux et la transition des années soixante-dix, qui nous a menés vers un système où les taux de change et les taux d'intérêt fluctuent de plus en plus.

Il est utile de jeter un coup d'oeil de temps en temps sur l'ampleur des changements survenus dans le secteur mondial des capitaux. Les marchés des capitaux et des devises sont les lubrifiants qui

permettent aux instruments du commerce de fonctionner sans heurts. Si l'on considère l'ampleur des événements survenus, il n'est pas étonnant que tout le monde parle de l'incidence du dollar sur le commerce.

Simultanément au développement des marchés mondiaux de capitaux on a vu surgir le problème tant commenté de la dette mondiale. Les évaluations les plus récentes placent l'endettement total des pays en développement à environ 800 milliards de dollars, dont la moitié en Amérique latine.

D'aucuns affirment que les agriculteurs de l'Ouest ne sont pas très touchés par le problème de l'endettement mondial puisque, par exemple, en 1983-1984, moins de 10 % des exportations de céréales étaient destinées à l'Amérique latine. Mais le problème vient de ce que, dans un monde où l'interdépendance s'affirme chaque jour, tout changement dans une région peut avoir d'importantes répercussions sur l'ensemble de la structure financière mondiale.

La deuxième réalité à laquelle les agriculteurs de l'Ouest doivent faire face est la conséquence des contraintes budgétaires américaines. Bien que presque toute l'attention reliée à l'endettement mondial ait été axée sur le Tiers monde, il faut aussi prendre en considération le problème de la dette américaine. L'on prévoit que, dès le milieu de l'année 1985, les États-Unis seront devenus un débiteur net et qu'à la fin de 1985, ce sera la nation la plus endettée au monde.

Personne ne sait pendant combien de temps cette situation peut continuer. Il est clair que, une fois les coupures commencées, les dépenses américaines au chapitre de l'agriculture ne seront pas épargnées. Il y aura certainement des coupures dans le Farm Bill de 1985 et il y en aura encore plus dans celui de 1989.

Ces mesures de compression des dépenses gouvernementales comprendront probablement, des politiques agricoles, dites "d'alignement sur le marché". En d'autres mots, une réduction ou la disparition des prêts et des prix de soutien, et tout un train d'autres mesures qui auront comme résultat une diminution du prix des céréales à l'échelle mondiale, puisque les soutiens aux prix américains sont toujours fonction de prix minima. De plus, les agriculteurs américains seront moins encouragés à cultiver des volumes considérables et, finalement, il y aura une grande diminution du nombre des fermiers à la suite des saisies et des ventes. (L'on peut s'attendre à des conditions semblables dans les pays de la CEE, car les contribuables européens semblent de moins en moins prêts à subventionner le blé à 8 $).

La tendance américaine aux politiques orientées sur le marché pourrait avoir des incidences encore plus grandes pour le Canada si, en même temps, le Farm Bill comporte un règlement qui permet certains subsides sélectifs à l'exportation pour contrer ce que les États-Unis considèrent des pratiques commerciales déloyales. Cette année, l'on s'attend que les États-Unis consacreront 600 millions de dollars au financement de la bataille des prix; c'est déjà beaucoup, bien que cela soit minime par comparaison aux 4,6 milliards de dollars consacrés par la CEE, sur un budget de 13,2 milliards, aux exportations de produits alimentaires vendus en deçà de leur coût de production.

Le troisième et dernier élément auquel les agriculteurs des Prairies devront faire face touche les conséquences des mesures d'économie à l'échelon national. Il est clair que l'actuel gouvernement du Canada s'est engagé à diminuer de façon considérable tant le déficit fédéral que la dette nationale. Les changements auxquels l'on peut s'attendre pourraient bien être des plus marquants. Même dans les circonstances les plus favorables, les agriculteurs ne pourront probablement pas compter sur le gouvernement pour leur fournir l'aide additionnelle dont ils auraient besoin pour compenser les dures conditions des marchés d'exportation et, dans l'hypothèse la plus pessimiste, les agriculteurs de l'Ouest seront peut-être forcés d'assumer une part disproportionnée du fardeau du redressement canadien.

Voilà donc les trois principaux facteurs qui, à mon avis, toucheront les fermiers de l'Ouest: les nouveaux paramètres de l'économie mondiale, les retombées des compressions budgétaires américaines et l'incidence des mesures d'austérité du Canada.

Si l'on regarde les implications de cette situation l'on constate d'abord que les agriculteurs des Prairies connaîtront des conditions extrêmement difficiles d'ici la fin de la décennie; de plus, ces pressions financières seront accompagnées d'instabilité. L'agriculture n'a jamais rapporté beaucoup et elle a toujours été une affaire comportant de grands risques, car les agriculteurs doivent compter avec les aléas de la nature: mauvaises herbes, insectes et fluctuations du temps.

Mais le risque prend maintenant une dimension nouvelle: il devient de plus en plus plausible que toute une gamme de circonstances très complexes survienne en même temps. Pensez-y un instant, qu'arriverait-il si, au même moment nous avions des taux d'intérêt élevés, un prix fort pour le pétrole, des approvisionnements considérables de céréales partout au monde et un dollar canadien très fort, et ce, alors que le monde entier tente de s'ajuster aux réalités qui découlent de l'endettement? Et imaginez que l'ensemble de ces facteurs de risque frappent l'agriculteur au moment même où le gouvernement décide de diminuer ses propres dépenses, comme il doit le faire, afin de réduire le déficit, et coupe ainsi les appuis aux producteurs agricoles en réduisant le budget de l'agriculture. Cela entraînerait une situation encore plus grave que celle que nous connaissons aujourd'hui au pays. L'ennui, c'est qu'un tel concours de circonstances est tout à fait plausible.

Mais je crois qu'il y a des stratégies qui peuvent être mises de l'avant pour améliorer les choses, tant à brève qu'à longue échéance, à condition que l'on se rende compte de certains faits, dont les suivants: Les subsides agricoles proviennent des impôts et les agriculteurs de tous les autres pays industrialisés du monde vont voir diminuer ces subsides. Nous avons déjà vu l'effet de coupures du genre au Canada avec l'augmentation des frais de transport, le resserrement des programmes de recherche agricole et l'annonce, par le ministre des Finances Wilson, d'une coupure de l'ordre de 63 millions de dollars dans le budget du ministère de l'Agriculture. Nous allons probablement voir encore plus de coupures à mesure que les gouvernements vont s'efforcer de contenir ou de diminuer leurs déficits. Je pense que cela pourrait bien

se traduire par une diminution considérable du nombre d'agriculteurs, bien que cette diminution risque d'être beaucoup plus importante dans les pays de la CEE et aux États-Unis qu'ici au Canada, tout simplement parce que leurs subsides sont tellement plus élevés que les nôtres.

## STRATEGIES

Les agriculteurs canadiens vont donc courir plus de risques qu'avant; le tout sera compliqué par les machinations auxquelles se livreront les pays pour chercher à se sortir des difficultés économiques, surtout en ce qui concerne les politiques de soutien des prix des États-Unis et de la CEE.

Les agriculteurs des Prairies qui ont survécu et qui ont même réussi à prospérer sont ceux qui sont le plus en mesure de faire face à ces risques. Ce sont ceux qui savent comment produire le maximum d'aliments pour le minimum d'argent. Et c'est à cela que l'agriculture se résume.

Quand on cherche la meilleure façon de réduire les risques auxquels s'exposent les agriculteurs, l'on peut envisager certaines stratégies.

D'abord, il y a le GATT. A la fin du mois dernier, le Conseil du GATT a consenti à discuter, de certaines façons, de soumettre le commerce agricole mondial aux mêmes mesures de contrôle très strict que celles qui régissent déjà d'autres secteurs. En 1985, 210 milliards de dollars de produits agricoles ont été mis sur le marché, ce qui représente plus que les échanges d'automobiles et de produits chimiques réunis, et, pourtant, bien peu de ces produits étaient libres de quelque appui ou subside. Les règlements du GATT permettent au Japon, à Taïwan et à la Corée du Nord de l'emporter dans l'automobile et l'électronique. Si les mêmes règlements s'appliquaient à l'agriculture, ils permettraient aux agriculteurs des Prairies d'être en tête, tout simplement parce qu'ils bénéficient de si peu de subsides. Dans les négociations Kennedy et de Tokyo, des années 1960 et 1970, les tentatives visant à réglementer le commerce agricole ont failli faire échouer les rencontres. Mais, aujourd'hui, je crois que les États-Unis et la CEE sont prêts à aller de l'avant. Cela a une grande importance pour la position concurrentielle du Canada. J'espère que nos représentants à ces réunions seront parmi les meilleurs, que ces gens seront bien inspirés et qu'ils reconnaîtront l'importance pour nous d'en arriver au libre échange, et que nous n'aurons pas autour de la table quelque expert blasé par toute son expérience ou, encore, ignorant de la situation des agriculteurs des Prairies.

Deuxièmement, il nous faut des programmes de stabilisation des prix qui soient bien adaptés, afin de permettre aux agriculteurs d'assumer des risques tout en sachant qu'ils ne seront pas ruinés en le faisant. Le Programme de stabilisation des graines de l'Ouest devra cadrer mieux avec la situation de fait et il faut trouver une meilleure façon de distribuer les fonds que l'instrument des lobbies agricoles; il faut qu'il y ait un modus operandi beaucoup plus efficace grâce auquel les agriculteurs pourront être payés quand ils devraient l'être. La mise en vigueur, l'an prochain, d'une assurance-récolte individuelle dans les Prairies aidera certainement les fermiers qui utilisent toute une gamme d'éléments et qui veulent une assurance plus élevée en échange.

Quant au plan de stabilisation de la production de viande rouge, préconisé par John Wise, plan qui, s'il n'est pas obligatoire, ressemble au plan de stabilisation des céréales, il aidera certainement les producteurs de boeuf et de porc.

Troisièmement, il y a toute la question de la recherche, dont les résultats sont indispensables pour les agriculteurs des Prairies, s'ils veulent devenir plus concurrentiels. La plupart des chercheurs de l'Ouest auxquels j'ai parlé sont très amers à la suite des récentes coupures et des mesures qui, selon eux, favorisent les postes de chercheurs basés dans l'est du pays. Je ne sais s'ils ont tort ou raison mais je pense qu'il faut que nous tentions de découvrir ce qui en est. A mon avis, nous ne devrions pas laisser les fonctionnaires fédéraux décider de l'allocation des fonds de recherche. A mon avis, il faudrait créer un Groupe de travail qui aurait à sa tête des gens n'appartenant pas à Agriculture Canada, des gens du calibre de ceux auxquels nous avons rendu hommage aujourd'hui, au déjeuner, et auxquels l'on confierait la tâche d'évaluer les priorités de recherche. L'objectif consisterait à définir les recherches dont ont besoin les agriculteurs pour produire des denrées à meilleur compte. Une telle étude préconiserait peut-être une restructuration du mode de sélection des projets de recherché, elle recommanderait peut-être aussi une diminution de la recherche pure, que nous n'avons peut-être pas les moyens d'entreprendre, en faveur de projets plus ponctuels, susceptibles de trouver réponse aux problèmes des agriculteurs dans les années quatre-vingt-dix. Il se peut également qu'elle recommande que les fonds de recherche affectés au Conseil national de recherches servent en partie à résoudre les problèmes d'ordre pratique auxquels se heurtent les agriculteurs.

Quatrième et dernier point, toute la question des impôts et du financement des fermes. Les fermiers sont tout aussi intéressés à voir diminuer le déficit et la dette que n'importe qui d'autre et peut-être plus que quiconque, puisqu'ils font affaires sur les marchés internationaux. L'interaction des cultivateurs de céréales et du reste de l'économie est beaucoup plus grave en ce moment, comme nous l'avons vu quand nous examinions le stress auquel l'inflation et les taux d'intérêt soumettent les agriculteurs. Il est clair qu'il faut nous efforcer de trouver le plus rapidement possible des moyens permettant de mette à la disposition des agriculteurs des fonds à meilleur marché, par exemple par des obligations agricoles mais, en plus, il faut aussi passer en revue les politiques fiscales. L'articles 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu, qui empêche les agriculteurs travaillant ailleurs que sur la ferme de déduire plus de 5 000 $, doit être révisé. Et il faut aussi revoir d'autres parties de cette même loi, surtout celles qui, depuis des années, obligent les agriculteurs à acheter et vendre l'équipement agricole en se basant sur l'amortissement imposable plutôt que sur l'amortissement réel. Pour l'agriculteur, cela n'avait pas de sens, l'incitant à investir trop lourdement en équipement avec le beau résultat que l'on a pu voir des tracteurs de 60 000 $ qui n'avaient pas été utilisés plus de 500 heures se vendre 30 000 $ dans des ventes aux enchères. Tout le concept d'un impôt de base, qui inciterait tout le monde à maintenir le taux d'imposition au niveau le plus bas et éliminerait peut-être les exemptions, semble être à l'étude par le Gouvernement au pouvoir et je suis ravi de savoir que tel est le cas.

# SEANCE PLENIERE III

## L'ECONOMIE CANADIENNE EN 1985

M.T. Maxwell

Ces derniers mois, les économies nord-américaines ont vu se précipiter les événements, lesquels, en temps plus normal, se seraient déroulés beaucoup plus lentement. Un événement capital a été le ralentissement rapide de l'activité économique aux États-Unis et la baisse résultante des taux d'intérêt de part et d'autre de la frontière. Ce ralentissement a contribué à apaiser la crainte d'une augmentation marquée des taux d'intérêt en 1985.

Les événements de 1984 montrent clairement la forte influence qu'exercent les États-Unis sur le comportement de l'économie canadienne. Une vigueur sans précédent dans les exportations de produits de l'industrie automobile (43 % en termes réels) a permis à notre économie d'enregistrer une croissance assez forte malgré un secteur national faible. L'interdépendance des marchés de capitaux s'est avérée une fois de plus, les taux d'intérêt au Canada montant et baissant à l'exemple de ceux qui prévalent aux États-Unis.

La plupart des prévisions annoncent la reprise, aux États-Unis, d'une croissance stable, mais beaucoup plus lente, en 1985. Le comportement des taux d'intérêt dépend donc du rapport entre les besoins de financement du gouvernement américain et l'influx net de fonds étrangers, qui, jusqu'à présent, ont financé dans une si large mesure la reprise américaine.

Advenant qu'il n'y ait pas d'attaque massive du déficit ni d'augmentations importantes dans l'influx de fonds étrangers, les taux d'intérêt demeureront probablement stables au début de l'année avant d'amorcer une montée graduelle.

Si, par contre, il y avait attaque concertée du déficit budgétaire et aucune interruption dans l'apport de fonds étrangers, les taux d'intérêt pourraient être appelés à baisser lentement durant l'année.

Toutefois, dans les deux hypothèses, le taux d'intérêt réel (l'écart entre le taux d'intérêt et l'inflation) demeure élevé par rapport aux normes historiques. Cela vient de ce qu'il dépend plus des prévisions en matière de déficit gouvernemental et d'inflation que des mouvements cycliques de l'économie.

Au Canada, à la suite de la baisse récente des taux d'intérêt, conjuguée aux mesures annoncées dans l'Exposé économique et financier de novembre, le déficit fédéral (d'après les Comptes nationaux) sera de l'ordre de 27,9 milliards de dollars pour l'année civile 1985. Cela marque une légère amélioration par rapport à l'année dernière, où il était de 28,3 milliards de dollars. Cependant, il demeure suffisamment élevé pour ne pas autoriser une politique d'aimable indifférence. Or comme la ligne directrice en matière financière est axée sur une réduction du déficit, il est irréaliste de prévoir une croissance fondée sur une augmentation des dépenses de l'État. La croissance doit donc provenir du secteur privé, quelle soit le résultat de la dynamique naturelle de ce dernier ou de changements dans la politique gouvernementale.

Ces dernières années, les Canadiens ont financé la croissance de la consommation, plus par des changements dans leurs habitudes d'épargne que par un accroissement de leurs revenus. Étant donné le niveau actuel des taux d'intérêt qui continue de stimuler le remboursement rapide des hypothèques, l'attrait qu'exercent encore les régimes enregistrés d'épargne-retraite et d'épargne-logement de même que l'incertitude générale au sujet des perspectives d'emploi au cours des prochaines années, il est peu probable que le taux d'épargne baisse radicalement dans un avenir rapproché. En effet, il semble que le phénomène de la baisse du taux d'épargne soit déjà révolu, et l'on ne prévoit pour cette année aucune autre diminution de ce dernier par rapport à son niveau actuel qui est d'environ 12,5 %. Vu les maigres perspectives d'emploi, la faible croissance du salaire réel et l'absence de toute réduction prévisible des impôts, le revenu disponible personnel réel devrait s'accroître de 1,7 %, taux similaire à l'an dernier. Dans cet environnement caractérisé par la stabilité du taux d'épargne, la consommation est modérée par le revenu et n'augmentera donc que dans la même proportion environ, soit 1,4 %.

Dans l'hypothèse d'une baisse des taux d'intérêt, une croissance plus forte de la consommation est à prévoir puisqu'on peut s'attendre à une légère diminution du taux d'épargne, de l'ordre de 1 %. De même, la mise en chantier de logements pourrait augmenter d'environ 20 000 unités contrairement à 140 000 unités dans le cas de base.

L'investissement, qui s'est caractérisé par sa faiblesse durant les deux premières années de la relance, s'est raffermi un peu, mais tout indique qu'il demeurera modéré cette année. Les mêmes facteurs qui ont façonné l'économie des deux dernières années, notamment une reprise cyclique normale dans certains secteurs (transport, haute technologie, etc.), laquelle est en train d'être oblitérée par un ralentissement d'activité dans le secteur primaire, continueront de jouer. Ce ralentissement d'activité dans le secteur primaire, qui découle de la faiblesse de la demande, de la baisse du prix des produits de base et d'une capacité excédentaire, devrait se poursuivre en 1985. Par conséquent, même si certains secteurs afficheront une croissance raisonnablement forte, ils ne sont pas assez importants, proportionnellement, pour dominer le tableau général. L'ensemble de l'investissement dans les usines et le matériel devrait augmenter de 1,5 % en termes réels.

Dans un milieu encore dominé par des facteurs qui agissent à plus long terme, l'investissement, dans son ensemble, n'est pas très sensible aux modifications du taux d'intérêt à court terme. Par conséquent, très peu de changements dans l'investissement sont à prévoir advenant une baisse des taux d'intérêt.

L'année dernière, la croissance des exportations dans l'industrie de l'automobile pourrait être qualifiée presque de phénoménale. Ces exportations ont grossi de 43 % en termes réels, taux qui

dépasse largement celui du marché de l'automobile, les États-Unis, où la demande en véhicules nord-américains a augmenté beaucoup plus lentement. Cette croissance s'est donc produite grâce à une augmentation marquée de la part du marché. Malgré une performance relativement faible dans les autres principales catégories d'exportations, celle-ci a suffi à faire grossir les exportations totales de biens de 25 % en termes réels - record inégalé pour l'économie canadienne. Aucune augmentation importante de la demande mondiale en produits de première nécessité n'étant à prévoir, les exportations de produits primaires devraient être semblables à l'an dernier. Les exportations d'automobiles devraient conserver leur part du marché en 1985 et, par conséquent, croître au même rythme environ que la demande des États-Unis. On prévoit une augmentation de 4 % des exportations totales de biens cette année.

Même s'il s'agit d'un taux de croissance beaucoup plus faible que l'an dernier, il servira quand même à ranimer le secteur national faible. En effet, un peu plus d'un tiers seulement du taux de croissance global de cette année sera attribuable aux exportations nettes.

A la suite d'une croissance maintenue des exportations et d'un ralentissement relatif de la croissance des importations, le compte courant de la balance des paiements devrait afficher un surplus de 3,2 milliards de dollars cette année, soit 1 milliard de plus que l'an dernier. Cela, combiné à un taux d'inflation raisonnable, devrait permettre au dollar canadien de se maintenir aux alentours de 76 c. pour l'année.

Le taux d'inflation, mesuré par l'indice des prix à la consommation n'a pas cessé de tomber au cours des dernières années. Et cette tendance devrait se maintenir en 1985 pour donner un taux de 3,4 % en moyenne. Cette baisse du taux d'inflation est imputable à de nombreux facteurs, surtout à la faiblesse des prix des produits primaires (y compris le pétrole), à l'alignement des accords salariaux avec le taux d'inflation et à l'élan actuel vers une meilleure productivité.

Tout compte fait, l'année s'annonce plus stable que 1984 qui, rappelons-le, s'est caractérisée par des fluctuations marquées du taux d'intérêt et de grands changements dans l'allure de croissance de l'économie, tant d'un trimestre à l'autre qu'entre les secteurs. Comme résultat, l'économie canadienne devrait enregistrer un taux de croissance annuel d'environ 2 %, le taux de chômage demeurant tout juste supérieur à 11 %, c'est-à-dire sensiblement le même que l'an dernier. Comme la principale source de croissance demeure le secteur privé, l'obstacle majeur qui empêche l'économie canadienne d'atteindre son potentiel demeure le niveau des taux d'intérêt réels. Si des mesures concrètes étaient prises pour s'attaquer à ce problème, les perspectives de croissance seraient plus reluisantes.

TABLEAU 1. INDICATEURS ÉCONOMIQUES CLÉS

| | 83:T1 | 83:T2 | 83:T3 | 83:T4 | 84:T1 | 84:T2 | 84:T3 | 84:T4 | 85:T1 | 85:T2 | 85:T3 | 85:T4 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Produits National Brut | 130 864 | 133 280 | 135 792 | 137 476 | 138 576 | 139 708 | 142 320 | 142 236 | 142 799 | 143 487 | 143 904 | 144 242 | 134 353 | 140 710 | 143 608 |
| ($ 1971) | 2,0 | 1,8 | 1,9 | 1,2 | 0,8 | 0,8 | 1,9 | -,1 | 0,4 | 0,5 | 0,3 | 0,2 | 3,3 | 4,7 | 2,1 |
| Indice implicite | | | | | | | | | | | | | | | |
| des prix | 2,860 | 2,891 | 2,986 | 2,932 | 2,965 | 3,004 | 2,989 | 3.015 | 3,082 | 3,068 | 3,082 | 3,107 | 2,905 | 2,993 | 3,072 |
| du PNB | 0,4 | 1,1 | 1,6 | -,1 | 1,1 | 1,3 | -,5 | 0,9 | 0,6 | 1,2 | 0,5 | 0,5 | 5,4 | 3,0 | 2,6 |
| Indice des prix à la | | | | | | | | | | | | | | | |
| consom- | 2,721 | 2,759 | 2,803 | 2,828 | 2,862 | 2,886 | 2,913 | 2,938 | 2,960 | 2,985 | 3,009 | 3,037 | 2,778 | 2,900 | 2,998 |
| mation | 0,5 | 1,4 | 1,6 | 0,9 | 1,2 | 0,9 | 0,9 | 0,8 | 0,8 | 0,9 | 0,8 | 0,9 | 5,8 | 4,4 | 4,4 |
| Emploi | | | | | | | | | | | | | | | |
| total | 10 546 | 10 693 | 10 824 | 10 864 | 10 881 | 10 935 | 11 049 | 11 108 | 11 128 | 11 160 | 11 196 | 11 207 | 10 732 | 10 993 | 11 173 |
| (000) | 0,4 | 1,4 | 1,2 | 0,4 | 0,2 | 0,5 | 1,0 | 0,5 | 0,2 | 0,8 | 0,3 | 0,1 | 0,8 | 2,4 | 1,6 |
| Taux de | | | | | | | | | | | | | | | |
| chômage | 12,5 | 12,2 | 11,6 | 11,1 | 11,3 | 11,4 | 11,3 | 11,3 | 11,4 | 11,3 | 11,3 | 11,3 | 11,9 | 11,3 | 11,3 |
| Productivité | | | | | | | | | | | | | | | |
| non agricole | | | | | | | | | | | | | | | |
| du secteur | | | | | | | | | | | | | | | |
| privé | 11,30 | 11,25 | 11,50 | 11,71 | 11,82 | 11,79 | 12,00 | 11,98 | 12,04 | 12,14 | 12,25 | 12,36 | 11,44 | 11,90 | 12,20 |
| Salaires | | | | | | | | | | | | | | | |
| par heure | | | | | | | | | | | | | | | |
| moyens | 0,8 | -,4 | 2,2 | 1,9 | 0,9 | -,2 | 1,7 | -,1 | 0,5 | 0,8 | 0,9 | 0,9 | 5,6 | 4,0 | 2,5 |
| Réel non | | | | | | | | | | | | | | | |
| agricole | | | | | | | | | | | | | | | |
| du secteur | | | | | | | | | | | | | | | |
| privé | 4,15 | 4,08 | 4,10 | 4,14 | 4,13 | 4,09 | 4,12 | 4,08 | 4,07 | 4,07 | 4,07 | 4,07 | 4,12 | 4,10 | 4,07 |
| Salaires | | | | | | | | | | | | | | | |
| par heure | | | | | | | | | | | | | | | |
| moyens | 0,1 | -1,8 | 0,5 | 1,0 | -,3 | -1,1 | 0,8 | -1,0 | -,3 | 0,0 | 0,1 | 0,0 | -,2 | -,3 | -,9 |
| Revenu dis- | | | | | | | | | | | | | | | |
| ponible | 96 756 | 97 098 | 101 431 | 99 210 | 96 541 | 108 086 | 101 193 | 100 452 | 101 226 | 102 157 | 102 699 | 103 000 | 98 623 | 100 568 | 102 271 |
| réel | -,8 | 0,4 | 4,5 | -2,2 | -,7 | 3,6 | -,9 | -,7 | 0,8 | 0,9 | 0,5 | 0,3 | -,3 | 2,0 | 1,7 |
| Productivité | | | | | | | | | | | | | | | |
| non agricole | | | | | | | | | | | | | | | |
| du sec- | 0,0067 | 0,0065 | 0,0067 | 0,0067 | 0,0068 | 0,0068 | 0,0068 | 0,0067 | 0,0067 | 0,0068 | 0,0068 | 0,0068 | 0,0067 | 0,0068 | 0,0068 |
| teur privé | 1,3 | -1,0 | 1,0 | 1,2 | 0,7 | 0,1 | 0,6 | -1,5 | 0,0 | 0,4 | 0,0 | 0,1 | 2,3 | 1,8 | -,8 |

(à suivre)

TABLEAU 1. (Fin)

| | 83:T1 | 83:T2 | 83:T3 | 83:T4 | 84:T1 | 84:T2 | 84:T3 | 84:T4 | 85:T1 | 85:T2 | 85:T3 | 85:T4 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Solde du gouvernement fédéral | -23 852 | -20 206 | -28 556 | -23 784 | -27 684 | -30 916 | -30 043 | -24 406 | -26 611 | -27 778 | -28 446 | -28 806 | -24 100 | -28 264 | -27 911 |
| Bénéfices des sociétés avant impôts | 26 340 | 31 628 | 34 928 | 35 540 | 39 612 | 39 516 | 39 652 | 38 500 | 38 935 | 40 104 | 39 244 | 40 322 | 32 684 | 39 320 | 39 151 |
| | 25,0 | 11,6 | 10,4 | 2,6 | 10,5 | -,2 | 0,3 | -2,9 | -4,1 | 8,6 | -2,1 | 2,7 | 54,8 | 20,3 | -,4 |
| Mise en chantier (000) | 161 | 209 | 142 | 132 | 145 | 133 | 145 | 127 | 133 | 135 | 138 | 141 | 161 | 138 | 137 |
| Taux du papier des sociétés de financement (90 jours) | 9,62 | 9,32 | 9,33 | 9,55 | 10,08 | 11,45 | 12,45 | 10,92 | 10,19 | 10,36 | 10,42 | 10,50 | 9,45 | 11,22 | 10,37 |
| Taux moyen d'obligations de dix sociétés selon MYW | 16,15 | 12,45 | 12,99 | 12,78 | 13,41 | 14,57 | 13,62 | 12,78 | 12,49 | 12,23 | 12,18 | 12,19 | 12,84 | 13,60 | 12,27 |
| MI | 27 178 | 27 955 | 28 746 | 28 857 | 29 056 | 29 205 | 28 466 | 28 547 | 29 046 | 29 753 | 29 946 | 30 108 | 28 184 | 28 819 | 29 713 |
| | 4,7 | 2,9 | 2,8 | 0,4 | 0,7 | 0,5 | -2,5 | 0,3 | 1,7 | 2,4 | 0,6 | 0,5 | 10,2 | 2,3 | 3,1 |
| Taux de change (CAN./É.-U.) | 1,227 | 1,231 | 1,233 | 1,238 | 1,255 | 1,295 | 1,314 | 1,321 | 1,325 | 1,327 | 1,324 | 1,326 | 1,232 | 1,296 | 1,325 |
| Solde des comptes courants | 2 500 | 5 236 | -1 152 | 156 | 692 | 2 456 | 2 752 | 3 135 | 2 113 | 3 979 | 3 492 | 3 261 | 1 685 | 2 259 | 3 211 |

TABLEAU 2. DÉPENSE NATIONALE BRUTE (EN MILLIONS DE DOLLARS DE 1971)

| | 83:T1 | 83:T2 | 83:T3 | 83:T4 | 84:T1 | 84:T2 | 84:T3 | 84:T4 | 85:T1 | 85:T2 | 85:T3 | 85:T4 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses à la consommation | 62 024 | 83 283 | 84 368 | 85 108 | 85 656 | 86 440 | 86 644 | 86 868 | 87 096 | 87 491 | 87 877 | 88 133 | 83 697 | 86 402 | 87 649 |
| | 1,1 | 1,5 | 1,3 | 0,9 | 0,6 | 0,9 | 0,2 | 0,3 | 0,3 | 0,5 | 0,4 | 0,3 | 3,1 | 3,2 | 1,4 |
| Dépenses publiques (biens et services) | 23 340 | 23 552 | 23 764 | 24 012 | 24 100 | 24 192 | 24 288 | 24 390 | 24 407 | 24 409 | 24 415 | 24 420 | 23 667 | 24 242 | 24 413 |
| | -1,6 | 0,9 | 0,9 | 1,0 | 0,4 | 0,4 | 0,4 | 0,4 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,3 | 2,4 | 0,7 |
| Formation brute du capital fixe | 27 844 | 28 012 | 27 880 | 27 640 | 27 856 | 27 904 | 28 080 | 28 322 | 28 512 | 28 504 | 28 551 | 28 682 | 27 844 | 28 118 | 28 562 |
| | -3,5 | 0,6 | -,5 | -,9 | 0,6 | 0,2 | 1,7 | -,2 | 0,6 | 0,0 | 0,2 | 0,5 | -4,9 | 1,0 | 1,6 |
| Gouvernement | 3 944 | 3 920 | 3 992 | 4 052 | 4 092 | 4 148 | 4 220 | 4 242 | 4 246 | 4 250 | 4 253 | 4 257 | 3 977 | 4 176 | 4 252 |
| | -1,5 | -,6 | 1,8 | 1,5 | 1,0 | 1,4 | 1,7 | 0,5 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 1,5 | 5,0 | 1,8 |
| Entreprises | 23 900 | 24 092 | 23 888 | 23 588 | 23 764 | 23 756 | 24 160 | 24 090 | 24 266 | 24 255 | 24 298 | 24 424 | 23 867 | 23 943 | 24 311 |
| | -3,8 | 0,8 | -,8 | -1,3 | 0,7 | 0,0 | 1,7 | -,3 | 0,7 | 0,0 | 0,2 | 0,5 | -5,8 | 0,3 | 1,5 |
| Construction résiduelle | 5 186 | 6 136 | 5 888 | 5 320 | 5 372 | 5 488 | 5 344 | 5 354 | 5 512 | 5 337 | 5 373 | 5 438 | 5 633 | 5 440 | 5 365 |
| | 8,5 | 18,3 | -4,0 | -9,5 | 1,0 | 2,2 | 1,0 | -3,4 | -,8 | 0,5 | 0,7 | 1,2 | 24,4 | -3,4 | -1,4 |
| Construction non résiduelle | 8 984 | 8 528 | 8 304 | 8 355 | 8 320 | 8 568 | 8 732 | 8 728 | 8 686 | 8 649 | 8 601 | 8 653 | 8 543 | 8 587 | 8 647 |
| | -7,5 | -5,1 | -2,6 | 0,5 | -,4 | 3,0 | 1,9 | 0,0 | -,5 | -,4 | -,5 | 0,5 | -16,2 | 0,5 | 0,7 |
| Machines et équipement | 9 728 | 9 428 | 9 696 | 9 912 | 10 072 | 9 700 | 9 884 | 10 008 | 10 268 | 10 269 | 10 324 | 10 334 | 9 691 | 9 916 | 10 299 |
| | -5,9 | -3,1 | 2,8 | 2,2 | 1,6 | -3,7 | 1,9 | 1,3 | 2,6 | 0,0 | 0,5 | 0,1 | -8,8 | 2,3 | 3,9 |
| Demande intérieure finale | 133 208 | 134 852 | 136 012 | 136 760 | 137 612 | 138 535 | 139 312 | 139 590 | 140 015 | 140 405 | 140 843 | 141 234 | 135 208 | 138 762 | 140 624 |
| | -,4 | 1,2 | 0,9 | 0,5 | 0,6 | 0,7 | 0,0 | 0,2 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,9 | 2,6 | 1,3 |

(à suivre)

TABLEAU 2. (Fin)

| | 83:T1 | 83:T2 | 83:T3 | 83:T4 | 84:T1 | 84:T2 | 84:T3 | 84:T4 | 85:T1 | 85:T2 | 85:T3 | 85:T4 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Exportations | 33 154 | 34 496 | 35 124 | 38 388 | 41 488 | 41 255 | 44 556 | 45 810 | 45 258 | 45 006 | 44 945 | 44 851 | 35 293 | 43 278 | 45 015 |
| | 5,1 | 4,0 | 1,8 | 9,3 | 8,1 | -,6 | 5,0 | 2,8 | -1,2 | -,6 | -,1 | -,2 | 6,4 | 22,6 | 4,0 |
| Marchandises | 27 746 | 28 952 | 29 472 | 32 508 | 35 376 | 35 408 | 38 468 | 39 617 | 39 060 | 38 746 | 38 639 | 38 507 | 29 670 | 37 217 | 38 738 |
| | 7,9 | 4,3 | 1,8 | 10,3 | 8,8 | 0,1 | 8,6 | 3,0 | -1,4 | -,8 | -,3 | -,3 | 8,8 | 25,4 | 4,1 |
| Importations | 33 204 | 34 428 | 36 852 | 38 848 | 41 160 | 41 235 | 42 908 | 44 153 | 43 726 | 43 300 | 42 878 | 42 759 | 35 833 | 42 364 | 43 166 |
| | 5,1 | 3,7 | 7,0 | 5,4 | 6,0 | 0,2 | 4,1 | 2,9 | -1,0 | -1,0 | -1,0 | -,3 | 8,1 | 18,2 | 1,9 |
| Marchandises | 23 008 | 23 716 | 25 808 | 27 612 | 29 604 | 29 708 | 31 276 | 32 218 | 31 736 | 31 312 | 30 858 | 30 732 | 25 036 | 30 701 | 31 160 |
| | 12,0 | 3,1 | 8,8 | 7,0 | 7,2 | 0,4 | 5,3 | 3,0 | -1,5 | -1,3 | -1,4 | -,4 | 14,1 | 22,6 | 1,5 |
| Exportations nettes | -40 | 68 | -1 728 | -480 | 328 | 20 | 1 648 | 1 657 | 1 531 | 1 706 | 2 067 | 2 092 | -540 | 913 | 1 849 |
| Demande finale | 163 160 | 134 920 | 134 284 | 136 300 | 137 940 | 138 556 | 140 960 | 141 246 | 141 546 | 142 111 | 142 910 | 143 326 | 134 668 | 139 676 | 142 474 |
| | -,4 | 1,3 | -,5 | 1,5 | 1.2 | 0,4 | 1,7 | 0,2 | 0,2 | 0,4 | 0,6 | 0,3 | 0,5 | 3,7 | 2,0 |
| Valeur de la variation des stocks | -1 924 | -1 492 | 1 450 | 1 068 | 528 | 1 132 | 1.20 | 810 | 1 133 | 1 316 | 994 | 916 | -222 | 897 | 1 069 |
| Gouvernement | 0 | 0 | -20 | -32 | -12 | 36 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | -13 | 16 | 20 |
| Entreprises | -1 924 | -1 492 | 1 480 | 1 100 | 540 | 1 095 | 1 100 | 790 | 1 113 | 1 296 | 974 | 896 | -209 | 681 | 1 069 |
| Erreur résiduelle | -380 | -148 | 48 | 108 | 108 | 20 | 240 | 180 | 120 | 60 | 0 | 0 | -93 | 137 | 45 |
| DNB | 130 864 | 133 280 | 135 792 | 137 476 | 138 576 | 139 708 | 142 320 | 142 236 | 142 799 | 143 487 | 143 904 | 144 242 | 134 353 | 140 710 | 143 608 |
| | 2,0 | 1,8 | 1,9 | 1,2 | 0,8 | 0,8 | 1,9 | -,1 | 0,4 | 0,5 | 0,3 | 0,2 | 3,3 | 4,7 | 2,1 |

## PERSPECTIVES D'AVENIR DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

B. Agostini

Je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte de vous présenter quelques remarques sur les perspectives d'avenir des produits agricoles qui intéressent particulièrement le Canada. Je veux mettre l'accent sur la prochaine saison des céréales, de la viande, des produits laitiers, des graines oléagineuses et du sucre et, si possible, je vous exposerai le point de vue de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les perspectives à plus long terme pour ces produits.

Au cours de l'année qui s'annonce et pour la majorité de ces produits, l'offre excède nettement la demande. Les graines oléagineuses dont il sera question dans quelques instants sont probablement la principale exception.

C'est pourquoi, les perspectives de 1985 dépendent sans doute largement des facteurs clés de la demande. Ces facteurs peuvent se ranger dans deux catégories : premièrement, les facteurs liés aux conditions économiques générales; deuxièmement, la situation financière des pays importateurs et en particulier les problèmes de la dette et de la disponibilité du crédit pour financer le commerce international.

La crise économique mondiale des dernières années représente le facteur le plus marquant sur le plan de la demande. Bien que la récession de 1974-1975 ait été de loin la plus forte depuis le début des années 1960, elle a été relativement courte et la reprise de 1976 à 8 % s'est révélée étonnamment vigoureuse, en fait comparable aux reprises de 1962 et 1969. Elle a été même assez proche du taux de croissance record atteint au cours de l'année de prospérité de 1973.

En revanche, la deuxième crise du pétrole en 1979 a déclenché une série d'événements qui ont entraîné le ralentissement économique le plus long depuis les années 1930. En fait, une certaine relance ne s'est manifestée qu'en 1983, lorsque la production industrielle mondiale a augmenté d'environ 3,2 %. Ce taux était à peu près le même que ceux atteints dans les creux de la vague de 1967 à 1971. Le renversement des tendances à la récession a débuté aux États-Unis avant de gagner récemment les autres pays industrialisés de même que certains pays en voie de développement. Toutefois, la reprise n'a pas été générale même parmi les pays industrialisés; par exemple, dans l'Europe de l'Ouest, la croissance restait encore faible pendant la première moitié de 1984.

Pour l'instant, les prévisions de l'économie mondiale indiquent une expansion économique constante jusqu'à la fin de 1985. Le taux de croissance de la production prévu de 3,5 et 4 % en 1984 et 1985 est beaucoup plus élevé que ceux obtenus de 1980 à 1983, mais il reste modeste pour une période de relance. De même, l'accroissement prévu du volume du commerce mondial de 4 et 5 % en 1984 et 1985 est nettement supérieur aux taux obtenus au cours des dernières années, mais il n'en indique pas pour autant une reprise très forte de la demande d'exportations.

Sur le plan financier, les effets négatifs de la dette extérieure des pays en voie de développement et de certains pays de l'Europe de l'Est sur le commerce sont bien connus. Ces pays sont des débouchés importants pour les produits agricoles mais, l'an dernier, un grand nombre d'entre eux ont été contraints d'imposer des restrictions sévères sur les importations en vertu des programmes d'austérité établis pour améliorer leur situation précaire en matière de paiements extérieurs. Une idée de l'étendue du problème apparaît dans les récents calculs du secrétariat du CNUCED qui montrent que, à la fin de l'année en cours, le montant total de la dette exigible à moyen et à long terme du débiteur net parmi les pays en voie de développement, qui était de 457 milliards en 1981, atteindra 637 milliards de dollars américains. Ce montant sera équivalent à 128 % du total de leurs gains à l'exportation comparativement à 99 % en 1981. A ce chiffre, on peut probablement ajouter un autre 100 milliards de dollars américains pour les dettes à court terme. Le service de la dette extérieure consomme probablement près du tiers des gains à l'exportation de l'ensemble des pays en voie de développement, dont certains des plus importants exportateurs de pétrole. Dans les pays les plus endettés, le rapport est encore beaucoup plus élevé.

Etant donné la perspective d'un accroissement modéré de la demande à court terme et l'abondance des produits agricoles, on peut s'attendre à une amélioration en 1985 du volume du commerce par rapport à la faible performance des dernières années, alors que le commerce est pour ainsi dire demeuré stagnant. Toutefois, la plupart des prix agricoles resteront à la baisse.

En 1983, un grand nombre de produits agricoles ont vu leurs prix augmenter après la dégringolade des deux années précédentes. Dans certains cas majeurs, ce redressement s'expliquait non seulement par une amélioration de la demande, mais en grande partie peut-être par une pénurie de produits. Dans le même temps, d'autres prix sont restés à la baisse. En général, le progrès a été modéré comparativement à la chute des prix antérieure; de plus, dans la seconde moitié de 1984, la tendance à la hausse s'est ralentie. En raison de la relance modérée prévue en Europe et au Japon, la surcapacité régnant sur de nombreux marchés de matières premières agricoles et les réserves considérables de certains produits, il est probable que les prix n'augmenteront pas de façon importante en 1984 et 1985. C'est pourquoi, la moyenne des prix des produits agricoles sur le marché international en 1985 pourrait être très inférieure à celle d'il y a cinq ans.

Un autre aspect de la perspective des prix concerne l'évolution probable du prix des produits en termes réels. Le prix des produits manufacturés est tombé de 1980 à 1983, atténuant en termes réels la baisse de la valeur théorique et améliorant la relance en 1983. La prévision des prix dans le secteur manufacturier indique une remontée importante tant en 1984 qu'en 1985. Cependant, il semble que l'amélioration du commerce chez les

exportateurs agricoles sera en partie amoindrie en 1984, et même davantage en 1985 alors que les prix minimums d'un certain nombre de produits agricoles doivent diminuer ou rester bas.

CEREALES

La saison céréalière de 1983-1984 s'est terminée avec des réserves mondiales de céréales secondaires à un niveau extrêmement bas. La production globale est tombée de 13 % en 1983 au niveau le plus bas depuis 1975. Par conséquent, il a fallu puiser largement dans les stocks accumulés pour satisfaire la consommation en 1983 et 1984. A la fin de la saison, les réserves globales de céréales secondaires étaient presque à 50 % en-dessous de leur niveau initial, soit le niveau le plus bas depuis la crise alimentaire mondiale de 1973-1974. Les prix se sont élevés brusquement : le prix moyen à l'exportation du maïs aux Etats-Unis était de près de 30 % supérieur à celui de 1982-1983 et, en termes réels, le plus élevé depuis 1975.

En 1983-1984, l'approvisionnement en blé était très différent : les réserves étaient abondantes pour la troisième année consécutive et un volume important avait été stocké. Les prix en dollars américains sont restés bas, mais dans un certain nombre de pays les prix ont augmenté par rapport à la valeur de leurs devises. Etant donné le prix inférieur du blé comparativement à celui du maïs, certains pays ont opéré un changement capital en consommant davantage de blé.

D'après les évaluations actuelles en matière de récoltes, la situation des céréales secondaires sera plus équilibrée en 1984 et 1985. On prévoit que la production augmentera brusquement à 802 millions de tonnes, soit 16 % au-dessus du niveau de l'an dernier, situation qui reflète sensiblement la relance de la production aux Etats-Unis, où les conditions météorologiques ont été satisfaisantes et les programmes de soutien à l'agriculture adaptés de manière à stimuler un accroissement de la production. Les récoltes ont également été beaucoup plus abondantes dans les pays de la CEE et dans de nombreux autres pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Est. Toutefois, la production en URSS a chuté considérablement, et de nombreux pays de l'Afrique de l'Est et du Sud ont encore une fois beaucoup souffert de la sécheresse. L'ampleur des réserves de céréales secondaires a entraîné une baisse des prix et, en dépit de l'accroissement prévu de la consommation en 1984-1985, il sera possible de réapprovisionner les stocks considérablement épuisés.

On prévoit que la production de blé en 1984 augmentera de 4 %, soit jusqu'à 516 millions de tonnes, grâce aux récoltes record dans les pays de la CEE et aux récoltes plus abondantes dans d'autres pays européens et aux Etats-Unis. La production des pays en voie de développement est également un peu plus forte, mais ces chiffres reflètent avant tout des récoltes plus abondantes en Chine, en Inde et au Mexique; la production semble avoir baissé dans plusieurs pays comme l'Argentine et le Pakistan. Grâce aux approvisionnements accrus des pays de la CEE, on s'attend que les réserves mondiales passeront d'un niveau initial déjà élevé de 132 millions de tonnes à 143 millions de tonnes. Avec une production plus forte et des réserves plus grandes, les prix peuvent sans doute rester à leurs bas niveaux actuels.

Le commerce mondial des céréales en 1984-1985 est actuellement estimé à 198 millions de tonnes, soit 9 millions de tonnes de plus que l'année précédente. Ce chiffre reflète en grande partie l'augmentation prévue de 12 millions de tonnes achetées par l'URSS. A l'exception de ce pays et de l'Afrique, où la sécheresse a exacerbé les besoins de certains pays, on ne prévoit pas d'accroissement des importations en 1984-1985. Les récoltes plus abondantes contribueront à réduire les importations de nombreux pays comme la Chine, l'Inde, l'Espagne et ceux de la CEE. En outre, les restrictions sur le marché des changes limitent les importations alimentaires des pays à faible revenu et les importations de céréales fourragères de pays industrialisés et de pays en voie de développement à revenu élevé.

Le principal élément dynamique qui influence la demande de céréales sur les marchés internationaux en 1984-1985 est, comme ce fut le cas ces dernières années, l'URSS. Pendant la période de 1980-1981 à 1984-1985, les importations céréalières de ce pays ont augmenté d'environ 11 millions de tonnes, tandis que l'accroissement du commerce global a été négligeable. Cette situation s'explique par l'incapacité de l'URSS à obtenir une production céréalière suffisante pour suffire à ses propres besoins. Au cours de la même période, les importations tant dans les pays de la CEE que de l'Europe de l'Est ont baissé de 10 millions, surtout à la suite d'une production accrue et des changements structureux dans les marchés d'aliments pour les animaux.

En regardant l'avenir, on s'aperçoit qu'un nombre de facteurs clés - certains d'ordre structural et certains de nature plus transitoire - que nous expliquons plus en détail dans les paragraphes suivants, peuvent influer sur les marchés mondiaux des céréales au cours des prochaines années.

- Il faudrait connaître la capacité de l'URSS à soutenir des niveaux de production élevée et savoir jusqu'à quand ce pays demeurera un gros importateur de céréales; le passé a montré que la production céréalière de ce pays et, par voie de conséquence, ses importations fluctuent considérablement, ce qui entraîne beaucoup d'incertitude sur les marchés mondiaux des céréales.

- Les tendances économiques vers une production accrue et une baisse des importations persisteront-elles dans des pays comme la Chine, l'Inde, les pays de la CEE et certains de l'Europe de l'Est qui, dans les années 1970, étaient de gros importateurs de céréales.

- Dans quelle mesure la relance économique renforcera-t-elle la demande de produits pour le bétail, et par conséquent de céréales fourragères, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement à revenus moyens et élevés.

- Les agriculteurs dans les pays en voie de développement réussiront-ils à augmenter leurs niveaux de production.

- Dans quelle mesure la balance des paiements et les facilités de crédit des pays en voie de développement leur permettront-elles d'acheter des céréales qu'ils ne peuvent produire et d'avoir accès à l'aide alimentaire.

- Les effets du changement de politiques dans les principaux pays producteurs, notamment ceux de la CEE, où les mesures viseront à réduire le coût du soutien du marché, et aux Etats-Unis, où les lois existantes relatives à l'agriculture expirent en 1985.

- Dans quelle mesure la forte concurrence persistera-t-elle sur les marchés, donnant ainsi lieu à l'emploi abusif de subventions et de crédits à l'exportation et d'autres mesures semblables.

VIANDE

Dans la majorité des régions du globe, la production de la viande en 1984 a souffert d'une faible demande constante et de hausses importantes des prix des aliments concentrés. Toutefois, en raison de certains facteurs particuliers liés aux mesures gouvernementales visant à freiner la production excessive de lait et d'un nouvel accroissement marqué dans la production en URSS, la production mondiale de viande a de nouveau augmenté en 1984, quoique plus lentement qu'en 1983. Des stocks considérables ayant été accumulés par certains pays exportateurs importants, les approvisionnements sur le marché international ont pu amplement satisfaire la demande. C'est pourquoi les prix sont restés bas, notamment ceux du boeuf.

On prévoit que la demande en 1985 sera plus forte, particulièrement dans les régions en voie de développement. Bien que l'aviculture puisse bénéficier l'année prochaine de prix plus bas pour les aliments de la volaille, il est possible que la production mondiale de la viande de boeuf, de mouton, de chèvre et de porc reste à l'état stationnaire. En outre, les approvisionnements de boeuf en provenance de pays où subsiste encore la fièvre aphteuse, notamment la plupart des pays membres de la CEE, resteront probablement importants. Cela signifie que malgré une certaine augmentation des prix internationaux de la viande de boeuf et de porc, la hausse globale des prix sera limitée.

D'ici la fin des années 1980, on prévoit que la croissance de la production et de la consommation mondiale de viande sera concentrée dans les régions en voie de développement, notamment en Asie, dans les pays industrialisés à gouvernement centralisé, au Japon et peut-être dans le sud de l'Europe.

Le cas échéant, en Amérique du Nord, dans le nord-ouest de l'Europe et en Océanie on ne s'attend qu'à une faible augmentation. Dans ces régions, la croissance démographique est lente, la consommation de viande par habitant est déjà élevée et l'élasticité de la demande en voie d'atteindre le point zéro. De plus, les tendances sociales, comme l'augmentation de la proportion de viande expédiée à l'extérieur associée à la transformation accrue de la viande, favorisent l'apparition de produits de remplacement à base de protéines végétales. Une fraction faible mais croissante de la population réduit ou délaisse la consommation de viande soit pour des raisons de santé, d'éthique et d'autres considérations. Pour finir, les consommateurs manifestent de plus en plus leur insatisfaction à l'égard de la qualité de certaines sortes de viandes obtenues par des méthodes de production intensive.

Par conséquent, l'accroissement global de la consommation dans ces régions sera probablement limité, et le remplacement du boeuf par la volaille, notamment au Canada et aux Etats-Unis, peut très bien persister. D'autre part, il est probable que la tendance à l'autosuffisance apparue ces dernières années dans les principales régions importatrices comme le Proche-Orient et l'URSS se maintiendra. Cette perspective ne laisse guère de place au développement commercial. En fait, le commerce de la volaille peut diminuer, tandis qu'on peut prévoir une augmentation de la viande de bovin, de mouton et de chèvre.

Dans les pays de la CEE, la politique visant à restreindre la production laitière excessive devrait à long terme réduire la capacité de production de boeuf, quoique les demandes prévues ne permettent pas de croire que cela signifierait nécessairement une réduction correspondante des surplus d'exportation. Toute réduction des surplus de boeuf en Europe de l'Ouest serait avantageuse en particulier pour les exportateurs de l'hémisphère sud où il est probable que la production de cette viande reprendra dans la seconde moitié des années 1980.

Dans un bon nombre de pays qui sont actuellement exportateurs, ou pourraient éventuellement le devenir, la baisse prolongée des prix sur le marché international a découragé l'investissement dans la production de bovins, de moutons et de chèvres. Cependant, la flexibilité dans les secteurs de la volaille et du porc et les tendances actuelles de la demande indiquent que ces deux secteurs bénéficieront davantage des futures augmentations de la demande que les producteurs de bovins, de moutons et de chèvres, à condition que les approvisionnements en aliments concentrés soient adéquats.

Les cycles de production des bovins dans les principaux pays commerciaux qui, jusqu'à la moitié des années 1970 ont influé sur les prix et l'approvisionnement des marchés internationaux de la viande, ont diminué depuis lors et demeureront probablement ainsi dans un proche avenir. Cet état de fait ainsi que l'importance moindre accordée au boeuf dans la production totale de viande a rendu l'économie mondiale de la viande de plus en plus vulnérable aux changements dans l'approvisionnement et le prix des aliments concentrés, plus particulièrement des céréales.

Pour finir, étant donné que les tendances protectionnistes semblent vouloir persister, le marché international restera probablement étroit et les prix extrêmement vulnérables non seulement aux changements en matière d'approvisionnement et de demande sur les marchés nationaux, mais aussi à l'impact des politiques nationales.

LAIT ET PRODUITS LAITIERS

Une partie des problèmes rencontrés dans le secteur de la viande découlent des mesures adoptées pour freiner la production laitière excessive, notamment aux Etats-Unis et dans les pays de la CEE. La production laitière n'a pratiquement pas changé en 1984, en partie comme conséquence de ces mesures et en partie à cause de la détérioration de la situation générale en matière d'aliments pour les animaux. Toutefois, en raison de l'importance des stocks de produits

laitiers accumulés dans les pays exportateurs et en général de la faible demande des pays importateurs, les prix du commerce international ont continué de baisser.

Les prévisions à court terme indiquent un ralentissement constant dans la croissance de la production laitière mondiale. Il est probable que l'expansion dans les régions d'Asie en voie de développement continuera et la production peut reprendre en Amérique latine. Néanmoins, les gouvernements d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord visent à freiner encore la production laitière. En URSS, la situation des aliments pour les animaux en 1984-1985 est moins favorable qu'au cours de l'année précédente tandis que le revenu des producteurs laitiers en Océanie s'est érodé de plus en plus à cause de la chute des prix internationaux. Une augmentation modérée de la production est possible en Europe de l'Est et au Japon.

La demande de lait et de produits laitiers devrait rester assez forte en Amérique du Nord et en Asie de l'Est et il pourrait bien y avoir une certaine reprise ailleurs dans les régions en voie de développement. Une faible augmentation de la demande seulement est prévue en Europe de l'Ouest, mais la demande continue de croître sensiblement en Europe de l'Est et en URSS. Cette dernière et les pays en voie de développement peuvent très bien accroître leurs importations de produits laitiers en 1985. Cependant, étant donné les stocks considérables accumulés en 1984 par les principaux exportateurs, il est probable que le niveau global des prix sur le marché international ne pourra pas monter à court terme. Néanmoins, le prix de certains produits laitiers frais peut devenir plus ferme. Il est probable qu'une forte proportion de transactions internationales seront effectuées à des conditions spéciales avec l'écoulement à grande échelle des surplus de production internes, notamment dans les pays de la CEE et aux États-Unis. Le beurre, l'huile de beurre, le lait écrémé en poudre et, aux États-Unis, le fromage resteront encore les principaux produits figurant dans les programmes d'écoulement des surplus internes et d'aide alimentaire. A moyen terme, une fois que les exportateurs auront réduit leurs stocks, il pourrait y avoir une hausse générale des prix sur les marchés internationaux.

## GRAINES OLEAGINEUSES, HUILES ET TOURTEAUX OLEAGINEUX

Après le recul qu'elle a connu en 1984, l'économie des graines oléagineuses, des huiles et des tourteaux oléagineux semble reprendre en 1985 son expansion à long terme. La situation très précaire que l'approvisionnement a connu en 1984 doit s'améliorer, quoique pas complètement, étant donné que la nouvelle production d'huiles et de tourteaux oléagineux ne doit pas excéder les tendances à long terme, tandis que les besoins se situent au-dessus de la moyenne, notamment pour les matières grasses et les huiles. De plus, pour répondre aux besoins de la consommation actuelle, il faut reconstituer les stocks épuisés en 1984.

On prévoit une production record de 66 millions de tonnes de matières grasses et d'huiles comestibles et saponifiables, soit 7 % au-dessus du niveau de 1984 et 3 % au-dessus du record précédent de 1983. La production mondiale des protéines de tourteaux oléagineux doit augmenter de façon plus marquée jusqu'à 46 millions de tonnes, soit 11 % au-dessus de la production de 1984, chiffre à peu près semblable au record de 1983.

Un tiers de l'augmentation dans la production des matières grasse et des huiles et deux tiers de celle dans la production des tourteaux oléagineux s'expliquent par l'accroissement prévu de 10 % en 1984-1985 de la récolte mondiale de soja, grâce surtout à une abondante récolte aux États-Unis.

Mais il est probable que les autres graines oléagineuses contribueront à la relance globale de la production. La graine de colza, dont la récolte mondiale est estimée à 11 % au-dessus de celle de 1983-1984, est d'une importance majeure pour le Canada. Dans ce pays, l'accroissement des plantations de Canola a donné une récolte plus abondante malgré des conditions météorologiques défavorables. Grâce à des rendements élevés et une nouvelle expansion de la superficie, la récolte des pays de la CEE a battu le record de 1982. Au contraire, en Chine, la politique constante de découragement a entraîné une nouvelle réduction de la récolte.

La production considérablement accrue par les nouvelles récoltes escomptées en 1985 semble suffisante non seulement pour répondre aux besoins de la consommation mondiale tant en huiles qu'en tourteaux oléagineux mais aussi pour réapprovisionner les stocks lourdement entamés au cours de 1984. Cependant, la production ne devrait pas dépasser la tendance à long terme et, par conséquent, l'ampleur du réapprovisionnement est limitée.

On prévoit que les provisions d'huiles et de tourteaux oléagineux seront abondantes dans les pays exportateurs, tandis que la demande notamment de matières grasses et d'huiles des pays importateurs sera probablement assez élevée pour répondre aux besoins de la consommation actuelle et reconstituer les stocks. Ainsi, le commerce international en 1985 pourrait reprendre son expansion après la baisse de 1984.

Les perspectives d'approvisionnement indiquent que les prix du marché international de la majorité des graines oléagineuses, des huiles et des tourteaux oléagineux pourraient rester inférieurs à ceux de l'année précédente, au moins jusqu'au milieu de 1985. Ils ont déjà descendu pour un certain temps en-dessous du niveau de l'an dernier, notamment ceux des tourteaux oléagineux, tandis que les prix de l'huile sont tombés moins bas. En fait, la faiblesse des prix des tourteaux oléagineux a contribué à soutenir les prix de l'huile étant donné qu'un stimulant additionnel a dû être fourni par ce secteur pour convaincre l'industrie de presurer un volume suffisant de graines oléagineuses pour répondre à la demande assez peu flexible d'huile. Cela a eu pour résultat d'accroître la valeur de la teneur en huile de la fève soja de 45 % en moyenne de la valeur totale de 1984 comparativement à 34 % en 1983 (aide visuelle). Quant à la graine de colza, plus importante pour le Canada, sa valeur en huile est passée de 64 % en 1983 à 75 % en 1984. Il est certain que ce changement, qui ne devrait pas s'effacer rapidement, s'est révélé avantageux pour les graines oléagineuses à forte teneur en huile comme la graine de colza plutôt que pour celles comme la fève soja qui ont une faible teneur en

huile comme la graine de colza plutôt que pour celles comme la fève soja qui ont une faible teneur en huile. Cette situation se reflétait cette année dans de meilleurs profits par rapport à l'an dernier pour la graine de colza (+ 6 % en moyenne) que pour le soja (+ 4 %).

En plus d'être encouragée par des bas prix, la demande pourrait également bénéficier d'une relance constante après une récession économique dans un nombre croissant de pays, tout comme pour les tourteaux oléagineux, d'une croissance constante dans la production de volaille et d'une amélioration de la rentabilité des aliments pour le bétail.

Toutefois, la demande sera réduite dans certains pays par d'autres facteurs comme l'inflation et la récession constantes, la rareté des devises étrangères et la force du dollar américain qui - si elle persiste en 1985 - empêchera la chute des prix en devises américaines entièrement reflétée dans les prix plus bas à la consommation, dans un grand nombre de pays importateurs. La demande de tourteaux oléagineux peut également être affectée par la réduction des cheptels, notamment en réponse aux politiques de découragement de l'industrie laitière dans les pays de la CEE et aux États-Unis.

SUCRE

On prévoit que la production mondiale de sucre en 1984-1985 atteindra 97 millions de tonnes, soit 1,4 % de la production de 1983-1984 réduite à cause du mauvais temps. Cependant, étant donné que la consommation n'a augmenté que de 2 % et que les stocks considérables accumulés pendant les années antérieures ont envahi le marché, la chute rapide des prix commencée en 1981 a persisté en 1984. A l'heure actuelle, le prix quotidien en vertu de l'Accord international sur le sucre qui est passé d'une moyenne de 29 cents américains la livre en 1980 à 17 cents en 1981, est tombé jusqu'à un peu plus de 8 cents américains en 1982 et en 1983. Il ne faisait que 5,5 cents américains en 1984, atteignant ainsi le plus bas niveau en treize ans. En termes réels, la chute était encore plus spectaculaire; les prix faisaient 4,4 cents américains la livre en 1984, atteignant ainsi le troisième plus bas niveau (après 1966 et 1968) depuis 1920, la première année de la série ISO. En fait, les prix du sucre en 1984 exprimés en termes réels étaient sans doute parmi les plus bas enregistrés au cours du siècle.

Le commerce mondial du sucre qui déclinait en 1983 pour la première fois en six ans est tombé de nouveau en 1984, reflétant ainsi les faibles importations d'un grand nombre de marchés traditionnels. Les changements les plus importants se sont fait sentir dans les importations réduites de l'URSS, du Japon, des États-Unis et de la Chine et une nouvelle réduction des importations de certains pays en voie de développement. Parmi les pays industrialisés, il y a les États-Unis où les importations ont été inférieures en raison du contingentement des importations de sucre pour 1984-1985, tandis que les importations du Japon et de l'URSS devaient baisser en 1984 à la suite des récoltes intérieures meilleures en 1983-1984. Aux États-Unis, et dans une moindre mesure au Japon, le sirop de maïs à forte teneur en fructose (HFCS) et d'autres édulcorants ont continué de gagner une part du marché, surtout aux dépens du sucre importé.

Bien que l'on s'attende à une faible augmentation de la consommation en 1985, les stocks considérables accumulés en 1981-1982 et en 1982-1983 continueront d'envahir le marché en 1984-1985, empêchant ainsi un redressement durable des prix au cours de l'année prochaine.

Étant donné la situation actuelle extrêmement précaire du marché mondial du sucre et l'absence de signe indiquant que ce cycle est sur le point de s'arrêter ainsi que l'empiètement constant du marché par d'autres édulcorants, de nombreux experts se sont montrés très sombres sur les perspectives d'avenir. Ce pessimisme est confirmé par les prévisions que nous avons faites récemment et qui indiquent un niveau de consommation d'environ 110 millions de tonnes en 1990. Ce chiffre signifierait un accroissement assez substantiel en termes absolus - quelque 15 millions de tonnes au-dessus du niveau actuel - mais nullement comparable à l'augmentation que les stocks mondiaux pourraient connaître si les tendances et les politiques récentes de production se maintiennent. La production sucrière mondiale a déjà dépassé les 100 millions de tonnes et il est probablement possible dès maintenant d'obtenir des récoltes beaucoup plus importantes. Toutefois, il semble improbable que les tendances récentes puissent persister. Les producteurs de sucre vont sûrement réagir à ce manque de rentabilité, si ce n'est déjà fait, et les gouvernements devront revoir leurs politiques à mesure que le fardeau des subventions à la production se fera trop lourd. Toutefois, les perspectives d'un accroissement substantiel dans le commerce du sucre semblent très limitées, étant donné qu'une forte proportion de l'augmentation de la consommation prévue pour 1990 dans les pays en voie de développement, qui se partageront la majeure partie de cette augmentation, pourra être satisfaite par une production interne plus élevée. C'est pourquoi en faisant nos prévisions, nous avons supposé que les principaux pays exportateurs ajusteront leurs politiques en conséquence.

Il ne reste qu'à souhaiter que le marché du sucre soit en équilibre en 1990 mais la vitesse avec laquelle cette situation sera établie dépend de la rapidité avec laquelle les pays producteurs adapteront leurs programmes actuels aux réalités du marché.

# PERSPECTIVES AGRICOLES CANADIENNES 1985-1989

H. Bruce Huff

## INTRODUCTION

Cet exposé présente les points saillants des perspectives concernant les années 1985 et 1986. Ces perspectives seront discutées plus en détail dans la présentation des marchés des principaux produits primaires et des prix des aliments aux séances qui se dérouleront simultanément plus tard dans la journée. Le présent exposé traite également des perspectives à moyen terme pour la période de 1987 à 1989. Il y sera question des effets possibles d'un fléchissement plus accentué qu'on ne le prévoyait des marchés internationaux des céréales, et aussi d'un redressement de la devise canadienne.

Pour tracer un aperçu de la situation et des perspectives à moyen terme de l'ensemble du secteur agricole canadien, il sera fait état des prévisions concernant les produits primaires et leurs prix ainsi que les prix au détail des aliments. Le produit national brut de l'agriculture canadienne (qui est une mesure de la valeur ajoutée effective) devrait, selon les prévisions, avoir diminué de 4 % en 1984, principalement à cause des récoltes médiocres de céréales dues à la sécheresse dans l'Ouest du pays. Pour l'année prochaine on prévoit que le PNB augmentera d'environ 6 % grâce au redressement de la production céréalière. A moyen terme, on peut prévoir un léger relèvement du PNB agricole pour 1986, suivi d'un accroissement annuel moyen d'environ 3 % pour la période de 1987-1989. Pour les cinq années de 1985 à 1989, les hausses moyennes de la production seront supérieures aux moyennes des 10 années précédentes (1974-1983) qui étaient de 2,5 %.

On peut prévoir pour cette année une augmentation moyenne de 3,7 % des prix moyens aux producteurs agricoles, suivie d'une légère amélioration, seulement en 1985, due à la fois aux prix stagnants des céréales, en baisse pour les oléagineux et les produits de la volaille, mais quelque peu à la hausse pour d'autres produits animaux et laitiers. Les prix agricoles devraient augmenter d'un autre 1 % en 1986, et ensuite dans des proportions un peu supérieures, atteignant 4 % annuellement, de 1987 à 1989. Pour la période de cinq années, de 1985 à 1989, les augmentations annuelles moyennes des prix devraient se maintenir bien en dessous de celles enregistrées pendant les 10 années précédentes, qui étaient de 5,7 %.

On prévoit que les prix au détail des aliments augmenteront d'un peu moins de 6 % en 1984, soit un peu plus que les 4,3 % de l'inflation générale. En 1985 et 1986, le taux d'inflation du prix des aliments devrait osciller entre 3 et 5 %, mais remonter quelque peu pour le reste de la période des prévisions de 1985 à 1989 et dépasser très légèrement le taux d'inflation général durant les années 1985 à 1989, mais se maintenir bien en deçà des 10,2 % de la période 1974-1983.

Les perspectives pour l'agriculture canadienne sont fondées sur les pronostics du Conference Board du Canada concernant la situation économique générale, les perspectives de la situation de l'agriculture mondiale, et les conditions économiques actuelles du secteur agricole. Nous examinerons tour à tour chacun de ces éléments avant de passer aux perspectives détaillées des marchés des produits primaires.

### L'économie canadienne

Comme l'indique l'exposé du Conference Board du Canada, l'économie nationale se développera relativement peu en 1985 et éprouvera peut-être une faible récession durant le premier semestre de 1986. Le PNB réel devrait augmenter de 0,6 % en 1985, de 0,4 % en 1986, et atteindre un taux moyen plus confortable de 2,5 % pour la période de 1987 à 1989. Le revenu disponible réel devrait, selon les prévisions actuelles, augmenter de 2 % en 1985, de 0,2 % en 1986 et atteindre une moyenne plus ferme de 2 % entre 1987 et 1989. Les dépenses de consommation augmenteront faiblement elles aussi de 0,5 % en 1985, et déclineront de 0,4 % en 1986. On s'attend ensuite qu'elles remontent sensiblement au même taux que celui du revenu disponible réel, de 1987 à 1989.

Les perspectives concernant l'inflation apparaissent modérées. L'IPC devrait enregistrer des augmentations de 3,9 à 3,6 % respectivement, en 1985 et 1986, et se maintenir à cette moyenne de 4 % pour le reste de la période. Le chômage persistera sans doute au niveau élevé d'aujourd'hui. Le cours du dollar canadien, en 1985, devrait encore fléchir par rapport à la devise américaine avant d'enregistrer une modeste reprise en 1986-1989. Les taux réels d'intérêt continueront d'être élevés, suivant ceux des États-Unis, et resteront un problème inquiétant.

### Perspectives de l'agriculture mondiale

L'année 1985 paraît devoir être la meilleure au point de vue du développement économique qu'aient connue les pays industrialisés et ceux en voie de développement, depuis au moins huit ans. Les échanges commerciaux devraient augmenter, y compris ceux des produits agricoles.

Certaines difficultés persistantes pourront affecter les progrès à prévoir. En premier lieu, le remboursement des prêts consentis aux pays en développement, notamment ceux d'Amérique latine débiteurs de 38 % de la dette extérieure, reste toujours une source d'inquiétude. Ces difficultés risquent d'être aggravées par l'augmentation prévue des taux d'intérêt et, peut-être, par des cours plus élevés du dollars U.S. dans le proche avenir. Cette situation pourrait affecter plus encore l'aptitude de ces pays à importer des denrées alimentaires. Deuxièmement, il existe une tendance croissante au protectionnisme économique accompagnée de stimulants à l'exportation des excédents de récoltes, et à des tentatives agressives d'ouvrir les marchés étrangers au commerce des produits agricoles. Troisièmement, plusieurs pays industrialisés ont accru leur production agricole et accumulé des stocks considérables au cours de 1984. Ces déséquilibres persisteront sans doute durant plusieurs années où les prix internationaux des produits primaires resteront faibles, en particulier ceux des céréales, des oléagineux, des produits laitiers, du sucre et du tabac. La baisse de leurs revenus agricoles a incité les pays industrialisés à remettre à plus tard l'assainissement nécessaire de leur production en maintenant leurs prix intérieurs ou leurs revenus à un niveau plus élevé. Quatrièmement, le commerce mondial des céréales dépend en large part des importations des pays dont l'économie est à planification centralisée. Tout accroissement des

rendements en Chine et peut-être en URSS pourrait réduire sensiblement, à moyen terme, leurs besoins d'importation.

Divers indices positifs apparaissent à l'horizon, susceptibles d'influencer la période de 1987 à 1989: baisse des taux d'intérêt, recul du dollar U.S. et faibles augmentations des coûts de l'énergie viendront sans doute stimuler la demande des produits primaires et réduire les pressions imputables aux coûts de production. Les prévisions pour 1984 et 1985 pour les pays en développement non producteurs de pétrole font entrevoir une augmentation très nette en valeur des exportations et en pouvoir d'achat des exportations, ainsi qu'un meilleur équilibre des comptes courants et des achats de pétrole. Les pays de la CEE et les É.-U. ont adopté des mesures visant à restreindre leurs productions agricoles, et en ont proposé d'autres dont l'efficacité se révélera avec le temps. Les discussions se poursuivent au GATT en vue de réduire la protection accordée au secteur agricole et l'on a pu négocier en 1984 diverses concessions bilatérales à caractère économique.

La situation actuelle de l'agriculture

L'on peut dire aujourd'hui que 1984 a été une année plus difficile qu'on ne l'attendait pour plusieurs éléments des secteurs canadiens de l'agriculture et de l'alimentation. La production agricole globale a sensiblement décliné, après un autre recul moins sensible en 1983. Ce recul peut être imputé pour une large part à la sécheresse qui a sévi dans les régions sud des Prairies. La production du bétail de boucherie a également enregistré en 1984 un retrait plus prononcé qu'on ne l'attendait, dû principalement à une réduction du nombre des veaux provenant d'un cheptel de boucherie canadien en voie de diminution et aussi à des abattages de vaches laitières moins nombreux, cette année. Une production excédentaire et la perspective d'une baisse de la demande ont eu pour effet de réduire les contingents d'oeufs (de 5 %), de dinde (8 %) et de tabac (21 % pour le tabac séché de l'Ontario), et de diminuer d'autant ces productions en 1984. Par contre, la production du lait de transformation a augmenté au cours de l'année écoulée, comme elle avait commencé à le faire au tournant des années 1983-1984. Des contingents plus considérables aux éleveurs de poulets ont permis de répondre à une consommation accrue de volaille, notamment par le secteur de la restauration rapide. Les ventes de porcs ont atteint des chiffres record, la production ayant été plus considérable que prévu au cours du deuxième semestre de l'année. Les cours très élevés de la graine de colza au printemps de 1984 ont incité les producteurs à ensemencer de beaucoup plus vastes superficies, dont le rendement a été très supérieur aux prévisions.

On peut évaluer à 3,7 %, pour 1984, la hausse des prix des produits agricoles, consécutive à deux années de baisse. Ce redressement résulte, au moins en partie, de la dévaluation de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise des É.-U. De plus, la hausse des céréales de provende et, en particulier, celle des oléagineux dans la première moitié de 1984 provenaient de la baisse de la production mondiale. Les prix des oeufs et de la volaille ont augmenté par suite d'une hausse de coût des provendes qui s'est transmise aux aliments préparés du bétail. Malgré une production plus considérable aux États-Unis, les prix de la viande de boeuf ont augmenté, témoignant du raffermissement de l'économie. La production réduite du porc, aux É.-U., a provoqué également une hausse de cette viande au Canada. La fermeté des marchés d'exportation pour les pommes et les pommes de terre a fortement contribué à maintenir des prix élevés jusqu'au dernier trimestre de 1984. Une production mondiale excédentaire a entraîné la chute des cours du sucre. Les augmentations de prix du lait ont été limitées aux indicatifs de 4 %.

Le prix global des produits d'alimentation enregistrera sans doute, pour 1984, une augmentation légèrement inférieure à 6 % par rapport à 1983, première augmentation véritable à laquelle les consommateurs auront dû faire face depuis 1981. L'excédent du commerce extérieur du Canada pour la production agricole devrait avoir encore augmenté en 1984, mais le progrès sera probablement le plus faible enregistré depuis 1978. Le total de nos exportations agricoles, soit 9,5 à 9,7 milliards de dollars, dépassera de 4,3 à 4,5 milliards les importations qui se chiffrent entre 5,2 et 5,5 milliards pour 1984.

PERSPECTIVES POUR 1985, 1986 ET 1987-79

Céréales et oléagineux

Le changement le plus marqué auquel on peut s'attendre pour les céréales et les graines oléagineuses du Canada est le rebondissement des rendements du blé et de l'orge des Prairies dont la production devrait se rapprocher de celles des années 1982 et 1983 pour le blé, et la dépasser de quelque 20 % pour l'orge. Les exportations globales de céréales et d'oléagineux pour 1984-1985 seront d'environ 25 % inférieures aux quantités record de la dernière année et se maintiendront à près de 10 % moins en 1985-1986.

Les superficies affectées aux céréales au Canada en 1985 devraient augmenter quelque peu tant pour le blé que pour les céréales secondaires, au détriment des oléagineux. La superficie totale pourrait cependant être un peu supérieure. Ces prévisions tiennent compte des prix relativement plus élevés pour les céréales que pour les oléagineux, auxquels on peut s'attendre, ainsi que d'une réduction des stocks de toutes les céréales, surtout pour le blé.

Pour l'ensemble du Canada, on peut s'attendre à moyen terme, c'est-à-dire pour 1986 et 1987-1989, à de faibles augmentations des superficies emblavées et des rendements en blé. Pour ce qui est du blé, on prévoit des augmentations annuelles de production d'environ 2 %. Pour les céréales secondaires l'augmentation devrait s'élever à 6 % environ en 1986 mais à un peu moins seulement pour la période de 1987 à 1989 par suite de la baisse prévue du prix des grains de provende des Prairies en 1986. Ces relèvements de la production permettront un léger accroissement soutenu de nos exportations de blé (qui devraient atteindre de nouveaux sommets en 1987-1988) et de céréales secondaires, d'après les conditions des marchés mondiaux. On prévoit de nouvelles baisses de la production des oléagineux en 1986 par suite d'un fléchissement des prix en 1985, mais l'on peut escompter un certain redressement pour 1987-1989. Les exportations d'oléagineux devraient se maintenir à peu près au niveau des dernières années.

A l'échelle internationale, on s'attend pour 1985 à une production de blé et de céréales secondaires égale à celle de 1984. Les récoltes de blé et d'orge de la CEE resteront considérables, avec des exportations importantes à prévoir en particulier pour le blé. En 1984-1985, les pays à planification économique centralisée constitueront le principal débouché de ces exportations. Pour 1985-1986 et au-delà, la situation demeure très imprévisible, surtout au cas où l'URSS réussirait à augmenter sa production.

Les approvisionnements mondiaux ne devant guère changer, les prix du blé et des céréales de provende en 1985-1986 resteront sans doute proches de leur niveau de 1984-1985. L'augmentation de la production mondiale des graines oléagineuses entraînera probablement une chute des prix (de 6,5 %). Pour 1986-1987 on entrevoit de légères hausses de prix des céréales et des oléagineux, en même temps que des prix plus bas pour l'orge des Prairies, par suite du retour à des conditions plus normales d'approvisionnement. Pour 1987-1988 et 1989-1990, on peut s'attendre à des augmentations de prix, modestes pour le blé et les oléagineux, un peu plus fortes pour les céréales de provende.

Ces prévisions tiennent compte des légères augmentations de prix qui devraient se maintenir aux États-Unis pour les années de récolte 1985 à 1989, dans le cas du blé, du maïs et du soja.

## Viandes rouges

En 1985, on prévoit une diminution de 1 à 2 % de la production totale de viandes rouges au Canada. Celle de viande de porc, en Amérique du Nord, diminuera sans doute de 2 à 3 % durant le premier semestre de 1985, par suite des bas prix du porc et des prix élevés des provendes à la fin de 1983 et au début de 1984. Par contre, pour le deuxième semestre de 1985, le redressement des prix du porc depuis le deuxième trimestre de 1984, combiné à une baisse de prix des provendes en 1984-1985, devrait avoir pour effet d'augmenter de 1 à 3 % la production nord-américaine. La production de viande de boeuf dans ce même secteur général baissera sans doute de 3 à 4 % en 1985 à cause de la réduction du nombre des veaux durant les dernières années. Le cheptel d'élevage devrait, quant à lui, cesser de diminuer et s'il commence à se reconstituer en 1985 on connaîtra une autre baisse de la production. Par suite du régime appliqué actuellement à l'industrie des produits laitiers des États-Unis les abattages de vaches laitières y seront sans doute moins nombreux.

A moyen terme, les marchés du boeuf et du porc s'orienteront sans doute différemment. Pour 1986, on prévoit que la production canadienne de porc augmentera de 5 %, continuant ses progrès du deuxième semestre de 1985. Elle conservera sans doute son caractère cyclique, en diminuant une fois de plus en 1988. La production de boeuf au Canada pourrait décliner sensiblement (5 %) en 1986, surtout si la reconstitution du cheptel s'étend à l'ensemble de l'industrie, comme l'on s'y attend. Compte tenu des rapports constatés dans le passé, le niveau moyen de production de boeuf en 1987-89 pourrait être encore inférieur à celui de 1984. Néanmoins, la possibilité demeure d'un recul plus prononcé qu'on ne l'escomptait du prix des céréales de provende et d'une augmentation des prix du boeuf, qui aurait pour résultat de réduire la production du boeuf en 1986 avec, cependant, une reprise à prévoir dans la période 1987-1989.

Les prix des viandes rouges seront sans doute plus élevés en 1985 par suite de cette réduction dans la production du boeuf et du raffermissement soutenu des économies des É.-U. et du Canada. Dans le cas du boeuf l'augmentation sera vraisemblablement de 2 à 3 % et, pour le porc, d'environ 5 %. Pour 1986 et 1987-1989, la diminution de la production du boeuf en Amérique du Nord et le redressement des économies devraient susciter une hausse des prix de cette viande d'environ 4 % par an. La production intensifiée du porc en Amérique du Nord se traduira en 1986 par une baisse des prix d'environ 4 %. Les prix de 1987-1989 refléteront le caractère cyclique de cet élevage qui se manifestera à nouveau à cette époque, mais ils pourraient dépasser de 8 %, en moyenne, le niveau réduit de 1986.

Le commerce international des viandes rouges et des volailles a été très disputé en 1984. Plusieurs des pressions qui l'ont affecté se répéteront sans doute en 1985. Les exportations de porc canadien au Japon resteront sujettes à la concurrence très active des pays de la CE, qui poursuivra ses efforts en vue d'élargir ses exportations; ces dernières pourraient s'accroître de 17 % pour 1984 et atteindre 700 000 tonnes (poids en carcasses), et 450 000 tonnes en stocks d'intervention.

## Volailles et oeufs

Le facteur qui influencera le plus le secteur des oeufs et de la volaille en 1985 sera la baisse du coût des provendes. Grâce à cette baisse, les prix au producteur pour les oeufs et la volaille, en 1985, devraient diminuer d'environ 3 % dans le cas de la dinde, de 4 % pour les oeufs et de 5 à 6 % pour les poulets à griller. Tenant compte de modestes augmentations du coût des provendes, les prix de la volaille et des oeufs pour 1986 et la période de 1987 à 1989 devraient hausser d'environ 3 à 4 % chaque année.

Les prix moins élevés qu'on prévoit pour 1985 contribueront à stimuler les ventes d'oeufs et de dindes qui augmenteront sans doute de 2 %, contrairement aux baisses enregistrées en 1984 pour les deux catégories de produits. On s'attend à ce que se poursuivre, en 1985, l'engouement apparent des consommateurs pour les poulets préparés dans les établissements de restauration rapide, ce qui pourrait augmenter de 6 % la consommation individuelle en sus des 7,4 % déjà enregistrés en 1984. La production nationale devrait pouvoir répondre à toute cette augmentation tout en réduisant le chiffre actuel des importations.

## Produits laitiers

L'importance des stocks de beurre excédentaires, la faiblesse des prix internationaux et les subventions réduites offertes par le Programme spécial d'exportation feront sans doute que les livraisons de lait de transformation canadien diminueront d'environ 3 % en 1985. Même un redressement de la consommation du beurre par rapport à celle des deuxième et troisième trimestres de 1984, accompagné d'un meilleur écoulement du fromage, ne modifiera pas sensiblement l'importance des surplus de beurre à la fin de 1985, par rapport aux chiffres de l'année précédente.

Pour 1986, on ne prévoit pas d'augmentation des besoins en lait de transformation, la production du beurre, en baisse, étant compensée par une consommation accrue de fromage. Vu les taux modérés d'inflation et les faibles hausses des grains de provende et des farines d'oléagineux, les prix aux producteurs, d'après la formule des revenus-indicatifs, devraient augmenter d'environ 2,7 % en 1986 et d'environ 3 % pour chacune des années 1987-1989. On peut prévoir de très faibles augmentations des besoins en lait de transformation durant cette même période, en réponse à une consommation accrue de fromage.

Cultures maraîchères et spéciales

La production de fruits en 1985 devrait augmenter au Canada par suite d'une amélioration des rendements et des plantations nouvelles. La production de pommes durant les années 1985-1989 devrait augmenter en moyenne de 2 à 4 % annuellement et l'on peut attendre une augmentation comparable des fruits pulpeux et des petits fruits. Les exportations vers les pays de la CE diminueront sans doute par suite de l'accroissement de leur propre production et du cours élevé de la devise canadienne. Les raisins canadiens destinés à la fabrication du vin seront peut-être plus affectés en raison des vastes excédents vinicoles de la CE. Au pays, la demande de fruits augmentera sans doute quelque peu, de pair avec le redressement du revenu des consommateurs et les faibles hausses de prix escomptées.

Les approvisionnements en pomme de terre et en légumes entreposables sont supérieurs à la moyenne et la dernière récolte mondiale de pomme de terre a été abondante; on peut donc s'attendre à une chute des prix en 1985. Le redressement de l'économie et des prix plus avantageux devraient faciliter l'écoulement au pays. La production de pomme de terre en 1985 devrait être plus élevée grâce à l'amélioration des rendements et les prix resteront sans doute en 1985-1986, à peu près à leur niveau actuel. On peut prévoir un accroissement annuel de 3 % environ, de la production des pommes de terre pour le reste des années 1980, accompagné de modiques hausses des prix moyens.

Des stocks mondiaux de tabac plus considérables, des prix en baisse, et le fléchissement des importations de la CE ainsi que de la part du Canada auront pour conséquence de réduire les exportations de tabac canadien en 1985. Si l'objectif de 41 000 tonnes d'exportation pour cette année n'est pas atteint, on peut s'attendre à une nouvelle réduction des contingents de mise en marché. La consommation nationale de tabac diminuera sans doute de 1 à 2 %, et les raisons de santé tant au Canada que sur le plan mondial tendent de plus en plus à en réduire l'usage.

Le marché international du sucre approchera sans doute de l'équilibre en 1984-1985, mais l'importance des stocks actuels maintiendra des prix relativement bas. Il est peu probable que ceux-ci se redressent avant la fin de la période couverte par ces prévisions, et un rebondissement des cours n'est pas à prévoir non plus.

SECTEURS D'INCERTITUDE

Les prévisions à moyen terme sont aléatoires en agriculture; des conditions atmosphériques anormales, des changements dans les politiques étrangères et les conditions économiques générales risquent toujours de les bouleverser. Trois hypothèses, notamment, pourraient modifier radicalement ces prévisions. Ce sont: la Loi de 1985 sur l'agriculture, aux États-Unis, les cours du change Canada-É.-U. et la part du Canada sur le marché mondial du blé. Nous évoquons ici quels pourraient être les résultats de ces conditions hypothétiques.

Prix internationaux des grains

Les É.-U. étudient actuellement les modifications à introduire dans leur projet de loi sur l'agriculture de 1985, appelée à remplacer la législation qui viendra à son terme à la fin de l'année agricole 1985-1986. Des pressions considérables s'exercent en vue de réduire la part budgétaire de l'agriculture, et il se peut donc que les prix des céréales soient réduits. Cependant, vu la situation économique et financière difficile des cultivateurs, on ne verra sans doute que de légers ajustements. Un scénario à envisager serait un gel des prix agricoles aux É.-U., en 1986-1987 (au niveaux de 1985-1986), suivi de faibles réductions (2 à 3 %), chaque année suivante. Pour le Canada, les conséquences les plus importantes, outre un recul de la production et du prix des grains, seraient une baisse des prix et une augmentation de la production du porc à compter de 1988.

Compte tenu des pronostics précédents pour 1987-1989, les prix agricoles baisseraient d'environ 2 %, les rendements de 0,6 %, les prix à la consommation diminueraient d'environ 1 point en pourcentage, et les recettes brutes d'environ 2,5 points en pourcentage.

Cours du change avec les Etats-Unis

Autre source d'incertitude: la question de savoir si le dollar U.S. est "surévalué" et, dans l'affirmative, quand sa valeur pourra baisser. On s'attend très généralement à un ralentissement de l'économie américaine, à une baisse des taux d'intérêt, et à un afflux moindre des capitaux aux É.-U., ce qui aurait pour effet de réduire la valeur du dollar vis-à-vis des autres devises, y compris le dollar canadien. Si cette baisse atteignait 5 cents par rapport au dollar canadien (0,81 comparativement à 0,76) à partir de 1985 jusqu'à 1989, les prix et la production diminueraient au Canada. Compte tenu des prévisions de base, on peut s'attendre à une baisse des prix agricoles de 2,4 points en pourcentage, en 1985, et seulement à de faibles baisses subséquentes. Comme prévu, les conséquences pour la production seraient surtout apparentes en 1986 et le PIB agricole diminuerait de 0,6 point en pourcentage, les changements ultérieurs devant être minimes. Les recettes brutes déclineraient de près de 2 % en 1985 et d'un point de plus en pourcentage pour chaque année suivante, comparativement aux prévisions précédentes. Ce déclin serait en partie compensé par une réduction des coûts, tels qu'exprimés dans l'Indice de prix des facteurs de production agricole, devant atteindre 2 points en pourcentage en 1985 et 0,6 point de plus en 1986.

Exportations canadiennes de blé

Le marché mondial du blé dépend pour beaucoup des importations des pays dont la planification économique est centralisée. En 1983-1984, on estime que l'URSS a absorbé à elle seule plus de 20 % des exportations mondiales, dont 30 % provenant du Canada. Si ce marché était réduit, ou si la part

du Canada venait à baisser considérablement, ses exportations globales de blé diminueraient probablement. Nous envisageons ici un scénario en ce sens pour 1985-1989, avec des exportations de 20 millions de tonnes en 1985, allant en déclinant d'un million pour chaque année suivante.

Ainsi pour 1985-1989, les exportations annuelles moyennes de blé seraient inférieures de 5,8 millions de tonnes à celles de la situation la plus probable, ce qui réduirait la production agricole totale de 0,8 point en pourcentage et les prix agricoles de 0,2 point. Le changement le plus notoire serait une baisse de la production et une forte augmentation des stocks de blé, ainsi qu'un accroissement de la production des céréales secondaires.

## SOMMAIRE DES PERSPECTIVES POUR LES PRODUITS PRIMAIRES

En résumé, les prix des produits agricoles en général devraient augmenter d'environ 1 % en 1985 et 1986, mais à raison d'environ 4 % annuellement pour 1987-1989. Il est à prévoir que les prix des bestiaux connaîtront une hausse plus élevée que celle des récoltes, surtout en 1985, tandis que les graines oléagineuses devraient baisser sensiblement par rapport à la forte augmentation de l'année précédente.

La hausse des prix au détail des aliments devrait se limiter à environ 3 à 5 % en 1985 et 1986 mais augmenter quelque peu durant 1987-1989. Ainsi on peut s'attendre à une augmentation légèrement plus accentuée que celle d'autres produits de consommation. En 1985, les prix au détail du boeuf, des produits laitiers, des céréales et des produits de boulangerie, des graisses et des oléagineux dépasseront l'augmentation moyenne tandis que, pour compenser, les oeufs et la volaille se vendront moins cher.

La production agricole canadienne devrait rebondir nettement en 1985 après les résultats modestes de 1984, augmenter quelque peu en 1986 et s'accroître annuellement d'environ 2 % pour 1987-1989. Le rendement des récoltes représentera la majeure partie de ce redressement en 1985 et 1986. Il est peu probable que la production de viande rouge augmente avant 1988 tandis que celle des oeufs et de la volaille sera sans doute modérée, à l'exception de 1985.

La valeur des exportations agricoles diminuera probablement en 1985, vu la baisse des exportations de céréales. Ces dernières remonteront sans doute en 1986 pour maintenir ensuite un taux d'accroissement modéré en 1987-1989.

L'influence éventuelle du temps, des changements aux politiques étrangères et des cours du change sur ces facteurs d'incertitude laisse place à des risques considérables de chute des prix, en particulier dans le cas des céréales et des oléagineux.

De façon générale, cependant, les perspectives à moyen terme pour le secteur agricole semblent présager de modestes progrès de la production, du revenu agricole et des prix aux producteurs, accompagnés de légères augmentations de prix des aliments.

TABLEAU 1. PRÉVISIONS DE LA PRODUCTION CANADIENNE DE PRODUITS AGRICOLES[a]

| | 1984 | 1985 | 1986 | 1987-1989 |
|---|---|---|---|---|
| | variation en pourcentage | | | |
| Blé | -21 | 25 | 2 | 2 |
| Céréales secondaires | 4 | 9 | 6 | 1 |
| Oléagineux | 27 | -7 | -4 | 5 |
| Boeuf | - 5 | -3 | -5 | 3 |
| Porc | 6 | 0 | 5 | 2 |
| Poulet | 8 | 11 | 2 | 2 |
| Dindon | - 1 | 6 | 3 | 2 |
| Oeufs | - 3 | 1 | 1 | 1 |
| Lait de transformation | 6 | -3 | 0 | 0 |
| Production totale (PIB) | - 4 | 6 | 1 | 3 |

[a]Moyenne de l'intervalle

TABLEAU 2. PRÉVISIONS DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES CANADIENS[a]

| | 1984 | 1985 | 1986 | 1987-1989 |
|---|---|---|---|---|
| | variation en pourcentage | | | |
| Blé[b] | 0 | 0 | 2 | 3 |
| Orge[c] | 4 | 0 | -5 | 5 |
| Canola[d] | -12 | -7 | 3 | 2 |
| Boeuf[e] | 8 | 3 | 4 | 4 |
| Porc[f] | 3 | 5 | -4 | 8 |
| Poulet[g] | 9 | -6 | 3 | 5 |
| Dindon[g] | 9 | -3 | 3 | 4 |
| Oeufs[h] | 5 | -4 | 1 | 3 |
| Lait de transformation[i] | 5 | 3 | 3 | 3 |
| Prix moyen à la ferme[j] | 4 | 1 | 1 | 4 |

[a]Moyenne de l'intervalle
[b]RPOC n° 1, Thunder Bay (prix de campagne)
[c]Fourr. n° 1 prix comptant à la bourse de Winnipeg, Thunder Bay (prix de campagne)
[d]Canada n° 1, Vancouver (prix de campagne)
[e]A 1/2, Toronto
[f]Indice 100, Toronto
[g]Poulet à griller, en vif, Toronto
[h]A gros, à la production
[i]Formule de prix objectif
[j]Indice des prix agricoles

## PERSPECTIVES DE REVENU AGRICOLE

George Andrusiak

On m'a demandé de vous entretenir aujourd'hui du revenu agricole de 1984 et de vous présenter certains scénarios et projections pour 1985.

Je me contenterai essentiellement de prendre les hypothèses à la base des perspectives sur les denrées et les facteurs de production agricole présentées à cette conférence pour établir les projections financières pertinentes.

Je traiterai aujourd'hui de quatre grandes séries de statistiques:

1. Les recettes agricoles en espèces
   Il s'agit du revenu que touchent les agriculteurs à la vente de leurs produits, y compris tous les paiements d'appoint ou de stabilisation.

2. Les dépenses d'exploitation agricoles et les frais d'amortissement
   Ce sont les dépenses engagées par les agriculteurs dans l'exploitation de leur ferme, plus une marge d'amortissement pour tenir compte de l'usure normale du matériel et des bâtiments agricoles.

3. Le revenu net réalisé
   Il s'agit de la différence entre les recettes en espèces et les dépenses d'exploitation des agriculteurs, c'est-à-dire du montant dont ces derniers disposent pour leurs dépenses personnelles, leurs impôts et leurs projets de réinvestissement. (Certains rajustements des revenus et des dépenses s'imposent, notamment l'inclusion du revenu en espèces correspondant à la valeur des produits agricoles consommés à la ferme, mais ces statistiques ont moins d'importance et je ne les aborderai pas aujourd'hui).

4. Le revenu net total
   Il s'agit d'un montant rajusté en fonction des fluctuations des stocks céréaliers et du cheptel.

Avant d'aborder les projections pour 1984 et 1985, permettez-moi quelques commentaires qui aideront à comprendre ces statistiques.

- Les statistiques présentées n'ont trait qu'à l'exploitation agricole comme telle. Par conséquent, elles ne tiennent pas compte des revenus d'appoint, c'est-à-dire les salaires et traitements, revenus de placement, etc., que les exploitants agricoles et leurs familles peuvent toucher.

- Les données nationales qui vous seront présentées ne constituent pas un tableau de la situation des différents types d'exploitation agricole. Par exemple, il est difficile de tirer des conclusions sur la mesure dans laquelle les producteurs laitiers se tirent d'affaire par rapport aux éleveurs de porcs ou aux céréaliculteurs, etc. Je laisserai également de côté les perspectives régionales puisqu'elles seront traitées en détail au cours de la séance de cet après-midi sur les revenus et les dépenses agricoles.

- Les projections présentées sont très sensibles à l'évolution de la situation agricole, notamment aux conditions des marchés intérieurs et mondiaux et aux conditions météorologiques. Par exemple, un écart de projection de 1 % des recettes agricoles en espèces aboutit à un écart d'environ 5 % du revenu net réalisé projeté.

- Les projections présentées ici sont globales et, par conséquent, ne tiennent pas compte des changements du nombre d'exploitations qui surviennent au fil des ans.

### SITUATION DE 1984

Pour 1984, nous sommes arrivés à ce que certains spécialistes de l'agriculture pourraient considérer comme un résultat étonnant, compte tenu du contexte agricole au Canada et, en particulier, de la sécheresse dans l'Ouest. On prévoit que le revenu net agricole augmentera de 14 % à l'échelle nationale en 1984, atteignant ainsi 3,8 milliards de dollars; en 1983, il avait été de 3,3 milliards de dollars.

Examinons certains des facteurs qui ont donné lieu à cette projection.

Tout d'abord, nous devons tenir compte du fait que, pour janvier à septembre, on prévoyait que les recettes agricoles en espèces atteindraient 14,6 milliards de dollars, soit 7 % de plus que pour la même période en 1983.

Deuxièmement, penchons-nous sur les campagnes de 1983-1984 et 1984-1985 et voyons ce qu'il est advenu des livraisons des producteurs. Même si, en 1984, la récolte totale de céréales a été de beaucoup inférieure à celle de 1983, tout indique actuellement que les livraisons des producteurs pour la période d'août à décembre équivaudront plus ou moins à celles de la même période en 1983. Même s'il y a moins de céréales à mettre au marché en 1984-1985, elles seront pour une bonne part livrées pendant la période d'août à décembre. Au cours des cinq dernières années, environ 45 % du total des récoltes ont été livrés entre les deux mois en question. Selon les indications actuelles, ce pourcentage passera à 55 % pour la campagne de 1984-1985.

Troisièmement, en 1984, les céréaliculteurs se sont partagés 223 millions de dollars en paiements au titre de la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, alors qu'aucun versement n'avait été effectué en 1983, en plus de toucher d'importantes prestations d'assurance-récolte, deux faits qui ont contribué à maintenir élevés les revenus en 1984.

Quatrièmement, comme vous le verrez plus tard au cours de l'exposé, les recettes du secteur de l'élevage ont augmenté en 1984.

### RECETTES AGRICOLES EN ESPECES DE 1984

En supposant que les prix initiaux des céréales livrées à la Commission canadienne du blé resteront ce qu'ils sont actuellement et en tenant compte de l'augmentation des prix initiaux de

l'orge qui a été annoncée en novembre par le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, les recettes agricoles en espèces tirées des ventes de blé devraient diminuer d'environ 5 % et celles provenant des ventes d'orge, de quelque 23 %. Parmi les autres facteurs importants concernant les cultures, il faut mentionner les recettes tirées du canola et du colza qui, en 1984, devraient progresser de 24 % en regard de 1983. La hausse des prix, particulièrement au cours des sept premiers mois de 1984, a largement contribué à cette augmentation. Les livraisons de maïs s'intensifieront pendant le deuxième semestre de 1984 vu la production record obtenue l'automne dernier. Malgré ce fait, les recettes tirées du maïs devraient diminuer d'environ 7 % en 1984. Cette baisse est grandement attribuable au fait qu'une grande partie de la récolte de 1983 a été effectivement vendue pendant le dernier trimestre de 1983, sans report sur 1984. Les recettes provenant de la pomme de terre devraient augmenter d'environ 9 % en 1984, compte tenu de la hausse anticipée des prix et du volume des ventes.

En tenant compte de ces facteurs, les recettes tirées des productions végétales ne représenteront qu'un peu moins de la moitié des recettes agricoles totales et on prévoit qu'elles augmenteront de 500 millions de dollars, pour atteindre 9,6 milliards en 1984.

Elevage

Les recettes générées par les animaux et leurs produits correspondront à environ 48 % des recettes agricoles en espèces anticipées à l'échelle nationale et on prévoit qu'elles augmenteront de 600 millions de dollars (7 %) en 1984.

Les recettes provenant des bovins et des veaux progresseront de quelque 3 %. Même si les abattages ont diminué pendant presque toute l'année, la hausse des prix à la production a largement compensé cette baisse.

En 1984, la hausse des prix et l'augmentation des abattages entraîneront une progression d'environ 8 % des recettes tirées des ventes de porcs, lesquelles atteindront 1,9 milliard de dollars. Il s'agit là d'une situation différente de celle de 1983 où les recettes avaient été inférieures à celle de l'année antérieure, atteignant à peine 1,7 milliard de dollars.

Au chapitre des produits laitiers, nous prévoyons que les recettes agricoles en espèces gagneront environ 9 %. Un accroissement de 3 % des ventes, conjugué à une hausse moyenne des prix de 6 % pour l'année, devrait déboucher sur des recettes à 2,7 milliards de dollars, sans tenir compte des paiements d'appoint versés aux producteurs de lait.

En fin d'année les recettes provenant de l'aviculture devraient être de 12 % supérieures à celles de 1983. Une hausse des prix et des quantités mises au marché explique l'accroissement des recettes. Outre ces principaux produits d'élevage, d'autres devraient générer des recettes en hausse en 1984, notamment le miel, les fourrures et la laine.

Compte tenu de ce qui précède, les recettes agricoles en espèces totales, soit celles tirées des productions végétales et de l'élevage, atteindront 20 milliards de dollars, soit une augmentation de 6,5 % par rapport à 1983.

Dépenses en 1984

Si on y inclut les frais d'amortissement, les dépenses d'exploitation agricoles devraient augmenter de 5 % en 1984.

On prévoit que les dépenses en aliments pour animaux gagneront 10 % pour atteindre 2,2 milliards de dollars. La hausse des prix au cours des sept premiers mois de l'année explique principalement cette augmentation.

Les dépenses en engrais devraient progresser de quelque 10 % compte tenu d'une augmentation moyenne des prix de 6 % et d'un accroissement de 4 % de la consommation.

En 1984, les dépenses totales au titre de l'intérêt augmenteront vraisemblablement d'environ 10 % sous l'effet d'une hausse moyenne de 5 % des taux d'intérêt et d'une progression équivalente de la dette.

Les frais d'amortissement du matériel et des bâtiments seront inférieurs à ceux de 1983. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des achats de matériel neuf depuis quelques années.

Variation de la valeur des stocks et revenu net total

J'ai déjà signalé que, depuis le mois d'août dernier, les livraisons des producteurs ont été proportionnellement plus élevées que celles des années antérieures. Cette situation donnera lieu à un amenuisement considérable des stocks de céréales d'ici la fin du mois, ce qui fera que la valeur des stocks, c'est-à-dire ceux à la ferme, aura baissé d'environ 1 milliard de dollars au cours de l'année. De la sorte, le revenu net total s'élèvera à quelque 2,8 milliards de dollars, soit environ 1 milliard de dollars de moins que le revenu net réalisé.

RECETTES AGRICOLES EN ESPECES DE 1985

Productions végétales

Même si nous escomptons pour 1985 un retour à des conditions normales de croissance, nous anticipons une baisse importante des recettes en espèces tirées du blé et de l'orge au cours de la prochaine année civile. Cette baisse sera attribuable au fait que notre récolte de céréales a chuté en 1984 et que les mises au marché d'août à décembre par les producteurs sont considérables. En regard de 1984, nous anticipons pour l'instant peu de changement des recettes provenant des oléagineux malgré le fléchissement des prix prévu pour 1985 car le volume des ventes devrait augmenter. On prévoit que la diminution des recettes tirées directement des céréales sera compensée par 1) une baisse des reports de revenu sur 1986 en regard des autres années et par 2) les paiements de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest.

Elevage

Les recettes tirées de l'élevage et des produits d'origine animale devraient se chiffrer à quelque 10 milliards de dollars en 1985. On ne prévoit que de très peu de changement des recettes provenant de la vente des bovins et des veaux même si les économistes d'Agriculture Canada anticipent une certaine augmentation des prix des bovins

d'abattage par suite de la baisse des stocks à la ferme et des disponibilités. En ce qui concerne les porcs, une légère augmentation des abattages, conjuguée à une hausse continue des prix à la production, fera progresser d'environ 4 % les recettes en 1985.

En bref, on prévoit que les recettes agricoles en espèces provenant des productions végétales et de l'élevage atteindront environ 20,2 milliards de dollars en 1985, soit environ 1 % de plus qu'en 1984.

Dépenses en 1985

Si l'on se fie aux hypothèses avancées pendant la Conférence, tout indique pour l'instant que les dépenses d'exploitation agricoles totales et les frais d'amortissement atteindront 17 milliards de dollars en 1985, c'est-à-dire 1 % de plus que ce qui est prévu pour 1984. On anticipe également une baisse des dépenses en frais d'intérêt et en aliments pour animaux. Les prix de ces derniers en 1985 devraient être inférieurs à ceux du début de 1984. Les dépenses totales en frais d'intérêt devraient diminuer d'environ 5 %, reflétant ainsi la baisse continue des taux d'intérêt qui s'est amorcée au deuxième semestre de 1984.

Les dépenses en carburant n'augmenteront pas grâce aux baisses de la taxe d'accise fédérale sur le carburant et à l'exemption des véhicules non routiers de la hausse décrétée à l'égard des prélèvements d'indemnisation pétrolière.

Les recettes agricoles en espèces devraient augmenter d'environ 1 % pour atteindre 20,2 milliards de dollars. Les dépenses agricoles et les frais d'amortissement devraient également monter légèrement pour s'établir à 17 milliards de dollars. On s'attend donc pour l'instant que le revenu net réalisé, en dollars courants demeurera le même qu'en 1984, soit 3,8 milliards de dollars.

En conclusion, j'aimerais de nouveau insister sur le caractère volatile de la projection du revenu net réalisé et sur le fait qu'un écart de projection de 1 % des recettes en espèces ou des dépenses amènera un écart de 5 % du revenu net réalisé projeté. De plus, je me permets de vous rappeler que mon exposé a été présenté dans une perspective nationale et que les agriculteurs, les différents types d'exploitation agricole et les régions ne se partagent pas tous également la distribution des recettes, des dépenses et du revenu net réalisé. L'exposé de mon collègue, Peter Lys, cet après-midi sera dans une perspective provinciale.

RESUME

Les projections du revenu agricole présentées ici sont basées principalement sur les hypothèses contenues dans les documents sur les perspectives des produits agricoles préparés par Agriculture Canada.

1984

Les recettes monétaires agricoles devraient s'accroître de 7 % pour atteindre 20,0 milliards de dollars.

Les dépenses d'exploitation et les frais d'amortissement devraient augmenter de 5 % pour s'établir à 16,4 milliards de dollars.

Le revenu agricole net réalisé devrait donc progresser de 14 % et se chiffrer à 3,8 milliards de dollars.

Le revenu total net, qui tient compte de la variation des stocks de grains et du cheptel dans les fermes, devrait se maintenir près du niveau de 1983, c'est-à-dire à 2,8 milliards de dollars.

1985

Les recettes monétaires agricoles devraient augmenter de 1 % pour atteindre 20,2 milliards de dollars.

L'ensemble des dépenses d'exploitation et des frais d'amortissement devrait progresser quelque peu, soit de 1 % pour s'établir à 16,7 milliards de dollars.

Le revenu agricole net réalisé devrait se maintenir à peu près au même niveau qu'en 1984, soit à 3,8 milliards de dollars.

Le revenu total net n'a pas fait l'objet d'une projection chiffrée, mais un retour à une production culturale normale devrait donner lieu à un accroissement du revenu total net en 1985.

SITUATION POUR 1984

La sécheresse qui s'est produite dans l'Ouest canadien en 1984 n'exerce pas, sur le revenu agricole net réalisé, autant d'impact qu'on pouvait s'y attendre.

Voici les principales raisons pour lesquelles le revenu net réalisé en 1984 n'a pas fléchi:

- Un taux élevé des livraisons de grains au cours de la période août-décembre 1984. Environ 55 % de toutes les livraisons pour la campagne agricole de 1984/85 auront été effectuées avant le 1er janvier, comparativement à une proportion de 45 % pour la période correspondante de l'année précédente.

- Les versements d'assurance-récolte ont compensé une partie des pertes de production.

- un paiement de 223 millions de dollars au titre de la stabilisation concernant le grain de l'Ouest a été versé dans l'année civile 1984 pour la campagne agricole 1983/84, alors qu'aucun paiement de cette nature n'avait été fait dans l'année civile 1983.

- Le secteur de l'élevage a progressé en 1984; en effet, les recettes des ventes de bovins, de porcs, de produits laitiers et de volailles sont toutes en hausse.

La plupart des éléments de dépense des agriculteurs ont augmenté en 1984, mais la hausse générale des frais d'exploitation et d'amortissement s'est révélée inférieure à l'augmentation des recettes monétaires agricoles.

Le revenu total net, qui prend en compte la variation des stocks dans les fermes, se situera à environ 1 milliard de dollars au-dessous du revenu net réalisé pour s'établir à 2,8 milliards de dollars, surtout à cause de l'épuisement des stocks de grains. Cet épuisement limitera le volume de grains qui restera à vendre au cours de la période janvier-juillet 1985.

## PERSPECTIVES POUR 1985

D'importantes baisses des recettes agricoles provenant des ventes de grains sont projetées pour la première moitié de l'année par suite du faible niveau des stocks.

La diminution des recettes monétaires agricoles au titre des grains sera partiellement contrebalancée par la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest; de plus, il est probable que les agriculteurs ne reporteront pas leur revenu de 1985 à 1986 dans d'aussi fortes proportions que celles observées historiquement.

Une hausse de 2 % des recettes monétaires agricoles provenant de la vente des bestiaux est projetée pour 1985.

Ces divers facteurs devraient maintenir les recettes monétaires agricoles de 1985 près du niveau de 1984 (un gain de 1 %).

Les dépenses d'exploitation devraient aussi augmenter légèrement (1 %). Des baisses devraient se produire dans les frais d'intérêt et dans le coût des provendes, tandis que les dépenses en engrais augmenteront. Par contre, on prévoit que les dépenses en énergie ne varieront pas, surtout à cause des abattements sur la taxe d'accise fédérale et de l'exemption dont les agriculteurs bénéficieront quant à la hausse du prélèvement d'indemnisation pétrolière pour les véhicules utilisés hors des routes.

Le revenu net réalisé devrait atteindre, à peu de chose près, le niveau de 3,8 milliards de dollars enregistré en 1984.

TABLEAU 1. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, CANADA

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Blé[1,4] | 4 239 684 | 4 041 255 | |
| Avoine[1] | 52 701 | 56 872 | |
| Orge[1] | 920 919 | 711 657 | |
| Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2] | 232 623 | 614 952 | |
| Seigle | 60 639 | 56 606 | |
| Lin | 151 238 | 149 433 | |
| Colza | 726 364 | 898 021 | |
| Soya | 252 594 | 239 737 | |
| Maïs | 598 084 | 558 511 | |
| Betteraves à sucre | 46 090 | 38 134 | |
| Pommes de terre | 282 556 | 308 199 | |
| Fruits | 269 715 | 273 542 | |
| Légumes | 465 856 | 517 329 | |
| Tabac | 286 169 | 396 333 | |
| Autres cultures[5] | 555 183 | 798 629 | |
| Total, cultures | 9 140 415 | 9 659 210 | 9 771 688 |
| Bêtes à cornes et veaux | 3 426 048 | 3 536 460 | |
| Porcs | 1 713 417 | 1 847 971 | |
| Moutons et agneaux | 28 233 | 30 413 | |
| Produits laitiers | 2 492 261 | 2 721 323 | |
| Volailles | 766 573 | 856 300 | |
| Oeufs | 483 213 | 496 803 | |
| Autres bétail et produits | 173 546 | 190 626 | |
| Total, bétail et produits | 9 083 291 | 9 679 896 | 9 828 212 |
| Autres recettes monétaires[3] | 522 094 | 631 722 | 585 092 |
| Total, recettes monétaires | 18 745 800 | 19 970 828 | 20 184 992 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 1A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, CANADA

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Impôt[a] | 273 120 | 281 881 | |
| Loyer agricole brut | 694 153 | 652 850 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 1 242 223 | 1 310 714 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 1 904 608 | 2 090 427 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 2 366 784 | 2 489 521 | |
| Engrais et chaux | 1 214 532 | 1 339 124 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 1 024 404 | 1 088 910 | |
| Alimentation des animaux[e] | 1 958 360 | 2 162 018 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 581 205 | 581 647 | |
| Réparations de bâtiments[g] | 256 087 | 260 742 | |
| Électricité et téléphone | 333 159 | 350 716 | |
| Divers[g] | 1 076 426 | 1 117 621 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 12 925 061 | 13 726 171 | 13 931 492 |
| Amortissement des bâtiments | 508 723 | 483 287 | 477 228 |
| Amortissement des machines | 2 238 016 | 2 234 886 | 2 257 234 |
| Total, exploitation et amortissement | 15 671 800 | 16 444 344 | 16 665 954 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 18 745 800 | 19 970 828 | 20 184 992 |
| Revenu en nature[h] | 256 056 | 258 695 | 264 549 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 19 001 856 | 20 229 523 | 20 449 541 |
| Exploitation et amortissement | 15 671 800 | 16 444 344 | 16 665 954 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 3 330 056 | 3 785 179 | 3 783 587 |
| Valeur de la variation des stocks | -678 456 | -990 699 | |
| Revenu total net (5+6) | 2 651 600 | 2 794 480 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 2. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, TERRE-NEUVE

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Blé[1,4] | 0 | 0 | |
| Avoine[1] | 0 | 0 | |
| Orge[1] | 0 | 0 | |
| Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2] | 1 | 1 | |
| Seigle | 0 | 0 | |
| Lin | 0 | 0 | |
| Colza | 0 | 0 | |
| Soya | 0 | 0 | |
| Maïs | 0 | 0 | |
| Betteraves à sucre | 0 | 0 | |
| Pommes de terre | 1 065 | 1 008 | |
| Fruits | 779 | 343 | |
| Légumes | 1 880 | 2 167 | |
| Tabac | 0 | 0 | |
| Autres cultures[5] | 995 | 1 052 | |
| Total, cultures | 4 720 | 4 571 | 4 991 |
| Bêtes à cornes et veaux | 1 837 | 1 721 | |
| Porcs | 4 504 | 4 694 | |
| Moutons et agneaux | 134 | 133 | |
| Produits laitiers | 7 327 | 7 308 | |
| Volailles | 7 777 | 10 594 | |
| Oeufs | 8 240 | 8 970 | |
| Autres bétail et produits | 551 | 617 | |
| Total, bétail et produits | 30 370 | 34 037 | 33 588 |
| Autres recettes monétaires[3] | 139 | 312 | 143 |
| Total, recettes monétaires | 35 229 | 38 920 | 38 722 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 2A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, TERRE-NEUVE

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Impôt[a] | 25 | 26 | |
| Loyer agricole brut | 120 | 120 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 3 935 | 4 124 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 1 468 | 1 545 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 2 173 | 2 329 | |
| Engrais et chaux | 1 041 | 1 133 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 785 | 816 | |
| Alimentation des animaux[e] | 13 212 | 14 560 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 719 | 781 | |
| Réparations de bâtiments[a] | 420 | 439 | |
| Électricité et téléphone | 824 | 867 | |
| Divers[g] | 1 714 | 1 832 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 26 436 | 28 572 | 29 272 |
| Amortissement des bâtiments | 707 | 672 | 659 |
| Amortissement des machines | 1 287 | 1 337 | 1 350 |
| Total, exploitation et amortissement | 28 430 | 30 581 | 31 281 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 35 229 | 38 920 | 38 722 |
| Revenu en nature[h] | 500 | 498 | 489 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 35 729 | 39 418 | 39 211 |
| Exploitation et amortissement | 28 430 | 30 581 | 31 281 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 7 299 | 8 837 | 7 930 |
| Valeur de la variation des stocks | 837 | -73 | |
| Revenu total net (5+6) | 8 136 | 8 764 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 3. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Blé[1,4] | 303 | 413 | |
| Avoine[1] | 492 | 548 | |
| Orge[1] | 1 871 | 2 380 | |
| Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2] | 1 947 | 2 600 | |
| Seigle | 0 | 0 | |
| Lin | 0 | 0 | |
| Colza | 0 | 0 | |
| Soya | 0 | 0 | |
| Maïs | 0 | 0 | |
| Betteraves à sucre | 0 | 0 | |
| Pommes de terre | 65 002 | 71 542 | |
| Fruits | 1 756 | 1 774 | |
| Légumes | 4 295 | 4 848 | |
| Tabac | 11 315 | 13 096 | |
| Autres cultures[5] | 6 091 | 7 644 | |
| Total, cultures | 93 072 | 104 845 | 89 684 |
| Bêtes à cornes et veaux | 24 343 | 23 879 | |
| Porcs | 19 572 | 22 189 | |
| Moutons et agneaux | 180 | 219 | |
| Produits laitiers | 26 108 | 28 536 | |
| Volailles | 508 | 515 | |
| Oeufs | 2 738 | 2 899 | |
| Autres bétail et produits | 2 267 | 2 783 | |
| Total, bétail et produits | 75 716 | 81 020 | 84 785 |
| Autres recettes monétaires[3] | 7 280 | 7 510 | 9 016 |
| Total, recettes monétaires | 176 068 | 193 375 | 183 485 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 3A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Impôt[a] | 1 390 | 1 451 | |
| Loyer agricole brut | 2 920 | 2 920 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 16 447 | 16 728 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 13 400 | 13 815 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 21 722 | 23 503 | |
| Engrais et chaux | 15 334 | 16 699 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 10 504 | 10 948 | |
| Alimentation des animaux[e] | 17 192 | 19 289 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 5 094 | 6 567 | |
| Réparations de bâtiments[g] | 2 628 | 2 759 | |
| Électricité et téléphone | 3 848 | 4 096 | |
| Divers[g] | 8 250 | 8 808 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 118 729 | 127 583 | 129 813 |
| Amortissement des bâtiments | 3 167 | 3 009 | 2 949 |
| Amortissement des machines | 15 902 | 16 206 | 16 368 |
| Total, exploitation et amortissement | 137 798 | 146 798 | 149 130 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 176 068 | 193 375 | 183 485 |
| Revenu en nature[h] | 2 914 | 3 510 | 3 400 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 178 982 | 196 885 | 186 885 |
| Exploitation et amortissement | 137 798 | 146 798 | 149 130 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 41 184 | 50 087 | 37 755 |
| Valeur de la variation des stocks | 1 452 | 2 055 | |
| Revenu total net (5+6) | 42 636 | 52 142 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 4. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, NOUVELLE-ÉCOSSE

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Blé[1,4] | 652 | 768 | |
| Avoine[1] | 232 | 252 | |
| Orge[1] | 166 | 201 | |
| Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2] | 438 | 150 | |
| Seigle | 0 | 0 | |
| Lin | 0 | 0 | |
| Colza | 0 | 0 | |
| Soya | 0 | 0 | |
| Maïs | 0 | 0 | |
| Betteraves à sucre | 0 | 0 | |
| Pommes de terre | 5 273 | 4 595 | |
| Fruits | 20 557 | 24 759 | |
| Légumes | 7 296 | 7 644 | |
| Tabac | 2 240 | 2 640 | |
| Autres cultures[5] | 10 478 | 13 849 | |
| Total, cultures | 47 332 | 54 858 | 52 407 |
| Bêtes à cornes et veaux | 24 722 | 24 464 | |
| Porcs | 28 198 | 31 827 | |
| Moutons et agneaux | 1 274 | 1 364 | |
| Produits laitiers | 67 789 | 73 022 | |
| Volailles | 24 436 | 27 574 | |
| Oeufs | 19 824 | 19 502 | |
| Autres bétail et produits | 10 516 | 11 630 | |
| Total, bétail et produits | 176 759 | 189 383 | 196 501 |
| Autres recettes monétaires[3] | 10 898 | 14 902 | 13 580 |
| Total, recettes monétaires | 234 989 | 259 143 | 262 488 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 4A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, NOUVELLE-ÉCOSSE

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Impôt[a] | 2 005 | 2 093 | |
| Loyer agricole brut | 1 521 | 1 521 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 27 621 | 28 095 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 14 008 | 15 398 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 22 963 | 24 553 | |
| Engrais et chaux | 7 584 | 8 259 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 8 232 | 8 628 | |
| Alimentation des animaux[e] | 66 862 | 71 743 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 4 194 | 4 296 | |
| Réparations de bâtiments[g] | 4 234 | 4 425 | |
| Électricité et téléphone | 5 203 | 5 425 | |
| Divers[9] | 10 774 | 11 438 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 175 201 | 185 874 | 190 454 |
| Amortissement des bâtiments | 7 526 | 7 150 | 7 007 |
| Amortissement des machines | 15 723 | 16 168 | 16 330 |
| Total, exploitation et amortissement | 198 450 | 209 192 | 213 791 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 234 989 | 259 143 | 262 488 |
| Revenu en nature[h] | 6 170 | 6 188 | 6 356 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 241 159 | 265 331 | 268 844 |
| Exploitation et amortissement | 198 450 | 209 192 | 213 791 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 42 709 | 56 139 | 55 053 |
| Valeur de la variation des stocks | 2 299 | 355 | |
| Revenu total net (5+6) | 45 008 | 56 494 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 5. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, NOUVEAU-BRUNSWICK

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Blé[1,4] | 428 | 543 | |
| Avoine[1] | 1 321 | 1 280 | |
| Orge[1] | 579 | 659 | |
| Assurance-récolte, avances, différés et SGD[2] | 2 054 | 2 200 | |
| Seigle | 0 | 0 | |
| Lin | 0 | 0 | |
| Colza | 0 | 0 | |
| Soya | 0 | 0 | |
| Maïs | 0 | 0 | |
| Betteraves à sucre | 0 | 0 | |
| Pommes de terre | 43 337 | 51 050 | |
| Fruits | 7 146 | 8 201 | |
| Légumes | 7 188 | 7 748 | |
| Tabac | 1 129 | 1 548 | |
| Autres cultures[5] | 1 647 | 12 351 | |
| Total, cultures | 64 829 | 85 580 | 69 104 |
| Bêtes à cornes et veaux | 20 910 | 21 654 | |
| Porcs | 20 598 | 21 955 | |
| Moutons et agneaux | 250 | 285 | |
| Produits laitiers | 45 041 | 51 969 | |
| Volailles | 19 047 | 21 092 | |
| Oeufs | 11 806 | 13 339 | |
| Autres bétail et produits | 3 252 | 3 584 | |
| Total, bétail et produits | 120 904 | 133 878 | 138 066 |
| Autres recettes monétaires[3] | 9 840 | 10 742 | 12 120 |
| Total, recettes monétaires | 195 573 | 230 200 | 219 290 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 5A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, NOUVEAU-BRUNSWICK

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Impôt[a] | 2 118 | 2 211 | |
| Loyer agricole brut | 1 001 | 1 001 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 19 049 | 19 374 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 16 759 | 18 606 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 25 311 | 27 461 | |
| Engrais et chaux | 12 299 | 13 393 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 10 227 | 10 825 | |
| Alimentation des animaux[e] | 37 229 | 42 329 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 2 164 | 2 692 | |
| Réparations de bâtiments[g] | 3 426 | 3 611 | |
| Électricité et téléphone | 4 487 | 4 735 | |
| Divers[g] | 7 005 | 7 597 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 141 075 | 153 835 | 155 194 |
| Amortissement des bâtiments | 3 812 | 3 621 | 3 549 |
| Amortissement des machines | 15 281 | 16 307 | 16 470 |
| Total, exploitation et amortissement | 160 168 | 173 763 | 175 213 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 195 573 | 230 200 | 219 290 |
| Revenu en nature[h] | 4 166 | 4 217 | 4 331 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 199 739 | 234 417 | 223 621 |
| Exploitation et amortissement | 160 168 | 173 763 | 175 213 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 39 571 | 60 654 | 48 408 |
| Valeur de la variation des stocks | -8 285 | -6 956 | |
| Revenu total net (5+6) | 31 286 | 53 698 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 6. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, QUÉBEC

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Blé[1,4] | 9 023 | 10 957 | |
| Avoine[1] | 8 532 | 9 835 | |
| Orge[1] | 19 111 | 23 987 | |
| Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2] | 39 376 | 8 500 | |
| Seigle | 0 | 0 | |
| Lin | 0 | 0 | |
| Colza | 0 | 0 | |
| Soya | 0 | 0 | |
| Maïs | 115 843 | 134 739 | |
| Betteraves à sucre | 3 262 | 1 289 | |
| Pommes de terre | 36 479 | 42 671 | |
| Fruits | 35 116 | 35 781 | |
| Légumes | 83 379 | 97 867 | |
| Tabac | 23 675 | 26 379 | |
| Autres cultures[5] | 49 917 | 84 863 | |
| Total, cultures | 423 713 | 476 868 | 477 447 |
| Bêtes à cornes et veaux | 295 938 | 298 843 | |
| Porcs | 563 519 | 588 959 | |
| Moutons et agneaux | 3 731 | 4 146 | |
| Produits laitiers | 906 359 | 1 017 417 | |
| Volailles | 215 909 | 237 506 | |
| Oeufs | 82 794 | 85 167 | |
| Autres bétail et produits | 29 412 | 35 647 | |
| Total, bétail et produits | 2 097 662 | 2 267 685 | 2 354 719 |
| Autres recettes monétaires[3] | 232 661 | 248 790 | 258 483 |
| Total, recettes monétaires | 2 754 036 | 2 993 343 | 3 090 649 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 6A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, QUÉBEC

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Impôt[a] | 36 495 | 38 320 | |
| Loyer agricole brut | 21 244 | 21 053 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 203 265 | 207 330 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 241 439 | 258 015 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 234 520 | 250 125 | |
| Engrais et chaux | 143 442 | 157 930 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 119 393 | 131 992 | |
| Alimentation des animaux[e] | 649 492 | 705 348 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 61 768 | 63 521 | |
| Réparations de bâtiments[a] | 51 371 | 52 861 | |
| Électricité et téléphone | 65 425 | 66 970 | |
| Divers[g] | 142 046 | 156 244 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 1 969 900 | 2 109 709 | 2 138 310 |
| Amortissement des bâtiments | 68 440 | 65 018 | 63 718 |
| Amortissement des machines | 195 169 | 198 046 | 200 026 |
| Total, exploitation et amortissement | 2 233 509 | 2 372 773 | 2 402 054 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 2 754 036 | 2 993 343 | 3 090 649 |
| Revenu en nature[h] | 58 946 | 58 547 | 59 400 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 2 812 982 | 3 051 890 | 3 150 049 |
| Exploitation et amortissement | 2 233 509 | 2 372 773 | 2 402 054 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 579 473 | 679 117 | 747 995 |
| Valeur de la variation des stocks | -29 638 | 2 653 | |
| Revenu total net (5+6) | 549 835 | 681 770 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 7. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, ONTARIO

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Blé[1,4] | 92 249 | 110 090 | |
| Avoine[1] | 2 263 | 2 230 | |
| Orge[1] | 15 846 | 15 814 | |
| Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2] | 78 896 | 30 000 | |
| Seigle | 755 | 808 | |
| Lin | 0 | 0 | |
| Colza | 0 | 0 | |
| Soya | 252 594 | 239 737 | |
| Maïs | 460 035 | 409 030 | |
| Betteraves à sucre | 0 | 0 | |
| Pommes de terre | 52 518 | 47 800 | |
| Fruits | 109 895 | 108 684 | |
| Légumes | 264 972 | 294 715 | |
| Tabac | 247 810 | 352 670 | |
| Autres cultures[5] | 254 447 | 384 978 | |
| Total, cultures | 1 832 280 | 1 996 556 | 1 975 377 |
| Bêtes à cornes et veaux | 1 131 133 | 1 138 684 | |
| Porcs | 596 472 | 621 672 | |
| Moutons et agneaux | 11 920 | 12 501 | |
| Produits laitiers | 847 804 | 913 388 | |
| Volailles | 274 701 | 304 613 | |
| Oeufs | 189 599 | 195 533 | |
| Autres bétail et produits | 48 266 | 52 367 | |
| Total, bétail et produits | 3 099 895 | 3 238 758 | 3 320 505 |
| Autres recettes monétaires[3] | 124 721 | 191 360 | 145 594 |
| Total, recettes monétaires | 5 056 896 | 5 426 674 | 5 441 476 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 7A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, ONTARIO

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Impôt[a] | 51 121 | 46 976 | |
| Loyer agricole brut | 122 694 | 114 106 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 420 974 | 439 159 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 499 836 | 530 042 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 432 421 | 453 718 | |
| Engrais et chaux | 239 837 | 276 292 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 281 638 | 296 906 | |
| Alimentation des animaux[e] | 681 503 | 744 201 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 307 644 | 288 114 | |
| Réparations de bâtiments[g] | 78 439 | 82 675 | |
| Électricité et téléphone | 95 270 | 99 687 | |
| Divers[g] | 312 904 | 328 444 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 3 524 281 | 3 700 320 | 3 744 808 |
| Amortissement des bâtiments | 189 775 | 180 286 | 180 286 |
| Amortissement des machines | 448 220 | 441 602 | 446 018 |
| Total, exploitation et amortissement | 4 162 276 | 4 322 208 | 4 371 112 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 5 056 896 | 5 426 674 | 5 441 476 |
| Revenu en nature[h] | 67 180 | 67 779 | 71 314 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 5 124 076 | 5 494 453 | 5 512 790 |
| Exploitation et amortissement | 4 162 276 | 4 322 208 | 4 371 112 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 961 800 | 1 172 245 | 1 141 678 |
| Valeur de la variation des stocks | -116 112 | 125 183 | |
| Revenu total net (5+6) | 845 688 | 1 297 428 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 8. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, MANITOBA

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | | (milliers de dollars) | |
| Blé[1,4] | 571 107 | 558 596 | |
| Avoine[1] | 7 585 | 8 333 | |
| Orge[1] | 157 614 | 140 776 | |
| Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2] | -6 787 | 80 187 | |
| Seigle | 13 820 | 13 102 | |
| Lin | 88 904 | 91 653 | |
| Colza | 125 853 | 138 750 | |
| Soya | 0 | 0 | |
| Maïs | 22 206 | 14 742 | |
| Betteraves à sucre | 15 822 | 11 683 | |
| Pommes de terre | 30 689 | 36 770 | |
| Fruits | 0 | 0 | |
| Légumes | 10 161 | 11 392 | |
| Tabac | 0 | 0 | |
| Autres cultures[5] | 47 562 | 79 514 | |
| Total, cultures | 1 084 536 | 1 185 498 | 1 206 200 |
| Bêtes à cornes et veaux | 246 434 | 254 652 | |
| Porcs | 155 201 | 178 532 | |
| Moutons et agneaux | 1 400 | 1 482 | |
| Produits laitiers | 97 798 | 102 841 | |
| Volailles | 41 841 | 50 761 | |
| Oeufs | 45 377 | 45 226 | |
| Autres bétail et produits | 18 029 | 18 555 | |
| Total, bétail et produits | 606 080 | 652 049 | 677 134 |
| Autres recettes monétaires[3] | 37 097 | 30 659 | 28 013 |
| Total, recettes monétaires | 1 727 713 | 1 868 206 | 1 911 347 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 8A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, MANITOBA

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | | (milliers de dollars) | |
| Impôt[a] | 33 876 | 35 367 | |
| Loyer agricole brut | 88 000 | 85 360 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 68 005 | 72 739 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 165 323 | 183 423 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 286 949 | 304 534 | |
| Engrais et chaux | 188 069 | 217 408 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 148 415 | 158 085 | |
| Alimentation des animaux[e] | 115 506 | 135 027 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 25 210 | 24 528 | |
| Réparations de bâtiments[g] | 21 561 | 21 087 | |
| Électricité et téléphone | 29 596 | 31 859 | |
| Divers[9] | 92 216 | 95 196 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 1 262 726 | 1 364 613 | 1 387 312 |
| Amortissement des bâtiments | 19 936 | 18 939 | 18 560 |
| Amortissement des machines | 244 541 | 247 140 | 249 611 |
| Total, exploitation et amortissement | 1 527 203 | 1 630 692 | 1 655 483 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 1 727 713 | 1 868 206 | 1 911 347 |
| Revenu en nature[h] | 19 334 | 19 707 | 19 953 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 1 747 047 | 1 887 913 | 1 931 300 |
| Exploitation et amortissement | 1 527 203 | 1 630 692 | 1 655 483 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 219 844 | 257 221 | 275 817 |
| Valeur de la variation des stocks | -149 227 | -40 883 | |
| Revenu total net (5+6) | 70 617 | 216 338 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 9. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, SASKATCHEWAN

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Blé[1,4] | 2 545 151 | 2 373 304 | |
| Avoine[1] | 7 619 | 9 765 | |
| Orge[1] | 283 774 | 211 266 | |
| Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2] | 35 989 | 282 071 | |
| Seigle | 31 549 | 27 825 | |
| Lin | 45 778 | 50 325 | |
| Colza | 263 578 | 382 335 | |
| Soya | 0 | 0 | |
| Maïs | 0 | 0 | |
| Betteraves à sucre | 0 | 0 | |
| Pommes de terre | 5 243 | 4 268 | |
| Fruits | 0 | 0 | |
| Légumes | 0 | 0 | |
| Tabac | 0 | 0 | |
| Autres cultures[5] | 44 004 | 70 275 | |
| Total, cultures | 3 262 685 | 3 411 434 | 3 533 095 |
| Bêtes à cornes et veaux | 463 951 | 532 181 | |
| Porcs | 77 909 | 92 263 | |
| Moutons et agneaux | 2 137 | 2 216 | |
| Produits laitiers | 67 774 | 74 877 | |
| Volailles | 27 277 | 31 131 | |
| Oeufs | 18 219 | 18 468 | |
| Autres bétail et produits | 14 290 | 16 039 | |
| Total, bétail et produits | 671 557 | 767 175 | 727 316 |
| Autres recettes monétaires[3] | 27 292 | 43 235 | 23 767 |
| Total, recettes monétaires | 3 961 534 | 4 221 844 | 4 284 178 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 9A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, SASKATCHEWAN

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Impôt[a] | 86 145 | 93 037 | |
| Loyer agricole brut | 257 076 | 227 278 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 158 161 | 169 997 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 416 755 | 460 413 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 685 735 | 722 629 | |
| Engrais et chaux | 266 705 | 306 177 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 231 364 | 241 704 | |
| Alimentation des animaux[e] | 67 036 | 79 170 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 35 425 | 28 857 | |
| Réparations de bâtiments[g] | 35 621 | 35 728 | |
| Électricité et téléphone | 53 722 | 60 435 | |
| Divers[g] | 238 334 | 242 720 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 2 532 079 | 2 668 145 | 2 730 644 |
| Amortissement des bâtiments | 61 921 | 58 825 | 57 649 |
| Amortissement des machines | 648 823 | 663 641 | 670 277 |
| Total, exploitation et amortissement | 2 242 823 | 3 390 611 | 3 458 570 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 3 961 534 | 4 221 844 | 4 284 178 |
| Revenu en nature[h] | 38 721 | 38 643 | 38 404 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 4 000 255 | 4 260 487 | 4 322 582 |
| Exploitation et amortissement | 3 242 823 | 3 390 611 | 3 458 570 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 757 432 | 869 876 | 864 012 |
| Valeur de la variation des stocks | -179 007 | -704 750 | |
| Revenu total net (5+6) | 578 425 | 165 126 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 10. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, ALBERTA

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | | (milliers de dollars) | |
| Blé[1,4] | 1 001 468 | 967 894 | |
| Avoine[1] | 22 526 | 22 525 | |
| Orge[1] | 426 652 | 308 283 | |
| Assurance-récolte, avances, différée et SGO[2] | 78 129 | 199 802 | |
| Seigle | 14 126 | 14 656 | |
| Lin | 16 556 | 7 455 | |
| Colza | 322 293 | 351 764 | |
| Soya | 0 | 0 | |
| Maïs | 0 | 0 | |
| Betteraves à sucre | 27 006 | 25 162 | |
| Pommes de terre | 23 890 | 27 815 | |
| Fruits | 0 | 0 | |
| Légumes | 21 462 | 21 209 | |
| Tabac | 0 | 0 | |
| Autres cultures[3] | 65 908 | 61 357 | |
| Total, cultures | 2 020 016 | 2 007 922 | 2 004 311 |
| Bêtes à cornes et veaux | 1 093 658 | 1 107 134 | |
| Porcs | 201 302 | 239 560 | |
| Moutons et agneaux | 5 550 | 6 231 | |
| Produits laitiers | 209 261 | 222 929 | |
| Volailles | 77 662 | 85 963 | |
| Oeufs | 44 646 | 46 045 | |
| Autres bétail et produits | 26 940 | 28 714 | |
| Total, bétail et produits | 1 659 019 | 1 736 576 | 1 709 943 |
| Autres recettes monétaires[3] | 26 572 | 38 079 | 48 595 |
| Total, recettes monétaires | 3 705 607 | 3 782 577 | 3 762 849 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 10A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, ALBERTA

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | | (milliers de dollars) | |
| Impôt[a] | 45 668 | 47 495 | |
| Loyer agricole brut | 183 539 | 182 972 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 193 868 | 215 621 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 396 541 | 460 008 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 554 309 | 573 745 | |
| Engrais et chaux | 315 028 | 315 658 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 181 937 | 196 929 | |
| Alimentation des animaux[e] | 200 381 | 230 839 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 116 131 | 139 357 | |
| Réparations de bâtiments[g] | 45 646 | 44 505 | |
| Électricité et téléphone | 55 459 | 56 654 | |
| Divers[g] | 210 344 | 209 203 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 2 498 851 | 2 672 986 | 2 708 788 |
| Amortissement des bâtiments | 117 193 | 111 333 | 109 106 |
| Amortissement des machines | 580 505 | 561 387 | 567 001 |
| Total, exploitation et amortissement | 3 196 549 | 3 345 706 | 3 384 895 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 3 705 607 | 3 782 577 | 3 762 849 |
| Revenu en nature[h] | 36 633 | 37 927 | 38 954 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 3 742 240 | 3 820 504 | 3 801 803 |
| Exploitation et amortissement | 3 196 549 | 3 345 706 | 3 384 895 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 545 691 | 474 798 | 416 908 |
| Valeur de la variation des stocks | -211 522 | -371 752 | |
| Revenu total net (5+6) | 334 169 | 103 046 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 11. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1983 A 1985, COLOMBIE-BRITANNIQUE

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Blé[1,4] | 19 303 | 18 690 | |
| Avoine[1] | 2 131 | 2 104 | |
| Orge[1] | 15 306 | 8 291 | |
| Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2] | 2 580 | 9 441 | |
| Seigle | 389 | 215 | |
| Lin | 0 | 0 | |
| Colza | 14 640 | 25 172 | |
| Soya | 0 | 0 | |
| Maïs | 0 | 0 | |
| Betteraves à sucre | 0 | 0 | |
| Pommes de terre | 19 060 | 20 680 | |
| Fruits | 94 466 | 94 000 | |
| Légumes | 65 223 | 69 739 | |
| Tabac | 0 | 0 | |
| Autres cultures[3] | 74 134 | 82 746 | |
| Total, cultures | 307 232 | 331 078 | 359 072 |
| Bêtes à cornes et veaux | 123 122 | 133 248 | |
| Porcs | 46 142 | 46 320 | |
| Moutons et agneaux | 1 657 | 1 836 | |
| Produits laitiers | 217 000 | 229 036 | |
| Volailles | 77 415 | 86 551 | |
| Oeufs | 59 970 | 61 654 | |
| Autres bétail et produits | 20 023 | 20 690 | |
| Total, bétail et produits | 545 329 | 579 335 | 585 655 |
| Autres recettes monétaires[3] | 45 594 | 46 133 | 45 781 |
| Total, recettes monétaires | 898 155 | 956 546 | 990 508 |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

TABLEAU 11A. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FRAIS D'AMORTISSEMENT, 1983 A 1985, COLOMBIE-BRITANNIQUE

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| | (milliers de dollars) | | |
| Impôt[a] | 14 277 | 14 905 | |
| Loyer agricole brut | 16 038 | 16 519 | |
| Salaires de la main-d'oeuvre agricole | 130 898 | 137 547 | |
| Intérêt sur la dette[b] | 139 079 | 149 162 | |
| Total, dépenses de machinerie[c] | 100 681 | 106 924 | |
| Engrais et chaux | 25 193 | 26 175 | |
| Autres dépenses pour cultures[d] | 31 909 | 32 077 | |
| Alimentation des animaux[e] | 109 947 | 119 512 | |
| Autres dépenses pour le bétail[f] | 22 856 | 22 934 | |
| Réparations de bâtiments[g] | 12 741 | 12 652 | |
| Électricité et téléphone | 19 325 | 19 988 | |
| Divers[g] | 52 839 | 56 139 | |
| Total, dépenses d'exploitation | 675 783 | 714 534 | 716 897 |
| Amortissement des bâtiments | 36 246 | 34 434 | 33 745 |
| Amortissement des machines | 72 565 | 73 052 | 73 783 |
| Total, exploitation et amortissement | 784 594 | 822 020 | 824 425 |
| Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole | | | |
| Recettes monétaires | 898 155 | 956 546 | 990 508 |
| Revenu en nature[h] | 21 492 | 21 679 | 21 948 |
| Revenu brut réalisé (1+2) | 919 647 | 978 225 | 1 012 456 |
| Exploitation et amortissement | 784 594 | 822 020 | 824 425 |
| Revenu net réalisé (3-4) | 135 053 | 156 205 | 188 031 |
| Valeur de la variation des stocks | 10 747 | 3 469 | |
| Revenu total net (5+6) | 145 800 | 159 674 | |

Voir note(s) à la fin des tableaux.

## NOTES AUX TABLEAUX

1) Comprend les paiements de participation versés directement aux producteurs par la Commission canadienne du blé.

2) Paiements nets comptants anticipés sur les céréales entreposées dans les fermes de l'Ouest du Canada et recettes différées plus les paiements versés au titre de la Loi de stabilisation concernant les grains de l'Ouest, plus les paiements d'assurance-récolte.

3) Comprend les recettes provenant de la vente des produits de la fôret et de l'érable, ainsi que les paiements supplémentaires de l'industrie laitière, les paiements d'appoint, les paiements provinciaux de stabilisation du revenu et d'autres paiements supplémentaires versés par les gouvernements fédéral et provinciaux.

4) Comprend les paiements versés aux producteurs par l'Office de commercialisation des producteurs de blé de l'Ontario.

5) Comprend les recettes en espèces des produits floricoles et de pépinières, des graines de moutarde et de tournesol, des paiements comptants anticipés des autres cultures, du trèfle et des graines fourragères, des pois secs, des haricots secs et des cultures diverses.

a) Terres et bâtiments possédés seulement.

b) Intérêts sur les hypothèques des terres et bâtiments possédés, ainsi que l'intérêt sur toutes les autres dettes agricoles.

c) Pour la ferme.

d) Pesticides, semences irrigation, ficelle lieuse, fil de fer et contenants.

e) Achats commerciaux seulement.

f) Achats de bétail, frais d'insémination artificielle, frais d'enregistrement des animaux de race et soins vétérinaires.

g) Clôtures, travail à forfait, combustible de chauffage, retenues de stabilisation, assurance et autres services non énumérés auparavant.

h) Ne comprend pas la valeur locative imputée des bâtiments d'habitation.

SEANCE SIMULTANEES

## SESSION SUR LE DETAIL, LA VOLAILLE ET LES OEUFS

### EVOLUTION DES MARCHES MONDIAUX DES VIANDES

A.M. Boswell

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre présence et de votre intérêt. Dans le présent exposé, je me pencherai surtout sur l'évolution de la situation internationale sur les principaux marchés mondiaux des viandes, notamment au plan de la production, du commerce et de la consommation.

On a tendance à sous-estimer le rôle du commerce international des viandes en regard de celui de nombreux autres produits agricoles primaires comme le blé et les céréales et ce, en raison de la diversité des formes sous lesquelles elles sont mises en marché. En effet, on peut vendre la viande comme telle (carcasses, morceaux et conserves), ou les animaux sur pied. Par ailleurs, les ventes des sous-produits comme les déchets transformation comestibles, le suif et les p sont également des éléments importants. Je me contenterai cependant de souligner les principales caractéristiques ayant trait à la production, au commerce et à la consommation des viandes parées. Le présent exposé ne sera donc pas axé sur les politiques liées au commerce international des viandes ni sur celles de chaque pays concerné.

Aujourd'hui, les marchés mondiaux des viandes semblent obéir à la troisième loi de Newton qui stipule "qu'à toute action correspond une réaction égale et opposée".

#### PRODUIT INTERIEUR BRUT DE L'OCDE

Pour commencer, nous sommes très conscients du rôle que l'abondance a joué dans les années 1960 et 1970, alors que la hausse des revenus personnels alimentait la demande internationale en produits carnés. En effet, dans les 24 pays membres de l'OCDE, le produit national brut a augmenté en moyenne de 3,3 % par an au cours des années 1970, puis a reculé de 1 à 2 % en 1981. En 1982, le PNB a affiché un taux de croissance moyen négatif de 0,5 % (Tableau 1). Par ailleurs, en 1983-1984, le taux de croissance annuel moyen du PNB de l'OCDE a avancé, les États-Unis et le Japon donnant le pas en ce sens. En 1984, l'économie canadienne s'est également raffermie en raison de ses relations économiques étroites avec les États-Unis. Je ne vais pas insister davantage sur les facteurs sous-jacents aux variations du produit intérieur brut, mais je tiens quand même à souligner que l'OCDE s'attend, en 1985, à une hausse moyenne totale inférieure à celle de 1984 (4,2 %) pour ses pays membres.

#### PRODUCTION TOTALE DE VIANDES

Du côté des approvisionnements mondiaux, les volumes sans précédent enregistrés au plan de la production mondiale totale de viandes au début des années 1980 ont également influé sur les marchés internationaux (Tableau 2). Depuis le milieu des années 1960, la production mondiale de viandes a presque doublé. Cependant, le taux de croissance annuel enregistré au cours de la présente décennie est inférieur à celui des années 1970.

En effet, de 1960 à 1980, la production mondiale de porc et de boeuf a progressé de manière constante, mais ce taux de croissance a ralenti au début des années 1980. Pendant la même période, la production de volailles a augmenté beaucoup plus rapidement et celle de mouton et d'agneau est restée relativement basse. Dans l'ensemble, la production mondiale de viandes a donc beaucoup évolué au cours des deux dernières décennies, car on produit maintenant moins de boeuf, plus de porc et surtout beaucoup plus de volailles.

Selon le ministère de l'Agriculture des États-Unis, la production mondiale totale de viandes devrait continuer à avancer doucement au cours des années 1980, bien qu'à un rythme beaucoup plus lent que dans les années 1970. Après un léger recul en 1982, la production totale de viandes a progressé en 1983 et en 1984, et l'on s'attend à un faible raffermissement en 1985. Ainsi, au début des années 1980, les marchés mondiaux des viandes affichaient des approvisionnements excédentaires alors que les conditions économiques s'avéraient de plus en plus difficiles.

#### PRODUCTION DE BOEUF ET DE VEAU

La production mondiale de boeuf et de veau a grimpé brusquement de 1965 jusqu'au milieu des années 1970, puis elle a baissé graduellement au début de la présente décennie.

De la fin des années 1970 jusqu'au début des années 1980, la production moyenne de boeuf a chuté au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans un certain nombre d'autres pays producteurs de moindre importance (Tableau 3). La réduction du cheptel dans ces pays reflète un cycle à long terme au cours duquel les producteurs de bovins surproduisent suite au raffermissement du prix du boeuf, et diminuent ensuite leur production à cause de la chute des prix due aux excédents de stocks. Les deux principaux pays producteurs d'Amérique du Sud ont pour leur part affiché des tendances opposées depuis la fin des années 1970. En effet, le recul de la production en Argentine a été presque entièrement compensé par les progrès réalisés au Brésil. Comparativement à l'année dernière, la production mondiale de boeuf et de veau devrait avancer légèrement (plus de 1 %) en 1984, les hausses les plus importantes allant à la CEE (5 % ou plus) et à l'URSS (près de 3 %).

Il est particulièrement intéressant de noter que le raffermissement de la production de boeuf dans la CEE ne s'accompagne pas d'un agrandissement du cheptel. En effet, au cours des dernières années, la hausse de la production a découlé en grande partie du fait que l'on continuait d'engraisser les veaux autrefois destinés à l'abattage. De plus, les poids moyens des carcasses de boeuf et de veau vendues sur le marché ont augmenté. Ce virement reflète l'autonomie à laquelle est parvenue la Communauté dans son ensemble au plan de la production d'aliments hautement énergétiques pour les bestiaux. Par ailleurs, au raffermissement de la production dans la CEE s'ajoute un programme mis en oeuvre par cette dernière en avril 1984 et visant à réduire le cheptel laitier pour contrôler la production laitière.

La production mondiale de boeuf et de veau devrait avancer légèrement au cours des prochaines années. Le repeuplement des cheptels dans quelques-uns des principaux pays producteurs ainsi que la lente

progression de la demande dans d'autres secteurs suite aux prix élevés du boeuf en regard des autres viandes, maintiendront les taux de croissance à la production et à la consommation à des niveaux assez bas comparativement à ce qui existait auparavant dans de nombreux pays.

## CONSOMMATION DE BOEUF ET DE VEAU PAR HABITANT

La consommation de boeuf et de veau par habitant varie beaucoup d'un pays à l'autre selon les échelles de revenu, la concurrence exercée par les autres viandes, les caractéristiques du secteur agricole de chaque pays, les caractéristiques culturelles et un certain nombre d'autres facteurs. En tenant compte de tous les types de viandes consommées, les États-Unis viennent en tête pour la consommation totale de viande par personne alors que le Canada arrive au cinquième rang.

Pendant de nombreuses années, les Argentins sont restés les principaux consommateurs de boeuf au monde pour la moyenne par habitant; mais, en 1983, cette valeur atteignait 68 kilogrammes, soit à peu près le même niveau qu'en 1965 (Tableau 4). C'est en Uruguay que l'on consomme actuellement le plus de boeuf. En Océanie, en particulier en Australie, au Canada et aux États-Unis, la consommation de boeuf par habitant a dégringolé soudainement au milieu des années 1970, reflétant la chute rapide des taux d'abattage et le ralentissement économique du début des années 1980.

Dans l'Europe des dix, la consommation de boeuf et de veau par habitant a atteint 23,8 kilogrammes en 1983, soit 29 % de la consommation totale de viande par personne, comparativement à 43 % pour le porc et à 18 % pour la volaille. Au début de la présente décennie, cette valeur a reculé en regard des hausses soudaines de la production bovine dans la Communauté et d'une accumulation d'importants stocks d'intervention de boeuf congelé. La chute de la consommation de boeuf par habitant dans les pays membres de la CEE découle du fléchissement économique, de la concurrence plus forte exercée par les autres viandes et, surtout, des prix élevés du boeuf au détail, ces derniers reflétant les mécanismes particuliers d'établissement des prix du boeuf dans la CEE par rapport à ceux du porc et de la volaille. Depuis 1980, la consommation de boeuf par habitant a baissé en général dans tous les pays membres de la CEE, à l'exception de l'Italie. Les Français sont les plus gros consommateurs de boeuf de la Communauté alors que les Danois en achètent le moins.

En URSS, la consommation de boeuf et de veau par habitant est restée relativement stable au cours des dernières années. Le boeuf est cependant la viande la plus populaire dans ce pays. Au Japon, la consommation de veau et de boeuf par habitant est inférieure à celle du porc et de la volaille et, en 1983, elle n'atteignait que 5,3 kilogrammes par personne, comparativement à 5,1 et à 3 kilogrammes en 1980 et en 1970 respectivement.

La consommation mondiale de boeuf a atteint son apogée vers 1975. En 1960, elle s'élevait à environ 25 millions de tonnes. En 1975, ce chiffre culminait à environ 40 millions de tonnes. En 1980, ce volume s'est maintenu à ce niveau et aucun changement important n'est survenu depuis.

## COMMERCE DU BOEUF ET DU VEAU

Au cours de la dernière décennie, le commerce international du boeuf et du veau a subi d'importants changements. Un bref aperçu historique nous fera comprendre comment ce secteur a pu évoluer ainsi jusqu'à aujourd'hui.

Pendant longtemps, le boeuf frais ou congelé vendu sur les marchés mondiaux provenait des pays tempérés de l'hémisphère sud possédant de vastes parcours. Ces pays l'écoulaient dans les pays hautement industrialisés et très peuplés de l'hémisphère nord. En règle générale, l'Océanie approvisionnait l'Amérique du Nord et le Japon alors que le marché de l'Amérique du Sud couvrait surtout les pays d'Europe occidentale. Cette organisation du commerce correspond d'ailleurs aux zones exemptes de la fièvre aphteuse en Amérique du Nord, en Océanie et au Japon.

Le changement le plus important à être survenu au cours des dernières années semble être l'évolution de la CEE, autrefois un gros importateur de boeuf, en l'un des principaux exportateurs mondiaux de boeuf et de veau grâce à ses politiques d'exportation qui lui permettent de demeurer concurrentielle (Tableau 5). En effet, les exportations de boeuf et de veau en provenance de la Communauté ont plus que doublé depuis la fin des années 1970 pour atteindre environ 700 000 tonnes en 1984. Pendant cette même période, la CEE a réduit ses importations de boeuf.

A partir du milieu des années 1970, les exportations de boeuf et de veau parés de l'Océanie, en particulier de l'Australie, et celles de l'Argentine ont dégringolé et, en 1984, elles atteindront à peine 40 % des exportations mondiales de boeuf, comparativement à presque 60 % à la fin des années 1970 (Tableau 6). Cependant, l'Argentine a aboli récemment sa taxe d'exportation sur le boeuf, ce qui devrait lui permettre de concurrencer davantage ses rivaux sur les marchés mondiaux.

Par opposition, les exportations de la CEE et du Brésil, surtout vers l'Union Soviétique et les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ont grimpé considérablement au début des années 1980 et, en 1984, elles compteront pour près de 40 % des exportations mondiales de boeuf. Par ailleurs, en 1983-1984, suite d'une part à une chute soudaine des importations de boeuf par deux acheteurs importants, l'Union Soviétique et le Moyen-Orient, et d'autre part à une production sans précédent de boeuf et à l'accumulation de stocks d'intervention dans la CEE, cette dernière s'est vue pressée de trouver de nouveaux débouchés.

Les exportations américaines de boeuf ne comptent que pour 3 % du total sur les marchés mondiaux, mais cette part augmente grâce à une hausse des exportations au Japon. En effet, les États-Unis exportent près de 70 % de leur boeuf dans ce pays et environ 6 à 8 % au Canada. Nos voisins ont gonflé leur part du marché japonais, laquelle est passée de 8 % en 1977 à plus de 25 % au début des années 1980. Le Japon importe surtout du boeuf gras de haute qualité des États-Unis.

En ce qui concerne les importations de boeuf et de veau, les États-Unis constituent le plus important débouché pour le boeuf étranger. Leurs importations se sont toutefois stabilisées au cours des

dernières années, suite à des ententes avec quelques-uns des principaux pays exportateurs en vertu de la U.S. Meat Import Law qui leur permet de contrôler les entrées de viandes. Par ailleurs, les importations de boeuf et de veau de la CEE ont en général baissé à partir des années 1970 et les importations de l'URSS ont atteint un plateau au cours des deux dernières années. Les importations de boeuf du Japon, le quatrième plus important débouché au monde, ont monté graduellement au cours des dernières années et, à en juger par les résultats de consultations récentes, elles devraient progresser encore au cours des quelques prochaines années. Bien qu'on possède peu d'information sur les importations de boeuf et de veau du Moyen-Orient, cette région est considérée depuis peu comme l'un des principaux importateurs de boeuf au monde.

## PRODUCTION DE PORC

Les niveaux de la production de porc à l'échelle mondiale (à l'exception de la République populaire de Chine) ont grimpé soudainement au cours des années 1970, mais ils ont peu varié depuis le début de la présente décennie. La production mondiale de porc devrait progresser légèrement en 1984 comparativement à l'année précédente, et avancer de nouveau en 1985.

La République populaire de Chine est le plus important producteur et consommateur de porc au monde et on y abat plus de 200 millions de sujets par année, comparativement à environ 110 millions en Amérique du Nord et à plus de 125 millions dans les dix pays de la CEE. Cette dernière compte parmi les autres principaux pays producteurs de porc, suivie de l'Amérique du Nord et de l'URSS (Tableau 7).

En Amérique du Nord, en 1984, la production porcine enregistrera un recul par rapport au niveau sans précédent de 1980 et par rapport à 1983 en raison des baisses observées aux États-Unis. On prévoit peu de changement en 1985. Cependant, l'URSS devrait accroître sa production en 1984 et en 1985. Pour sa part, la CEE devrait produire à peu près la même quantité de porc en 1984 qu'en 1983, mais l'on s'attend à un léger raffermissement en 1985.

Au Japon, la production porcine a augmenté à un taux annuel de près de 10 % depuis 20 ans, mais l'abattage s'est stabilisé à environ 19,5 millions de sujets au cours des trois dernières années. Depuis deux décennies, ce pays dépend beaucoup de ses importations d'aliments du bétail, en particulier des États-Unis, pour accroître sa production et il a dû recourir à l'importation de porc pour répondre à la demande intérieure. Le Japon devrait accroître légèrement sa production en 1984 et en 1985.

En 1984, on a abattu environ 15,2 millions de porcs au Danemark, soit environ le même nombre qu'en 1983. Cependant, en 1985, le raffermissement des prix du porc et les approvisionnements serrés pour les marchés d'exportation en 1984 devraient stimuler la production.

Au Canada, le taux de croissance annuel de la production porcine a été relativement stable de 1965 à 1977, puis a augmenté soudainement d'environ 8 % par année de 1978 à 1984.

La production mondiale de porc devrait donc progresser légèrement au cours des prochaines années et continuera de répondre à l'influence directe exercée par la production et le commerce mondiaux des céréales secondaires.

## CONSOMMATION DU PORC PAR HABITANT

Dans de nombreux pays, la consommation de porc par habitant continue de progresser légèrement, bien que le taux de croissance semble s'être stabilisé depuis 1980 comparativement aux hausses spectaculaires observées dans les années 1970 (Tableau 8). En 1980, la consommation mondiale de porc (à l'exception de la Chine) a atteint 36,4 millions de tonnes. Depuis, la consommation ne dépasse pas le volume de 37,4 millions de tonnes prévu en 1984 et ne devrait pas augmenter beaucoup en 1985. Dans les dix pays membres de la CEE, le porc est la viande la plus consommée (34,6 kilogrammes par habitant en 1983). L'Allemagne vient en tête avec 50 kilogrammes, suivie du Danemark avec 47 kg. Seuls les Italiens et les Grecs achètent plus de boeuf que de porc.

Au Canada et aux États-Unis, la consommation de porc par habitant a beaucoup fluctué suivant le cycle de production et, en 1983, elle atteignait en moyenne près de 30 kilogrammes par habitant dans les deux pays, comparativement aux variations plus importantes des années antérieures. Le porc reste la deuxième viande la plus vendue au Canada alors que les Américains consomment actuellement presque autant de volailles que de porc.

En URSS, la consommation de porc a avancé rapidement au cours des années 1970 pour se stabiliser au début des années 1980 et augmenter de nouveau en 1983. Au Japon, cette valeur a grimpé brusquement pendant la même décennie pour se stabiliser vers 1980. Suite à une hausse des importations, le porc est devenu la viande la plus consommée au Japon et, en 1983, la moyenne atteignait 13,8 kilogrammes par personne, soit environ 43 % de la consommation totale de viande (à l'exception du poisson) dans ce pays. En effet, le poisson vient en tête des viandes les plus consommées au Japon avec une moyenne de 30 kg par habitant, comparativement à 6 kg au Canada et moins de 6 kg aux États-Unis. A l'échelle mondiale, on observe la plus forte consommation de porc par habitant dans certains pays de l'Europe de l'Est, bien qu'elle se soit stabilisée depuis 1980 et qu'elle ait même chuté dans certains de ces pays. D'autre part, l'URSS, le Japon et certains pays d'Extrême-Orient continuent d'accroître graduellement leur consommation. Pour plusieurs pays, la consommation du porc tend davantage à suivre les tendances à la production que la consommation du boeuf ou de volaille.

## EXPORTATIONS DE PORC

Les exportations mondiales de porc ont augmenté au cours des années 1970, puis elles ont diminué, pour la première fois en 15 ans, en 1982, reflétant un léger ralentissement de la production globale (à l'exception de la Chine), une baisse des exportations du Danemark due à des problèmes sanitaires et une chute des importations au Japon. Cependant, les exportations mondiales de porc ont monté légèrement en 1983 et en 1984 et l'on s'attend à de légers progrès en 1985.

## EXPORTATIONS DE PORC

Les exportations mondiales de porc ont augmenté au cours des années 1970, puis elles ont diminué, pour la première fois en 15 ans, en 1982, reflétant un léger ralentissement de la production globale (à l'exception de la Chine), une baisse des exportations du Danemark due à des problèmes sanitaires et une chute des importations au Japon. Cependant, les exportations mondiales de porc ont monté légèrement en 1983 et en 1984 et l'on s'attend à de légers progrès en 1985.

A l'échelle mondiale, l'Europe de l'Est arrive au premier rang pour les exportations, en particulier à l'URSS et aux pays d'Europe occidentale. A l'exception d'une baisse en Pologne, les exportations ont augmenté sans cesse au cours des dernières années (Tableau 9). Les exportations de la CEE au Tiers-Monde ont chuté en 1982 suite à une baisse des exportations du Danemark. Cependant, en 1984, elles ont marqué un regain avec le retour de ce pays sur les marchés mondiaux.

Le Danemark a reconquis sa part du marché japonais du porc en 1984. En effet, en septembre 1983, après l'éradication de l'épidémie de fièvre aphteuse de 1982, le Japon a réouvert son marché aux exportations de porc danois. Le Danemark est également le plus important fournisseur de conserves de porc aux États-Unis. En 1984, ces derniers ont importé des volumes sans précédent de produits du porc congelés de ce pays. Les exportations de porc de l'Amérique du Nord se sont stabilisées, la hausse des exportations canadiennes compensant le recul des ventes américaines à l'étranger. Le Canada arrive au cinquième rang pour les exportations de porc dans le monde.

Je dois souligner ici que la Chine est le plus important producteur et consommateur de porc au monde. Si l'on tient compte de ce pays, la production et la consommation mondiales de porc dépasseraient celles du boeuf et du veau. Comme elle se situe tout près des principaux marchés du porc d'Extrême-Orient, la Chine pourrait devenir un exportateur de porc sur les marchés mondiaux. Les principaux pays importateurs sont les États-Unis, qui achètent plus de 35 % du porc mondial, suivis du Japon (environ 25 %), de la CEE (plus de 10 %) et de l'URSS (plus de 10 %).

## PRODUCTION DE VOLAILLE

Bien qu'au début des années 1980 la production mondiale de boeuf et de porc n'ait pas beaucoup évolué, celle de la volaille a progressé, bien qu'à un rythme plus lent qu'au cours des années 1970. La production de viande de volaille comptait pour environ 16 % de la production mondiale totale de viande en 1975; en 1983, ce chiffre atteignait 22 %. En 1984, la production mondiale totale de viande de volaille devrait dépasser de 2 % celle de 1983, et l'on s'attend à une légère hausse en 1985.

L'Amérique du Nord est le plus important producteur de volaille au monde, suivie de la CEE et de l'Union Soviétique (Tableau 10). A l'échelle des pays, les États-Unis sont de loin le plus important producteur, suivis de l'Union Soviétique, du Brésil, de la France et du Japon.

La production mondiale de viande de volaille devrait progresser plus rapidement que celle des viandes rouges. En effet, elle exige moins d'aliments du bétail par livre de viande produite comparativement au porc et au boeuf. Par conséquent, elle exerce une très forte concurrence sur les autres types de viandes pour les céréales et les tourteaux protéiques.

## CONSOMMATION DE VIANDE DE VOLAILLE PAR HABITANT

Depuis les années 1960, la consommation mondiale de viande de volaille a presque triplé. Cependant, le taux de croissance annuel de la consommation mondiale a ralenti au début des années 1980. En effet, on en a consommé environ 8 millions de tonnes en 1965, environ 15 millions en 1974 et l'on prévoit que ce chiffre atteindra 24 millions en 1984.

Même si l'on observe les plus hauts taux de consommation de volaille par habitant dans certains pays du Moyen-Orient, en particulier en Israël qui affiche le plus haut taux de consommation au monde, les États-Unis arrivent bon premier pour la consommation totale (Tableau 11). Les Américains ont consommé presque 30 kg de viande de volaille par habitant en 1983, soit 60 % de plus qu'en 1965 et à peu près l'équivalent du taux de consommation de porc par habitant. Au Canada, cette valeur a augmenté au cours des années 1970, se stabilisant au début des années 1980. En 1983, les Canadiens en ont consommé près de 23 kg par habitant. Ce chiffre a avancé en 1984 et l'on s'attend à ce qu'il progresse encore en 1985. Toutefois, les États-Unis restent loin devant le Canada sur ce plan.

Au cours des deux dernières décennies, la consommation de viande de volaille par habitant a presque doublé dans les pays membres de la CEE et, avec un taux de consommation de 14,3 kg en 1983, ce type de viande arrive au troisième rang dans la CEE. En 1982 et en 1983, le taux de consommation de viande de volaille n'a pour ainsi dire pas bougé dans la CEE. Ce sont les Français et les Italiens qui en sont surtout friands et les Danois et les Allemands de l'Ouest qui en mangent le moins. A l'exception de la Pologne, la plupart des pays d'Europe et l'URSS ont enregistré une faible hausse de la consommation au début des années 1980. Bien que nous n'ayons pas de données précises pour les pays du Moyen-Orient, le raffermissement des importations indique une hausse importante de la consommation, malgré la stabilisation du commerce de la viande de volaille en 1982-1983.

Au Japon, la consommation de viande de volaille par habitant atteignait 11,5 kg en 1983, soit environ 2 kg de moins que pour le porc et près de 6 kg de plus que pour le boeuf. A Taïwan, à Hong Kong et en Corée du Sud, le taux de consommation s'est également raffermi.

L'accroissement de la consommation de viande de volaille par habitant a provoqué une hausse des importations dans plusieurs pays.

Dans beaucoup de pays, la consommation de boeuf, de porc et de viande de volaille par habitant est fondamentalement liée à trois facteurs principaux

soit: le revenu par habitant et le rapport entre les prix de détail des viandes et l'approvisionnement en viande par habitant, y compris le commerce extérieur. Le prix relativement plus bas du poulet comparativement à celui des viandes rouges a poussé les consommateurs à se tourner vers la volaille, particulièrement pendant la période de ralentissement économique enregistrée au début des années 1980.

Pour récapituler, la consommation mondiale de boeuf s'est stabilisée, celle du porc progresse fort lentement et celle de la viande de volaille avance, mais à un rythme plus lent qu'il y a cinq ans.

## EXPORTATIONS DE VIANDE DE VOLAILLE

Au cours des années 1970, les exportations mondiales de viande de volaille ont grimpé soudainement puis ont commencé à chuter à partir de 1981, même si la CEE, la Hongrie et le Brésil continuent de subventionner les exportations (Tableau 12).

Bien que les volumes d'exportation à l'échelle mondiale aient reculé récemment, ils continuent de se maintenir bien au-dessus des niveaux enregistrés dans les années 1970. La CEE est le principal exportateur, mais, à l'échelle des pays, ce titre revient à la France, au Brésil, à la Hollande, aux États-Unis et à la Hongrie. D'autre part, le Moyen-Orient, l'URSS, le Japon, Hong Kong et les Caraïbes en sont les plus gros importateurs.

Les États-Unis exportent des volailles dans plusieurs pays, et principalement au Japon. Le Moyen-Orient et l'URSS sont les plus gros clients du Brésil et de la CEE. La Hongrie exporte presque autant qu'elle consomme, notamment à l'URSS et au Moyen-Orient.

La chute récente des importations de viande de volaille au Moyen-Orient reflète, pour certains pays de l'OPEP, une baisse de l'apport de devises étrangères provenant de la vente de pétrole au début des années 1980 ainsi qu'une recrudescence de la production de volaille dans certains pays de cette partie du globe.

## SITUATION DU CANADA

Au cours des dernières années, les exportations canadiennes de bestiaux et de produit des viandes rouges sont devenues un élément de plus en plus important de notre commerce extérieur. En 1983, les exportations canadiennes de porc paré, de porcs sur pied et de déchets de transformation comestibles du porc ont rapporté au total près de 550 millions de dollars (Tableau 13). Ceci représente plus de 30 % des recettes à la ferme découlant de la production porcine et place cette viande au troisième rang des produits agricoles primaires exportés. En 1983, le Canada n'a importé au total que 48 millions de dollars de porc pour une balance commerciale nette de 500 millions de dollars. Les exportations canadiennes de boeuf paré, de boeuf de boucherie sur pied et de déchets de transformation comestibles du boeuf ont totalisé 343 millions de dollars en 1983 et les importations, 281 millions. Les exportations de boeuf ne comprennent pas les exportations des peaux de bovins et du suif, lesquelles ont rapporté au Canada des revenus totaux respectifs de 120 et de 71 millions de dollars en 1983. En 1984, le Canada sera de nouveau un important exportateur net de porc et devrait maintenir une balance commerciale globale excédentaire pour les produits du boeuf et les bovins sur pied. Je vous fais également remarquer que le Canada affiche une balance commerciale excédentaire pour les produits laitiers mais qu'il importe un peu plus de volaille qu'il n'en exporte.

## RESUME

Le secteur canadien des viandes dépend de plus en plus de la santé économique de ce secteur à l'échelle mondiale. Bien que la situation internationale semble peu reluisante, la consommation et le commerce atteignent encore des niveaux très élevés si l'on compare les résultats actuels avec les niveaux atteints par le passé et ce marché présente encore de bonnes possibilités d'expansion. Cependant, le fléchissement de la situation économique internationale observé à partir du début des années 1980 est l'un des principaux facteurs qui influeront sur ce secteur. Aucun aliment n'est plus sensible aux fluctuations des marchés mondiaux que les viandes et en particulier le boeuf. Une amélioration des conditions économiques mondiales viendrait favoriser un regain de la demande générale en produits carnés et aider à réduire quelques-unes des disparités commerciales qui sont devenues très apparentes depuis le milieu des années 1970.

TABLEAU 1
**VARIATIONS ANNUELLES DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT**
**PAYS CHOISIS**

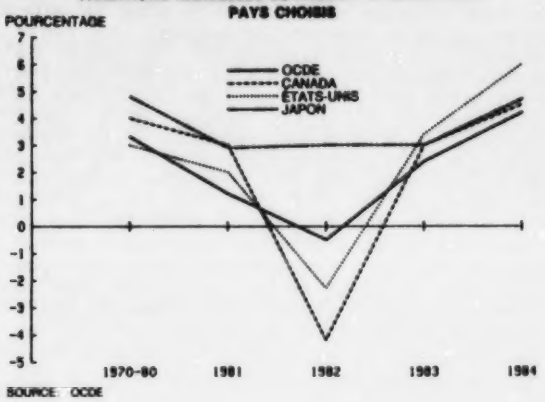


SOURCE : OCDE

TABLEAU 2
**PRODUCTION MONDIALE DE VIANDES - 50 PAYS CHOISIS**

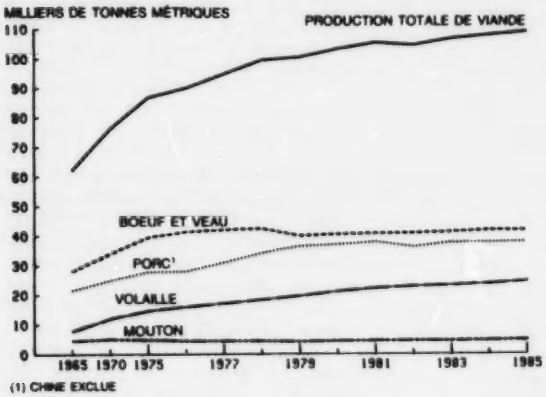


(1) CHINE EXCLUE

TABLEAU 3
**PRODUCTION DE BOEUF ET DE VEAU - PRINCIPAUX PRODUCTEURS**

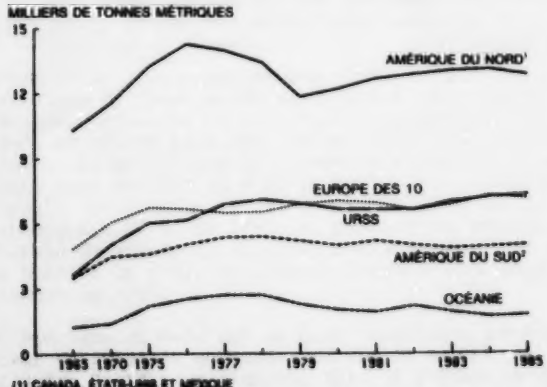


(1) CANADA, ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE
(2) ARGENTINE ET BRÉSIL

TABLEAU 4
**CONSOMMATION DE BOEUF ET DE VEAU PAR HABITANT**

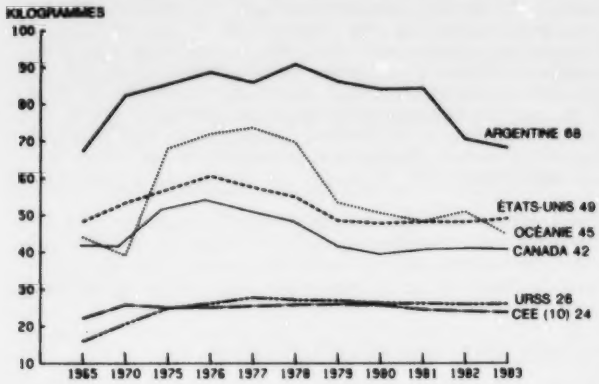


TABLEAU 5
**EXPORTATIONS NETTES DE BOEUF DE LA CEE**
EXPORTATIONS MOINS IMPORTATIONS

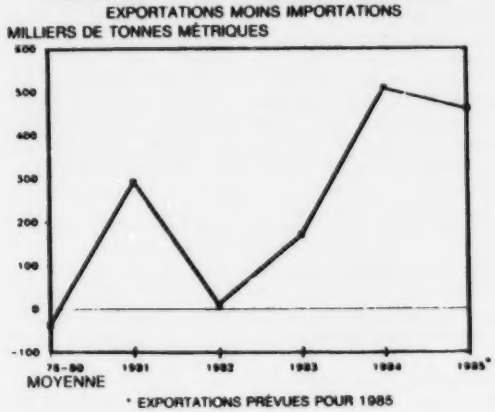


* EXPORTATIONS PRÉVUES POUR 1985

TABLEAU 6
**EXPORTATIONS DE BOEUF ET DE VEAU - PAYS PARTICULIERS**

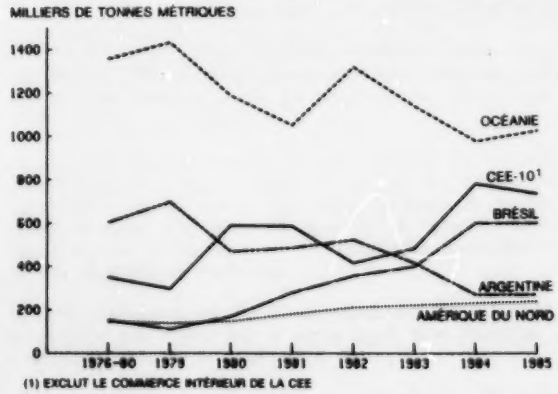


(1) EXCLUT LE COMMERCE INTÉRIEUR DE LA CEE

TABLEAU 7
**PRODUCTION DE PORC - PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS**

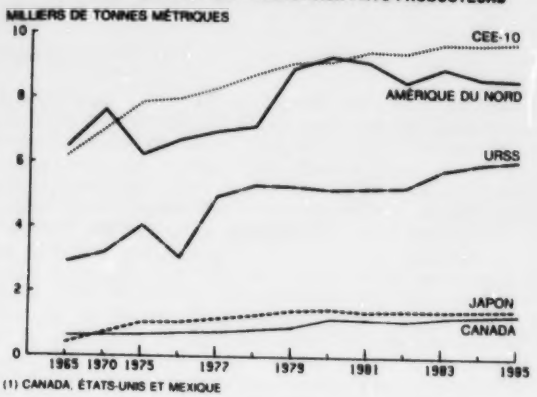


(1) CANADA, ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE

TABLEAU 8
**CONSOMMATION DE PORC PAR HABITANT**

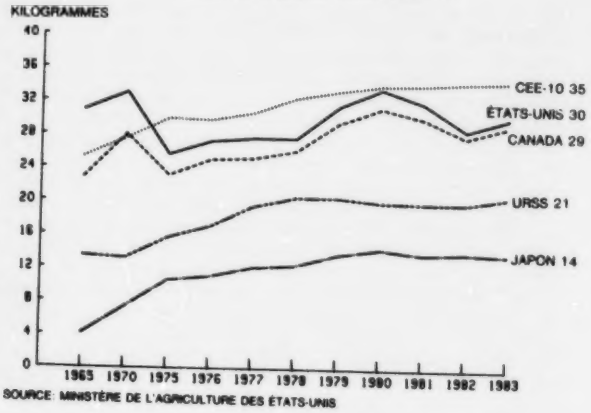


SOURCE: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES ÉTATS-UNIS

TABLEAU 9
**EXPORTATIONS DE PORC - PAYS PARTICULIERS**

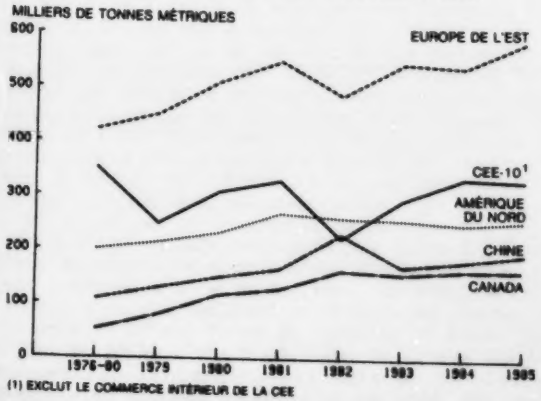


(1) EXCLUT LE COMMERCE INTÉRIEUR DE LA CEE

TABLEAU 10
**PRODUCTION DE VIANDE DE VOLAILLE - PRINCIPAUX PRODUCTEURS**

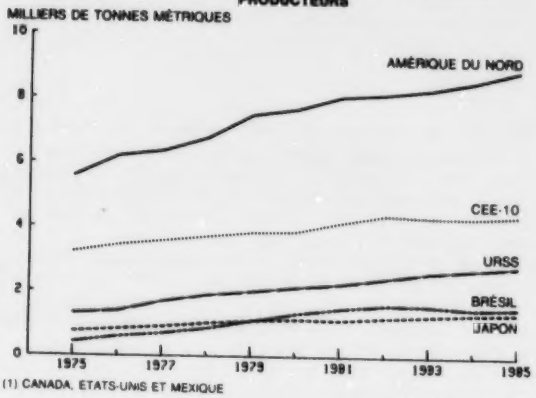


(1) CANADA, ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE

TABLEAU 11
**CONSOMMATION DE VIANDE DE VOLAILLE PAR HABITANT**

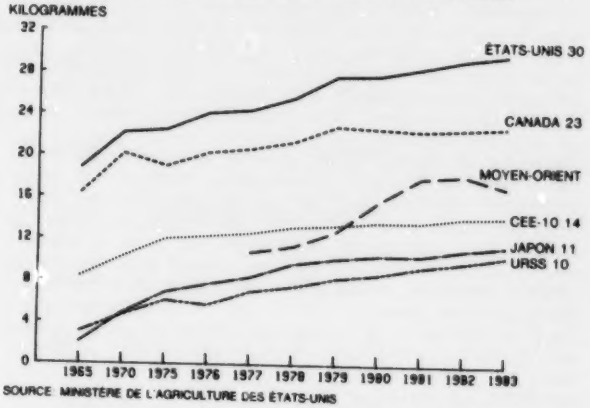


SOURCE: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES ÉTATS-UNIS

TABLEAU 12
**EXPORTATIONS DE VIANDE DE VOLAILLE - PRINCIPAUX EXPORTATEURS**

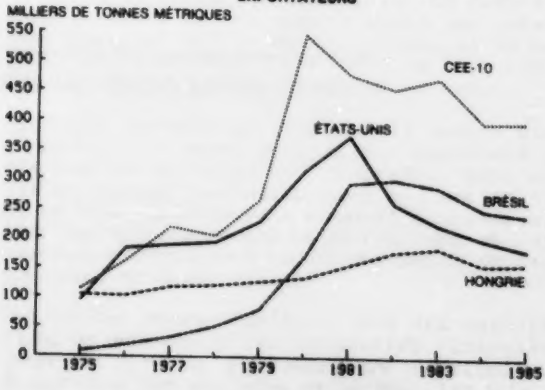

## TABLEAU 13
## CANADA: SIX PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES EXPORTÉS

| | EXPORTATIONS | | | IMPORTATIONS | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1982 | 1983 | | 1982 | 1983 |
| | MILLIONS DE DOLLARS | MILLIONS DE DOLLARS | RANG | MILLIONS DE DOLLARS | MILLIONS DE DOLLARS |
| BLÉ | 4,290 | 4648 | 1 | - | - |
| ORGE | 886 | 815 | 2 | - | - |
| PORC ET VIANDE DE PORC | 556 | 550 | 3 | 44 | 48 |
| COLZA | 534 | 533 | 4 | - | - |
| BOEUF ET BOVINS DE BOUCHERIE | 364 | 343 | 5 | 265 | 281 |
| PRODUITS ET BOVINS LAITIERS | 328 | 294 | 6 | 98 | 99 |
| VIANDE DE VOLAILLE ET OEUFS | 41.4 | 39.8 | - | 74.7 | 78 |

SOURCE: STATISTIQUE CANADA (OTTAWA)

## PERSPECTIVES SUR LE BETAIL ET LA VOLAILLE AUX ETATS-UNIS

James E. Nix

Le secteur de l'élevage du bétail et de la volaille aux États-Unis est composé de nombreuses exploitations de types très divers. On trouve des producteurs de viande dans chaque État et la concentration régionale varie selon le type d'entreprise. De nombreux éleveurs de bétail mènent aussi d'autres entreprises agricoles, particulièrement les grandes cultures, l'élevage de bovins et de porcs prenant pour eux une importance secondaire. Entre 1979 et 1983, les recettes en espèces provenant de la commercialisation de la viande rouge et de la volaille se sont élevées en moyenne à 50,4 milliards de dollars par année soit 36 % des recettes en espèces totales tirées des produits primaires agricoles. Les recettes en espèces provenant de la vente de bovins et de veaux ont représenté 22 % du total des recettes pour tous les produits primaires, celles tirées de la vente des porcs s'élevaient à 7 % et celles des poulets à griller à 3 %.

Ces exploitations utilisent une grande variété d'aliments du bétail. Certains éleveurs de bovins utilisent du fourrage presque exclusivement et peu ou pas d'aliments concentrés. D'autres, comme les propriétaires de parcs d'engraissement commerciaux et d'exploitations de poulets à griller, fonctionnent presque entièrement à partir d'aliments achetés. Par ailleurs de nombreux autres éleveurs de bovins et de porcs produisent leurs propres aliments, y compris les fourrages ou les concentrés. Il n'existe pas de programmes gouvernementaux de contrôle de la production ou de soutien des prix pour les producteurs de viande, mais ces derniers sont directement touchés par les programmes portant sur les approvisionnements d'aliments du bétail et les prix de ces derniers. Ils sont aussi influencés par les politiques, quelles soient intérieures ou extérieures, qui ont un effet sur le commerce de la viande.

Depuis 1980, la production totale de viande aux États-Unis a oscillé en moyenne entre 53 et 55 milliards de livres par année, ce qui représente une hausse par rapport à la période allant de 1976 à 1979 (51,5 à 52 milliards de livres) et à celle de 1970 à 1975 (46 à 49 milliards de livres). La production totale a marqué une tendance à la hausse, mais il y a eu des variations annuelles de la quantité produite par type de viande et on a relevé une tendance à long terme vers une plus grande proportion de volailles par rapport aux disponibilités totales. Les niveaux élevés de production d'il y a quelques années ont coïncidé avec le déclin de l'économie et la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs. Étant donné qu'il n'y a pas de programmes de soutien des prix, l'économie stagnante conjuguée aux approvisionnements abondants de viande s'est traduite par des prix inférieurs à la production. La reprise économique a depuis amélioré la demande en viande, et les prix du bétail et de la volaille se sont raffermis en dépit d'une production de viande encore abondante. Toutefois, les prix et la vigueur générale du secteur agricole ne se sont pas améliorés suffisamment pour empêcher les producteurs de réduire leurs troupeaux dans l'espoir de faire remonter les prix.

### BOVINS

Au début des années 1970, le nombre de bovins et de veaux aux États-Unis a beaucoup augmenté; il se situait à 132 millions de sujets le 1er janvier 1975. Un dépeuplement important survenu à la fin des années 1970 est venu réduire le cheptel à 110,9 millions le 1er janvier 1979 ce qui représentait une baisse de 16 % par rapport au sommet atteint en 1975. Au début de 1982 la reconstitution des troupeaux a ramené le total à 115,6 millions. Depuis ce temps, le nombre a baissé. La diminution qui a eu lieu cette année est probablement plus importante que celle des deux dernières années. D'après les indications, la production de veaux en 1984 sera inférieure à celle de l'année dernière et les abattages de vaches ont été abondants cette année. Au cours du deuxième semestre de 1983, les abattages de vaches étaient abondants et pour l'année 1984, ils dépasseront d'environ 12 % ceux de l'année précédente. Les abattages de vaches de cette année représenteront environ 17,5 % des effectifs de début d'année, une proportion qui, considérée en soi, indique un dépeuplement. Par ailleurs, les abattages de génisses ont aussi été relativement élevés cette année; ils marquent une légère diminution par rapport au niveau de l'année précédente au cours des premiers 10 mois. Le nombre de génisses mises à l'engrais a augmenté considérablement au cours des derniers mois, ce qui laisse à penser qu'on en retiendra un certain nombre pour le remplacement dans les troupeaux de vaches. Le nombre élevé des abattages de vaches et la proportion importante de génisses à l'engrais laissent entrevoir qu'au début de 1985, le nombre total de vaches sera inférieur à celui de l'année précédente. Il en résultera vraisemblablement un déclin de la production de veaux en 1985. Le prix des aliments du bétail devant baisser en 1985 et celui des bovins devant être un peu plus élevé, on s'attend à ce que les éleveurs cessent de diminuer leurs troupeaux. Même si cette prédiction se réalise et qu'ils commencent à reconstituer leurs effectifs, il se peut qu'ils ne réussissent qu'à maintenir le nombre de vaches le 1er janvier 1986 au niveau de 1985. Par conséquent le nombre de veaux produits en 1986 devrait être à peu près le même que celui de l'an dernier. Donc, il se peut qu'il faille attendre à 1987 avant de voir augmenter le nombre total des bovins et des veaux.

Plusieurs facteurs ont provoqué le nombre élevé d'abattages de vaches et le niveau apparemment peu élevé de conservation des génisses. Dans certaines régions, particulièrement au Texas en 1983 et en 1984, la sécheresse a réduit considérablement les approvisionnements de fourrages et forcé certains producteurs à vendre une partie de leurs troupeaux de reproduction.

Les faibles revenus réalisés dans les exploitations de naissage et les difficultés financières générales qu'elles ont connues ont contribué aussi à augmenter les abattages de vaches. Les prix des bovins d'engrais ont diminué de 1979 à 1983 et n'ont fait que des progrès limités cette année. Le revenu net des exploitations de naissage a

diminué considérablement en 1981, en 1982, et en 1983. Le déclin a probablement été semblable quelle que soit la taille de l'exploitation. De 1981 à 1983 les exploitations de moins de 100 sujets ont subi des pertes, tout comme les exploitations de taille moyenne (de 100 à 499 sujets) en 1983. La situation a probablement été la même pour les petites exploitations en 1984. Pendant la même période (1981 à 1983) les exploitations plus importantes (de plus de 500 sujets) ont réussi à payer leurs dépenses d'exploitation mais leur marge bénéficiaire a été de beaucoup inférieure à celle qu'elles avaient connue auparavant. Il se peut que cette année, les bénéfices des entreprises de taille moyenne ou grande aient dépassé les dépenses de fonctionnement. Les prix peu élevés des bovins d'engrais et les maigres revenus des exploitations de naissage ont incité certains producteurs à vendre leurs sujets de reproduction. La situation financière générale peu reluisante du secteur agricole a aussi contribué à la diminution des effectifs de bovins à aptitude bouchère cette année.

Dans l'Ouest, la plupart des exploitants qui élèvent des bovins à aptitude bouchère tirent leur principale source de revenu de l'élevage des vaches à viande. Cela contraste avec les exploitants de l'est des États-Unis dont les troupeaux de vaches d'élevage à viande ne constituent qu'une partie des opérations. Ce genre d'élevage représente souvent une entreprise d'appoint, les grandes cultures étant la principale source de revenu. En 1980, 36 % des propriétaires de vaches d'élevage à viande dans le Sud ont produit du maïs-grain; 46 % ont fait de même dans la région du Centre nord. Par ailleurs, nombre de ces exploitations ont produit du soja. Dans le Sud et dans le Centre nord, une proportion importante des fermes faisaient aussi l'élevage de porcs et réunissaient plusieurs autres types d'entreprises. Les revenus provenant de ces autres entreprises ayant diminué au cours des dernières années, de nombreuses exploitations se sont trouvées fortement à court de liquidités pour payer les dépenses de fonctionnement. Les vaches d'élevage à viande représentant un actif qui peut être rapidement converti en liquidités, de nombreux producteurs semblent avoir vendu des vaches à cette fin. Pour certains agriculteurs, cette mesure a probablement permis de sauvegarder leur exploitation, mais il est probable qu'il ne leur reste plus de vaches d'élevage à viande ou qu'ils n'en aient conservé que très peu.

Au cours des 15 dernières années il y a eu une réduction importante des surfaces consacrées aux pâturages et aux parcours. Les terres cultivables employées comme pâturage ont baissé de 6 % de 1969 à 1974, d'un autre 8 % de 1974 à 1978 et d'encore 11 % de 1978 à 1982. Pendant ces mêmes périodes, les surfaces en pâturage permanent et les parcours ont aussi diminué mais de façon beaucoup moins prononcée que les terres cultivables utilisées comme pâturage. Les minces revenus tirés des exploitations de vaches d'élevage à viande pendant un grand nombre des 15 dernières années ont contribué à empêcher l'augmentation des troupeaux de bovins et à restreindre la demande en pâturages. En outre, dans les années 1970, l'augmentation de la demande pour les grandes cultures provenant surtout des marchés d'exportation a contribué à transformer certains pâturages en cultures. Cependant, en dépit de la diminution des surfaces herbagères, il y a probablement encore suffisamment de cultures fourragères pour alimenter un cheptel bovin plus important que celui que nous avons à l'heure actuelle. Étant donné que la mise en pâturage est la façon la plus productive d'utiliser la plupart de ces terres, on assistera probablement au cours des prochaines années à une augmentation du cheptel bovin, surtout si les revenus des exploitations de naissage augmentent.

Le nombre de parcs d'engraissement des bovins a eu tendance à diminuer pendant de nombreuses années. En 1965, il y avait plus de 150 000 parcs d'engraissement dans les 13 principaux États où l'on fait l'élevage des bovins. En 1975 il n'y en avait plus que 92 000, soit une baisse de 39 %. De 1975 à 1983 on a observé une autre diminution de 30 %. La baisse s'est surtout fait sentir chez les petits exploitants (moins de 1 000 sujets). Par ailleurs, on a assisté à une augmentation du nombre de parcs "commerciaux" (ceux qui peuvent contenir 1 000 sujets ou plus). En 1965, ces parcs commerciaux représentaient seulement 1 % du total tandis qu'en 1983 cette proportion était de 3 %.

Comparées à celles de la fin des années 1960, les mises en marché de bovins finis ont augmenté, mais sauf pour 1975, les niveaux actuels ne sont pas bien différents de ceux des années 1970. Les mises en marché des petits exploitants ont subi une baisse importante tandis que celles des parcs d'engraissement commerciaux ont augmenté. En 1965, les parcs d'engraissement commerciaux effectuaient 46 % des mises en marché de bovins finis; en 1975, leur part était de 68 % et l'année dernière, elle se situait à 78 %. Cette année, les mises en marché de bovins gras seront légèrement supérieures à celles de 1983 et la part provenant des parcs d'engraissement commerciaux sera encore plus importante que l'an dernier. A la suite de la forte diminution de la production de maïs en 1983 et de la hausse des prix, l'engraissement des bovins dans la région de la Ceinture du maïs a diminué considérablement cette année. C'est dans cette région que se trouvent la plupart des petites exploitations d'engraissement des bovins. Par contre, dans les Plaines, où le prix du blé était favorable, les activités d'engraissement des bovins se sont accrues. La récolte de maïs ayant été plus importante cette année et les prix des aliments étant plus bas, il est probable qu'en 1985, les activités d'engraissement augmenteront dans la région de la Ceinture du maïs mais on ne s'attend pas à un retour aux niveaux des quelques dernières années.

Cette année, la production de bovins à viande a augmenté de 2 % mais elle subira probablement une baisse en 1985. Il y aura vraisemblablement une légère augmentation du nombre de bovins à viande finis, mais cette augmentation sera plus que compensée par la baisse du nombre de bovins non finis. On s'attend à une diminution des abattages de vaches ainsi que de bouvillons et de génisses non finis par rapport aux niveaux élevés de cette année. L'an prochain, le nombre moins élevé de bovins d'engrais devrait contribuer à diminuer les abattages de bouvillons et de génisses non finis si les conditions des pâturages et des parcours sont bonnes. Le déclin du nombre de veaux prévu pour 1985 devrait continuer à restreindre les disponibilités de bovins d'engrais en 1986. Cette situation devrait diminuer les activités d'engraissement de bovins et les situer à un niveau légèrement inférieur à celui de 1985. Le nombre de bovins non finis devrait continuer à diminuer en 1986 et entraîner un autre déclin de la

production totale de viande. La reconstitution des troupeaux de bovins pendant cette période empêcherait aussi la production d'augmenter. Cependant, si la reconstitution se produit au cours des deux prochaines années, il pourrait en résulter une augmentation de la production de boeuf autour de 1987.

La baisse du nombre de bovins à viande pendant les quelques prochaines années devrait se traduire par des prix légèrement plus élevés pour les bovins. Toutefois, la production totale de viande étant abondante, elle sera défavorable à l'augmentation des prix. Les revenus des producteurs ne seront probablement pas assez attrayants pour susciter beaucoup de nouveaux investissements en capital dans ce secteur.

PORCS

Au cours des 30 dernières années, le cheptel porcin n'a connu que de très faibles variations. L'endroit où se fait la production a également bien peu changé pendant cette période. A l'heure actuelle, plus de 78 % des éleveurs se trouvent dans la région du Centre nord et 16 % dans le Sud-est.

Aux États-Unis, on observe une tendance à l'agrandissement des exploitations de production porcine. En 1978, presque 60 % des producteurs de porcs vendaient de 1 à 99 sujets tandis que 3 % en vendaient 1 000 et plus. Les petites exploitations comptaient pour 10 % de toutes les mises en marché tandis que les plus grandes en assuraient le tiers. En 1982, un peu plus de la moitié des éleveurs de porcs possédaient des troupeaux comptant de 1 à 99 sujets et leurs mises en marché représentaient 5 % des ventes totales. Presque la moitié des porcs vendus en 1982 provenaient d'exploitations de 1 000 sujets ou plus.

Une grande proportion des éleveurs de porcs s'occupent aussi de l'élevage du bétail. En 1980, seulement 28 % des éleveurs de porcs ont déclaré qu'ils ne possédaient pas d'autres types d'élevage. La plupart faisaient l'élevage des porcs en conjonction avec un autre type d'élevage de bovins à viande. Par contre, les plus gros éleveurs de porcs ont tendance à se spécialiser dans ce domaine.

Une proportion importante des céréales servies aux porcs sont produites sur les fermes où ces derniers se trouvent, mais le pourcentage diminue à mesure que la taille de l'entreprise augmente. Dans la région du Centre nord presque 90 % des céréales utilisées pour l'alimentation sont produites à la ferme même, lorsque l'entreprise possède moins de 5 000 sujets. Les exploitations de 5 000 sujets ou plus produisent 53 % des céréales dont elles ont besoin. Dans le Sud-est, région où la production céréalière est faible, une proportion moins grande des céréales utilisées sont produites à la ferme.

La plupart des porcs d'abattage sont vendus directement à l'abattoir. En 1980, les ventes directes à l'abattoir représentaient 59 % du total des ventes. Ces ventes directes ont tendance à être plus importantes chez les grandes entreprises. Moins de 10 % des porcs vendus l'ont été sur les marchés ordinaires aux enchères et les petites exploitations tendent à être les plus grandes utilisatrices de ce genre de marché. Les exploitations de toutes tailles utilisent les marchés terminaux à peu près dans la même proportion et 18 % du total des porcs mis en marché le sont de cette manière.

En ce qui a trait aux coûts, les grandes exploitations ont un avantage par rapport aux petits éleveurs parce qu'elles utilisent les installations et la main-d'oeuvre de façon plus efficace et que les coûts des aliments par 100 lb de porc sont moins élevés. Compte tenu de ces avantages, la tendance vers l'agrandissement des exploitations devrait se poursuivre. Les grandes exploitations qui ont un investissement en capital élevé ont tendance à avoir une production plus stable que les petites exploitations qui font de l'élevage ou n'en font pas selon les fluctuations des revenus nets. Si les exploitations continuent à s'agrandir, il en résultera probablement moins de variations dans le niveau de production de porc, à moins que des événements extérieurs ne viennent tout perturber.

Cette année, la production de porc aux États-Unis a diminué et elle demeurera vraisemblablement en dessous des niveaux de l'an dernier au moins jusqu'au milieu de 1985. Les prix des aliments du bétail ayant grimpé considérablement en 1983 et pendant une partie de 1984, les éleveurs de porcs ont réduit leurs troupeaux de reproduction, ce qui s'est traduit par une diminution de la production de porc. La récolte céréalière ayant été plus importante et les prix des aliments ayant baissé, les coûts à la production devraient diminuer. La baisse des disponibilités de porcs devrait aussi faire augmenter les prix. Par conséquent la marge bénéficiaire des éleveurs de porcs devrait augmenter et favoriser la production. Au cours du deuxième semestre de 1985, il se pourrait que la production de porc se situe au-dessus des niveaux de l'an dernier. Si par la suite les prix des aliments du bétail demeurent inférieurs à ceux de 1983 et 1984, on assistera vraisemblablement à une augmentation continue de la production pendant au moins deux ans. Toutefois, l'augmentation des disponibilités fera probablement baisser le prix du porc, étant donné surtout que la production totale de viande sera probablement très importante.

VOLAILLE

Aux États-Unis, la production de viande de volaille a été marquée depuis de nombreuses années par une forte tendance à la hausse qui s'est manifestée autant chez les poulets de chair que chez les dindons. Toutefois, la production d'oeufs n'a pas suivi le courant. L'augmentation de la demande de poulets de chair et de dindons a soutenu l'augmentation des approvisionnements tandis que pour les oeufs, une baisse de la demande a maintenu l'offre à un bas niveau. Tous les secteurs de l'industrie aviaire ont amélioré considérablement leur efficacité.

Le secteur du poulet de chair est verticalement intégré et toute la production vient essentiellement d'exploitations également verticalement intégrées. En 1960, la production de poulets de chair atteignait environ 925 millions de livres et le prix de gros était de 30 c. la livre. En 1970, la production avait presque doublé et le prix de gros atteignait un peu plus de 26 c. la livre. Entre 1970 et 1980, les approvisionnements ont augmenté de 66 % et les prix ont monté jusqu'à

47 c. Cette hausse des prix était en partie attribuable à l'inflation. La production continue à augmenter et cette année, elle devrait être de 4 à 5 % supérieure au niveau de 1983. Cette année, les prix du poulet de chair ont été élevés et les revenus des éleveurs ont été bons en dépit du coût élevé des aliments du bétail et de l'augmentation de la production totale. L'an prochain on s'attend à ce que la production continue à s'accroître et cette tendance devrait demeurer à l'avenir. Toutefois, l'ampleur des augmentations est incertaine. Les disponibilités totales de viande seront vraisemblablement importantes pendant plusieurs années et la concurrence menée pour obtenir le dollar du consommateur sera forte. Toutefois, la demande de poulet de chair continuera probablement à s'accroître, ce qui devrait aider à soutenir les prix. En dépit de ce fait, les disponibilités abondantes pourraient exercer suffisamment de pression à la baisse sur les prix pour ralentir l'expansion. L'amélioration de l'efficacité a aussi contribué à appuyer l'augmentation de la production. Même si on s'attend à ce que cette efficacité continue à s'accroître, il est peu probable qu'elle progresse autant que par le passé. La quantité d'aliments requise pour obtenir une livre de poulet de chair est déjà passée à 2 lb, de 2,5 lb qu'elle était en 1960. Entre 1976 et 1980 la main-d'oeuvre consacrait 8 minutes (environ 0,1 heure) à la production de 100 lb de poulet de chair comparativement à 5,1 heures entre 1945 et 1949 et à 1,3 heure entre 1955 et 1959.

En 1960 la production totale de dindons aux États-Unis était d'environ 948 millions de livres. En 1970, elle avait atteint presque 1,6 milliard de livres, soit une augmentation de 65 % par rapport à 1970. En 1980, elle était supérieure de presque 50 % à celle de 1970. Les prix de gros des jeunes dindes de 8 à 16 lb ont surtout oscillé entre 35 c. et 40 c. pendant les années 1960 et jusqu'en 1973, année où les prix du bétail et de la volaille ont connu une augmentation considérable. Pendant le reste des années 1970, les prix ont oscillé de près de 50 c. à près de 70 c. Au début des années 1980, la production a continué d'augmenter mais cette année il se pourrait qu'elle soit légèrement inférieure à celle de l'an dernier. Les coûts élevés des aliments du bétail ont rétréci la marge bénéficiaire des producteurs et ces derniers ont diminué leur production cette année. Les prix du dindon ayant été élevés au cours des derniers mois et les coûts des aliments ayant baissé, les éleveurs prennent des mesures pour augmenter leurs troupeaux. En 1985 la production augmentera vraisemblablement, mais cela exercera probablement une pression sur les prix et fera diminuer les revenus vers la fin de l'année. Cette situation devrait ralentir la production pendant les deux prochaines années. La hausse de l'efficacité dans l'élevage des dindons a été semblable à celle qu'ont connue les éleveurs de poulets de chair. En 1960, il fallait un peu plus de 3 lb d'aliments pour produire une livre de viande comparativement à plus de 5 lb en 1960. Entre 1976 et 1980 la main-d'oeuvre consacrait environ 0,4 heure par 100 lb de viande de dindon produite par rapport à 13,1 heures entre 1945 et 1949 et à 4,4 heures entre 1955 et 1959.

En 1960 aux États-Unis la production d'oeufs atteignait environ 5,3 milliards de douzaines; depuis ce temps elle a varié entre ce niveau et 5,8 milliards. Toutefois, la consommation d'oeufs par personne a diminué en même temps que la demande. En 1960, la consommation d'oeufs par personne était de 320,5 oeufs tandis qu'en 1980 elle était passée à 273,2. Elle se situait à 261 l'année dernière. La diminution de la demande est probablement associée aux changements dans les habitudes alimentaires des consommateurs qui préfèrent des petits déjeuners plus légers et se préoccupent davantage de leur régime alimentaire. La popularité des petits déjeuners dans de nombreux services de restauration rapide pourrait aider à stabiliser la demande d'oeufs pendant les quelques prochaines années. On s'attend à ce que la production d'oeufs augmente en 1985, mais cette situation exercera une pression sur les prix et fera diminuer les revenus des producteurs. Si la demande demeure suffisamment forte pour soutenir les prix à un niveau qui permette aux producteurs de réaliser un profit, la production d'oeufs pourrait augmenter légèrement pendant les quelques prochaines années. Toutefois, l'augmentation de la production ne fera peut-être que suivre la croissance démographique et la consommation par personne pourrait même être inférieure à celle de l'an dernier (261 oeufs). Une plus grande efficacité pourrait ainsi aider à maintenir la production malgré le déclin de la demande.

## CONSOMMATION

Au cours des années 1960, la consommation de viande par personne a manifesté une forte tendance à la hausse. Toutefois dans les années 1970, ce mouvement à la hausse a connu un ralentissement marqué. En 1960, la consommation totale de viande rouge et de volaille par personne, basée sur le poids au détail, se situait à 168 lb. En 1970, elle avait atteint 200,1 lb, soit une augmentation de 19 %, et en 1980, elle s'établissait à 208,3 lb, en hausse de 4 % par rapport à 1970. Si l'on considère la consommation moyenne pendant diverses périodes quinquennales, les variations annuelles s'amoindrissent mais on voit quand même que l'augmentation était beaucoup plus prononcée dans les années 1960 que dans les années 1970. Pendant les cinq dernières années (1980 à 1984) la consommation totale de viande rouge et de volaille par personne se situait en moyenne à 207,5 lb. Ce chiffre est probablement une bonne approximation de ce que pourra atteindre la consommation totale de viande par personne. Il y aura probablement des années où le total dépassera ce chiffre, mais les prix du bétail et de la volaille ne seront probablement pas assez élevés pour permettre à tous les secteurs de production d'obtenir un revenu net positif. Une telle situation entraînerait par ailleurs un déclin de la production, au moins pour certains types de viande, qui se traduirait vraisemblablement par une diminution de la consommation par personne pendant une ou plusieurs années.

Il y a eu des variations importantes dans la consommation par type de viande. Certains de ces changements ont été provoqués par une augmentation excessive des troupeaux de reproduction, suivie d'un dépeuplement intensif, et d'une augmentation de la production et de la consommation de viande. C'est un peu ce qui s'est produit au milieu des années 1970 dans le secteur de l'élevage des bovins. D'autres changements ont été causés par des modifications soudaines du prix des aliments du bétail. Par exemple, en 1975 la production de porc a chuté considérablement à la suite d'une réduction soudaine des troupeaux de reproduction provoquée surtout par les coûts très élevés des aliments du bétail. D'autres variations de la

consommation par personne se sont manifestées sur une plus longue période. Par exemple, la consommation de volaille est passée d'une moyenne de moins de 37 lb entre 1960 et 1964 à presque 64 lb entre 1980 et 1984. Cette croissance a été relativement constante et seulement quelques années ont montré un déclin par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, la consommation de porc a été relativement stable depuis 1960, passant d'un minimum de 56 lb entre 1975 et 1979 à un maximum de 63,1 entre 1980 et 1984. C'est dans la consommation du boeuf que les écarts ont été les plus remarquables: entre 1960 et 1964, cette dernière se situait en moyenne à 68 lb par personne; elle a atteint un sommet entre 1975 et 1979 (87,9 lb) et accusé un recul entre 1980 et 1984 pour s'établir à moins de 78 lb. La moyenne des années 1980-1984 est aussi inférieure à celle des années 1965-1969.

Ces variations de la consommation de viande soulèvent des questions quant aux tendances qui se manifesteront à l'avenir. La consommation de poulet qui tend à augmenter à long terme accapare une plus grande part du total de la consommation et indique que les consommateurs accroîtront leurs achats de produits de volaille. Toutefois, les raisons qui expliquent ce phénomène ne sont pas claires. On peut l'attribuer en partie à un changement des goûts et des préférences, mais il se pourrait aussi qu'une des raisons soit que le secteur de la volaille a pu mettre ses produits sur le marché à un prix que le secteur de la viande rouge n'a pas pu égaler. Si cette dernière hypothèse se confirme, l'accroissement de l'efficacité dans le secteur avicole devra pouvoir se poursuivre à un rythme très rapide si ce dernier veut continuer à augmenter sa part du marché. Si par ailleurs la préférence donnée à la volaille dépend de questions de régime alimentaire ou de changement des goûts et des préférences, la tendance se poursuivra vraisemblablement à un rythme passablement stable. Il y a quelques années, la faiblesse de l'économie a probablement amené les consommateurs à restreindre davantage leurs achats de viande rouge qui coûtait plus cher que les produits avicoles. Si tel est le cas, l'économie plus vigoureuse d'aujourd'hui devrait soutenir la demande de viande rouge. A mesure que le revenu des consommateurs continue à s'accroître pendant les quelques prochaines années, le secteur de la viande rouge devrait accroître un peu sa part de la demande totale.

Au cours des quelques prochaines années, la consommation totale de viande rouge et de volaille par personne devrait demeurer plus ou moins au niveau élevé qu'elle a atteint cette année. La consommation de boeuf diminuera quelque peu à cause de la baisse de production qui résultera du dépeuplement des troupeaux de cette année. L'importance de ce déclin dépendra en partie du recul qu'accusera ou non la demande de boeuf. Par contre la consommation de porc augmentera à mesure que la production se rétablira au cours des quelques prochaines années. Encore là, la demande déterminera en partie la proportion de cette augmentation. Si la demande n'augmente pas, les prix du porc ne se raffermiront pas assez pour soutenir une augmentation importante de la production. La consommation de volaille continuera vraisemblablement à augmenter mais ces gains pourraient être plus lents que ceux de l'an dernier.

**RECETTES EN ESPÈCES**
**MOYENNE 1979-1983**

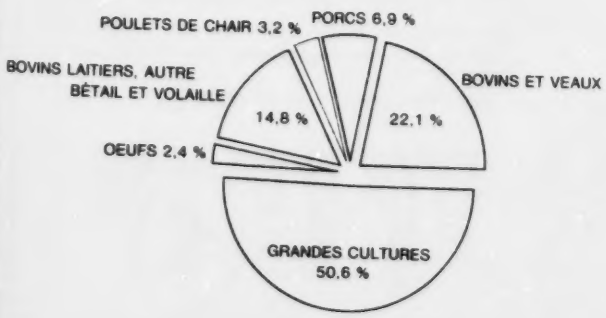


**PRODUCTION DE VIANDE AUX ÉTATS-UNIS**
**DE 1975 À 1984**

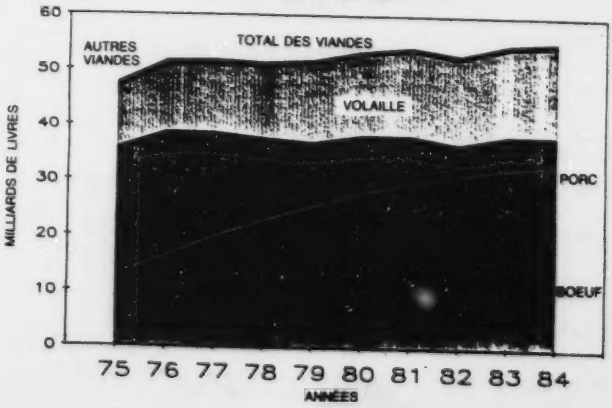

**EFFECTIFS DE BOVINS ET DE VEAUX ET PRIX DES BOUVILLONS D'ENGRAIS DE 1950 À 1984**

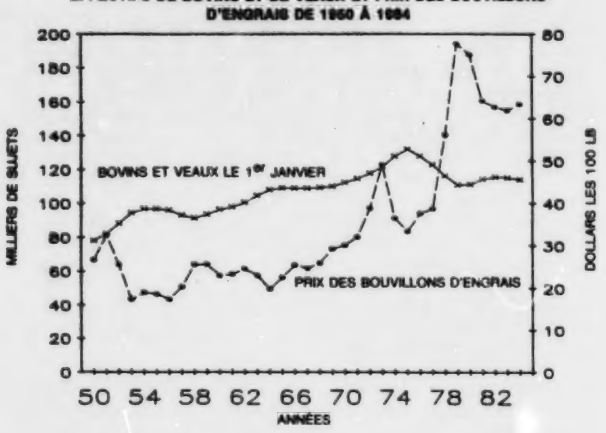


**REVENUS PAR VACHE, EXPLOITATIONS DE NAISSAGE (ÉTATS-UNIS)**
**(Recettes moins dépenses d'exploitation)**

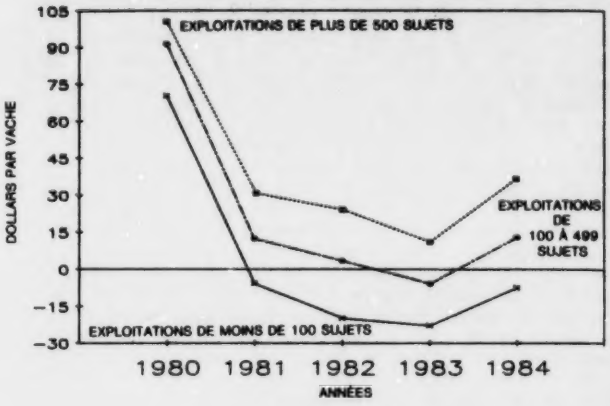


**NOMBRE TOTAL DE VACHES ET POURCENTAGE D'ABATTAGE DE 1950 À 1984**

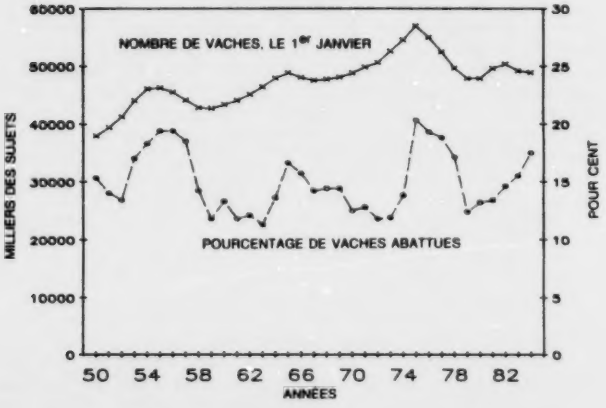


**POURCENTAGE DES EXPLOITATIONS DE NAISSAGE DE BOVINS DE BOUCHERIE DANS L'EST DES ÉTATS-UNIS QUI POURSUIVENT D'AUTRES ENTREPRISES - 1982**

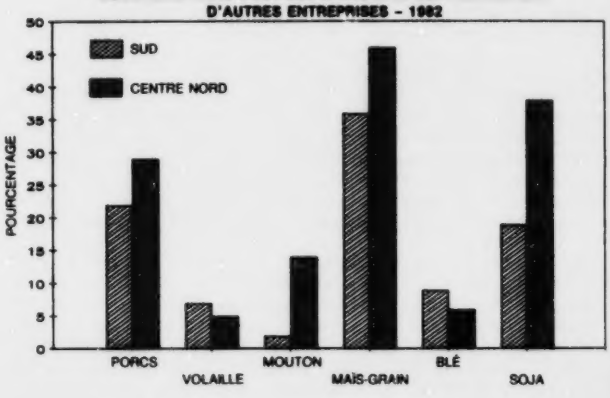


**PROPORTION D'EXPLOITANTS POSSÉDANT DES VACHES D'ÉLEVAGE À VIANDE, NOMBRE PROPORTIONNELLE DE VACHES D'ÉLEVAGE À VIANDE 1982**

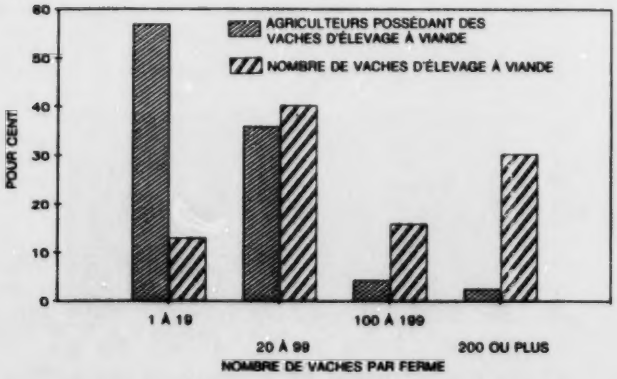


**TYPES DIVERS DE PÂTURAGES ET DE PARCOURS**
**Pourcentage de variations**

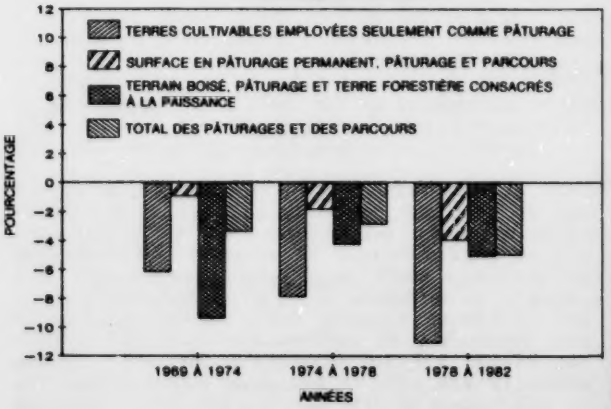

**NOMBRE ET POURCENTAGE DE PARCS D'ENGRAISSEMENT**
**Par type**

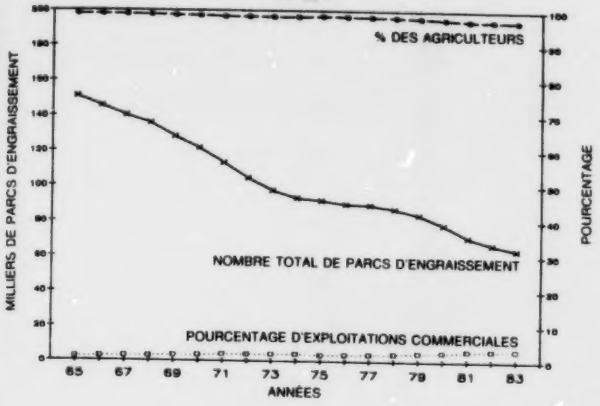


**POURCENTAGE DE PORCS VENDUS SELON LA TAILLE DES EXPLOITATIONS DE 1978 À 1982**

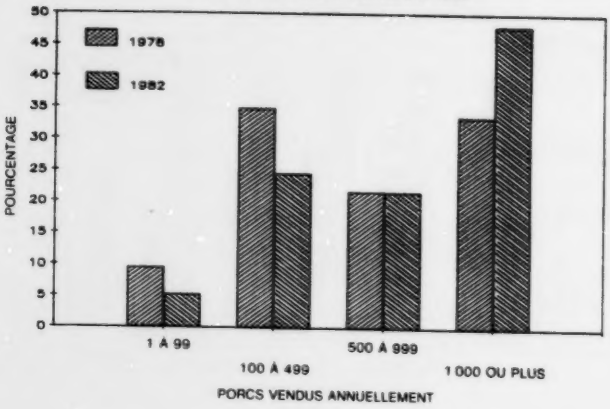


**NOMBRE DE MISES EN MARCHÉ DE BOVINS FINIS**
**NOMBRE ET POURCENTAGE**

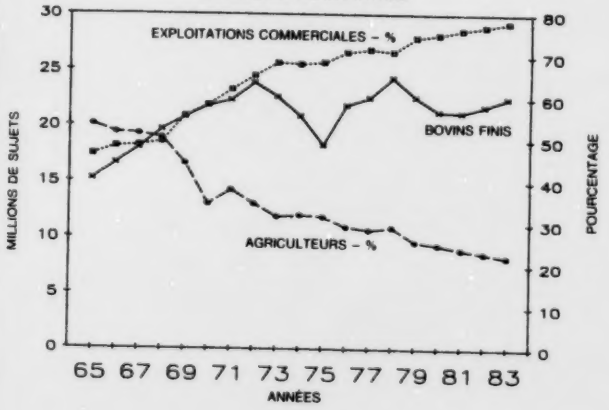


**VENTILATION DES EXPLOITATIONS QUI VENDENT DES PORCS**
**VENTILATION DU NOMBRE DE PORCS VENDUS**
**1982**

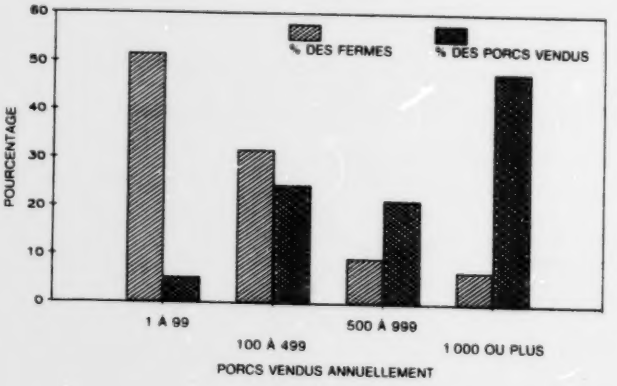


**PRODUCTION DE PORC ET PRIX**
**DE 1950 À 1984**

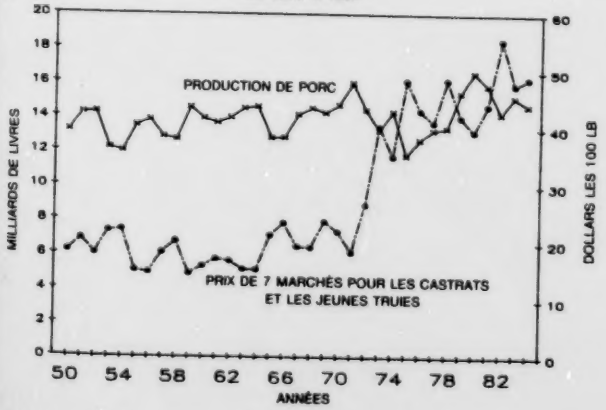


**POURCENTAGE DES ÉLEVAGES DE PORCS CONJUGUÉS À L'ÉLEVAGE D'AUTRE BÉTAIL EN 1980**

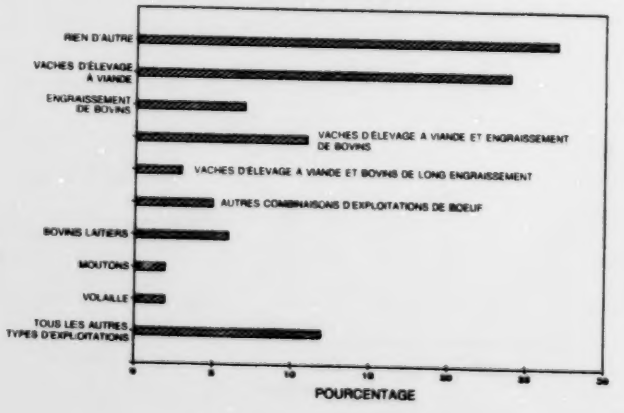

**PROPORTION (%) DE CÉRÉALES SERVIES AUX PORCS PRODUITES SUR LA FERME OÙ ELLES SONT UTILISÉES EN 1980**

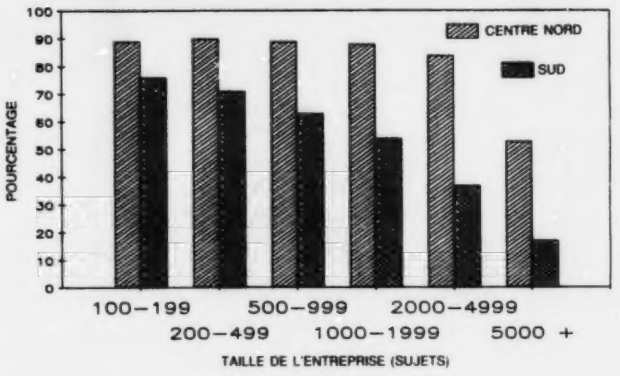


**HEURES DE TRAVAIL PAR UNITÉ DE PRODUCTION DE POULETS DE CHAIR, DE DINDONS ET D'OEUFS**

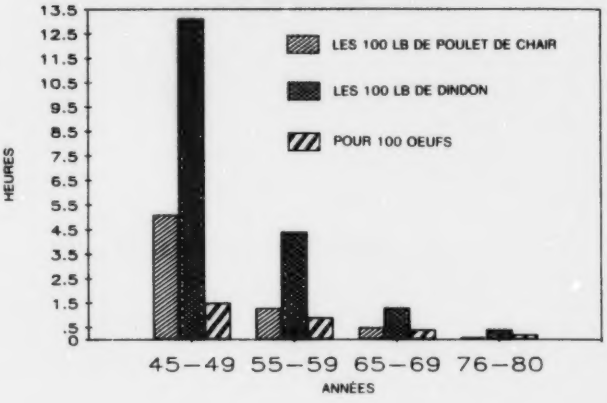


**TYPES DE MARCHÉS EMPLOYÉS POUR VENDRE LES PORCS D'ABATTAGE EN 1980**

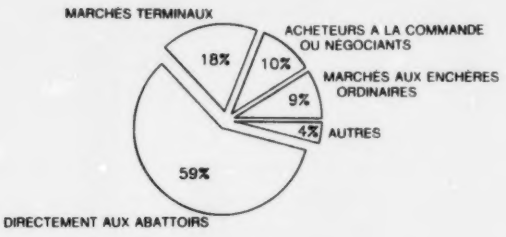


**PRODUCTION DE POULETS DE CHAIR ET PRIX DE 1960 À 1984**

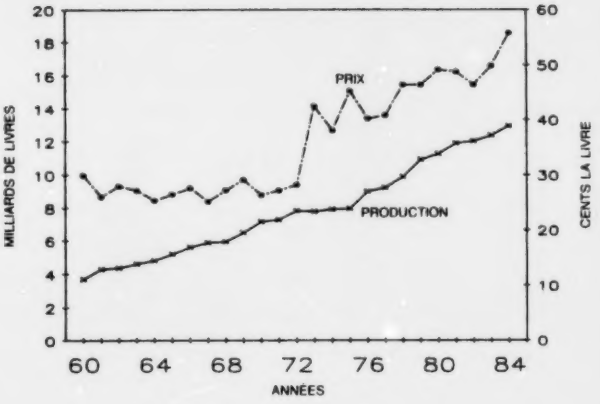


**RAPPORT ENTRE LA QUANTITÉ D'ALIMENTS PAR UNITÉ ET LA PRODUCTION DE POULETS DE CHAIR, DE DINDONS ET D'OEUFS**

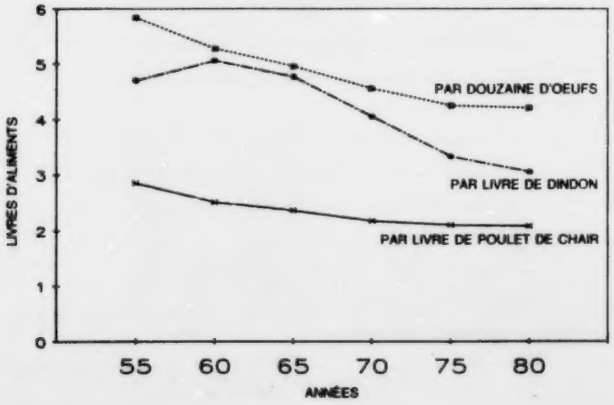


**PRODUCTION DE DINDON ET PRIX DE 1960 À 1984**

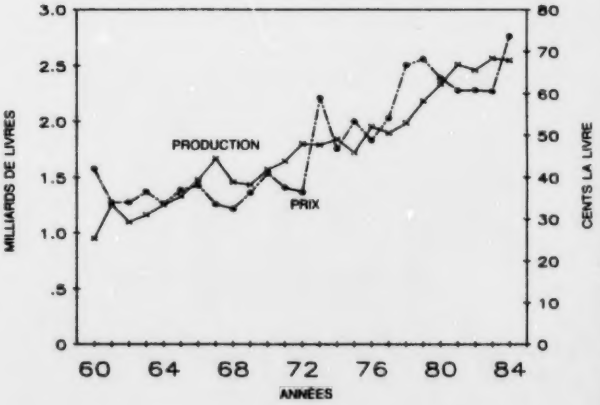

**PRODUCTION D'OEUFS ET PRIX DE 1960 À 1984**

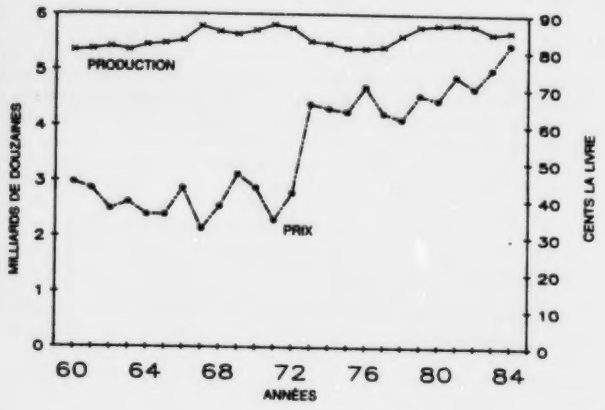


**CONSOMMATION PAR PERSONNE**

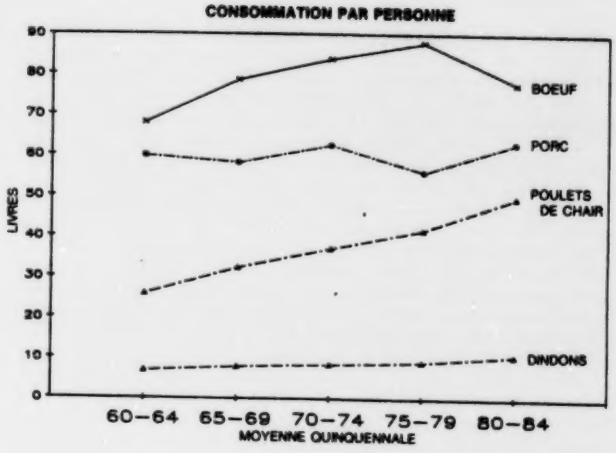


**CONSOMMATION DE VIANDE ROUGE ET DE VOLAILLE PAR PERSONNE - VENTES AU DÉTAIL**

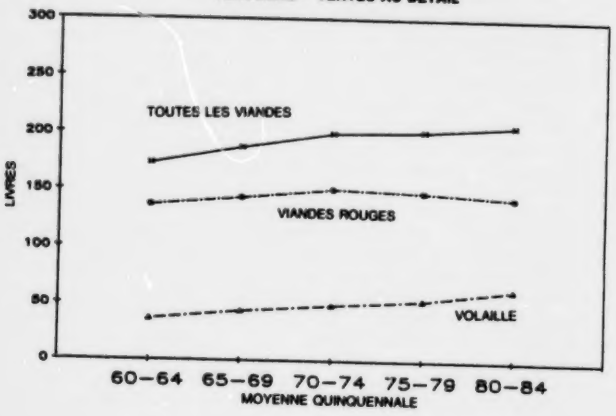

SESSION SUR LES CEREALES ET LES OLEAGINEUX

## TAUX DE CHANGE ET PRIX DES CEREALES

Dr John R. Groenewegen

### INTRODUCTION

Bon après-midi, mesdames et messieurs. J'ai le privilège de vous entretenir aujourd'hui des rapports qui existent entre les taux de change et les prix des céréales. Je n'ai toutefois pas l'intention de vous prononcer le discours habituel sur les perspectives. Je vais plutôt m'efforcer de répondre à la question suivante: "Les prix canadiens des céréales ont-ils souffert ou bénéficié des fluctuations récentes de la valeur des dollars canadien et américain?"

Pour ce faire, (transparent #1) je vais consacrer les 15 prochaines minutes à vous illustrer les fluctuations de la valeur respective des dollars américain et canadien. J'analyserai ensuite de façon générale le rapport qui existe entre les prix des céréales et les taux de change. A la lumière de cette analyse, je vous montrerai quelques unes des répercussions que peuvent avoir eu sur les prix les fluctuations récentes des devises canadienne et américaine. La dernière partie de mon exposé sera consacrée à quelques commentaires et réflexions. Après quoi, je me ferai un plaisir de répondre à vos questions verbalement ou, si vous le préférez, par écrit.

### AUGMENTATION DE LA VALEUR DU DOLLAR AMERICAIN

La plupart des membres du secteur céréalier savent que la valeur du dollar américain n'a cessé d'augmenter depuis 1980. Ce graphique (transparent #2) illustre la revalorisation du dollar américain en regard de devises choisies. Par exemple, entre 1980 et 1983, la valeur du dollar américain par rapport à celle des devises du Royaume-Uni et de l'Allemagne de l'Ouest a progressé de plus de 50 %; dans le cas des devises japonaise et canadienne, la hausse a été inférieure à 10 %; pour quelques autres pays, elle a été nettement supérieure à 1 000 %. Si ces variations des taux de change sont pondérées en fonction de la part du marché mondial revenant à chaque pays, la valeur du dollar américain, d'après les statistiques du Fond monétaire international (FMI), a progressé de 38 % depuis 1980.

Les gens ont toutefois tendance à oublier que le dollar américain s'est déprécié pendant les années 70. Ce graphique (transparent #3) montre l'indice, produit par le FMI, du taux de change pondéré selon les échanges du dollar américain. On peut voir que celui-ci a connu un fléchissement considérable pendant les années 70 et, en fait, ce n'est qu'en 1983 que la valeur de l'indice a dépassé celle qu'il avait au début de la décennie précédente. Il existe plusieurs façons, sur le plan statistique, de mesurer la valeur du dollar américain (transparent #4). En regard du DTS, le dollar américain s'est déprécié de 23 % au cours des années 70 et, depuis 1980, a gagné 26 %. Avec pondération selon les échanges, on en arrive essentiellement au même résultat, c'est-à-dire que le dollar américain perd 21 % en valeur pendant les années 70 puis en gagne 38 % ultérieurement. Si on ajoute à l'indice précité un corrigé des prix, on constate encore les mêmes fluctuations générales. Le taux de change pondéré selon les échanges de produits agricoles des États-Unis, en vertu duquel la valeur des devises des différents pays est pondérée en fonction de leurs importations de produits agricoles américains, a progressé de plus de 400 % depuis 1980. Cette situation révèle que l'agriculture des États-Unis a davantage progressé en regard des importateurs de produits agricoles qu'en regard du reste du monde. L'indice pondéré selon les échanges et corrigé des prix pour l'agriculture des États-Unis révèle une fluctuation de la valeur du dollar semblable à celle de l'économie en général.

Il importe, à ce stade-ci, de se poser une question importante, c'est-à-dire "pourquoi le dollar américain a-t-il affiché une telle vigueur au cours des années 80?" (une partie de la réponse à cette question se trouve dans l'explication de quelques uns des événements survenus au cours des années 70).

(Transparent #5)

Au cours des années 70, les liquidités mondiales ont augmenté parce que le monde occidental connaissait un taux de croissance annuel important de ses réserves monétaires et disposait de réserves financières abondantes, lesquelles avaient été accumulées par suite de la hausse des cours mondiaux du pétrole. L'importance de ces réserves financières a donné lieu à des mouvements considérables de capitaux vers les pays en voie de développement et ceux à revenu moyen. Cette ampleur des liquidités financières mondiales a constitué le principal facteur de croissance de l'agriculture nord-américaine, à une époque où le volume des échanges mondiaux ne cessait de s'accroître d'année en année. Elle a également contribué à la dévalorisation du dollar américain pendant les années 70.

Depuis 1980, toutefois, la situation est tout à fait différente. Ainsi, l'adoption d'une politique monétaire non expansionniste a servi à ralentir l'inflation. De même, la croissance des réserves monétaires n'a pas compensé la deuxième série d'augmentations des prix du pétrole en 1979 et en 1980. De la sorte, les liquidités financières mondiales ont connu une chute marquée. Il a donc fallu hausser les taux d'intérêt vu la raréfaction des fonds disponibles. Toutefois, cette hausse des taux d'intérêt a contribué à accentuer les problèmes de remboursement de la dette nationale de beaucoup de pays. Ces liquidités financières qui avaient été à l'origine d'un essor de l'agriculture pendant les années 70 en étaient venues à constituer un frein à toute nouvelle croissance. La dette des pays en voie de développement est passée de 156 milliards de dollars en 1973 à 550 milliards en 1980, soit un taux de croissance dépassant 20 % par année. En 1982, la dette de ces pays correspondait à 40 % de leur PNB tandis que seul le remboursement de l'intérêt sur celle-ci équivalait à 25 % de la valeur de leurs exportations.

Le dollar américain s'est donc raffermi depuis 1980 à cause du changement précité de politique monétaire. La vigueur des taux d'intérêt, laquelle résultait de la politique monétaire non expansionniste, a eu un effet double sur la valeur du dollar. Tout d'abord, la hausse des taux d'intérêt a donné lieu à un mouvement de capitaux

vers les États-Unis, amenant de ce fait une intensification de la demande en dollars américains et, par voie de conséquence, une hausse de la valeur de cette devise. L'accélération du remboursement des prêts consentis à l'étranger, laquelle a découlé de la hausse des taux d'intérêt, a elle aussi amené l'intensification de la demande en devises américaines. Il faut aussi mentionner la confiance inspirée par l'économie américaine en regard de celle des autres pays.

Le budget américain ainsi que le déficit de ce pays sont aussi responsables de la revalorisation du dollar américain. En effet, les États-Unis doivent offrir des taux d'intérêt élevés pour attirer les capitaux qui serviront à éponger le déficit.

## FLUCTUATIONS DU DOLLAR CANADIEN

Quel a été le comportement du dollar canadien depuis 1980? (transparent #6). S'il faut en croire la plupart des observateurs, le dollar canadien a perdu de la valeur. Si l'on considère le taux de change Canada-États-Unis, force est de reconnaître que cela est vrai. Depuis 1980, la valeur du dollar canadien en regard de la devise américaine a reculé de 9 %. En regard du yen japonais, le dollar canadien a perdu 6 %. Toutefois, rien ne va plus si on établit les mêmes comparaisons avec les devises européennes. Ainsi, en regard de la livre britannique, le dollar canadien a gagné 54 % depuis 1980 et, en regard du mark allemand, la progression a été de 40 %.

Une évaluation plus globale du taux de change révèle en fait que le dollar canadien s'est revalorisé depuis 1980. En regard du DTS, un panier de devises, le dollar canadien a progressé de 14 %. A la lumière de l'indice du taux de change pondéré selon les échanges, la progression de notre dollar a été de 7 % depuis 1980.

Par conséquent, dans une perspective mondiale, le dollar canadien a aujourd'hui une valeur supérieure à ce qu'elle était il y a quatre ans. Toutefois, face à notre principal partenaire commercial, les États-Unis, il vaut moins.

## RAPPORT ENTRE LES PRIX DES CEREALES ET LES TAUX DE CHANGE

Il semble, de façon empirique, qu'il existe un rapport entre les taux de change et les prix des céréales (transparent #7). Le graphique sur les prix du soja aux États-Unis (maïs et blé) porte à croire qu'il existe un rapport négatif entre la valeur du dollar américain dans les pays importateurs de céréales et le prix réel de celles-ci. Ce rapport ne semble pas parfait puisque les variations de prix annuelles dépendent également de l'évolution de la situation de l'offre et de la demande.

Les données disponibles permettent toutefois de déceler des rapports intéressants (transparent #8). Tout d'abord, pour le soja, le prix réel a gagné 15 % au cours des années 70 tandis que la valeur corrigée des prix du dollar américain dans les pays importateurs de soja a reculé de 36 %. A l'inverse, au cours des années 80, le prix réel a reculé de 35 % tandis que la valeur du dollar a progressé de 20 %.

Pour le maïs et le blé, on constate les mêmes relations. Les prix réels ont progressé au cours des années 70 tandis que la valeur du dollar reculait et, depuis 1980, les prix réels ont reculé tandis que la valeur du dollar a augmenté dans les pays importateurs de céréales.

La théorie économique suggère en outre qu'il existe un rapport entre les taux de change et les prix des céréales. Cette théorie est confirmée par l'exemple de l'exportateur dont la valeur de la devise a progressé en regard de celle de l'importateur (transparent #9). Dans un premier temps, la revalorisation de la devise de l'exportateur a pour effet de faire se contracter la demande à l'importation à laquelle il fait face, c'est-à-dire que la courbe de la demande s'infléchit proportionnellement au changement de la valeur de la devise. Parallèlement, du point de vue de l'importateur, la courbe d'offre à l'exportation s'accentue proportionnellement au gain de valeur de la devise. Ces changements de l'offre et de la demande surviennent parce que la courbe de la demande de l'importateur, laquelle a pour dénominateur la devise étrangère, doit être ajustée, en appliquant le taux de change, à la nouvelle valeur de la devise de l'exportateur. Tous ces changements de la situation de l'offre et de la demande ont une incidence sur les prix de même que sur le volume des échanges. De façon générale, toute revalorisation de la devise de l'exportateur amènera une baisse des prix à l'exportation, une hausse de ceux à l'importation et un fléchissement du volume des échanges. En outre, la baisse absolue des prix subie par l'exportateur et, parallèlement, la hausse des prix assumée par l'importateur équivalent au changement du taux de change. Autrement dit, l'incidence sur les prix est ressentie aussi bien par l'importateur que par l'exportateur.

Le partage des effets de ce rajustement des prix entre l'importateur et l'exportateur ainsi que l'influence de ce rajustement sur le volume des échanges sont fonction de la vulnérabilité des prix à tout changement des rapports qui existent entre la demande à l'importation et l'offre à l'exportation.

Ce tableau (transparent #10) montre qu'avec une augmentation de 30 % de la valeur de la devise de l'exportateur, comme c'est le cas des États-Unis depuis 1980, les prix des céréales subissent un recul de 0 à 20 %, tout dépendant de l'élasticité de la demande à l'importation. Dans les marchés où la demande n'est pas élastique, la consommation (ou les échanges) ne réagit pas beaucoup aux prix. N'oublions pas que les prix réels des céréales aux États-Unis ont connu une chute variant de 14 à 22 % depuis 1980.

En résumé, toute augmentation de la valeur de la devise de l'exportateur amènera une hausse des prix à l'importation et une baisse de ceux à l'exportation. L'ampleur de ces variations de prix dépend de l'élasticité de la demande. Ces constatations sont issues d'un modèle simple d'échanges entre deux pays. Les mêmes constatations générales continuent de s'appliquer si l'on étend la même analyse à plusieurs pays et à un plus grand nombre de biens échangés.

## INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES PRIX CANADIENS

Dans le contexte canadien, l'incidence du taux de change est fonction de la théorie que nous venons de vous exposer. Le Canada étant l'exportateur de céréales, la demande excédentaire (ou la demande à l'importation à laquelle fait face le Canada) correspond au total de la demande à l'importation mondiale moins le total de l'offre à l'exportation de tous les exportateurs concurrents. De toute évidence, les États-Unis constituent le principal concurrent du Canada sur le marché d'exportation. La valeur de la devise canadienne augmentant en regard de celle de la moyenne des importateurs de céréales mais reculant en regard de la devise américaine, l'incidence de ces rajustements de taux de change depuis 1980 sur les prix de céréales canadiens peut-être soit positive, soit négative.

Pour savoir ce qu'il en est, il s'agit d'établir si la revalorisation pondérée de notre devise en regard de celles des importateurs de céréales est supérieure à sa dévalorisation pondérée en regard des devises des exportateurs. Dans l'affirmative, les prix canadiens des céréales auront reculé depuis 1980 par suite des changements de taux de change. Cet exercice de pondération tient compte de l'élasticité des prix et de la part du commerce mondial revenant à chaque pays.

Le modèle du Canada sur la scène du commerce céréalier mondial que j'ai mis au point pour étudier la question du taux de change (transparent #12) donne les résultats suivants. Tout d'abord, si la valeur du dollar canadien n'avait pas reculé en regard de celle du dollar américain, les prix des céréales au pays auraient pu reculer de 9 % depuis 1980 à cause de la vigueur du dollar américain. Avec pondération des taux de change, aucune dévalorisation de notre devise en regard de celles des exportateurs n'est venue compenser une revalorisation quelconque en regard des devises des importateurs. Nous savons que le dollar canadien a perdu environ 10 % en regard du dollar américain. L'incidence de prix sera par conséquent moindre puisque la perte de valeur en regard de la concurrence constitue un facteur compensateur. En présumant que l'élasticité de la demande mondiale à l'importation soit de -0,5 (mais de -0,2 dans le cas du Canada), les prix canadiens des céréales ne reculent que de 4 % et ceux des États-Unis, de 10 %. Toutefois, en présumant une demande mondiale à l'importation moins élastique (-0,1) (-0,4 dans le cas du Canada), les prix canadiens augmentent en fait de 4 % et ceux des États-Unis reculent de 6 %. Cette situation découle du fait que l'indice canadien du taux de change pondéré face aux importateurs de céréales a augmenté dans une proportion inférieure à la dévalorisation de notre devise face à celles des principaux exportateurs. D'après des estimations empiriques de l'élasticité de la demande à l'importation et de l'offre à l'exportation, tout porte à croire que la deuxième situation est la plus susceptible de s'être produite, c'est-à-dire que la perte de valeur du dollar canadien face à la devise américaine n'a pas pleinement compensé l'incidence de prix négative du raffermissement de notre dollar face aux devises des importateurs de céréales.

## SOMMAIRE ET CONSÉQUENCES

En résumé, je viens de montrer que même si le Canada se retrouve dans une situation moins favorable face à son principal partenaire commercial, il se trouve dans une situation plus favorable face au reste du monde.

Pour ce qui est de la question soulevée au début de mon exposé, à savoir si les prix des céréales canadiens ont augmenté par suite des changements de taux de change survenus depuis 1980, la réponse est probablement négative. La perte de valeur du dollar canadien en regard de la devise américaine n'a qu'en partie compensé les pressions à la baisse qu'a exercées sur les prix le vigoureux dollar américain.

Par extension, la contraction des liquidités mondiales influence également la valeur de l'actif agricole nord-américain. Le prix des terres aux États-unis a reculé depuis 1980 et une enquête menée récemment par la Société du crédit agricole (SCA) révèle que la valeur des terres agricoles au Canada a baissé de 6 % depuis 1981 et de 22 % en Ontario.

L'avenir du secteur céréalier canadien dépend, pour une bonne part, de ce qu'il adviendra de la valeur du dollar américain et du déficit budgétaire de ce pays; un fléchissement de la valeur du dollar américain n'entraînera pas nécessairement une reprise de la demande semblable à celle qui est survenue pendant les années 70. En effet, il est probable que la politique monétaire non expansionniste sera maintenue, au même titre que la dette de beaucoup des pays importateurs de céréales. La réaction mondiale à une dépréciation du dollar américain ne sera pas semblable à celle des années 70 et ne sera pas non plus inversement proportionnelle à celle suscitée par la hausse du dollar depuis 1980, cela à condition que la monétisation ne vienne pas à constituer le fondement de la politique monétaire américaine.

Si la valeur du dollar américain recule légèrement, les prix des céréales de ce pays augmenteront légèrement. Ce qu'il adviendra des prix au Canada et, par voie de conséquence, de la valeur de l'actif agricole canadien dépendra pour une bonne part du comportement du dollar canadien: sera-t-il stable ou gagnera-t-il en valeur sur la devise américaine? Si la dépréciation pondérée du dollar canadien en regard des devises des importateurs de céréales est inférieure à sa revalorisation pondérée face aux devises des exportateurs concurrents (notamment, les États-Unis), les prix des céréales au Canada n'augmenteront pas. Il pourrait en être de même pour la valeur des terres.

J'espère ne pas avoir été trop alarmiste et avoir réussi à expliquer ce qu'est l'incidence des taux de change sur les prix des céréales canadiens.

**CHANGEMENTS (EN POURCENTAGE) DE LA VALEUR AU CHANGE DU DOLLAR AMÉRICAIN EN REGARD DES DEVISES DE CERTAINS PAYS, DE 1980 À 1983**

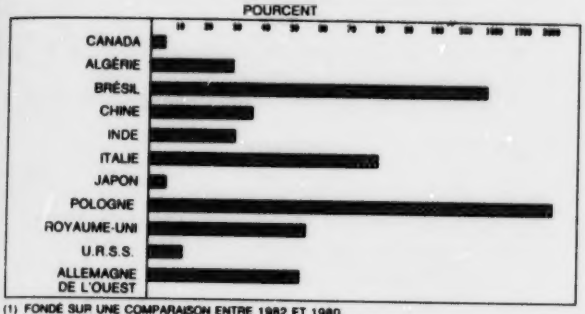


(1) FONDÉ SUR UNE COMPARAISON ENTRE 1982 ET 1980, AU LIEU D'UNE COMPARAISON ENTRE 1983 ET 1980

**VALEUR AU CHANGE DU DOLLAR AMÉRICAIN (*) FACE AU RESTE DU MONDE**

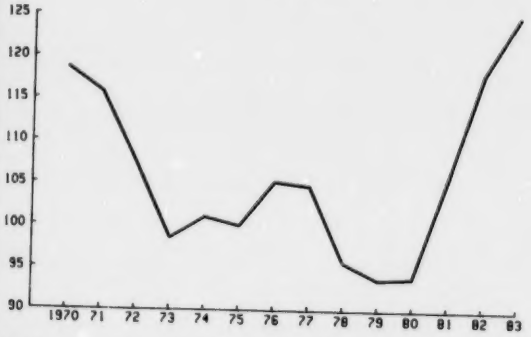


* 1975 = 100
INDICE DU TAUX DE CHANGE PONDÉRÉ SELON LES ÉCHANGES. SOURCE STATISTIQUES DU FMI

**VARIATION DE LA VALEUR DU DOLLAR AMÉRICAIN**

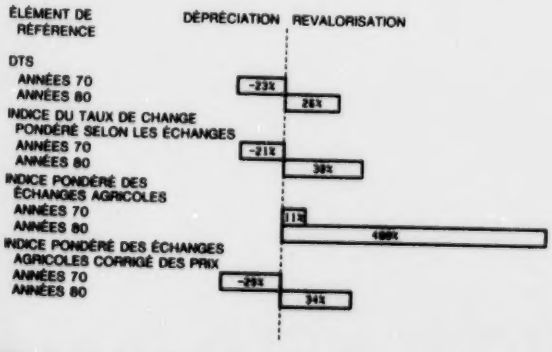


SOURCES: FMI, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES ÉTATS-UNIS

**FLUCTUATIONS DU DOLLAR AMÉRICAIN**

ANNÉES 70

- POLITIQUE MONÉTAIRE EXPANSIONNISTE
- AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS MONDIALES
- INFLATION
- DÉPRÉCIATION DU DOLLAR AMÉRICAIN
- CROISSANCE DE LA DEMANDE À L'EXPORTATION

ANNÉES 80

- POLITIQUE MONÉTAIRE NON EXPANSIONNISTE
- TAUX D'INTÉRÊT RÉELS ÉLEVÉS
- DETTE ÉTRANGÈRE ÉLEVÉE
- DÉFICIT BUDGÉTAIRE AMÉRICAIN
- DOLLAR AMÉRICAIN VIGOUREUX
- RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DES EXPORTATIONS

**VARIATIONS DE LA VALEUR AU CHANGE DU DOLLAR CANADIEN FACE AUX DEVISES ÉTRANGÈRES DEPUIS 1980**

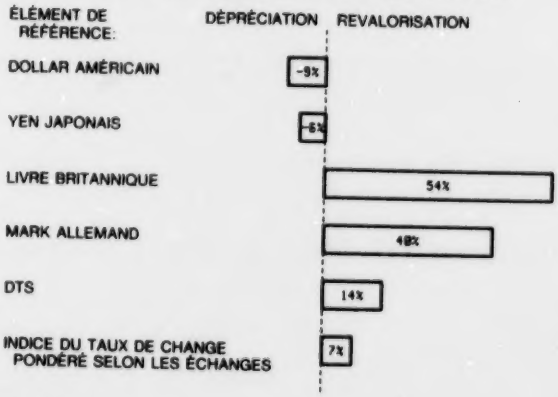


SOURCE: FMI

TAUX DE CHANGE ET PRIX DU SOJA

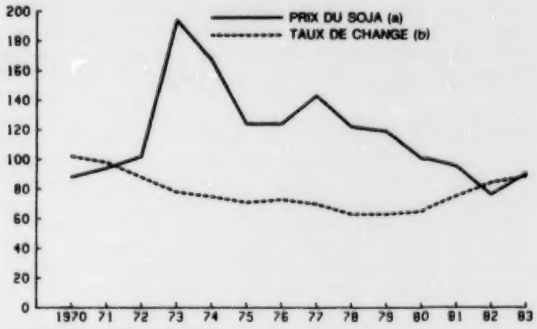


(a) PRIX RÉEL DU SOJA AMÉRICAIN
(b) TAUX DE CHANGE PONDÉRÉ SELON LES ÉCHANGES ET CORRIGÉ DES PRIX APPLICABLE AUX EXPORTATIONS AMÉRICAINES DE SOJA

FIGURE 1: INCIDENCE DES TAUX DE CHANGE SUR LES MARCHÉS CÉRÉALIERS NORD-AMÉRICAIN ET ÉTRANGERS

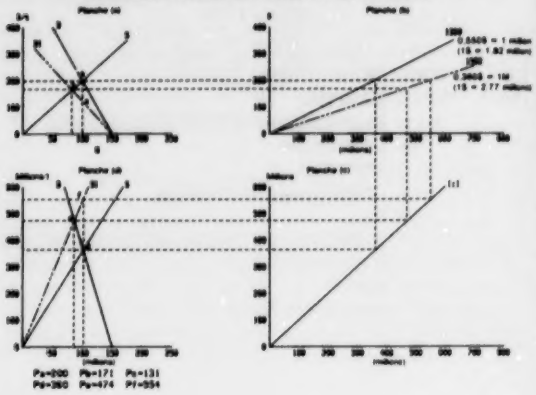

## INCIDENCE DE L'ÉLASTICITÉ DE LA DEMANDE A L'IMPORTATION SUR L'INDICE DES PRIX PONDÉRÉ SELON LE TAUX DE CHANGE

VARIATION DES PRIX DES CÉRÉALES A L'EXPORTATION DÉCOULANT D'UNE HAUSSE DE 30 % DE LA VALEUR DE LA DEVISE DE L'EXPORTATEUR

DEMANDE ÉLASTIQUE UNITAIRE - 20 POURCENT

DEMANDE NON ÉLASTIQUE (- 0.2) - 9 POURCENT

DEMANDE PARFAITEMENT INÉLASTIQUE 0 POURCENT

INCIDENCES DU TAUX DE CHANGE SUR LE SECTEUR CÉRÉALIER CANADIEN

| | SCÉNARIOS DE TAUX DE CHANGE | | | INCIDENCES DE PRIX | |
|---|---|---|---|---|---|
| | CANADA c. É.-U. | CANADA c. | É.-U. c. | | |
| CAS | | IMPORTATEURS | IMPORTATEURS | CANADA | ÉTATS-UNIS |
| A* | 0 | +30% | +30% | -9% | -9% |
| B** | -10% | +20% | +30% | -4% | -14% |
| C* | -10% | +20% | +30% | +4% | -6% |

* ÉLASTICITÉ PONDÉRÉE SELON LES ÉCHANGES DE - 0.5, ÉLASTICITÉ DE LA DEMANDE A L'IMPORTATION EXERCÉE SUR LE CANADA DE - 0.2 ET ÉLASTICITÉ DE LA DEMANDE EXCÉDENTAIRE EXERCÉE SUR LE CANADA DE - 0.5.

** ÉLASTICITÉ PONDÉRÉE SELON LES ÉCHANGES DE - 0.1, ÉLASTICITÉ DE LA DEMANDE EN FACTEURS DE PRODUCTION EXERCÉE SUR LE CANADA DE - 0.4 ET ÉLASTICITÉ DE LA DEMANDE EXCÉDENTAIRE EXERCÉE SUR LE CANADA DE - 3.5.

## INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES PRIX DES CÉREALES CANADIENS

LES PRIX DES CÉREALES CANADIENS

TOMBENT

SI LA PROGRESSION DE L'INDICE DU TAUX DE CHANGE PONDÉRÉ DU DOLLAR CANADIEN EN REGARD DES DEVISES DES IMPORTATEURS

EXCÈDE

LA REGRESSION DE L'INDICE DU TAUX DE CHANGE PONDÉRÉ DU DOLLAR CANADIEN EN REGARD DES DEVISES DES EXPORTATEURS

---

LA PONDÉRATION TIENT COMPTE DE L'ELASTICITE DES PRIX ET DE LA PART DU MARCHE MONDIAL REVENANT A CHAQUE PAYS.

## VARIATIONS DES PRIX DES CÉREALES ET DES TAUX DE CHANGE PONDERES SELON LES ECHANGES

| | PRIX (A) | TAUX DE CHANGE (B) |
|---|---|---|
| SOJA | | |
| Années 70 | 15% | -36% |
| Années 80 | -20% | +35% |
| MAÏS | | |
| Années 70 | 16% | -32% |
| Années 80 | -14% | +35% |
| BLE | | |
| Années 70 | 38% | -24% |
| Années 80 | -22% | +38% |

(A) PRIX RÉELS

(B) TAUX DE CHANGE CORRIGÉS DES PRIX

## LES EFFETS SUR LES CEREALES ET LES OLEAGINEUX CANADIENS DE L'ETUDE DE L'OCDE CONCERNANT LE COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES

Don McClatchy

### REMARQUES PRELIMINAIRES

Ce titre peut sembler quelque peu inquiétant. Je dirai donc tout de suite que, à mon avis, l'étude en question en soi n'aura guère d'effet immédiat de quelque importance sur l'industrie des grains du Canada. Il ne s'agit, en somme, que d'une étude.

Cependant, cette étude est en grande partie consacrée à la réduction de protectionnisme et à l'accroissement des échanges agricoles. Elle conduira presque certainement à une meilleure compréhension des facteurs affectant les échanges commerciaux internationaux des produits agricoles, ce qui à son tour devrait influencer le dénouement des futures ententes commerciales, soit multilatérales (à la prochaine "ronde" du GATT) ou bilatérales. Je pense bien que cette prochaine session pourrait se révéler plus importante pour l'agriculture canadienne, y compris le secteur des grains que ne l'ont été les précédentes.

Mon intention est de diviser ce bref exposé en quatre sections:

1) Un court aperçu des antécédents, des objectifs et de l'étendue de l'étude de l'OCDE;

2) des indications concernant les points de cette étude qui marquent un progrès sur les études précédentes;

3) des remarques sur le genre de résultats et de conséquences que produira cette étude;

4) un peu de conjecture à propos des effets indirects que pourrait avoir l'étude sur l'industrie canadienne des grains, y compris les effets éventuels concernant une nouvelle session du GATT.

### APERCU CONCERNANT L'ETUDE

L'étude effectuée en vertu d'un mandat ministériel de l'OCDE, concernant l'agriculture, est souvent mentionnée comme l'étude du "mandat commercial" ou "MMC". Elle a été mise sur pied par les ministres de l'agriculture des pays membres de l'OCDE, en mai 1982, et devrait être terminée au début de 1986. Ce travail absorbe actuellement la majeure partie des ressources de la Direction générale de l'Agriculture de l'OCDE, avec beaucoup de coopération des gouvernements des pays membres. La direction et le contrôle de l'étude sont confiés au Comité pour le commerce et l'agriculture.

Les modalités d'application de l'étude ont été divisées en trois parties.

En paraphrasant quelque peu, la première partie a pour objectif principal d'analyser les effets d'une diminution équilibrée et progressive des protections accordées à l'agriculture par les membres de l'OCDE. A cette fin, le secrétariat met au point un canevas d'analyse quantitative - aux dimensions multiples en termes de pays ainsi que de produits primaires. Les pays, ou les blocs, qui seront représentés comprennent le Canada, les É.-U., la CEE, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Autriche, deux groupes (probablement) d'autres pays de l'OCDE et trois (probablement) de pays non de l'OCDE. Les produits primaires intéressant le Canada et dont il sera question pour chacun d'eux sont le blé, les céréales secondaires, le colza, le soya, le lait, le beurre, le fromage, la poudre de lait écrémé, le boeuf, le porc, la volaille, les oeufs, la viande de mouton et le sucre (y compris les édulcorants).

La deuxième partie constitue une tentative de recueillir des informations pays par pays et d'examiner les divers programmes et politiques ayant une influence sensible sur les échanges commerciaux des produits agricoles. Dans une large mesure, l'analyse de la première partie dépend du déroulement de la deuxième pour les informations et les chiffres nécessaires. Jusqu'à présent, pour ce qui est de cette deuxième partie, les revues effectuées par le Canada et par l'Australie sont terminées et celles des É.-U. et de la CEE sont au stade avancé.

La troisième partie englobe une analyse, produit par produit, des améliorations à apporter au fonctionnement des marchés mondiaux. Elle traite en particulier de questions concernant la stabilité des prix et des quantités. Il semble cependant que l'on ait réalisé moins de progrès dans la conceptualisation et la mise en pratique de cette partie de l'étude. Il est à espérer qu'elle donnera lieu, finalement, à d'utiles recommandations dans les questions touchant le commerce international des grains.

De façon générale, l'étude compte emprunter aux conclusions présentées par une étude précédente de l'OCDE sur les échanges de produits agricoles (publiée en 1982) et, en fin de compte, "contribuer à renforcer encore la coopération dans les domaines touchant le commerce des produits agricoles et l'élaboration de solutions pratiques, multilatérales et autres".

### POINTS SAILLANTS DE L'ETUDE

Il existe déjà plusieurs études académiques récentes sur les conséquences probables d'une atténuation des mesures protectionnistes appliquées à l'agriculture, provenant d'intervenants importants comme la CEE ou des groupes de pays tels que le bloc de l'OCDE. La plupart des études donnent à entendre que l'augmentation du prix des céréales serait de l'ordre de 0 à 20 % au cas où l'on supprimerait la protection applicable aux grains, compte tenu de la sorte de grain et du nombre de pays qui libéraliseront leurs normes. Dans le cas des produits laitiers, et de la plupart des viandes, l'augmentation des prix mondiaux serait vraisemblablement plus élevée si les échanges devenaient complètement libres.

L'étude actuelle de l'OCDE présente certains avantages sur d'autres travaux du genre provenant d'autres sources et elle devrait donc ajouter considérablement à la somme de témoignages et d'informations dont nous disposons déjà sur ce vaste sujet.

Tout d'abord, l'étude insiste sur l'analyse quantitative à un degré jamais rencontré encore, probablement, dans les études agricoles précédentes de l'OCDE. Par exemple, plutôt que de conclure simplement que les exportations de la CEE ont causé l'affaissement des prix de la poudre de lait écrémé sur les marchés mondiaux, on estime plus intéressant ici d'établir de combien chaque million de tonnes d'exportation supplémentaire d'un pays particulier fait baisser les prix de ce produit.

En deuxième lieu, on relève une insistance sur les interdépendances à la fois entre produits primaires et entre pays. Un exemple particulier serait l'effet qu'auraient les changements récents sur les mesures concernant les produits laitiers et qui ont réduit la production dans la CEE et aux États-Unis, sur les marchés mondiaux des grains de provende et du boeuf; ou, si vous préférez réfléchir à un exemple moins évident, les effets possibles à venir d'une protection réduite le l'industrie sucrière aux É.-U. sur les prix des grains de provende canadiens.

Troisième point sur lequel on insiste: l'analyse des effets sur les marchés mondiaux de modifications simultanées aux politiques de plusieurs pays différents, par suite de nouveaux accords commerciaux.

Quatrièmement, l'étude accorde une attention spéciale aux conséquences commerciales des programmes agricoles nationaux avec une insistance qu'on n'avait pas encore constatée dans les études précédentes sur ce sujet, et conforme à l'évidence de plus en plus nette que ce sont les politiques agricoles intérieures qui sont, en réalité, au coeur des prétendues altérations affectant les marchés commerciaux.

Cinquièmement, l'ampleur des ressources et des informations de base auxquelles on peut recourir grâce à la coopération des gouvernements des pays membres confère certains avantages aux mécanismes de l'OCDE comme endroit de délibération pour ce genre de travail.

GENRES DE RESULTATS ET DE CONSEQUENCES A ATTENDRE

Au moins pour les pays de l'OCDE, l'étude les renseignera sur les types de mesures gouvernementales qui causent le plus de difficulté au commerce des produits agricoles. Il est d'ores et déjà manifeste que le protectionnisme à forte dose ne produit pas nécessairement des effets fort notables sur les échanges commerciaux. Tout dépend du type de programme. Alors que la plupart des programmes nationaux de soutien à l'agriculture tendent à accroître les exportations et à réduire les importations, le programme canadien de régularisation des approvisionnements en volailles comporte beaucoup de soutien des prix pour des résultats commerciaux sans grande importance; le programme de diversion et de mise ne réserve des terres aux États-Unis, de son côté, tend à faire monter les prix tout en réduisant (probablement) les exportations. Pareillement, divers types de programmes nationaux sont de nature, bien plus que d'autres, à entretenir l'instabilité des prix internationaux. Des informations sur les types de programmes les plus dommageables fourniront de précieuses indications quant aux points sur lesquels devront se concentrer les efforts de révision des règles existantes ou l'adoption de règles nouvelles par le GATT.

Cette étude produira de nouveaux renseignements concernant les degrés comparatifs d'altération des échanges commerciaux pour chacun des produits primaires agricoles. Le sujet pourrait être envisagé sous forme de modifications en pourcentage des prix mondiaux ou en volume des échanges mondiaux, au cas où l'ensemble de la protection actuelle serait réduite d'un certain pourcentage donné par tous les pays. L'hypothèse de la plupart des gens, au départ, serait que le commerce international des oléagineux (en particulier) et des céréales est moins affecté que celui de la plupart des autres produits primaires agricoles. Je m'attends que ce point soit généralement confirmé, mais il se pourrait que nous éprouvions quelque surprise dans d'autres secteurs de production primaire, et même quant à l'ampleur des différences qui pourraient exister entre les divers grains et oléagineux dans leurs effets sur le commerce international.

L'étude jettera un peu plus de lumière sur l'importance relative de la protection accordée dans différents pays. Tout en reconnaissant les difficultés d'interprétation concernant des mesures de protection nominale (par opposition à réelle ou effective) et admettant que cet exercice n'a jamais eu pour intention d'engendrer des comparaisons entre pays, il est toujours utile d'avoir une idée de la manière dont le Canada se comporte à ce point de vue vis-à-vis des autres grands exportateurs de produits agricoles. Dans le secteur des céréales, par exemple, il semblerait que la protection nominale d'environ 12 % accordée aux producteurs canadiens de blé et d'orge entre 1979-1981 était quelque peu plus élevée que les 3 %, à peu près, offerte aux producteurs australiens pendant la même période. En termes un peu plus simples, on peut considérer la protection nominale comme étant le pourcentage dont les prix des récoltes, aux cultivateurs, baisseraient si l'on retirait les mesures et les programmes de soutien officiels.

Il se pourrait que le résultat le plus important que produira l'étude soit un état complet des profits et des pertes des producteurs, des consommateurs et des contribuables respectivement - en supposant une réduction équilibrée des mesures de protection par tous les pays membres de l'OCDE. Cet exercice se concentrera sans doute sur une réduction équilibrée, produit par produit, et aussi sur son application simultanée à tous les produits à la fois. L'on peut croire et espérer que la plupart, sinon tous les pays de l'OCDE, apparaîtront comme les bénéficiaires nets de cette réduction multilatérale de la protection. Ces résultats, à leur tour, feraient ressortir les avantages qui pourraient découler des progrès réalisés en vue de supprimer les obstacles aux échanges commerciaux agricoles dans une nouvelle session du GATT, et ils stimuleraient les pays membres à de plus grands efforts en vue de s'entendre sur ce projet. En même temps, les résultats fourniraient des renseignements précis sur l'importance des pertes nettes que subiraient éventuellement quelques (peu nombreux, sans doute) groupes d'intérêts de certains pays, au cas où lesdites mesures de libéralisation commerciale

seraient appliquées; et ils serviraient de guide aux gouvernements dans l'évaluation des indemnités à verser à ces groupes. Finalement, ces résultats de la première partie de l'étude nous apprendront à quel point les gains et les pertes d'un secteur particulier de la production primaire peuvent dépendre d'une réduction parallèle des protections dans d'autres secteurs - un point sur lequel nous disposons actuellement de très peu d'information.

En dernier lieu, on notera que l'élaboration d'un canevas analytique global et souple est également à considérer comme un produit important du travail actuel de l'OCDE. Je pense ici notamment à l'instrument en voie d'élaboration dans la première partie, mais aussi aux autres auxquels la troisième partie pourrait donner naissance. Plusieurs scénarios conjecturaux pourront être analysés, avec une description détaillée de leurs implications pour d'autres produits primaires et pour d'autres pays, ainsi que de celles intéressant le pays et la production directement concernés. Les changements susceptibles d'être mis à l'épreuve incluront à la fois les facteurs dépendant des pays de l'OCDE (p. ex. les mesures particulières touchant les produits primaires) et les facteurs "extérieurs" (p. ex. l'importance de la récolte de maïs en Chine ou les cours du change entre les É.-U. et l'Europe). L'analyse peut également avoir lieu "avant les faits" pour fournir des informations utiles aux décisions officielles conduisant à des modifications éventuelles des politiques ou aux stratégies à établir dans des négociations, ou encore "après les faits" afin de prévoir les conséquences à plus ou moins long terme de changements déjà intervenus, facilitant ainsi les ajustements qu'imposeraient des situations nouvelles dans le domaine commercial.

Qu'est-ce que cela peut, ou pourrait, vouloir dire dans le cas des grains du Canada? Le canevas qu'on est à élaborer pourrait éventuellement servir de base officielle, logique, pour déterminer par exemple les effets produits sur les quantités de blé, d'orge, d'oléagineux, etc, que le Canada peut produire et exporter, et sur les prix à payer aux cultivateurs, à la suite de changements possibles et variés dans le contexte général des échanges commerciaux, tels que les suivants:

1) une percée biotechnologique dans la lutte contre la fièvre aphteuse (et peut-être contre d'autres maladies exotiques des bestiaux) entraînant une augmentation notable des excédents de boeuf dans les pays en développement;

2) l'adoption de certaines formes de contrôle des approvisionnements en boeuf de boucherie dans les pays de la CEE;

3) la réduction progressive des prix de soutien des céréales (en termes de devises locales) par les pays de la CEE;

4) une réduction importante, à la longue, des importations de l'URSS en blé ou en grains de provende;

5) une modification de politique aux É.-U. à l'égard des prix des céréales, déterminée par les marchés mondiaux et sans programmes de diversion;

6) un accord du GATT sur la suppression de toutes les subventions aux exportations agricoles.

Un supplément d'information concernant les effets positifs et négatifs de tels changements internationaux pour le Canada nous fournirait quelques indications sur les efforts que nous devrions déployer, par le biais de négociations et d'autres avenues politiques, pour essayer d'en influencer l'ampleur ou l'orientation.

Dans le même esprit, puisque nous vivons dans un monde d'interdépendance croissante, il deviendra de plus en plus important que nous tenions compte, avant de prendre des décisions, des conséquences possibles pour les autres pays des changements apportés à nos politiques et à nos programmes nationaux. La prompte réaction de la CEE devant la possibilité que le Canada réduise ses contingents d'importation de fromage, celle non moins rapide des É.-U. à notre projet d'étendre les avantages du Nid de corbeau à un plus vaste éventail de produits, le souci actuel justifié ou non de ce même pays, devant l'effet stimulant que pourraient avoir sur nos exportations nos programmes fédéral et provinciaux pour les porcs, ce sont là autant d'exemples dont nous devons tenir compte. La signature du Canada au GATT nous engage à bannir diverses mesures susceptibles de nuire à d'autres pays, tout comme elle nous assure une certaine protection contre les agissements de ces derniers qui pourraient nous être nuisibles.

Nous ne disposons pas encore, au Canada, d'un canevas analytique d'ensemble, tel que celui en cours d'élaboration dans l'étude MMC de l'OCDE, exposant de façon systématique les effets possibles de différentes politiques canadiennes pour d'autres pays, ou qui présenteraient les implications de certains changements de politique des pays étrangers pour tous nos secteurs de productions primaires.

## EFFETS CONCERNANT LES CEREALES CANADIENNES

Je désire souligner que les idées que je vais exprimer dans cette section, en particulier, sont les miennes. D'autres économistes d'Agriculture Canada peuvent ne pas les partager et l'on ne doit pas les considérer comme exprimant une position officielle du Gouvernement canadien.

Implicitement comprise dans mon exposé, jusqu'ici, est l'idée que l'étude de l'OCDE sur les échanges commerciaux affectera sans doute, indirectement, l'avenir du secteur des céréales canadiennes par l'influence que ses résultats pourront exercer sur l'issue des décisions unilatérales de plusieurs pays en matières de politiques agricoles, et sur celle des négociations commerciales bilatérales et multilatérales. Je me propose de m'attacher dans cette section à l'influence possible de l'étude sur l'issue d'une nouvelle session de négociations multilatérales du GATT. J'estime cependant qu'on peut alléguer valablement, de façon générale, dans les contextes que nous avons évoqués précédemment, que cette étude aura pour résultat de mieux éclairer l'opinion sur les effets que peuvent avoir les politiques d'un seul pays sur les autres pays; en conséquence, les politiques et les programmes agricoles futurs seront moins "riches" et avantageux pour les cultivateurs canadiens (bien que, peut-être, plus avantageux pour les consommateurs), et d'autre part, les mesures adoptées à l'avenir par d'autres pays seront moins dommageables pour les producteurs canadiens, toutes choses égales d'ailleurs. Cela dit sans oublier l'influence que pourraient avoir d'autres facteurs

tels que le cours des changes et les restrictions financières croissantes dans certains pays concernant les programmes agricoles futurs, influence qui pourrait être beaucoup plus considérable que celle de l'étude de l'OCDE.

Tout laisse croire qu'une nouvelle session de négociations du GATT doit débuter à la fin de 1986 ou en 1987. Le moment choisi pour l'étude de l'OCDE est donc presque parfait, au point de vue de l'effet qu'elle pourrait avoir sur ces négociations.

On convient généralement du peu de succès remporté par les sessions précédentes du GATT dans le domaine de l'agriculture parce qu'il n'y a pas été question assez sérieusement des mesures non tarifaires qui pénètrent tout le problème des échanges agricoles. L'on peut même avancer que, depuis la dernière session, les mesures protectionnistes ont plutôt augmenté que diminué dans les pays membres. Néanmoins l'on persiste à croire dans plusieurs milieux - ce dont paraît toujours témoigner la position officielle de la plupart des gouvernements occidentaux - qu'une libéralisation multilatérale des échanges agricoles, si elle pouvait se réaliser, avantagerait tous les pays concernés par ces échanges.

Ce qui n'empêche que la volonté politique en ce sens est demeurée vacillante. L'explication réside probablement dans la note à payer qui est assez apparente, politiquement et économiquement, tandis que les avantages restent encore plutôt vagues et plutôt minces. Comme nous l'avons souligné plus avant, les témoignages antérieurs ont été souvent trop partiaux et fragmentaires pour constituer un tout vraiment consistant.

A présent, cependant, grâce au travail de l'OCDE et à ce qui a été réalisé en Autriche à l'IIASA, on commence à percevoir beaucoup plus clairement les implications d'une liberté accrue dans les échanges commerciaux de produits agricoles, aussi bien pour tous les principaux produits primaires que pour tous les pays concernés. Je m'attends quant à moi, que ces résultats entraînant chez les gouvernements une compréhension mieux éclairée des avantages à gagner (et peut-être aussi de la valeur que représentent ces avantages) ainsi que des engagements plus fermes à l'égard des progrès à réaliser dans le domaine agricole, à la prochaine session du GATT.

Les négociations antérieures du GATT ont été multilatérales dans un sens, mais pas dans un autre. Le système de "la demande et de l'offre" en usage conduisait en règle générale à un équilibre bilatéral des avantages. Autrement dit, l'offre faite par le pays A au pays B en sachant que ce dernier en retirerait certains avantages, avait comme contrepartie que le pays B, en retour, aurait quelque chose d'équivalent à offrir à A. Beaucoup estiment que c'est la seule manière pratique dont la prochaine session de négociations pourrait procéder.

Malheureusement, ce processus restreint sérieusement les avantages qu'on pourrait espérer de réductions négociées aux barrières commerciales, et je compte bien que l'étude de l'OCDE viendra démontrer pourquoi. La balance bilatérale des avantages exclut les nombreuses possibilités susceptibles d'intéresser trois ou plusieurs pays c'est-à-dire, par exemple, celle où B bénéficierait d'un accès plus ouvert au marché de A pour un certain produit, où C profiterait d'une réduction par B de ses subventions à l'exportation pour un autre produit, D d'un changement de politique adopté par C, et ainsi de retour à A pour quelque chose.

On compte actuellement 90 membres de droit du GATT et 31 autres qui le sont de fait. Le rôle croissant des pays en développement dans les échanges mondiaux de produits agricoles conférera une importance accrue à ces pays à la prochaine session de négociations. Idéalement, le mécanisme des négociations devrait pouvoir résoudre des questions d'échanges multilatéraux entre trois partenaires, ou même plus complexes encore. Même si le vieux cliché "les échanges commerciaux sont une voie à double sens" conserve sa valeur, il suppose des échanges bilatéraux. Les échanges multilatéraux, eux, seraient plutôt comparables à la circulation dans le centre-ville d'Ottawa: de nombreuses voies à sens unique mais avec des allées et venues dans toutes les directions s'équilibrant à partir d'une intersection quelconque.

Pour qu'ils abordent cette nouvelle session avec des intentions beaucoup plus nettement favorables à une approche vraiment multilatérale, il faudra aux divers gouvernements un peu plus qu'un acte de foi voulant qu'une série de règlements une fois établis et appliqués par tous les pays, ces derniers finiront par en bénéficier, même si le canevas des avantages doit s'avérer beaucoup trop compliqué pour être pratiquement discutable. D'autre part, un canevas analytique global comme celui que l'OCDE est à élaborer pourrait servir de mécanisme qui permettrait d'apporter de façon précise une série d'ajustements simultanés aux politiques de plusieurs pays tout en donnant assez rapidement à chacun d'eux une idée de ce qu'en seraient les implications dans chaque secteur de produit primaire. Le processus pourrait, vraisemblablement, se répéter selon une foule de scénarios (c.-à-d. des combinaisons d'ajustements). Ainsi pourrait-on trouver la clef d'un mécanisme pratique applicable à des négociations vraiment multilatérales.

Une fois un ou plusieurs scénarios essentiels définis et reconnus prometteurs, à quelques modifications près, après discussion entre tous les membres du GATT (ou les représentants des blocs négociateurs), ils pourraient servir de base au processus de négociation. Il est à espérer qu'ensuite, suivant un examen plus approfondi des points de vue des différentes délégations, on pourra parvenir à un certain accord concernant les pays qui seraient plus ou moins avantagés par le scénario envisagé. Après quoi l'on pourra, en procédant de la même façon, s'entendre sur les modifications à apporter au scénario de base, qui pourraient conduire à une répartition mieux équilibrée des avantages et des inconvénients et, en fin de compte, à l'acceptation d'un plan définitif.

Evidemment, on éprouverait plusieurs difficultés pratiques dans l'application des procédés de négociations du GATT visant à atteindre un équilibre multilatéral des coûts et des dépenses. Mais je crois d'autre part qu'il serait également difficile de faire revivre l'ancien système. L'ancien équilibre bilatéral projeté semble avoir été plus aisément réalisable grâce au recours fréquent et volontaire aux exceptions ou aux

désistements dans les règles de négociation. Aujourd'hui, les gouvernements semblent être plus convaincus que ces exceptions ont engendré bien des problèmes et que l'on devrait, à l'avenir, s'efforcer plus activement d'en minimiser l'usage.

A ce stade de début, nous ne pouvons que nous interroger à la fois sur les procédés des négociation dont nous serons témoins et sur les résultats à attendre d'une nouvelle session de négociations du GATT. Il est certain que l'intérêt à long terme de l'industrie céréalière du Canada comporte l'élargissement de l'accès aux marchés étrangers ainsi que des mesures plus efficaces concernant les subventions à l'exportation. Toutefois, on n'a rien pour rien. Il n'est guère réaliste, en ce sens, d'attendre de la CEE qu'elle modifie ses droits variables sur les importations ou ses subventions aux exportations si d'autres producteurs de grains refusent de modifier leurs propres mesures restrictives ou de proposer des concessions pour d'autres produits primaires qui intéresseraient la CEE. Des indices très préliminaires laissent croire que les producteurs canadiens de céréales peuvent attendre d'une prochaine session du GATT des avantages de prix nets de l'ordre approximatif de 0 à +10 % (compte tenu des effets négatifs de modifications éventuelles à diverses mesures actuelles du Canada). Une issue négative nette, dans laquelle les coûts imputés aux producteurs canadiens dépasseraient les avantages, ne nous paraît pas concevable dans l'hypothèse où nous assisterions à une réduction équilibrée et progressive du protectionnisme dans son état actuel.

En résumé, nous pouvons croire que plus il y aura d'enjeux dans la partie, plus important sera le pot à remporter. Il semble aussi que la plus juste appréciation des effets éventuels des divers scénarios, que les auteurs des politiques retireront de l'étude de l'OCDE, devrait faciliter plutôt que réduire les progrès à attendre de la prochaine session du GATT.

## SESSION SUR LES PRODUITS LAITIERS

### PERSPECTIVES POUR L'INDUSTRIE LAITIERE

Clifford M. Carman et William C. Paddock

On s'attend à ce que la production mondiale de lait de vache diminue légèrement en 1984 et à ce qu'elle demeure à peu près inchangée en 1985. La baisse de production de cette année a engendré une diminution des stocks de lait destinés à la fabrication du beurre et du lait écrémé en poudre. De plus, le commerce mondial des produits laitiers a connu une augmentation en 1984, et on prévoit qu'il en sera de même en 1985. Cependant, malgré la baisse des approvisionnements et l'accroissement du commerce, les prix mondiaux étaient généralement moins élevés en 1984 par rapport à leur niveau depuis l'automne 1981. Il est probable que les prix enregistrés sur les marchés internationaux se maintiendront près des niveaux actuels au cours de l'année qui vient.

Aux États-Unis, l'élimination des excédents (achats nets) par la Commodity Credit Corporation (CCC) a enregistré une baisse considérable. En effet, les achats nets, de janvier à novembre de cette année, ont diminué d'environ la moitié à cause d'une hausse de la consommation commerciale et d'une baisse des quantités de lait offertes (production moins élevée et consommation accrue à la ferme). En 1985, on s'attend à ce que la production laitière augmente de 1 % environ, mais, comme la consommation à la ferme diminuera, les quantités de lait offertes augmenteront de 2 % environ. De même, on prévoit que la consommation commerciale augmentera de 2 % environ, ce qui fait que les achats nets (élimination des excédents) faits par le ministère de l'Agriculture des États-Unis se maintiendront à peu près au même niveau, soit environ 8,5 milliards de livres. On s'attend à ce que le volume relativement important des achats maintienne les prix de gros à peu près au niveau, moins élevé, des prix d'achat de la CCC. Avec des prix moins élevés pour les produits, il est probable que les prix payés aux producteurs seront moins élevés, tandis que les prix de détail demeureront généralement inchangés.

### INDUSTRIE LAITIERE MONDIALE - SITUATION ET PERSPECTIVES

#### Diminution de la Production Laitiere

On s'attend, en 1984, à une légère baisse (0,3 %) de la production de lait de vache pour les trente-huit principaux pays producteurs. Cette baisse est attribuable en grande partie aux programmes gouvernementaux de la Communauté économique européenne (CEE) et des États-Unis visant à réduire la production laitière dans ces pays. Les augmentations importantes enregistrées en Océanie ont été plus que compensées par les baisses de production aux États-Unis et dans les pays de la CEE. On s'attend à ce que, en 1985, la production laitière mondiale demeure à peu près au même niveau qu'en 1984. Une augmentation de la production laitière est prévue l'an prochain en Union soviétique, en Inde et aux États-Unis, tandis que la CEE diminuera encore sa production.

Les baisses de production dans les pays de la CEE, cette année et l'an prochain, sont imputables au bon fonctionnement du système de contingentement. Il est probable que la production laitière diminuera de 2,3 % environ cette année et d'autant l'an prochain. Les éleveurs de la CEE s'accommodent du système de contingentement en envoyant des vaches à l'abattage (peut-être jusqu'à un million de vaches de plus entre avril 1984 et mars 1985) et en réduisant les rendements au moyen de la réduction, dans la ration, des aliments concentrés.

En Nouvelle-Zélande, la production laitière a augmenté de façon marquée en 1984, donnant lieu à une production record attribuable à l'accroissement du nombre des bovins laitiers combiné à des conditions de pâturage très favorables. Il est probable que, en 1985, la production laitière se maintiendra à peu près au même niveau que celle de cette année. La situation des aliments du bétail et des fourrages continue d'être très bonne, et on prévoit une autre augmentation du cheptel laitier.

En Australie, la production laitière s'est accrue de façon substantielle en 1984 en raison des conditions de pâturage favorables. En 1985, il se peut qu'on enregistre une légère baisse à cause de la diminution du nombre de bovins laitiers. Il est probable que cette baisse de production sera tempérée par les conditions saisonnières qui sont bonnes.

En URSS, la production laitière de 1984 a augmenté de moins de 1 % par rapport à celle de l'année précédente. Malgré une hausse de la production de plus de 2 % au cours du premier semestre, une sécheresse estivale a réduit les approvisionnements en aliments du bétail, faisant en sorte que la production du second semestre de 1984 n'a pas augmenté par rapport à celle de la même période en 1983. On prévoit que, en 1985, la production laitière augmentera de 1 % à 2 %. Le nombre de bovins laitiers n'augmentera probablement pas par rapport à celui de 1984, mais la production par vache s'accroîtra en raison de l'amélioration des techniques d'élevage et d'autres techniques.

#### Baisse des Approvisionnements en Beurre et en Lait Écrémé en Poudre

La diminution des stocks mondiaux de lait, en 1984, a eu des répercussions sur la transformation des produits laitiers. En effet, on a enregistré une baisse de 2 % et de 7 % respectivement de la production de beurre et de lait écrémé en poudre. Par ailleurs, la production mondiale de fromage a continué d'augmenter, de 1 % environ, mais cette augmentation était très inférieure aux hausses marquées, d'une année à l'autre, de ces dernières années. On prévoit que, en 1985, la production de beurre et de lait écrémé en poudre diminuera encore et que celle de fromage augmentera de 1 % environ.

On s'attend à ce que, à la fin de 1984, les stocks mondiaux de fromage et de lait écrémé en poudre soient légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier, à la même date. Par ailleurs, il est probable que les stocks de beurre seront beaucoup plus considérables, avec des hausses marquées dans les pays de la CEE et en Nouvelle-Zélande.

Le commerce mondial des produits laitiers a augmenté en 1984 et il est probable qu'il en sera de même en 1985, particulièrement en ce qui a trait

au beurre et au fromage. Toutefois, les prix des produits laitiers sur les marchés internationaux se sont maintenus à des niveaux assez bas pendant toute l'année 1984 et il est probable qu'ils augmenteront très peu, si jamais il y a augmentation, en 1985, étant donné que les stocks de tous les produits laitiers offerts sur le marché l'an prochain seront plus que suffisants.

## INDUSTRIE LAITIERE DES ETATS-UNIS - SITUATION ET PERSPECTIVES

Le programme américain de paiements de réaffectation a-t-il donné des résultats?

Il est encore trop tôt pour le dire. D'un côté, les éleveurs produisent et offrent encore 8 milliards de livres de lait environ en sus de l'utilisation prévue pour cette année. D'un autre côté, il est certain que le programme a suscité une réduction des quantités de lait offertes, et c'est ce qui explique en partie la baisse marquée des achats nets (élimination des excédents) faits par la Commodity Credit Corporation. De janvier à novembre 1984, les achats nets ont diminué de 49 % par rapport à ceux de la même période, en 1983. Cette diminution des achats nets est attribuable à la réduction des quantités de lait offertes et à la hausse de la consommation commerciale. Il est probable que, cette année, la production atteindra environ 136 milliards de livres, soit 4 milliards ou près de 3 % de moins que l'an dernier. On s'attend également à une baisse encore plus grande des quantités de lait offertes en raison d'un accroissement de la consommation à la ferme. Par ailleurs, on prévoit que la consommation commerciale (un équivalent pour les ventes au détail) sera d'environ 126 milliards de livres, soit une hausse de près de 4 milliards ou de 3 %.

### Baisse du Prix de Soutien Actuel

Avant d'étudier en détail les perspectives pour 1985 quant à l'offre, à l'utilisation et aux prix du lait et des produits laitiers, il convient d'examiner la loi adoptée l'an dernier. La loi, intitulée Dairy and Tobacco Adjustment Act of 1983, annule toutes les dispositions relatives aux produits laitiers se trouvant dans la Omnibus Budget Reconciliation Act of 1982. A titre d'information, c'est cette dernière loi qui a approuvé les déductions (question qui était depuis quelque temps devant les tribunaux), mais dont la mise à exécution n'a commencé que le 16 avril 1983.

Selon les dispositions de la nouvelle loi, le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis a établi le prix de soutien du lait à 12,60 $ les cent livres, le 1er décembre 1983. Ce prix demeurera en vigueur jusqu'au 30 septembre 1985. Toutefois, si le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture estime au 1er avril 1985 que les achats annuels prévus de la CCC dépasseront 6 milliards de livres, en équivalent de lait, il pourra réduire le prix de soutien de 0,50 $ les cent livres. En outre, il pourra encore diminuer le prix de soutien de 0,50 $ les cent livres le 1er juillet 1985 s'il prévoit que les achats annuels seront supérieurs à 5 milliards de livres, en équivalent de lait.

La loi prévoit une déduction obligatoire de 0,15 $ les cent livres aux fins de promotion des produits laitiers, de la recherche et de l'éducation du public en matière de nutrition, mais elle alloue un crédit d'au plus 0,10 $ pour les programmes de promotion admissibles, mis en place par un Etat ou une région. Une ordonnance assurant la mise en vigueur du programme de promotion a été émise à la fin du mois de mars, et les déductions à l'égard de ce programme ont commencé le 1er mai. Des campagnes de promotion additionnelles, dans le cadre de ce programme, ont commencé en septembre. Les éleveurs de bovins laitiers doivent approuver le programme si l'on désire le poursuivre après le 30 septembre 1985.

La loi prévoit une déduction obligatoire de 0,50 $ les cent livres pour tout le lait commercialisé entre le 1er décembre 1983 et le 31 mars 1985; cette déduction a pour objet de favoriser l'ajustement de la production à des niveaux correspondant à la demande. Les sommes ainsi amassées serviront à financer le programme de paiements de réaffectation.

Le programme de paiements de réaffectation a débuté le 1er janvier 1984. Le taux de paiement est de 10 $ les cent livres pour une réduction de 5 % à 30 % des quantités offertes par rapport à celles de l'année civile 1982 ou à la moyenne de celles des années civiles 1981 et 1982. Les producteurs qui ont choisi d'adhérer au programme ont signé, avant le 31 janvier 1984, un contrat d'une durée de quinze mois prenant fin le 31 mars 1985.

Près de 38 000 producteurs laitiers se sont engagés par contrat, avec le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, à réduire les quantités de lait offertes. Cela représente une réduction totale de 7,5 milliards de livres durant l'année civile 1984, soit 5,5 % des quantités offertes en 1983 et 22,9 % de leur production de base. En 1983, les participants au programme possédaient environ 19 % de tous les bovins laitiers des Etats-Unis et ont commercialisé approximativement 22 % de tout le lait vendu. Ils représentaient 12 % de toutes les exploitations ayant des vaches laitières et environ 20 % de toutes les fermes laitières commerciales. Etant donné que certains participants étaient admissibles à des paiements parce qu'ils avaient réduit les quantités offertes dès la fin de 1983, on estime que les réductions réelles, en 1984, seront de 5,3 milliards de livres environ, soit 3,9 % des quantités offertes en 1983.

### Fin de l'Augmentation de la Production

Au cours de l'année civile 1983, la production laitière a atteint près de 140 milliards de livres, soit 4,2 milliards de livres (3,1 %) de plus que la production record de 1982. Cette augmentation était attribuable à la hausse du nombre de bovins laitiers et à l'accroissement du rendement par vache par rapport à l'année précédente. On a enregistré une augmentation de la production pour chaque trimestre de 1983 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, le trimestre avril-juin affichant la hausse la plus importante, soit 3,2 %. En 1984, la production de chacun des trois premiers trimestres était inférieure à celle du trimestre correspondant de 1983, le trimestre juillet-septembre affichant une baisse de 3,9 %. La production de ce dernier trimestre était inférieure de près de 1 % à celle du trimestre correspondant de 1982.

La production laitière a enregistré une hausse pendant les deux premiers mois de 1984 par rapport à l'année précédente, soit 0,1 % en janvier et 1,8 % en février. Février est le cinquante-huitième mois consécutif à afficher une augmentation par rapport à l'année précédente. Cependant, si l'on ajoute une journée supplémentaire au mois de février, on constate une baisse de production de 1,8 % pour ce mois-là. La production du mois d'octobre 1984 était inférieure de 4,3 % à celle de 1983 et de 1,1 % à celle de 1982. Octobre était le dixième mois depuis la mise en vigueur du programme de paiements de réaffectation pour le lait et le neuvième mois consécutif à afficher une baisse de production par rapport à l'année précédente. La baisse de production enregistrée en octobre était attribuable à une réduction de 2,9 % du nombre de bovins laitiers et de 1,2 % de la production par vache. La production laitière de janvier à octobre 1984 était inférieure de 3,1 milliards de livres (2,6 %) à celle de même période, l'année précédente.

La production laitière par vache a augmenté de 2,3 % en 1983, légèrement plus que deux fois le taux d'augmentation annuel pour 1982 mais à peu près autant que la moyenne décennale la plus récente de 2,4 %. De façon générale, les hausses de rendement par rapport à l'année précédente ont été moins importantes en 1983. Les rendements du premier trimestre ont augmenté de 2,5 %, tandis que ceux du quatrième trimestre ont enregistré une hausse de 2 %. Le niveau peu élevé de ces augmentations est probablement attribuable aux facteurs suivants : une baisse des recettes réelles pour le lait commercialisé après le 15 avril 1983 (la première déduction de 0,50 $ a débuté le 16 avril); une hausse des coûts des aliments du bétail au cours du second semestre de 1983; et la seconde déduction de 0,50 $, remboursable, en septembre et en novembre 1983.

Le ralentissement de la production s'est poursuivi en 1984. En fait, il est probable que le rendement par vache diminuera de 0,6 % environ par rapport à 1983 à cause de la diminution, dans la ration alimentaire, des aliments concentrés et d'autres modifications touchant la gestion du bétail. On prévoit que la baisse de 1,4 % de la production par vache, enregistrée en octobre, ralentira en novembre et décembre. Le rapport qui s'établira cet automne entre le prix du lait et celui des aliments du bétail devant s'améliorer, il se peut que les producteurs laitiers augmentent l'apport de céréales dans l'alimentation de leur bétail. En 1985, on s'attend à ce que le rendement par vache soit supérieur à celui de l'année précédente, le programme de paiements de réaffectation prenant fin au cours de cette année-là. Pour 1984, on prévoit une hausse de 1 % à 2 % du rendement par vache.

Le nombre moyen de vaches laitières par exploitation a augmenté de 0,8 % en 1983, par rapport à 1982. Étant donné l'augmentation de 0,6 % en 1980 et de 1 % en 1981 et 1982, l'année 1983 s'est avérée la quatrième année consécutive à afficher une augmentation du nombre de vaches, ce qui représente l'expansion la plus longue du cheptel laitier depuis les années 1941-1944. Le nombre moyen de vaches laitières par exploitation, en janvier et en novembre 1983, était supérieur de 0,4 % et de près de 1 % respectivement à celui de l'année précédente. La taille du troupeau a augmenté en 1983, et ce à un rythme plus rapide que l'année précédente à cause du nombre important de génisses de remplacement, du prix relativement bas pour les vaches de réforme et des préoccupations quant à l'orientation éventuelle du programme de soutien des prix laitiers.

En octobre 1984, le troupeau de vaches laitières comportait 332 000 têtes de moins qu'en novembre 1983 (mois record), ce qui représente une diminution de 3 % environ. D'autres baisses pourraient se produire cet automne, résultant dans une diminution de la moyenne annuelle de 2,4 % environ par rapport à 1983. Une grande partie de la diminution enregistrée au cours du premier semestre de 1984 s'explique par l'augmentation du nombre de bêtes réformées par les participants au programme de paiements de réaffectation. Toutefois, certains non-participants ont également réduit la taille de leur troupeau à cause de la baisse des recettes réelles par cent livres de lait commercialisé et de l'augmentation des coûts de production. On prévoit que, au début de 1985, le troupeau laitier sera inférieur de 3 % environ par rapport à la même date, en 1984. Il se peut que le nombre de vaches sur les exploitations augmente lorsque le programme de paiements de réaffectation prendra fin, mais cette augmentation pourrait être peu importante en raison de la baisse des prix de soutien du lait. Pour 1985, on prévoit une baisse de 1 % à 2 % du nombre moyen de vaches par rapport à cette année.

Toute l'attention étant accordée au programme de paiements de réaffectation, on a négligé quelque peu l'apport des producteurs non participants. En 1983, ce groupe de producteurs a augmenté de 5,5 % à 6 % sa production de lait. Vers le milieu de l'année 1984, il avait rabaissé sa production au même niveau à peu près que celui de l'année précédente. Si les non-participants n'avaient pas réduit de façon marquée leur production par rapport à l'augmentation précédente, l'accroissement de leur production aurait compensé les baisses de production des participants au programme. De toute évidence, une baisse des prix du lait et une augmentation des coûts des aliments du bétail résultent effectivement dans un ralentissement de la production laitière.

Pour la première fois cette année, les chiffres sur les abattages soumis à l'inspection du gouvernement fédéral sont consignés séparément pour les vaches laitières et les vaches de boucherie. De janvier à juin, 1,74 million de vaches laitières ont été abattues sous le contrôle des inspecteurs fédéraux, ce qui suppose, au total, l'abattage commercial de 1,81 million de vaches (tous les abattages ne sont pas soumis à l'inspection du gouvernement fédéral). En supposant une mortalité de 1 % (2 % par année), le nombre de génisses de remplacement qui ont été intégrées au cheptel de janvier à juin 1984 était de 1,65 million de têtes, soit 33,8 % du cheptel établi au 1er juillet 1983. Du 1er janvier au 17 novembre (46 semaines), le nombre d'abattages soumis à l'inspection du gouvernement fédéral a totalisé 7,2 millions de têtes, soit 2,9 millions de vaches laitières et 4,3 de vaches de boucherie.

Le nombre de génisses laitières de remplacement (500 livres et plus) totalisait 4,95 millions de têtes, soit 70 000 têtes (1,4 %) de plus qu'au 1er juillet 1983. Étant donné l'augmentation du nombre des génisses de remplacement et la diminution du nombre des vaches laitières, le nombre de

génisses par 100 vaches a atteint un record, soit 45,6. Il y a cinq ans, lorsque la situation excédentaire actuelle a commencé, il y avait 38,5 génisses de remplacement pour 100 vaches.

Un taux de réforme record durant le premier semestre de 1984 a neutralisé l'apport représenté par le nombre de génisses de remplacement qui ont vêlé et ont été intégrées au cheptel laitier. Ce fait explique la baisse de 290 000 têtes de bétail de janvier à juin. En se fondant sur la taille du cheptel au 1er janvier et au 1er juillet et en supposant que 35 % des génisses de remplacement, au 1er juillet 1983, ont vêlé au cours du premier semestre de 1984, on peut établir que 2 millions de vaches ou environ 18 % du troupeau de vaches au 1er janvier 1984 ont été réformées (y compris la perte due à la mortalité). Le taux de 35 % est fondé sur l'âge moyen au vêlage, soit 27 mois, et sur le fait qu'il faut 10 mois à une génisse de remplacement pour atteindre 500 livres. Au cours du premier semestre de 1983, le nombre de vaches réformées et mortes a totalisé environ 1,63 million de têtes, soit près de 15 % du cheptel au 1er janvier 1983. Par conséquent, il est probable qu'un nombre additionnel de 370 000 vaches laitières ont été envoyées à l'abattage au cours du premier semestre de 1984 par rapport au même semestre en 1983. Depuis dix ans, le taux de réforme de janvier à juin a été en moyenne de 13,5 %.

Pour le reste de l'année 1984, il est probable que, étant donné la légère baisse prévue dans le nombre de vaches et malgré le ralentissement de la diminution du rendement par vache par rapport à l'année précédente, la production laitière diminuera à un taux annualisé de 4 % environ. La production totale pour 1984 sera de 136 milliards de livres approximativement, soit une baisse de 3,9 milliards de livres (2,8 %). En 1985, on prévoit que la production demeurera inchangée ou n'augmentera que de 2 % par rapport à celle de cette année.

Amélioration des Prix du Lait à la Ferme

Les prix du lait à la production, en août, étaient inférieurs à ceux de l'année précédente. Cependant, l'écart n'était que de un tiers environ par rapport aux prix reçus par les producteurs en avril. Durant le mois de novembre, les prix du lait étaient légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente. On prévoit que les prix demeureront supérieurs à ceux de l'année précédente jusqu'en mars.

Les prix déclarés du lait de transformation reçus par les agriculteurs américains durant les mois de septembre et de novembre étaient en moyenne de 12,90 $ les cent livres, soit 0,10 $ de plus que pour la même période en 1983. Par ailleurs, les prix moyens étaient inférieurs de 0,23 $ de juin à août et de 0,40 $ de janvier à mai. On prévoit que, cet automne et cet hiver, les prix du lait de catégorie B seront en moyenne au même niveau à peu près que ceux de l'année précédente ou les dépasseront d'au plus 0,30 $. On prévoit que, pour cette année, le prix du lait sera en moyenne de 12,45 $ environ les cent livres, soit une baisse de près de 0,20 $ par rapport à 1983. Au cours de l'année civile 1985, étant donné la diminution des prix de soutien le 1er avril et le 1er juillet, il est probable que le prix du lait diminuera en moyenne de 0,50 $ à 0,80 $ les cent livres.

Les prix moyens reçus par les agriculteurs pour le lait, toutes catégories, de janvier à novembre, était de 13,35 $ les cent livres, soit 0,20 $ de moins que l'année précédente. Les prix du lait se sont raffermis, ceux de septembre et de novembre étant supérieurs de 0,17 $ à ceux de l'année précédente, mais il est probable que la moyenne annuelle sera inférieure de 0,20 $ environ à celle de 1983, établie à 13,57 $ les cent livres. Il se peut que le prix réel du lait, toutes catégories, (ajusté pour tenir compte des différences dans les déductions) soit inférieur de 0,30 $ environ. On s'attend à ce que, cet hiver, les prix déclarés du lait, toutes catégories, demeurent supérieurs à ceux de l'année précédente, mais il est probable qu'ils baisseront durant le printemps et qu'ils demeureront à un niveau inférieur pour le reste de l'année, étant donné la réduction des prix de soutien. En 1985, le prix du lait, toutes catégories, pourrait être en moyenne de 0,35 $ à 0,70 $ plus bas qu'en 1984. Le prix réel pourrait demeurer inchangé ou diminuer d'au plus 0,35 $ en raison de l'arrêt, à la fin de mars, des déductions de 0,50 $ les cent livres.

Baisse des Prix des Aliments du Bétail par Rapport à l'Année Dernière

Selon les conditions au 1er novembre, on prévoit que la récolte de maïs de 1984-1985 s'établira à 7,5 milliards de boisseaux, ce qui représente un rendement de 105,9 boisseaux l'acre pour les 71,1 millions d'acres consacrées à la culture céréalière. Cette récolte a exercé des pressions à la baisse sur les prix cet automne. Comme il est probable que la récolte sera plus importante que l'utilisation, on prévoit une augmentation des stocks de report. Par conséquent, les prix du maïs à la ferme, en 1984-1985, seront moins élevés que ceux de l'année dernière, époque où le marché était dominé par les répercussions de la sécheresse et du programme de paiements en nature. On prévoit que les prix à la ferme varieront entre 2,65 $ et 2,95 $ le boisseau, comparativement à la moyenne de l'année dernière de 3,20 $ environ.

On s'attend également à ce que la récolte de fèves de soja de cette année soit plus importante que l'utilisation si bien que les stocks de report augmenteront. Étant donné cette situation excédentaire, les prix du soja, en 1984-1985, fluctueront moins et baisseront, variant entre 6,00 $ et 7,20 $ le boisseau, comparativement au prix de 1983-1984 établi à 7,75 $. On prévoit que les prix du tourteau de soja (à Decatur) varieront en moyenne entre 145 $ et 165 $ la tonne, soit une baisse par rapport à la moyenne de 188,20 $ de la saison dernière.

Le prix moyen payé par les éleveurs pour des aliments protéiques (16 %) pour les bovins laitiers a diminué depuis l'an dernier. A la mi-novembre, le prix moyen était de 177 $ la tonne, soit une diminution de 28 $ par rapport à il y a un an. Comme les prix du lait ont augmenté de 0,20 $ en novembre, le producteur laitier pouvait acheter 159 livres d'aliments pour chaque cent livres de lait vendu, soit 23 livres (16,9 %) de plus que l'année précédente. C'était le meilleur rapport de prix lait/aliments du bétail depuis janvier 1983.

Comme les prix du maïs et du tourteau de soja sont plus bas et qu'on prévoit qu'ils demeureront bas jusqu'au milieu de l'année 1985, il est probable que le coût d'une ration protéique (16 %) pour

bovins laitiers demeurera inférieur à celui de l'année précédente, du moins jusqu'à l'été prochain. Entre-temps, les prix du lait, plus élevés à l'heure actuelle, diminueront probablement pour atteindre au printemps des niveaux inférieurs à ceux de l'année précédente. Par conséquent, le rapport de prix entre le lait et les aliments du bétail sera plus élevé qu'il y a un an au cours du premier semestre de 1985 et moins élevé durant le second semestre.

## Augmentation des Prix de Gros

En juin, les prix du beurre (catégorie A, à Chicago) ont augmenté de 0,18 $ pour atteindre 1,6075 $ la livre, soit 0,1525 $ de plus que l'année précédente, 0,175 $ de plus que le prix d'achat de la CCC et 0,03 $ de plus que le prix minimum de revente. Cette importante augmentation, tôt dans l'année, a été provoquée par une certaine panique sur les marchés de la crème et n'a pas pu être soutenue par les conditions fondamentales de l'offre et de la demande. En juillet, les prix du beurre ont diminué de 0,1525 $ pour atteindre 1,4550 $ la livre, soit le même prix que l'année précédente. En août, les prix ont augmenté encore une fois. La hausse de 0,1235 $ a porté le prix du beurre au niveau du prix minimum de revente de 1,5775 $ la livre, soit 0,0975 $ de plus que l'année précédente. On s'attend à ce que les prix du beurre diminuent d'ici la fin de l'année pour atteindre un niveau se situant près du prix d'achat actuel de 1,4325 $ la livre. En 1985, les prix baisseront probablement en mars-avril et en juin-juillet suite aux réductions du prix d'achat de soutien.

Le prix du fromage Cheddar (points d'assemblage dans le Wisconsin, blocs de 40 livres) s'est également raffermi cet été. La moyenne de septembre, établie à 1,4429 $ la livre, était supérieure de 0,0825 $ à celle de juin et de 0,05 $ environ au prix d'achat de soutien. A la fin d'octobre et au début de novembre, les prix ont diminué approximativement de 0,045 $. Il est probable que les prix diminueront encore un peu avant la fin de l'année. Tout comme pour le beurre, les prix du fromage baisseront vers le 1er avril et le 1er juillet.

## Légère Augmentation des Prix de Détail des Produits Laitiers

L'indice des prix de détail de tous les produits laitiers, établi par le Bureau of Labor Statistics, était de 256,1 (1967 = 100) en octobre, soit une hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, l'indice des prix de tous les aliments avait augmenté de 3,9 %, tandis que l'indice des prix de détail de tous les articles avait enregistré une hausse de 4,2 %. On s'attend à ce que les prix de détail des produits laitiers, en novembre et en décembre, augmentent de 2,5 % environ par rapport à 1983, établissant ainsi une moyenne de 253,3 environ pour 1984, ce qui représente une hausse de 1,4 % par rapport à 1983. On s'attend à ce que les prix de détail de tous les aliments augmentent approximativement de 4 % en moyenne. En 1985, les prix de détail des produits laitiers demeureront probablement inchangés ou augmenteront d'au plus 2 %, tandis que les prix de détail des aliments augmenteront de 2 % à 5 % et que les prix de détail de tous les articles connaîtront une hausse de 3 % à 7 %.

## Augmentation de la Consommation Commerciale

Au cours du troisième semestre, la consommation commerciale du lait, toutes catégories, et des produits laitiers, en équivalent de lait, sur une base de matière grasse-matière sèche, a enregistré une bonne augmentation de 1,8 % après une hausse importante de 4,2 % au cours du premier semestre. De janvier à septembre, la consommation commerciale a augmenté de 3,1 milliards de livres ou de 3,4 %. En l'absence de tout déplacement supplémentaire attribuable aux dons de produits laitiers, les ventes ont réagi avec fermeté à l'amélioration vigoureuse de l'économie. Même si les ventes n'accusaient aucune hausse cet automne, la consommation commerciale pour 1984 augmenterait de 2,5 %. Cependant, il est probable qu'elle augmentera quelque peu à cause de l'accroissement du revenu par habitant et de la mise en place d'un programme national de promotion des produits laitiers. On s'attend à ce que, en 1984, les ventes augmentent approximativement de 3 %. Pour 1985, on prévoit une hausse de 1 % à 4 % de la consommation commerciale de tous les produits laitiers.

Une comparaison avec l'année précédente des ventes des principaux produits laitiers, de janvier à septembre, nous permet de constater les augmentations suivantes : beurre - 7 %, fromage du type américain - 12 %, autre fromage - 7 %, produits laitiers congelés - 0,4 %, produits liquides - 1 %, et lait écrémé en poudre - 19 %. Par contre, les ventes de lait en boîte ont diminué de 11 %.

## Baisse des Stocks de la CCC

Au 1er octobre, les stocks en équivalent de lait (base matière grasse-matière sèche) détenus par la CCC s'élevaient à 15,6 milliards de livres, soit une baisse de 3,5 milliards de livres (18,5 %) par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, les stocks détenus par les négociants à la même date, établis à 5,2 milliards de livres, n'enregistraient aucun changement par rapport à l'année précédente. Les stocks détenus par le gouvernement ont baissé depuis le mois de juin parce que l'utilisation en vertu du programme de la CCC a été plus importante que l'élimination nette des surplus du marché.

## Baisse Importante des Achats de la CCC

Les achats nets (base livraison) de produits laitiers faits par le ministère de l'Agriculture des États-Unis en vertu du programme de soutien des prix, de janvier à octobre, s'élevaient à 8 milliards de livres de lait (base matière grasse-matière sèche), soit une baisse de 7,2 milliards de livres (48 %) par rapport à ceux de la même période en 1983. Cette baisse est attribuable à l'accroissement de la consommation commerciale et de l'utilisation à la ferme combiné à une diminution de la production laitière. On s'attend à ce que, pour l'année civile 1984, les achats nets de la CCC totalisent 8,5 milliards de livres environ, comparativement à 16,8 milliards de livres en 1983. Pour 1985, on prévoit que les achats nets de la CCC demeureront à peu près inchangés.

## Baisse du Coût du Programme de Soutien des Prix des Produits Laitiers

Il y a plusieurs façons de calculer le coût du programme de soutien des prix des produits laitiers. Une façon de le faire est d'établir ce

qu'il en coûte aux contribuables. Il s'agit d'établir le coût des achats nets pour une année de commercialisation, de soustraire du total toutes les déductions et, enfin, d'additionner les paiements de réaffectation. Selon cette méthode de calcul, le coût du programme, en 1982-1983, s'est élevé à 2,5 milliards de dollars environ, soit 16 % de plus que l'année précédente. En 1983-1984, le coût a diminué de façon marquée pour atteindre approximativement 1,4 milliard de dollars. On prévoit que, en 1984-1985, il sera d'environ 1,5 milliard de dollars.

RESUME

Malgré une baisse impressionnante de la moitié environ des achats nets (élimination des excédents), on ne peut pas encore juger du succès du programme de paiements de réaffectation. Cela dépend des mesures que prendront les agriculteurs au cours de l'année qui vient.

Le but des paiements de réaffectation était d'offrir une aide à court terme aux agriculteurs afin de leur permettre d'ajuster leurs ressources de production pour que, à plus long terme, l'équilibre entre l'offre et la demande de lait soit meilleur. Le programme de paiements de réaffectation se termine le 31 mars 1985, et il n'est pas prévu de le prolonger. Si les producteurs augmentaient considérablement les quantités de lait qu'ils offrent sur le marché une fois le programme terminé, on pourrait se retrouver d'ici 1986 dans une situation semblable à celle qui existait en 1983.

Pour résumer la situation, rappelons que, en 1985, on prévoit que la production de lait augmentera approximativement de 1 % et que, étant donné la baisse prévue de consommation à la ferme, les quantités de lait offertes et l'offre totale augmenteront de 2 % environ. On s'attend également à ce que la consommation commerciale s'accroisse de 2 % environ, ce qui fait que les achats nets (élimination des surplus) faits par le ministère de l'Agriculture des États-Unis demeureront à peu près au même niveau, soit 8 milliards de livres environ. Le niveau relativement important des achats maintiendra les prix de gros près du niveau, moins élevé, des prix d'achat de la CCC. Avec des prix moins élevés pour les produits, il est probable que les prix payés aux producteurs seront moins élevés, tandis que les prix de détail demeureront généralement inchangés.

**Prix du lait**

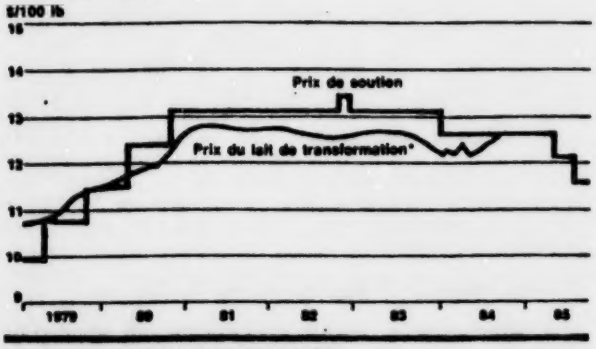


* Ajusté pour tenir compte du taux butyreux de 3.67 %.

**Production laitière des États-Unis, par semestre**

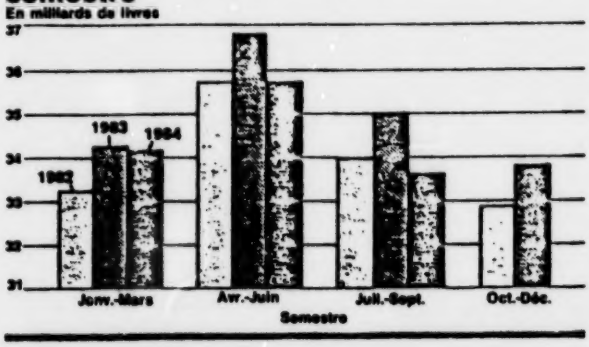

## Production laitière par vache

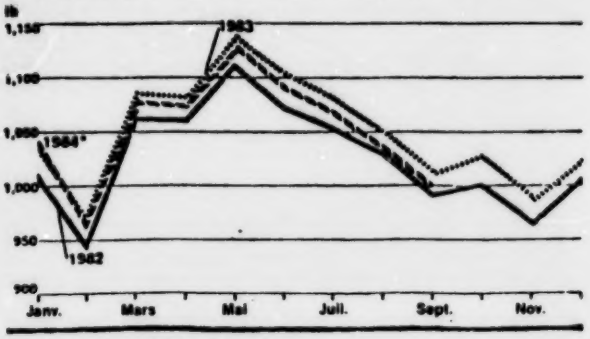


* Ajusté pour tenir compte de l'année bissextile

## Prix du lait, toutes catégories*

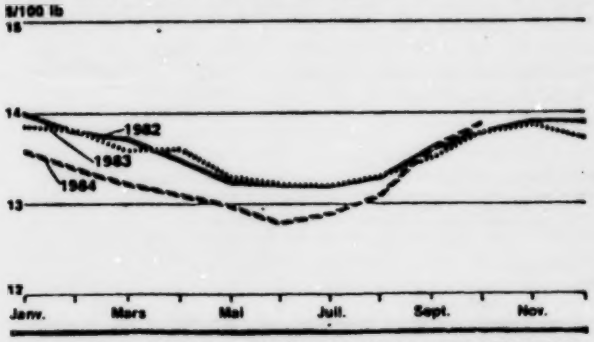


* Prix moyen reçu par les producteurs américains pour du lait livré aux usines et aux négociants

## Vaches laitières sur les fermes

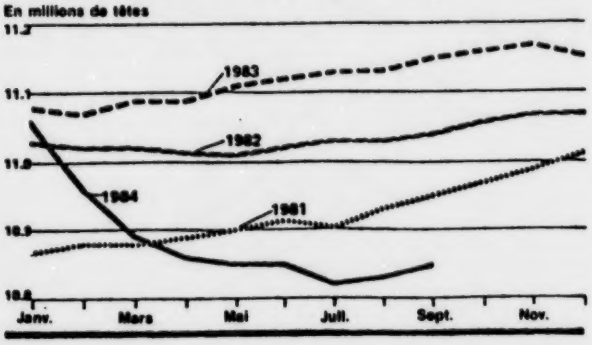


## Prix du maïs et du soja

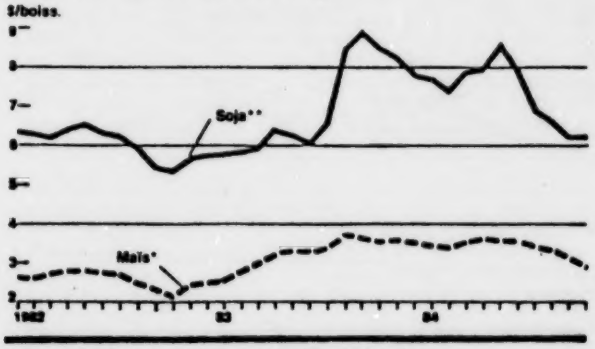


* Jaune n° 2, à St. Louis. ** Jaune n° 1, transformateurs de l'Illinois.

## Abattages de vaches, soumis à l'inspection du gouvernement fédéral

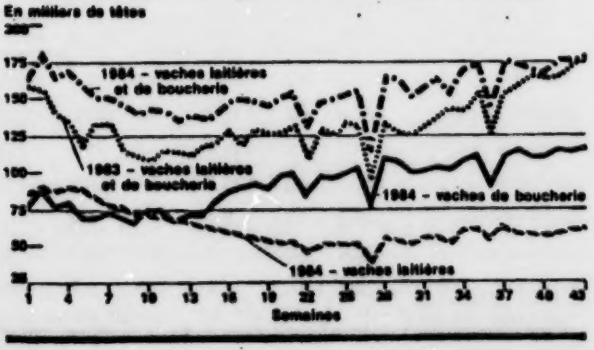


## Rapport de prix entre le lait et les aliments du bétail (16 %)*

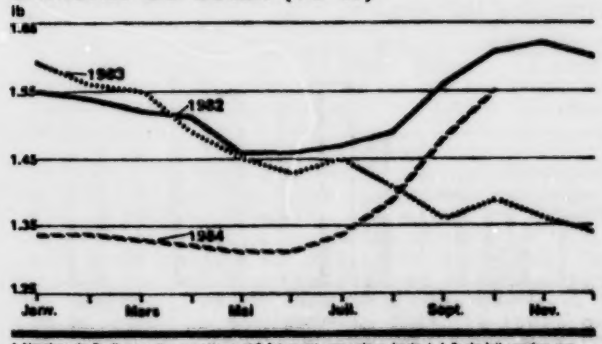


* Nombre de lb d'une ration protéique (16 %) ayant une valeur égale à 1 lb de lait vendue aux usines et aux négociants.

## Prix de gros des produits laitiers

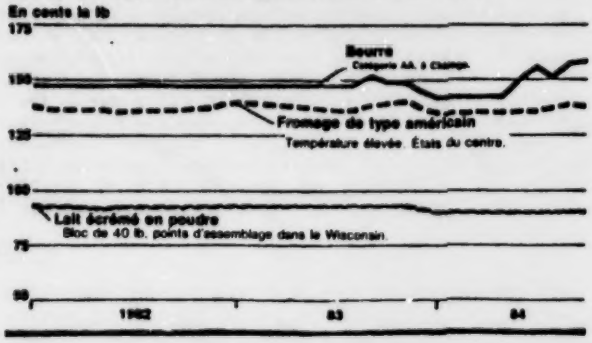


## Stocks de produits laitiers*

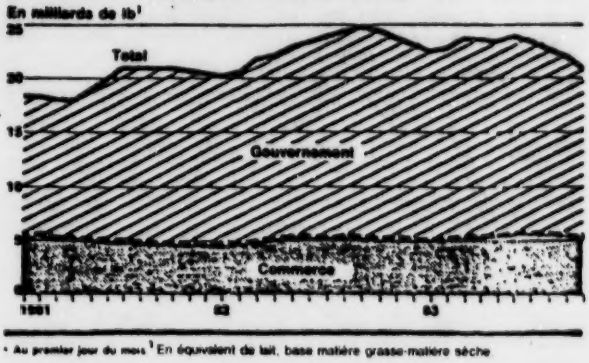


* Au premier jour du mois. [1] En équivalent de lait, base matière grasse-matière sèche

## Indices des prix de détail*

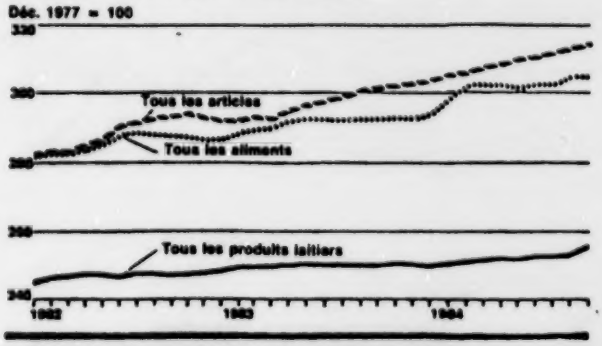


* Indice des prix à la consommation pour tous les consommateurs urbains.

## Achats de produits laitiers par le ministère de l'Agriculture des États-Unis*

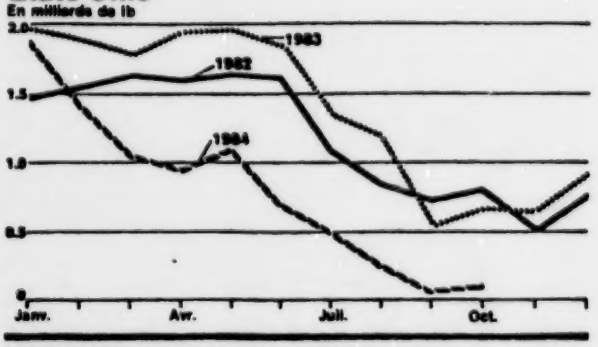


* Achats nets (élimination des excédents), en équivalent de lait, base matière grasse-matière sèche

## Consommation commerciale de tous les produits laitiers*

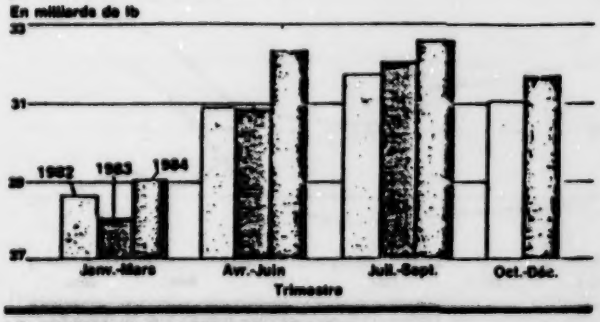


* En équivalent de lait, base matière grasse-matière sèche.

## Résumé

| | 1983 En milliards de lb | Variation en pourcentage | 1984 En milliards de lb | Variation en pourcentage | 1985 En milliards de lb | Variation en pourcentage |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Production** | 140.0 | +3.1 | 136.1 | −2.8 | 137.2 | +0.9 |
| **Quantités offertes** | 137.0 | +2.8 | 131.2 | −4.2 | 134.0 | +2.2 |
| **Offre totale** | 144.2 | +2.1 | 139.2 | −3.5 | 141.9 | +2.0 |
| **Consommation** | 122.2 | −0.2 | 125.9 | +3.0 | 128.3 | +1.9 |
| **Stocks de fermeture** | 5.2 | +13.7 | 5.4 | +3.2 | 5.4 | — |
| **Consommation totale** | 127.4 | +0.3 | 131.3 | +3.0 | 133.7 | +1.8 |
| **Achats nets** (élimination des excédents) du ministère de l'Agriculture des États-Unis | 16.8 | +17.7 | 7.9 | −52.8 | 8.2 | +3.9 |

SESSION SUR L'HORTICULTURE ET LES CULTURES SPECIALES

# LE SECTEUR DU TABAC ET SES PERSPECTIVES

E.L. Manzie

## INTRODUCTION

L'industrie canadienne du tabac occupe plus de 3 000 producteurs et près de 60 000 personnes travaillant dans la transformation et la distribution des produits du tabac. Les revenus à la production sont fort variables; ainsi, ils s'établissaient à 372,8 millions $ en 1981 et 239,8 millions $ en 1982. Par ailleurs, les revenus tirés du tabac ne représentent qu'environ 1,5 % à 2 % des recettes totales au titre de l'activité agricole. En 1982, les dépenses de consommation au titre du tabac se sont chiffrées à 4,4 milliards $, dont environ 2,4 milliards $ sont allés dans les coffres de l'État.

Malgré son importance, le secteur du tabac est en proie à de graves problèmes d'adaptation. Pour des raisons de santé, notamment, de nombreux consommateurs abandonnent l'usage du tabac dans la plupart des pays développés. De plus, les surfaces cultivées progressent dans plusieurs parties du monde, et la concurrence se fait de plus en plus vive.

L'avenir de l'industrie est donc menacé. Cette année, les producteurs et les acheteurs ontariens ont eu beaucoup de difficulté à s'entendre sur le prix du tabac et le volume des ventes. Finalement, les acheteurs se sont engagés par contrat à acquérir 170 millions lb de tabac à un prix minimum moyen de 1,69 $/lb. Même si ce prix s'établissait à 6 cents au-dessus du prix de l'an passé, le volume des achats était bien en deçà des prévisions des planteurs. L'entente de l'an passé avait déjà été jugée "fort décevante" par les producteurs (8, p. 4). Ni l'une ni l'autre des parties ne s'est dite satisfaite des résultats des négociations de 1984. En effet, les producteurs ontariens estiment que leurs coûts de production s'établissent à 1,93 $/lb, et les acheteurs sont aux prises avec un affaiblissement de la consommation intérieure et un accroissement de la concurrence étrangère. Un spécialiste est même d'avis que l'année 1984 "pourrait à bien des égards marquer un tournant" pour l'industrie canadienne du tabac (9, p. 48).

## PRODUCTION DE TABAC ET DE CIGARETTES

### Production canadienne

Le Canada produit principalement du tabac jaune; de 1974 à 1978, la production annuelle moyenne s'est établie à 102 000 tonnes métriques (Tableau 1).

La production de tabac de type Burley (1 à 2 millions kg) représente moins de 2 % de la production totale. La production de tabac pour intérieurs de cigares et d'autres tabacs spéciaux ne représente également que 1 % de la production totale. Ces dernières années, la production canadienne de tabac jaune brut représentait de 1,9 % à 4,4 % de la production mondiale totale (Tableau 3).

L'Ontario est la province canadienne qui produit le plus de tabac. En 1983, près de 90 % du tabac canadien provenait de l'Ontario, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard intervenant respectivement pour 6,6 % et 3,3 % de la production. Le reste venait de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Les surfaces cultivées en tabac au Canada ont augmenté de près de 20 % de la fin des années 1970 au début des années 1980, principalement en Ontario. Le rendement varie beaucoup; ainsi, il s'établissait à 1 100 lb/acre en 1982 et 2 346 lb/acre en 1977 (Tableau 2).

La production nationale de cigarettes augmente de façon constante; sa part de la production mondiale est cependant relativement stable (1,5 %). De 1973 à 1977, la production annuelle moyenne s'est établie à 60,2 milliards de cigarettes; de 1980 à 1983, ce chiffre est passé à 68 milliards (Tableau 4).

### Production américaine et production mondiale

Les États-Unis produisent principalement du tabac jaune et du tabac à cigarettes de type Burley. Le tabac est produit dans environ 200 000 exploitations, et les superficies cultivées s'établissent à près de 1 million d'acres. En 1978, la superficie moyenne des exploitations s'établissait donc à légèrement plus de 2 ha (10, p. 2).

La production américaine de tabac jaune est passée de 428 996 tonnes en 1979 à 370 773 tonnes en 1983; elle a atteint un sommet de 530 882 tonnes en 1981 (Tableau 3). La production de tabac de type Burley augmente. Vers la fin des années 1960, elle s'établissait, en moyenne, à 260 000 tonnes métriques; de 1980 à 1983, elle se situait à plus de 318 000 tonnes.

La part de la production mondiale représentée par la production américaine diminue (10, p. 38). En effet, alors que la production mondiale de tabac a augmenté de près de 50 % au cours des vingt dernières années, la part américaine de la production mondiale est passée de 25 % au début des années 1960 à environ 15 % au début des années 1980. Au cours de la même période, la proportion du tabac jaune produite aux États-Unis est passée de 40 % à moins de 20 %, et celle du tabac de type Burley, de 80 % à moins de 50 %. La production annuelle mondiale de tabac jaune est passée d'environ 1,5 million de tonnes métriques au début des années 1960 à 3 millions de tonnes au début des années 1980.

La Chine produit de plus en plus de tabac. En 1983, elle fournissait 25 % de la production mondiale de tabac en feuilles et 44 % de la production de tabac jaune (10, p. 26). A eux seuls, l'Inde, la Chine et divers autres pays d'Asie produisent plus de 60 % du tabac jaune. La part de la production mondiale fournie par ces pays, le Brésil et d'autres pays d'Amérique latine ne cesse d'augmenter.

La production des cigarettes, principal débouché du tabac en feuilles, augmente également (Tableau 4). La production américaine a atteint un sommet de 736,5 milliards de cigarettes en 1981; en 1983, elle était passée à 667 milliards d'unités. Ce chiffre équivaut à environ dix fois la production canadienne; il ne représente toutefois que 15-16 % de la production mondiale. En 1983, le tiers de la production mondiale de cigarettes venait d'Asie, et 21%, de Chine. La Chine produit maintenant deux fois plus de cigarettes qu'au cours de la période 1974-1978. L'Europe de l'Ouest (Royaume-Uni compris) produit environ 16 % des

cigarettes, et le Japon, 7 %. L'Amérique latine et l'Afrique sont également d'assez importants producteurs.

Consommation de tabac

La consommation mondiale de tabac continue de croître lentement, principalement "dans les pays en développement où les revenus et les populations augmentent et dans lesquels les campagnes anti-tabac sont peu vigoureuses" (3, p. 9). Dans les plupart des pays développés, la consommation de tabac est stable ou diminue. En 1981 et 1982, par exemple, la consommation de cigarettes de cinq pays d'Europe de l'Ouest, du Royaume-Uni, du Canada et des États-Unis n'avait presque pas changé par rapport à 1974 et 1975. Au Royaume-Uni, la consommation par habitant a chuté de 25 %.

"Au Canada, la proportion des fumeurs diminue. Le phénomène s'observe depuis 1966, alors que près de 68 % des hommes et 40 % des femmes de 15 ans et plus fumaient la cigarette. En 1981, ces proportions étaient respectivement passées à 42 % et 37 %" (2, p. 5). Bien que la proportion des fumeurs ait fléchi, leur nombre absolu a augmenté d'environ 10 % ces vingt dernières années en raison de l'accroissement démographique. Par ailleurs, comme la consommation par fumeur a augmenté de plus de 20 % (Figure 1), la consommation totale du Canada a augmenté de plus de 40 % depuis 1969 (5, p. 18).

Aux États-Unis, la consommation de cigarettes a augmenté de façon assez stable pour atteindre un sommet de 640 millions de cigarettes en 1981; en 1983, elle se situait à 600 millions de cigarettes(5). La consommation annuelle par habitant (adultes de 18 ans et plus) diminue de façon constante; elle est en effet passée de 4 148 cigarettes en 1973 à 3 494 cigarettes en 1983 (10, p. 12). Parallèlement, la quantité de tabac consommée par habitant sous forme de cigarettes a véritablement chuté, passant de 10,4 lb en 1952 à 6,0 lb en 1983. Plusieurs facteurs expliquent le phénomène; signalons, par exemple, l'utilisation des filtres et les techniques d'expansion des feuilles.

Outre la réduction de la quantité totale de tabac par cigarette, on a observé aux États-Unis d'importantes modifications de la composition du tabac. Ainsi, la quantité de tabac jaune utilisée dans la production de 1 000 cigarettes est passée de 1,595 lb en 1953 à 0,608 en 1982 (10, p. 8). De même, la quantité de tabac Burley est passée de 0,915 lb à 0,563 lb au cours de la même période, et celle de tabacs importés, de 0,182 à 0,519. On estime généralement que la chose tient principalement à l'évolution des prix.

Commerce international

Tabac brut

Le commerce international du tabac brut et des cigarettes ne cesse de se développer. A l'échelle mondiale, le volume des exportations de tabac est passé de 700 000 tonnes métriques au début des années 1960 à plus de 1 400 000 tonnes en 1981 et 1982. Au cours de la même période, les exportations de tabac jaune sont passées de 350 000 tonnes à plus de 600 000 tonnes.

Les exportations canadiennes de tabac jaune varient beaucoup d'une année à l'autre; il est difficile d'en dégager des tendances. De 1978 à 1982, elles ont oscillé entre 18 600 et 32 100 tonnes. En gros, les exportations canadiennes représentent généralement 4 % des exportations mondiales de tabac jaune, mais seulement 2 % des exportations de tabac brut (Tableau 5).

Les exportations du Canada sont principalement destinées au Royaume-Uni. Les exportations vers ce pays sont cependant passées de 28 430 tonnes en 1974 à 8 315 tonnes en 1983. Les États-Unis viennent au deuxième rang; suivent d'autres pays d'Europe.

En chiffres absolus, les exportations américaines de tabac de toute forme n'ont pas beaucoup changé au cours des vingt dernières années; les États-Unis n'occupent cependant plus leur rang d'autrefois. Vers la fin des années 1950, les États-Unis intervenaient pour plus du tiers des exportations de tabac; en 1981 et 1982, leur part du marché ne se situait plus qu'à 18 %. Au cours de la même période, la part des échanges mondiaux représentée par les exportations américaines de tabac Burley et de tabac jaune est passée de 60 % à 25 %. En 1982, les États-Unis demeuraient toutefois le principal exportateur de tabac jaune; suivaient le Brésil (19,2 %), l'Inde (13,2 %) et le Zimbabwe (12,6 %). Les exportations du Brésil se développent rapidement; de 1973 à 1977, leur part des exportations mondiales de tabac jaune a augmenté de 9,9 %. Le Brésil a ainsi réalisé près de 50 % de l'accroissement des exportations de 1973 à 1977. Il a été suivi à ce chapitre du Zimbabwe, de l'Inde et de l'Argentine.

Les principaux pays importateurs de tabac brut sont ceux de la C.E.E. Les importations du Marché commun diminuent, mais représentaient toujours 36 % du volume mondial des importations en 1983. Les États-Unis importent de plus en plus de tabac; on y dirige maintenant près de 15 % des exportations mondiales. Les autres pays d'Europe et le Japon comptent parmi les principaux importateurs.

Cigarettes

Le commerce mondial des cigarettes se développe rapidement. En 1982, les exportations mondiales de cigarettes se sont élevées à 360,4 milliards d'unités, ce qui représente une augmentation de plus de 60 % par rapport à la moyenne observée de 1973 à 1977. Les exportations canadiennes ne représentent que 0,2 % des échanges mondiaux.

Les principaux exportateurs de cigarettes sont les pays d'Europe de l'Ouest et le Royaume-Uni (44 % des échanges en 1982). Suivent les pays d'Europe de l'Est, environ 25 %, les États-Unis, 20 %, et l'Asie (Japon non compris), 8,4 %. Depuis le milieu des années 1970, l'origine des exportations a quelque peu changé. Ainsi, la part du marché occupée par les États-Unis est passée de 24 % à 20 %, alors que celle des pays d'Europe de l'Ouest et du Royaume-Uni a augmenté de 38,4 % à 44 %. L'Asie a plus que doublé sa part du marché (8,4 % contre 4 %). Enfin, la part du marché occupée par les pays d'Europe de l'Est est passée de 29 % à 25 %.

Le Canada importe à peu près autant de cigarettes qu'il en exporte. Les importations des pays d'Europe de l'Ouest (Royaume-Uni compris) et d'Europe de l'Est représentent près des deux tiers du volume mondial des importations; dans le cas des pays d'Asie, cette proportion s'établit à 20 % (Tableau 6).

Ainsi, les États-Unis, le Royaume-Uni et les pays d'Europe de l'Est exportent plus de cigarettes qu'ils n'en importent, alors que les pays d'Europe de l'Est et d'Asie importent plus de cigarettes qu'ils n'en exportent. Jusqu'en 1981, les pays d'Europe de l'Est exportaient légèrement plus de cigarettes qu'il n'en importaient; en 1982, ils sont devenus nettement importateurs. Comme cette observation ne porte que sur une seule année, on ne peut en tirer des conclusions pour l'avenir. Selon certaines indications, la production de cigarettes est demeurée stable en 1983. Parallèlement, les exportations ont diminué, les États-Unis étant à cet égard le principal perdant (12, p. 28).

Evolution de la demande, des prix et des politiques fiscales

Comme nous l'avons vu, la demande de produits du tabac dans les grands marchés que sont l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord diminue. Ces dernières années, seuls les marchés des pays en développement, des pays d'Europe de l'Est, de la Chine et d'autres régions d'Asie se sont développés. Bien que le nombre de cigarettes consommées au Canada et la consommation apparente par fumeur aient augmenté, le nombre des fumeurs a sensiblement diminué. Au Royaume-Uni, la consommation de cigarettes diminue depuis 1974. Le même phénomène s'observe aux États-Unis depuis 1981. Dans les deux cas, la consommation par habitant a chuté depuis 1975(5).

Le fléchissement de la consommation dans bon nombre de pays tient à plusieurs facteurs. Au premier rang, il convient de signaler les politiques fiscales qui ont fait augmenter les prix ainsi que les campagnes antitabac.

Plusieurs chercheurs ont tenté de déterminer l'élasticité de la demande de tabac. La plupart d'entre eux semblent croire que la demande de tabac est relativement peu élastique, qu'elle s'établira à environ -0,7 à court terme et qu'elle pourra atteindre un maximum de -1,0 à long terme (2).

La hausse des prix devrait entraîner un fléchissement de la consommation. Au Canada, le prix des cigarettes a augmenté en chiffres absolus, mais diminué en termes réels de 1969 à 1982 (Figure 1). Par rapport à 1982, les prix réels de 1983 ont subi une augmentation de 14%, principalement à la suite d'une augmentation des taxes et d'une diminution de la consommation. La hausse de taxes de 1984 n'a pas été aussi forte que prévu. En effet, le gouvernement fédéral a décidé de l'aligner sur le plus faible niveau mensuel d'inflation de l'année, et l'augmentation a été réduite de 16,9 % à 4,9 % le 1er septembre 1984 (9, p. 48). Les ventes avaient cependant déjà commencé à fléchir en 1984 en raison de l'augmentation du prix des cigarettes.

L'industrie canadienne du tabac s'inquiète des hausses de taxes. En 1982, on a estimé que 53 % des dépenses de consommation au titre du tabac allaient dans les coffres de l'État sous forme de taxes fédérales (26, 9 %) et provinciales (26,1 %) (Tableau 7).

Les producteurs ont touché 5,4 % des dépenses de consommation. Ainsi, des 4,4 milliards $ dépensés par les Canadiens au titre des cigarettes en 1982, plus de 2,3 milliards $ sont allés dans les coffres de l'État. En 1984, la taxe de vente des provinces oscillait entre 30 cents le paquet de 20 cigarettes en Alberta et 1,19 $ à Terre-Neuve. En Ontario, la taxe s'établissait à 65 cents.

Au Royaume-Uni, les fortes hausses des taxes d'accise auraient contribué à faire fléchir la consommation de cigarettes. Aux États-Unis, le prix des cigarettes a augmenté de 22 % de 1982 à 1983, et la consommation a fléchi en 1983 et 1984. "La hausse des taxes d'accise fédérales et locales a probablement joué un rôle déterminant dans le fléchissement de la consommation de cigarettes; il ne faut cependant pas négliger l'effet des campagnes antitabac et des restrictions imposées à l'usage du tabac dans les endroits publics." (12, p. 4) Le prix des cigarettes est sensiblement moins élevé aux États-Unis qu'au Canada, et les taxes y représentent environ 30 % des dépenses de consommation au titre des cigarettes, contre 53 % au Canada. Aux États-Unis, l'administration fédérale et les États ont haussé leur taxe sur le tabac; la taxe fédérale d'accise portée à 16 cents le paquet en janvier 1983 sera cependant ramenée à 8 cents le paquet le 1er octobre 1985 (11, p. 2).

De façon générale, l'accroissement des revenus tend à s'accompagner d'un accroissement de la consommation. L'usage du tabac semble faire exception, si ce n'est dans les pays les plus pauvres. En fait, les résultats d'une étude canadienne récente semblent montrer que l'effet de l'accroissement des revenus sur l'usage du tabac au Canada est peut-être même négatif(4). Le phénomène tient sans doute au fait que les personnes à revenu élevé sont plus scolarisées et plus sensibles aux dangers du tabac.

La question des dangers du tabac pour la santé préoccupe de plus en plus l'industrie du tabac. Au fur et à mesure que le public se sensibilise à la question, les restrictions imposées à l'usage du tabac dans les endroits publics et à la publicité deviennent de plus en plus sévères. Aux États-Unis, par exemple, on a récemment adopté une loi en vertu de laquelle les fabricants devront apposer en alternance sur les paquets de cigarettes quatre messages d'avertissement par année. Les messages porteront sur les dangers de la cigarette pour la santé.

Rien ne semble indiquer que les campagnes antitabac doivent s'essouffler. En fait, leur effet ne s'est sans doute pas encore fait véritablement sentir, particulièrement dans les pays à faible revenu où le rythme d'accroissement de la consommation continue de suivre celui des revenus. En effet, le public ne se préoccupe plus uniquement des dangers immédiats de l'usage du tabac pour la santé, mais également de ses coûts directs et indirects et du désagrément qu'il occasionne aux non-fumeurs. Selon les résultats d'une étude récemment publiés dans le Canadian Journal of Public Health, les coûts associés à l'usage du tabac sont relativement élevés. En 1979, ils se seraient élevés à plus de 5 milliards $, soit 1 milliard $ de plus que les dépenses des Canadiens au titre du tabac en 1982 (1, p. 197). Ce chiffre

se décompose comme suit: 3,4 milliards $ de manque à gagner imputable aux décès, 6,6 millions $ de coûts d'invalidité, 1,1 milliard $ de frais d'hospitalisation et de soins de santé et 85 millions $ de dégâts dus au feu. De toute évidence, ces estimations sont intimement liées aux hypothèses formulées à l'égard des liens entre l'usage du tabac, la maladie et les autres coûts étudiés. Ces chiffres n'en demeurent pas moins impressionnants, même si on les réduit de moitié (les auteurs, soit dit en passant, affirment que leurs estimations sont fort prudentes).

Les campagnes antitabac semblent avoir un double effet: elles font fléchir la demande de produits du tabac et elles contribuent à justifier l'augmentation des taxes sur le tabac. La hausse des taxes sert elle-même à réduire la consommation et à payer une partie des coûts associés à l'usage du tabac. En ce sens, les taxes sur le tabac sont beaucoup plus faciles à justifier que la taxe perçue sur les articles de luxe.

Perspectives d'avenir de l'industrie canadienne du tabac

A l'évidence, les régimes de consommation du tabac sont en pleine évolution dans les marchés traditionnels et, de ce fait, au Canada. Au fléchissement de la demande s'ajoute le fait que les fabricants mettent de moins en moins de tabac dans leurs cigarettes et utilisent plus efficacement la matière première. Selon toute vraisemblance, les marchés canadien et américain ne se développeront pas beaucoup et risquent même de poursuivre le fléchissement qu'ils ont déjà amorcé.

Les fabricants canadiens tirent des exportations 30 % à 40 % de leur chiffre d'affaires. Ces dernières années, le marché des exportations n'a cessé de se resserrer. Parallèlement, l'accroissement de la production et l'abaissement des coûts réalisés au Brésil, en Inde, au Malawi et au Zimbabwe contribueront vraisemblablement à stimuler la concurrence internationale. Enfin, le potentiel de développement de la production de pays comme la Chine - où la production de tabac jaune a presque doublé au cours des cinq dernières années, la production de cigarettes ayant augmenté de 50 % - demeure inconnu. La production chinoise, qui ne joue pas aujourd'hui un rôle important dans le commerce international, pourrait fort bien modifier l'état des choses si elle continuait d'augmenter et si le taux de croissance de la consommation commençait à fléchir. (En 1982 et 1983, la production chinoise de tabac jaune était quatre fois supérieure à la production américaine.)

La production américaine soulève des problèmes croissants. Les importations augmentent tous les ans et remplacent progressivement la production intérieure. La part du marché occupée par les exportations américaines diminue depuis la fin des années 1960. Depuis 1978, la valeur elle-même des exportations a commencé à fléchir. Parallèlement, les stocks américains dépassent de 50 % leur niveau optimum.

On estime généralement que la diminution de la compétitivité des producteurs américains et canadiens sur les marchés mondiaux est liée à une question de prix. En 1983, la valeur au débarquement du tabac jaune brésilien au Royaume-Uni (droits non compris) s'établissait à seulement 68 % de la valeur au débarquement du tabac canadien. De même, la valeur du tabac produit en Inde s'établissait à seulement 60 % de celle du tabac canadien. Les prix pratiqués par le Zimbabwe s'apparentaient à ceux du Brésil. Le tabac américain, en revanche, se vendait près de 30 % plus cher que le tabac canadien (5, p. 39). Les spécialistes s'entendent généralement pour dire que la qualité du tabac américain en justifie le prix. On considère habituellement que le tabac canadien n'atteint pas la qualité du tabac américain; toutefois, il se vend plus cher que le tabac de la plupart des autres pays concurrents. Le fléchissement du taux de croissance du marché intérieur et l'écart croissant des prix des pays exportateurs concurrents ont contribué à réorienter les régimes d'achat des fabricants de produits du tabac. Si les producteurs ne parviennent pas à réduire cet écart, ils continueront d'avoir de la difficulté à conserver leur part du marché; en revanche, si l'écart s'accroît, les producteurs nord-américains perdront d'autres marchés.

Les producteurs canadiens se trouvent à l'évidence dans une situation beaucoup plus précaire que leurs concurrents américains. Le marché canadien est petit, et les chances qu'il se développe sont minces. Nos importations sont relativement peu importantes, et on n'aura pas beaucoup à gagner en les arrêtant. Evidemment, si les prix pratiqués au pays continuent d'augmenter, le marché canadien deviendra plus intéressant pour les exportateurs étrangers, et, compte tenu des dispositions tarifaires et des taux de change actuels, il faudra peut-être contingenter les importations. De plus, en accroissant les prix, les fabricants risquent de se couper de nouveaux marchés.

Les producteurs américains disposent d'un marché national relativement important. De plus, les États-Unis importent environ le cinquième de leur consommation intérieure, et un contingentement des importations pourrait aider sensiblement les producteurs américains. C'est dans cette optique qu'on a demandé cet automne à la commission internationale du commerce des États-Unis d'étudier l'opportunité de contingenter les importations de tabac ou de les faire frapper de droits additionnels (12, p. 12).

Si les États-Unis contingentent leurs importations, les exportations canadiennes fléchiront encore davantage dans la mesure où le marché américain a toujours été important pour le Canada. De plus, il se peut que les États-Unis modifient sensiblement leur programme de contrôle dans les années qui viennent. En vertu du programme actuel de contrôle des superficies cultivées, les planteurs se sont trouvés dans l'obligation d'exploiter par petites parcelles des régions relativement peu économiques et de payer des droits de production. Une étude(7) a montré que, en l'absence de contrôles, la production pourrait se faire à moindres coûts et qu'elle augmenterait de 50 % à 100 %. Les auteurs de l'étude en question ont estimé que les coûts pourraient être abaissés au point de rendre le tabac américain hautement concurrentiel, tant au pays que sur le marché international.

Pour l'heure, on ne sait pas si le programme américain sera sensiblement modifié. En revanche, on sait que des groupes cherchent à faire réduire les importations et à écouler des stocks encombrants. Pour réduire l'offre, on cède à rabais les stocks les plus anciens. Parallèlement, il est évident que le potentiel de production monoxal pourrait augmenter. Les marchés du tiers monde devraient également continuer de se développer dans un avenir rapproché, mais la concurrence y sera vive.

Bien que le système de production et de commercialisation en vigueur au Canada soit à certains égards moins restrictifs que le système américain, l'industrie canadienne se trouve dans une situation analogue. Ainsi, les producteurs doivent payer des droits qui contribuent à accroître leurs coûts. Parallèlement, les restrictions imposées à la production n'ont pas aidé les planteurs à réaliser des économies en utilisant au mieux leurs ressources et ont même joué au détriment des producteurs les plus efficaces. Si le programme de contrôle n'est pas modifié, la part du marché international occupée par le Canada diminuera presque à coup sûr, les producteurs occupant une position de moins en moins concurrentielle. Pour faire face à la concurrence internationale, le Canada devrait adopter un système beaucoup plus igoureux de double tarification et autoriser l'accroissement de la production destinée à l'exportation. Cette solution risque cependant de ne pas être politiquement acceptable, même si on peut invoquer des arguments d'ordre économique à son appui. A défaut, les producteurs pourraient évidemment adopter un système moins restrictif par lequel ils arriveient à réaliser des économies et à améliorer ainsi leur compétitivité sur le marché international.

BIBLIOGRAPHIE


1. Colishaw, Neil E. et Gordon Meyers, Dollar Estimates of the Consequences of Tobacco Use in Canada, 1979, Canadian Journal of Public Health, vol. 75, mai-juin 1984.
2. Colishaw, Neil, Tobacco Pricing, document de travail, Agriculture Canada, Ottawa, 1984.
3. Publications du secrétariat du Commonwealth, Tobacco Quarterly, vol. VI, n°1, Londres, février 1984.
4. Meyers, Gordon, An Estimate of the Demand for Tobacco in Canada, 1950-1982, manuscrit, Santé et Bien-être Canada, Ottawa, octobre 1984.
5. Conseil national de commercialisation des produits agricoles, Flue-Cured Tobacco: Statistical Package, Ottawa, juin 1984.
6. Peat Marwick and Partners, Economic Impact of the Tobacco Industry in Canada for 1982, Conseil canadien des fabricants de produits du tabac, Montréal, août 1983.
7. Sumner, Daniel A. et Julian M. Alston, Consequences of Elimination of the Tobacco Program, bulletin 469, North Carolina State University, Raleigh, N.C., mars 1984.
8. The Ontario Flue-Cured Tobacco Growers' Marketing Board, rapport annuel, 1984, Tillsonburg, Ontario.
9. Tobacco Reporter, vol. III, n° 10, Duluth, Minnesota, octobre 1984.
10. United States Department of Agriculture, ERS., Tobacco Background for 1985 Farm Legislation, Agriculture Information Bulletin, n° 468, Washington, septembre 1984.
11. United States Department of Agriculture, E.R.S., Tobacco Outlook and Situation Report, Washington, mars 1984.
12. United States Department of Agriculture, E.R.S., Tobacco Outlook and Situation Report, Washington, septembre 1984.


TABLEAU 1. PRODUCTION CANADIENNE DE TABAC JAUNE

| Province | 1974-1978 (5 ans) | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | tonnes métriques | | | |
| Ontario | 94 491 | 67 676 | 97 523 | 97 796 | 66 658 | 97 466 |
| Québec | 5 047 | 5 769 | 5 965 | 6 800 | 6 460 | 7 201 |
| I.-P.É. | 2 194 | 2 667 | 2 291 | 3 121 | 3 363 | 3 650 |
| N.-B. | 209 | 281 | 236 | 293 | 312 | 284 |
| N.-É. | 420 | 435 | 411 | 567 | 613 | 433 |
| Total | 102 361 | 76 828 | 106 426 | 108 577 | 77 406 | 109 034 |

Source: Statistique Canada

TABLEAU 2. TABAC: SUPERFICIES CULTIVÉES, PRODUCTION ET PRIX, ONTARIO

| Année | % du contingent | Superficies cultivées | Production (1 000 lb) | Production à l'acre | $/lb |
|---|---|---|---|---|---|
| 1971 | 50 | 81 270 | 201 779 | 2 483 | 65,00 |
| 1972 | 54 | 86 701 | 166 741 | 1 925 | 77,99 |
| 1973 | 67 | 104 679 | 232 791 | 2 224 | 79,40 |
| 1974 | 71,4 | 108 761 | 238 064 | 2 189 | 90,17 |
| 1975 | 58 | 87 702 | 209 581 | 2 390 | 94,02 |
| 1976 | 45,5 | 82 604 | 159 048 | 1 925 | 102,09 |
| 1977 | 49,5 | 87 300 | 204 848 | 2 346 | 109,44 |
| 1978 | 59,9 | 100 000 | 229 587 | 2 296 | 118,44 |
| 1979 | 59,9 | 96 500 | 149 229 | 1 546 | 136,47 |
| 1980 | 58,8 | 110 000 | 213 696 | 1 942 | 136,47 |
| 1981 | 57,3 | 118 968 | 219 887 | 2 058 | 151,95 |
| 1982 | 61,9 | 115 000 | 153 569 | 1 118* | 161,79 |
| 1983 | 55,9 | | 214 873 | | 163,37 |

*Chiffre établi après déduction d'un report de 25 millions lb.

Source: Roy Richards, enquête sur l'industrie ontarienne du tabac réalisée pour Agriculture Canada, mars 1984.

TABLEAU 3. PRODUCTION MONDIALE DE TABAC JAUNE BRUT (POIDS A LA FERME, TONNES MÉTRIQUES)

| Pays | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Canada | 76 735 | 105 890 | 110 525 | 67 463 | 108 000 |
| États-Unis | 428 996 | 492 646 | 530 582 | 456 510 | 370 973 |
| Inde | 142 800 | 100 900 | 117 000 | 137 700 | 175 000 |
| Chine | 806 000 | 717 000 | 1 279 000 | 1 848 000 | 1 300 000 |
| Autres pays d'Asie | 298 331 | 291 812 | 300 305 | 340 423 | 326 605 |
| Zimbabwe | 111 687 | 122 571 | 67 356 | 89 387 | 94 934 |
| Brésil | 237 000 | 228 000 | 205 000 | 248 000 | 234 000 |
| Production mondiale | 2 471 491 | 2 406 849 | 2 974 423 | 3 568 124 | 2 990 750 |
| Canada: % de la production mondiale | 3,1 | 4,4 | 3,7 | 1,9 | 3,6 |

Source: USDA, Foreign Agricultural Service, Foreign Agricultural Circular FT-12-83, Washington, décembre 1983.

TABLEAU 4. PRODUCTION MONDIALE DE CIGARETTES (EN MILLIONS D'UNITÉS)

| Pays | Moyenne 1973-1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Canada | 60 197 | 62 106 | 65 443 | 67 180 | 68 611 | 68 143 |
| États-Unis | 657 934 | 695 900 | 704 400 | 714 200 | 736 500 | 694 200 |
| Royaume-Uni | 157 100 | 157 576 | 153 110 | 155 618 | 149 640 | 144 610 |
| Europe de l'Ouest | 516 975 | 542 934 | 567 747 | 579 162 | 584 396 | 583 042 |
| Japon | 288 131 | 302 574 | 308 260 | 303 177 | 306 624 | 308 700 |
| Europe de l'Est | 672 511 | 712 453 | 707 252 | 721 004 | 727 255 | 734 958 |
| Amérique latine | 260 493 | 299 642 | 307 261 | 314 611 | 300 307 | 294 515 |
| Asie | 1 222 814 | 1 087 954 | 1 181 693 | 1 317 343 | 1 464 049 | 1 518 805 |
| Production mondiale | 3 821 488 | 4 073 304 | 4 211 511 | 4 398 642 | 4 566 716 | 4 578 406 |
| Canada: % de la production mondiale | 1,6 | 1,5 | 1,6 | 1,5 | 1,5 | 1,5 |

Source: USDA Foreign Agricultural Service, Foreign Agricultural Circular, FT-7-83, Juillet 1983.

TABLEAU 5. PART DES EXPORTATIONS MONDIALES DE TABAC JAUNE, PAR PAYS

| Pays | Moyenne 1973-1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| États-Unis | 34,8 | 33,3 | 30,0 | 29,2 | 26,2 | 25,0 |
| Inde | 13,3 | 10,7 | 10,7 | 10,6 | 13,5 | 13,3 |
| Brésil | 9,9 | 11,3 | 14,8 | 14,8 | 15,6 | 19,2 |
| Zimbabwe | 12,1 | 12,0 | 10,5 | 17,3 | 17,2 | 12,6 |
| République de Corée | 5,1 | 4,8 | 3,3 | 2,5 | 2,3 | 3,1 |
| Canada | 4,1 | 4,1 | 5,6 | 3,1 | 4,8 | 4,4 |
| Thaïlande | 2,8 | 4,2 | 4,4 | 4,2 | 3,7 | 3,2 |
| Malawi | 2,8 | 4,0 | 3,5 | 3,8 | 2,4 | 3,0 |
| Afrique du Sud | 1,2 | 1,4 | 0,9 | 1,0 | 0,7 | 0,2 |
| Philippines | 1,8 | 1,7 | 1,9 | 1,0 | 1,7 | 2,0 |
| Zambie | 0,8 | 0,4 | 0,5 | 0,3 | 0,2 | 0,2 |
| Argentine | 1,1 | 2,0 | 2,6 | 1,7 | 1,7 | 3,0 |
| Italie | 0,7 | 0,4 | 0,6 | 0,6 | 0,8 | 1,3 |
| Autres | 9,4 | 9,7 | 10,7 | 9,9 | 9,3 | 9,5 |
| | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Exportations mondiales totales (milliers de tonnes métriques) | 531,1 | 619,7 | 560,5 | 607,9 | 668,4 | 631,7 |

Source: USDA Foreign Agricultural Service Circular, Tobacco FT-9-83, septembre 1983, p. 33.

TABLEAU 6. IMPORTATIONS DE CIGARETTES DE CERTAINS PAYS (EN MILLIONS D'UNITÉS)

| Pays | Moyenne 1973-1977 | Année 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Canada | 476 | 541 | 620 | 706 | 724 | 799 |
| États-Unis | 271 | 990 | 1 069 | 1 017 | 526 | 581 |
| Europe de l'Ouest | 53 519 | 62 278 | 83 727 | 90 513 | 81 081 | 91 028 |
| Europe de l'Est | 60 718 | 62 886 | 66 247 | 66 365 | 91 456 | 105 521 |
| Asie | 40 390 | 61 868 | 75 670 | 68 378 | 66 374 | 60 358 |
| Total | 176 057 | 213 889 | 255 577 | 255 403 | 269 114 | 289 431 |
| Canada: % des importations mondiales | 0,3 | 0,3 | 0,2 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |

Source: USDA Foreign Agricultural Service, Foreign Agricultural Circular FT-7-83, juillet 1983.

TABLEAU 7. DÉPENSES DE CONSOMMATION AU TITRE DES PRODUITS DU TABAC, CANADA, 1982

| Secteur | Milliards de $ | % des dépenses |
|---|---|---|
| Détaillants | 0,66 | 15,0 |
| Grossistes | 0,16 | 3,6 |
| Fabrication et transformation | 1,02 | 23,0 |
| Producteurs | 0,24 | 5,4 |
| Taxes fédérales | | |
| Sur les articles de luxe | 0,80 | |
| De vente | 0,33 | |
| Total partiel | 1,19 | 26,9 |
| Taxes provinciales | | |
| Sur les articles de luxe | 0,95 | |
| De vente | 0,20 | |
| Total partiel | 1,15 | 26,1 |
| Total | 4,42 | 100,0 |

Source: Peat, Marwick and Partners. Economic Impact of the Tobacco Industry in Canada for 1982, Conseil canadien des fabricants des produits du tabac, Montréal, 1982.

**FIGURE 1: CONSOMMATION ANNUELLE DE CIGARETTES PAR HABITANT ET PRIX DE 200 CIGARETTES EN $ CONSTANT DE 1982, CANADA, 1949-1982**

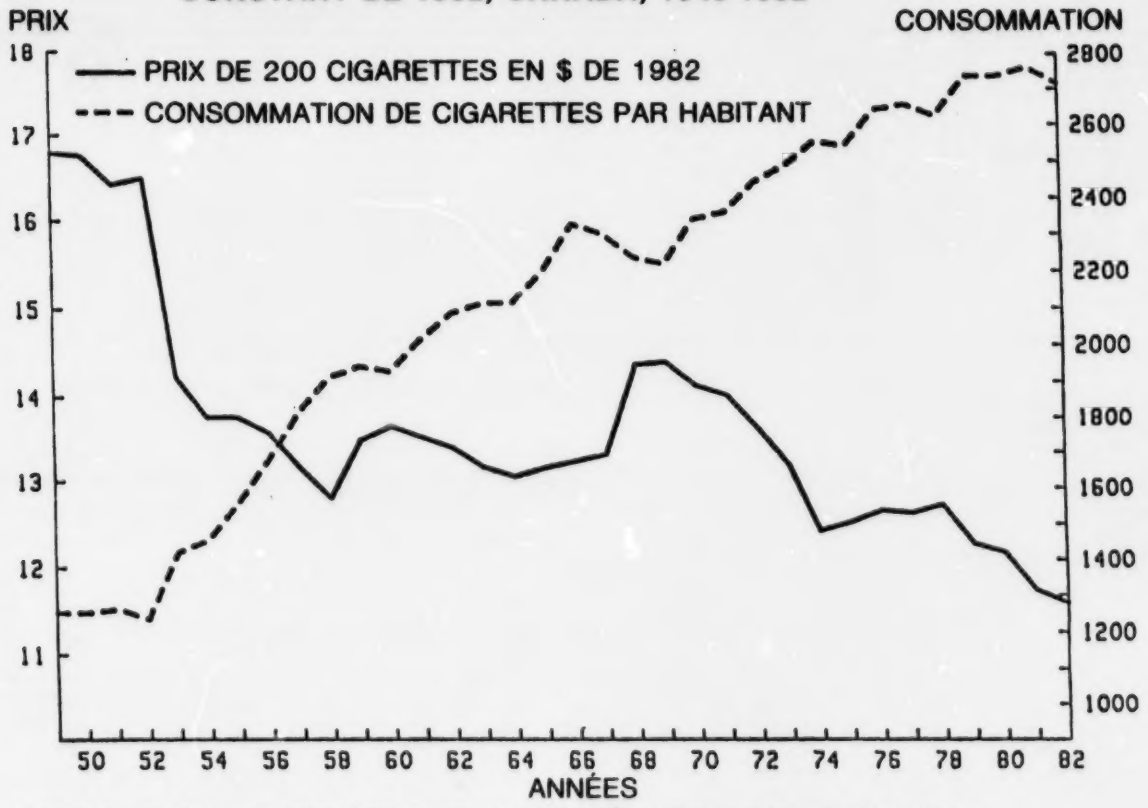


SOURCE: BUREAU DE BIOMÉTRIES ET DU CONTRÔLE DES PRODUITS DU TABAC, LABORATOIRE DE LUTTE CONTRE LA MALADIE, MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET AGRICULTURE CANADA, DOCUMENT DE TRAVAIL 12/84.

SESSION SUR LES DEPENSES ET REVENU AGRICOLES

## SITUATION DU REVENU AGRICOLE PAR PROVINCE ET PERSPECTIVES

Peter Lys

L'établissement de projections exactes du revenu et des dépenses agricoles pose plus de difficultés sur le plan provincial que national.

L'estimation du revenu net agricole réalisé à l'échelle nationale peut varier considérablement en fonction de changements mineurs dans les projections des recettes ou des dépenses. Ce problème s'accentue au moment de traiter les estimations provinciales, lesquelles sont plus variables.

On considère néanmoins qu'il est important de présenter ensemble les projections provinciales et nationale afin d'aider les membres de l'agri-négoce à se préparer pour l'année qui vient. Je commencerai donc mon exposé dans la perspective nationale.

George Andrusiak a indiqué plus tôt que le revenu net agricole réalisé serait de 14 % supérieur à celui de 1983 et atteindrait 3,8 milliards de dollars. Cette augmentation a été attribuée à un gain de 7 % des recettes agricoles en espèces, lequel a plus que compensé la croissance de 5 % des dépenses d'exploitation agricoles et des frais d'amortissement. Pour 1985, la situation n'est pas aussi favorable; on ne s'attend toutefois pas à ce que le revenu net agricole réalisé change beaucoup à l'échelle nationale. La variation est beaucoup plus marquée à l'échelle provinciale. On prévoit que les recettes agricoles augmenteront dans toutes les provinces; les hausses oscilleront entre 2 % en Alberta et 18 % en Ontario. Les dépenses devraient augmenter également dans toutes les provinces, mais de façon moins marquée; en incluant les frais d'amortissement, les hausses devraient se chiffrer à entre 4 % et 8 %.

Les disparités régionales de la production ont des répercussions sur la composition des recettes agricoles des provinces. Celles de Terre-Neuve proviennent surtout de l'aviculture et celles de l'Ile-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, de la production de pommes de terre. En Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, les recettes ont une composition similaire, provenant surtout de l'horticulture, de l'aviculture et de la production laitière. Le Manitoba et la Saskatchewan dépendent davantage des productions végétales. La Saskatchewan se spécialise dans la culture du blé, tandis que le Manitoba peut compter sur les recettes d'une plus grande variété de cultures. C'est en Alberta et en Ontario que les recettes agricoles sont les plus diversifiées.

Si nous savons projeter correctement les principaux éléments retenus à cette fin, il va de soi que nos projections seront justes pour la plupart.

Au chapitre des dépenses, les disparités régionales ne sont pas les mêmes. Il y a une constante cependant; les cinq principaux postes de dépense sont les mêmes dans toutes les provinces, à savoir: machinerie, engrais, intérêt sur la dette, alimentation des animaux et frais d'amortissement.

### TERRE-NEUVE

On prévoit actuellement que les recettes agricoles en espèces de Terre-Neuve augmenteront de 11 % et ce, malgré une baisse de celles tirées des productions végétales. Le secteur de la volaille et des oeufs n'est pas étranger à cette hausse. Les recettes provenant de l'aviculture ont augmenté dans toutes les provinces en raison d'une hausse des prix. Les dépenses ont elles aussi augmenté; par suite d'une progression des coûts des aliments pour animaux (10 %) et d'autres frais associés à l'élevage (9 %).

Pour 1985, nous prévoyons un léger recul des recettes agricoles en espèces. Comme les recettes avicoles constituent le gros des recettes agricoles globales de Terre-Neuve, on pourrait considérer l'aviculture comme le principal indicateur en matière d'agriculture à Terre-Neuve. En 1985, beaucoup des divers types de recettes tirées de l'élevage augmenteront mais cette hausse sera compensée par la baisse de celles provenant de l'aviculture; les recettes tirées de l'élevage pourraient donc globalement reculer d'environ 1 %. Nous anticipons également un accroissement des dépenses en 1985, mais à un taux inférieur à celui de 1984. Les dépenses au titre de l'intérêt sur la dette devraient diminuer, mais rien ne laisse entrevoir de changement au chapitre des dépenses en aliments pour animaux.

### ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Le revenu net réalisé de cette province devrait connaître une hausse considérable en 1984. Les recettes agricoles devraient augmenter de 10 % et les dépenses, de 7 %; on s'attend donc à un gain de 22 % du revenu net réalisé en regard de 1983. L'un des principaux facteurs expliquant le 10 % d'augmentation anticipé est la hausse du même ordre prévue dans le cas des recettes du secteur de la pomme de terre. D'après les estimations, lesquelles nous jugeons plus fiables que nos projections, les recettes agricoles en espèces de l'Ile-du-Prince- Édouard, de janvier à septembre dernier, sont déjà de 19 % plus élevées que celles de la période correspondante l'année dernière. Les recettes provenant de l'élevage seront elles aussi plus élevées, surtout grâce aux gains dans le secteur porcin. Comme à Terre-Neuve, les recettes provenant de la vente de volaille et d'oeufs progresseront mais le gros de la croissance des recettes d'élevage proviendra du secteur porcin et de la production laitière. On s'attend par ailleurs à ce que les dépenses de toutes les catégories augmenteront quelque peu en 1984 et de façon plus marquée aux postes suivants: aliments pour animaux, engrais, semences, carburant et réparations de matériel.

D'après nos projections actuelles, les recettes agricoles en espèces reculeront de 5 % en 1985. Les recettes devraient diminuer, surtout sous

l'effet du recul des prix des pommes de terre. Si les mises au marché des pommes de terre sont équivalentes à celles de 1984, les recettes à ce chapitre accuseront une baisse de 12 millions de dollars. Celle-ci fera plus qu'annuler l'augmentation des recettes du secteur porcin et de la production laitière. En 1985, les dépenses agricoles continueront de s'accroître malgré la diminution projetée des dépenses en frais d'intérêt. On prévoit que les dépenses globales n'augmenteront que de 2 %, notamment à cause du ralentissement de la progression des prix de certains facteurs de production, dont les engrais. De plus, la baisse de la taxe fédérale sur le carburant devrait amener une plus grande stabilité des dépenses engagées dans l'achat de carburant.

On prévoit que le revenu net réalisé diminuera de 25 % en 1985. Le cas de l'Ile-du-Prince-Edouard montre qu'il peut être risqué d'établir des projections. Il suffit que les hypothèses de recettes ou de dépenses se révèlent tant soit peu inappropriées pour que la projection du revenu net réalisé change considérablement.

NOUVELLE-ECOSSE

En Nouvelle-Écosse, l'agriculture est dominée par l'élevage, lequel secteur est dominé à son tour par la production des denrées contingentées (lait, oeufs et poulets à griller). En 1984, les recettes tirées de ce type de production ont progressé globalement de 7 %. Celles du secteur porcin ont elles aussi augmenté en raison de la hausse des prix et du nombre des mises au marché au cours de l'année. Les recettes totales provenant de l'élevage ont gagné 7 %, portant à 10 % la hausse totale des recettes agricoles de la province. Quant aux dépenses totales, elles ont augmenté de 5 %, surtout sous l'effet d'un gain de 7 % du coût des produits commerciaux pour l'alimentation des animaux.

Pour 1985, nous prévoyons que les recettes provenant des porcs, des produits laitiers et des autres produits d'origine animale, notamment la fourrure, la laine et le miel, continueront d'être à la hausse. Les dépenses augmenteront aussi, mais de seulement 2 %. Si notre projection du taux d'intérêt se réalise, les dépenses en frais d'intérêt diminueront de 2 %, ce qui contribuera à ralentir l'accroissement des dépenses. Dans la province, les dépenses en aliments pour animaux devraient augmenter de 2 % par suite de l'accroissement anticipé de la consommation.

NOUVEAU-BRUNSWICK

On prévoit que les recettes augmenteront de 18 % au Nouveau-Brunswick en 1984. Il s'agit là de la plus forte hausse des recettes agricoles en espèces anticipée au Canada. Une partie de cet accroissement peut être attribuée à la progression des recettes du secteur de la pomme de terre où les prix ont été en hausse pendant toute l'année. On prévoit également que les avances nettes en espèces versées pour les produits non céréaliers, c'est-à-dire des produits végétaux comme la pomme de terre, le tabac et les légumes, augmenteront en 1984. Il faut toutefois se rappeler que ces avances constituent en quelque sorte des prêts qu'il faut rembourser à même les livraisons futures. Au chapitre de l'élevage, nous prévoyons une augmentation des recettes du secteur porcin (1,4 million de dollars) et, comme dans la plupart des autres provinces, de celles provenant des produits laitiers, de la volaille et des oeufs.

Nous prévoyons pour l'instant une hausse de 8 % des dépenses agricoles. Les frais d'intérêt ont progressé au Nouveau-Brunswick, les agriculteurs empruntant de plus en plus à court terme. Les dépenses en matériel, y compris le carburant, ont elles aussi gagné 8 % en 1984. Compte tenu de l'augmentation de 18 % des recettes agricoles en espèces, laquelle fera plus que compenser la hausse de 8 % des dépenses, on anticipe que le revenu net réalisé grimpera d'environ 53 % (sic).

Pour 1985, tout indique actuellement que les recettes seront inférieures à celles de 1984. Les recettes provenant de l'élevage connaîtront une légère hausse, mais il est probable que celles tirées des productions végétales diminueront de 16,5 millions de dollars. L'accroissement prévu des recettes tirées de l'élevage devrait provenir de la hausse des prix des porcs. Le fléchissement des prix des pommes de terre devrait amener un recul des recettes totales provenant des productions végétales. Si le coût des aliments pour animaux ne change pas et si les dépenses en frais d'intérêt diminuent, l'augmentation des dépenses totales pourrait se limiter à 1 % en 1985. La baisse des recettes et la stabilité relative des dépenses devraient se traduire par un recul de 12 millions de dollars (20 %) du revenu net réalisé en 1985.

QUEBEC

En regard à l'année précédente, on entrevoit pour 1984 un accroissement des recettes provenant des productions végétales et de l'élevage. Dans le premier cas, la progression proviendra surtout du maïs, secteur où la hausse des prix et l'accroissement des mises au marché devraient aboutir à un gain de 19 millions de dollars des recettes. Pour ce qui est de l'élevage, on n'entrevoit aucun changement des recettes tirées de la production bovine, la baisse des abattages et la hausse des prix devant se neutraliser. Les recettes du secteur porcin pourraient augmenter de 25 millions de dollars; on s'attend aussi à des gains dans les secteurs laitier et avicole. Les dépenses en frais d'intérêt, en aliments pour animaux et en frais divers associés à la production végétale et à l'élevage ont progressé substantiellement. On prévoit que les dépenses totales augmenteront de 6 % alors que les recettes pourraient avancer de 9 %, entraînant une progression de 17 % du revenu net réalisé.

En 1985, la hausse constante des ventes des porcs se traduira par une augmentation de 3 % des recettes en espèces totales. La baisse des taux d'intérêt et du coût des aliments pour animaux devrait freiner l'accroissement des dépenses, de sorte que les dépenses totales n'augmenteront que de 1 %. Si nos projections s'avèrent exactes, le revenu net réalisé en 1985 au Québec connaîtra une augmentation supplémentaire de 10 %.

ONTARIO

Dans cette province, les recettes agricoles en espèces pourraient augmenter de 7 % en 1984. La progression des recettes provenant du blé et des légumes ainsi que celle des avances nettes versées pour les produits non céréaliers ont contribué à l'augmentation des recettes tirées des productions végétales. Au chapitre de l'élevage, la hausse des prix des bovins a compensé la baisse des abattages; la situation demeure donc à peu près inchangée pour les bovins. Par contre, en 1984, les recettes des secteurs porcin, laitier et

avicole ont toutes augmenté. Au total, les recettes agricoles de la province devraient progresser de 7 %. Quant aux dépenses, celles d'exploitation augmenteront, mais pas aussi rapidement que dans la plupart des autres provinces. La poussée des dépenses en aliments pour animaux et en engrais devrait être compensée en partie par la diminution des droits de fermage et par la très faible progression de la plupart des autres dépenses. Le revenu net réalisé en Ontario augmentera de 22 %, si nos projections se réalisent, et ce pourcentage élevé explique en grande partie le bond de 14 % anticipé à l'échelle nationale.

Pour ce qui est de 1985, nous ne prévoyons pas de changement important des recettes et des dépenses agricoles et, par conséquent, du revenu net réalisé. Les prix des porcs continueront probablement de monter, tout comme ceux des produits laitiers. Du côté de l'aviculture, il n'y aura presque aucun changement en 1985 puisque la hausse de production sera compensée par un recul des prix. Pour les bovins, une situation inverse (hausse des prix et baisse de production) donnera le même résultat. En ce qui concerne le maïs, malgré la baisse des prix, la récolte record obtenue en Ontario entraînera fort probablement une hausse des mises au marché et nous croyons que le surcroît de production compensera la baisse des prix. Par ailleurs, les dépenses devraient augmenter, mais de façon assez modérée. Celles en aliments pour animaux devraient baisser, à l'instar des frais d'intérêt. Le revenu net réalisé devrait correspondre à celui de 1984.

MANITOBA

Le Manitoba n'a pas souffert autant que la Saskatchewan et l'Alberta de la sécheresse qui a sévi dans les Prairies. Dans cette province, en 1984, les recettes tirées des productions végétales devraient être de 100 millions de dollars plus élevées qu'en 1983; une partie de cette augmentation peut être attribuée aux 36,1 millions de dollars que la province a touchés dans le cadre du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest. La hausse des prix du canola et du lin a également contribué à l'augmentation précitée. En ce qui concerne l'élevage, les recettes provenant des bovins et des veaux n'ont que légèrement augmenté, la diminution des abattages et la hausse des prix s'annulant mutuellement. Les recettes provenant de la production porcine ont progressé (23 millions de dollars), tout comme celles tirées des oeufs et de la volaille (situation analogue à celle de toutes les autres provinces). Côté dépenses, les frais d'intérêt devraient monter tout comme les dépenses en matériel, y compris le carburant. La hausse des dépenses en carburant est principalement due à l'augmentation des superficies mises en culture le printemps dernier. Les dépenses en engrais ont elles aussi progressé sous l'effet d'une hausse des prix et d'une augmentation des quantités utilisées.

Pour 1985, on prévoit que les recettes agricoles en espèces augmenteront de 2 %. Les recettes tirées du blé et de l'orge devraient baisser en raison d'un recul des mises au marché. La progression des recettes tirées des cultures d'appoint, comme celles de moutarde et de tournesol, viendra cependant compenser les baisses précitées. Au chapitre de l'élevage, la production de porcs et de poulets devrait augmenter. Dans le cas de la volaille, les prix accuseront un recul semblable à celui des autres provinces. Les dépenses totales ne devraient augmenter que légèrement; le revenu net réalisé pourrait gagner quelque 7 %. On s'attend à ce que l'augmentation du revenu soit plus marquée au Manitoba qu'en Saskatchewan et Alberta.

SASKATCHEWAN

On prévoit que les recettes tirées des productions végétales seront plus élevées en 1984 qu'en 1983, malgré la sécheresse. Comme l'indiquait George Andrusiak dans son exposé, cette constatation est de prime abord quelque peu étonnante. Il semble que les producteurs livrent une plus grande proportion de leur récolte entre août et décembre et qu'ils équilibrent leurs mouvements de trésorerie de 1984 et de 1985 par un étalement des recettes. De plus, les paiements d'assurance-récolte et ceux versés en vertu de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest (220 et 126 millions de dollars respectivement), ont aidé à maintenir les recettes totales tirées des productions végétales à ce qu'elles étaient en 1983. Les recettes provenant du colza et du canola ont également augmenté, en raison principalement des prix plus élevés au cours du premier semestre de l'année civile. Au chapitre de l'élevage, les recettes du secteur porcin ont progressé par suite de l'augmentation des abattages et d'une légère hausse des prix. Les recettes au titre de la volaille et des oeufs ont elles aussi progressé. En ce qui concerne les dépenses, les frais d'intérêt et les dépenses en aliments pour animaux et en engrais devraient tous augmenter. Les engrais ont constitué un poste de dépenses intéressant cette année puisque les agriculteurs de la Saskatchewan en ont acheté des quantités relativement élevées par rapport à ceux des autres provinces et en regard des années antérieures. Le prix des engrais, qui était bas en 1983, a augmenté en 1984.

Compte tenu de l'augmentation des recettes, le revenu net réalisé devrait grimper de 15 %; quant aux dépenses, leur accroissement sera compensé par l'augmentation des recettes.

Nos projections de recettes pour 1985 reposent sur l'hypothèse de rendements normaux et d'un report positif des recettes sur cette année. A cet égard, la situation est intéressante car les producteurs auront accru leurs livraisons au cours de la période d'août à décembre et reporteront une grande partie de leur revenu sur 1985. Cette situation contribuera à équilibrer les revenus de ces deux années. Nonobstant ces hypothèses, les recettes tirées des productions végétales, plus particulièrement du blé, de l'orge et du colza, baisseront en 1985. Dans les cas du blé et de l'orge, la baisse proviendra d'un recul des mises au marché découlant d'une diminution des disponibilités. Au chapitre de l'élevage, les recettes issues de la production porcine continueront d'augmenter, mais à un taux inférieur à celui de 1984. En ce qui a trait aux dépenses, nous ne prévoyons pas que celles en engrais auront une progression annuelle aussi marquée qu'en 1984. La hausse relativement faible des dépenses en engrais et en fermage, alliée à une baisse des frais d'intérêt et des dépenses en aliments pour animaux, réussira en 1985 à maintenir à peu près le revenu net réalisé à ce qu'il était en 1984.

## ALBERTA

Dans cette province, la production du blé et du colza devrait baisser en 1984. En ce qui concerne l'orge et le colza, on prévoit que les prix cette année seront légèrement supérieurs à ceux de l'année dernière. Les prestations d'assurance-récolte et les paiements de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest (155 et 59,4 millions de dollars respectivement), ont aidé à atténuer la diminution des recettes. Tout comme pour la Saskatchewan, nous avons avancé l'hypothèse d'un report important des recettes sur 1985. Pour l'élevage, nous prévoyons une augmentation de 77,5 millions de dollars des recettes, laquelle devrait provenir surtout du secteur porcin. En effet, la progression des recettes dans ce secteur compte pour la moitié du gain total au titre de l'élevage, la hausse des recettes tirées des produits laitiers, de la volaille et des oeufs comptant pour le reste; en ce qui concerne les bovins, peu de changements. Par ailleurs, la progression des dépenses en aliments pour animaux, en semences et en salaires pourrait donner lieu à une augmentation de 5 % des dépenses totales. Comme la hausse des recettes n'est pas aussi importante que celle des dépenses, on prévoit que le revenu net réalisé diminuera en 1984.

En 1985, les mises au marché de blé, d'orge et de seigle devraient décroître alors qu'aucun changement de prix n'est prévu en regard de l'année précédente. Grâce à une production normale et à une augmentation des reports nets, les recettes provenant des productions végétales devraient équivaloir à celles de 1984. Les recettes du secteur porcin devraient aussi continuer de monter mais, ici encore, à un taux différent de celui de 1984. Les changements dans les postes de dépenses devraient normalement correspondre à ceux observés dans les autres provinces, y compris les baisses de frais d'intérêt et de dépenses en aliments pour animaux. Ces baisses seront cependant compensées par la hausse d'autres dépenses, hausse qui devrait correspondre au taux d'inflation général. Au total, on prévoit que les dépenses n'augmenteront que d'environ 1 % et que le revenu net réalisé diminuera de 58 millions de dollars (12 %) en 1985.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

Dans cette province, on prévoit que les recettes augmenteront de 58 millions de dollars, les dépenses, de 37 millions de dollars et le revenu net réalisé, de 21 millions de dollars. L'accroissement des recettes au titre des productions végétales sera de 24 millions de dollars et celui au titre de l'élevage, de 34 millions de dollars, donnant le total précité de 58 millions de dollars. La hausse de recettes tirées des fruits, des légumes et des fleurs compensera la diminution de celles provenant du blé et de l'orge. En ce qui concerne l'élevage, les recettes tirées des productions bovines, laitières et avicole seront un peu plus élevées. Les frais d'intérêt et les dépenses en aliments pour animaux ont légèrement augmenté en 1984. Ces deux postes de dépenses ont le plus contribué à la hausse de 5 % du total des dépenses d'exploitation et des frais d'amortissement.

En 1985, les recettes agricoles en espèces pour la Colombie-Britannique devraient atteindre près de 1 milliard de dollars alors que l'on prévoit une augmentation des recettes provenant du colza, des fruits et des légumes et des autres produits horticoles par rapport à 1984. Les recettes du secteur porcin devraient augmenter dans une mesure comparable à celle des autres provinces. Les dépenses de la plupart des catégories devraient progresser en raison de l'accroissement des prix des facteurs de production, malgré un recul anticipé des frais d'intérêt et des dépenses en aliments pour animaux. On s'attend à ce que les dépenses globales augmentent de 4 millions de dollars, hausse équivalente à celle de 1984. Par conséquent, on prévoit un gain de 39 millions de dollars du revenu net réalisé.

## SOMMAIRE

En bref, nous prévoyons un accroissement des recettes en 1984 et très peu de changement à ce chapitre en 1985. Le scénario pour 1985 s'appuie en grande partie sur le recul de la production dans les provinces de l'Ouest en 1984. Les recettes tirées de l'élevage ne devraient pas changer beaucoup; plus particulièrement, celles tirées des bovins et des veaux devraient être essentiellement les mêmes qu'en 1984. Les recettes du secteur porcin devraient continuer d'augmenter, mais à un taux moindre. On estime que les dépenses ont augmenté de 5 % en 1984, surtout à cause de la hausse du coût des aliments pour animaux et des frais d'intérêt. Pour 1985, le taux global d'augmentation des dépenses devrait être ramené à 1 % sous l'effet d'un léger recul des taux d'intérêt et des dépenses en aliments pour animaux et d'une faible progression du prix des facteurs de production agricole.

# LE NOMBRE ET LA TAILLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ... QUE NOUS RESERVE L'AVENIR

Wayne D. Jones et Fu-Lai Tung

## INTRODUCTION

Mon exposé de cet après-midi portera sur la structure du secteur agricole et sur l'évolution de celle-ci. Ce que j'entends par structure du secteur agricole, c'est le nombre et la taille des exploitations au sein du secteur agricole canadien. L'évolution structurelle du secteur agricole désigne donc les arrivées et les départs dans le secteur agricole de même que le phénomène d'expansion et de contraction de la taille des exploitations au sein du secteur. Je me permettrai même de pousser l'analyse un peu plus loin en examinant les fluctuations de la distribution des ventes totales de produits agricoles et de l'actif agricole total au sein de l'industrie.

L'objet du présent exposé est d'étudier l'évolution historique de la structure du secteur agricole canadien, afin de pouvoir faire des prévisions sur l'orientation et le taux des futurs changements structurels et, selon le temps qui restera, de discuter de quelques-unes des conséquences de ces changements possibles. L'analyse historique porte sur les 15 dernières années pour lesquelles on a pu obtenir des données, à savoir 1966 à 1981. On a fait des prévisions sur l'évolution structurelle pour les années allant jusqu'à 1991.

Vu l'abondance de la matière, je passerai sous silence les questions de méthodologie. Il serait trop long et trop compliqué d'expliquer ici les méthodes d'estimation utilisées. Cependant, je me ferai un plaisir de discuter de cet aspect de l'analyse à un autre moment, avec ceux qui s'y intéressent. Je tiens à préciser, toutefois, que cette étude est fondée sur des données du recensement de l'agriculture mis sur pied par Statistique Canada. Il s'agit d'une base de données unique et d'une grande utilité pour faire l'analyse de l'évolution de la structure du secteur agricole.

On peut d'abord se poser la question: "Quels sont les facteurs qui influent sur l'évolution structurelle du secteur agricole?" On estime en général que les principaux facteurs sont d'ordre démographique, technique et économique. Le principal facteur démographique est la répartition de la population d'exploitants agricoles par groupe d'âge. Pour ce qui concerne les facteurs d'ordre technique, l'on s'intéresse surtout aux techniques à prédominance de capitaux et à leurs répercussions sur les besoins en capitaux et la taille des exploitations. Enfin, sur le plan économique, le facteur important est la rémunération de l'exploitation, qui se mesure notamment par le rendement du capital ou de l'investissement agricole. Examinons donc ces facteurs pour la période allant de 1966 à 1981 et étudions leurs répercussions théoriques sur l'évolution structurelle du secteur agricole, c'est-à-dire sur le lancement de nouvelles entreprises, les abandons et la variation de la taille des fermes.

## EVOLUTION STRUCTURELLE, 1966-1981

La figure 1 illustre la répartition des exploitants agricoles selon les groupes d'âge pour les années de recensement allant de 1966 à 1981. Au cours de cette période, il y a eu une diminution notable de la proportion d'exploitants agricoles dans les groupes d'âge plus avancés et une augmentation correspondante de la proportion des exploitants âgés de moins de 35 ans. Ce rajeunissement de la population des exploitants agricoles s'explique notamment par le fait que les agriculteurs plus âgés prennent leur retraite et laissent la place à des plus jeunes. Sur le plan théorique, le rajeunissement de la population d'exploitants agricoles a un effet négatif (diminution) sur la rotation de cette population (arrivées et départs) et un effet positif (augmentation) sur le taux de croissance de la taille des exploitations, étant donné qu'il y a une plus grande proportion d'entreprises au stade de démarrage ou de croissance.

La figure 2 représente les répercussions des progrès techniques sur l'évolution structurelle de 1966 à 1981. Au cours de cette période, le secteur a connu un accroissement progressif de la productivité totale. Ces gains de productivité étaient en partie attribuables à l'amélioration rapide des immobilisations sur le plan technique, facteur dont le rapport capital-main-d'oeuvre constitue une approximation. L'examen du graphique nous permet de constater que cette approximation des techniques à prédominance de capital présente une corrélation très étroite avec les besoins en capital exprimés par la valeur en dollars constants du capital par exploitation. Pour ce qui concerne les répercussions des progrès techniques sur la structure du secteur agricole, les données laissent entendre que, au cours des périodes d'adoption rapide de techniques à prédominance de capital, les besoins moyens en capitaux augmentent aussi en flèche, posant un obstacle au lancement de nouvelles exploitations tout en entraînant un accroissement du nombre d'exploitants qui abandonnent leurs exploitations faute de vouloir ou de pouvoir suivre l'évolution technologique. L'adoption rapide de techniques à prédominance de capital devrait en outre favoriser la croissance des exploitations (c'est-à-dire l'augmentation du volume de production), primo, puisque, de tels changements techniques amènent un accroissement de la productivité et, secundo, parce qu'on associe généralement les économies d'échelle à des techniques à prédominance de capital et que les exploitants ont tendance à accroître la taille de leurs entreprises pour bénéficier de ces économies.

Au graphique 3 figurent les facteurs économiques qui ont influé sur l'évolution structurelle du secteur agricole de 1966 à 1981, soit le rendement du capital (de l'actif) et le coût réel du capital emprunté ou le taux d'intérêt réel. Le rendement total du capital, qui comprend les gains en capitaux non réalisés, a été inférieur aux taux d'intérêt réels à la fin de la période allant de 1966 à 1971, beaucoup plus élevé que les taux d'intérêt réels au cours de la période allant de 1971 à 1976 et, au cours de la période allant de 1976 à 1981, il a commencé à perdre du terrain par rapport aux taux d'intérêt réels même si il est demeuré supérieure à ces derniers. L'influence théorique du taux de rendement du capital agricole par rapport aux taux d'intérêt réels est assez

évidente. Les périodes de rendements élevés devraient avoir un effet positif sur le lancement de nouvelles entreprises et un effet négatif sur le nombre d'abandons; on pourrait aussi supposer qu'elles favorisent la croissance des exploitations, car la disponibilité des capitaux inciterait l'agriculteur à augmenter sa production.

D'autres facteurs, outre ceux d'ordre démographique, technique et économique, influent sur l'évolution structurelle du secteur agricole. Le nombre de nouvelles exploitations, le nombre d'abandons et l'évolution de la taille des entreprises, par exemple, sont touchés par le phénomène dit de "décalage"; il y a en effet généralement un délai entre le changement qui intervient au niveau d'un facteur donné et la réaction à ce changement. En outre, cette réaction peut être différée par des contraintes sur le plan des ressources. Par exemple, il se peut qu'un agriculteur doive reporter sa décision d'agrandir son domaine faute de terres convenables à vendre ou de capitaux suffisants.

Parmi les autres facteurs qui ont une incidence sur l'évolution structurelle du secteur agricole citons l'existence d'un grand nombre d'exploitations non commerciales dont le premier souci n'est pas nécessairement la recherche du profit et qui, partant, ne réagissent pas de la même façon que les entreprises commerciales aux changements d'ordre économique ou technologique; et la nature des spéculations, puisque les divers types d'exploitation ne réagissent pas aux mêmes facteurs. En outre, les modifications apportées aux programmes et aux politiques de l'Etat peuvent avoir des conséquences notables sur l'évolution structurelle du secteur agricole.

Tous les facteurs que nous venons d'énumérer ont concouru à donner les taux de changement structurel du secteur agricole figurant au Tableau 4. Selon les données de ce tableau, les variations nettes relativement faible du nombre des exploitations (-5,9 % pour la période allant de 1976 à 1981) sont attribuables aux arrivées et aux départs nombreux dans le secteur agricole. On estime que 29,7 % des personnes qui exploitaient une entreprise agricole en 1976 avaient quitté le secteur avant 1981, alors que 25,3 % des agriculteurs qui exploitaient une entreprise en 1981 faisaient partie du secteur depuis 1976. Du nombre des fermes qui existaient au début et à la fin de ladite période 49 à 56 % n'ont pas changé de taille, c'est-à-dire que leur production physique n'a pas varié pendant toute la période considérée, alors que 17 à 36 % ont augmenté ou diminué de taille. Ces grandes variations des taux de changement structurel donnent à penser qu'il y a eu des différences notables entre les répercussions des facteurs sur l'évolution structurelle au cours des trois périodes distinctes de recensement, à savoir 1966-1971, 1971-1976 et 1976-1981.

Aux figures 5 à 7, on présente les effets sur le nombre et la taille des exploitations, ainsi que la distribution des ventes totales de produits agricoles et de l'actif agricole total. Je ne vais pas m'attarder trop longuement à l'examen de ces tendances puisque c'est du déjà vu pour la plupart d'entre nous. Ces données serviront toutefois de toile de fond à la section du présent exposé qui traitera des perspectives. Il importe de noter que ces histogrammes donnent les distributions selon la taille économique (ventes brutes) des exploitations en dollars constants et se distinguent ainsi notablement des données figurant dans les publications du recensement agricole qui sont distribuées selon la taille économique des exploitations en dollars courants. Dans le présent contexte, les exploitations ne peuvent passer d'une classe économique à une autre qu'à la suite d'un changement de leur production physique; ainsi, le gonflement de la valeur des ventes de produits agricoles sous l'effet de l'inflation n'a aucune incidence sur ces mouvements. La Figure 5 représente la tendance bien connue de l'accroissement de la taille des exploitations. En 1966, un pour cent seulement des exploitations se rangeaient dans la classe des grandes exploitations (ventes de 100 000 $ et plus en dollars de 1975), mais cette proportion a atteint 11 % en 1981. Cette tendance est passablement évidente même une fois corrigés les effets de l'inflation. Un fait important, que ne révèle pas cet histogramme, est que, de 1966 à 1981, on a enregistré une perte nette de près de 112 000 exploitations. A la figure 6, on note un changement de la distribution des ventes totales de produits agricoles qui confirme la tendance vers un accroissement de la taille des exploitations. La classe des grandes exploitations a accru sa proportion des ventes totales de 17 % à 54 % en l'espace de 15 ans seulement. Au cours de cette période, les ventes totales en dollars constant de 1975 ont progressé de 64 %. Quant à la distribution de l'actif agricole total, le changement a été moins marqué comme nous le révèle l'histogramme 7. La classe des grandes exploitations représentait 6 % de l'actif total en 1966, et cette proportion est passée à 30 % en 1981. La valeur de l'actif total en dollars constants de 1975 a augmenté de 60 % de 1966 à 1981. En 1981 donc, les exploitations de grande taille, représentant 11 % de l'ensemble des exploitations, réalisaient 54 % des ventes totales de produits agricoles et absorbaient 33 % de l'actif agricole total. Il importe de souligner, toutefois, que la distribution de l'actif agricole total tient compte de l'utilisation de l'actif sans égard aux droits de propriété. Ainsi, les 11 % des exploitations qui se rangent dans la classe des grandes entreprises possèdent sans doute moins de 33 % de l'actif qu'ils utilisent à cause de la pratique extrêmement répandue chez elles de la location, en particulier de la location des terres.

## LES CHANGEMENTS STRUCTURELS D'ICI A 1991

Après cette brève rétrospective de 15 années d'évolution structurelle dans le secteur agricole canadien, tournons-nous maintenant vers l'avenir. Dans un premier temps, nous examinerons les répercussions des principaux facteurs d'ordre démographique, technique et économique sur les taux de changement structurel, c'est-à-dire sur les arrivées et les départs et sur les fluctuations de la taille des exploitations. Sur le plan démographique, on prévoit que l'âge moyen des exploitants agricoles continuera à baisser jusqu'en 1991 à mesure que les agriculteurs plus âgés céderont leur place à des plus jeunes. Comme nous l'avons expliqué plus tôt, cette tendance devrait avoir un effet négatif sur les taux d'arrivée et de départ, et un effet positif sur les taux de croissance des exploitations. Pour ce qui concerne l'influence technologique, on prévoit un ralentissement de l'adoption des techniques à prédominance de capital en regard de la période

1966-1981, puisque l'on prévoit que la baisse de la rentabilité des exploitations réduira la disponibilité des fonds pour de nouvelles immobilisations. En outre, l'orientation actuelle de la recherche en agriculture donne à penser que l'évolution technologique à moyen terme fera intervenir la biotechnologie et la micro-informatique, qui demandent moins de capitaux. Ainsi, les besoins en capitaux par exploitation devraient progresser moins rapidement vu le ralentissement de l'adoption des techniques à prédominance de capitaux. Cette situation devrait favoriser le lancement de nouvelles exploitations et exercer un effet négatif sur le nombre d'abandons. Elle devrait en outre freiner l'augmentation de la taille des exploitations.

Nous touchons en dernier lieu à l'aspect le plus changeant, savoir les influences économiques qui s'exerceront jusqu'en 1991. Le temps, les marchés mondiaux, les taux d'inflation et de change, par exemple, peuvent varier sensiblement en très peu de temps. Toutefois, on s'entend actuellement pour prévoir à moyen terme le maintien de taux d'intérêt réels élevés, une faible croissance économique nationale et une expansion limitée des marchés d'exportation. On s'attend en outre à une hausse des dépenses agricoles en espèces sous l'effet de l'inflation et à une amélioration progressive de la marge d'autofinancement. La dévaluation à court terme du capital, phénomène qui a marqué le secteur agricole ces trois dernières années, devrait être suivie d'une période où la valeur du capital augmentera légèrement ou pas du tout, puisque les prévisions touchant le revenu agricole ont accusé un recul ces dernières années. Une telle situation aurait pour conséquence de maintenir les pressions financières sur le secteur et de laisser peu de place ou de donner peu d'encouragement à l'investissement agricole. Son incidence sur l'évolution structurelle serait de réduire les taux d'arrivée et d'augmenter les taux de départ, et de freiner l'expansion des fermes.

Au tableau 8, on fournit des indices quantitatifs approximatifs des principaux facteurs qui influent sur l'évolution structurelle du secteur agricole pour les trois périodes de recensement passées et pour les deux périodes sur lesquelles portent nos projections, savoir 1981 à 1986 et 1986 à 1991. Si l'on considère la proportion d'exploitants âgés de plus de 60 ans comme indice de l'influence démographique, l'on constate qu'il y a peu de changements prévus pour la période allant jusqu'à 1991; en effet, on comptera environ 18 % des exploitants agricoles dans ce groupe en 1991 comparativement à environ 21 % pour la période 1966-1971. Comme mesure de l'influence technologique, l'on peut étudier les taux de variation prévus du rapport capital-main-d'oeuvre, qui constituent une approximation de l'utilisation des techniques à prédominance de capital. Pour les périodes 1981-1986 et 1986-1991, les taux de variation prévus du rapport capital-main-d'oeuvre sont de l'ordre de 20 à 25 % (ce qui représente un accroissement de 4,5 % par année); ces chiffres se rapprochent davantage du bas de l'échelle des taux observés depuis 1966. Si l'on prévoit des taux plus élevés pour la période 1986-1991, c'est que l'on s'attend à une meilleure rentabilité des exploitations pendant cette période, ce qui favoriserait un accroissement des investissements. Au Tableau 8, on donne des estimations actuelles et prévues du rendement total du capital (recettes actuelles plus les gains en capitaux non réalisés) duquel on a défalqué les taux d'intérêt réels. Ce chiffre a été négatif en général au cours de la période 1966-1971 (-0,16 %) puis a été relativement élevé au cours de la période 1971-1976 (+6,84 %) pour diminuer légèrement au cours de la période suivante (1976-1981) (+4,38 %). On prévoit qu'il sera négatif également pour la période 1981-1986 vu la faible rentabilité actuelle des exploitations, la dévaluation du capital et les valeurs élevées des taux d'intérêt réels au début des années 1980; on s'attend ensuite à une hausse progressive de ce rapport pour la période 1986-1991. Toutefois, à moyen terme, il ne devrait pas demeurer constamment élevé comme ce fut le cas de 1971 à 1976.

Afin de pouvoir faire des prévisions sur le nombre et la taille des exploitations ainsi que sur les fluctuations de la distribution des ventes de produits agricoles et de l'actif agricole, il nous a fallu tenir compte de l'incidence des facteurs décrits ci-dessus. La méthode d'estimation utilisée (un processus markovien modifié) devait en outre tenir compte des autres facteurs notamment du phénomène de décalage et des contraintes sur le plan des ressources, dont nous avons discuté plus tôt. On en est ainsi arrivé à des prévisions sur la répartition des exploitations selon leur taille économique pour les années 1986 et 1991. On a estimé les ventes totales de produits agricoles et l'actif agricole total en dollars constants de 1975 à partir de prévisions à moyen terme de l'évolution de la production physique et de l'achat d'équipements. Ces valeurs ont été réparties en classes économiques au sein du secteur, selon les taux prévus de changement de la production moyenne et de l'actif par exploitation.

Au Tableau 9, l'on compare les prévisions sur le nombre des exploitations et sur leur taille, c'est-à-dire sur les taux de changement structurel du secteur agricole, aux données antérieures. On prévoit que le nombre des exploitations diminuera de 4,9 % de 1981 à 1986 et de 1,4 % de 1986 à 1991; ces taux de recul sont plus lents que ceux enregistrés au cours des 15 années précédentes. En général, on prévoit que les taux d'arrivées (lancement de nouvelles exploitations) pour la période allant jusqu'à 1991 seront à peu près comparables à la moyenne des 15 années précédentes, tandis que les taux de départ devraient être légèrement plus faibles que ceux des périodes passées. Au Tableau 9, on constate également une tendance vers le maintien d'un taux élevé d'expansion des exploitations car, selon les prévisions, à peu près un tiers de toutes les exploitations existant déjà au début de la période 1981-1991 augmenteront leur production physique de 1981 à 1986 et de 1986 à 1991.

L'incidence de ces taux d'évolution structurelle se répercute sur la répartition des exploitations en classes économiques (en dollars constants de 1975), comme nous le révèle l'histogramme 10. Il apparaît évident que l'on s'attend à un maintien de la tendance vers l'agrandissement des exploitations jusqu'en 1991, la proportion des fermes faisant partie de la classe des grandes exploitations (ventes de 100 000 $ et plus) devant passer de 11 % en 1981 à 17 % en 1991. Selon les prévisions, de 1981 à 1991, le nombre total d'exploitations devrait décroître de près de 20 000 pour s'établir à 298 104 fermes. Par ailleurs, même si le recul prévu de 1981 à 1991,

le nombre total d'exploitations devrait décroître de près de 20 000 pour s'établir à 298 104 fermes. Par ailleurs, même si le recul prévu de 1981 à 1991, de la proportion du nombre total des exploitations faisant partie de la classe des exploitations marginales (ventes de moins de 5 000 $) est inférieur à 1 %, cela représente une perte de 6 000 fermes. Des calculs détaillés démontrent que la probabilité que les exploitants des entreprises marginales quittent l'agriculture dans les cinq prochaines années est d'environ 50 % alors que celle qu'ils passent à une classe d'exploitation de plus grande taille est de 15 %.

A l'histogramme 11, on représente les incidences des changements du nombre et de la taille des exploitations sur la distribution des ventes totales de produits agricoles selon les classes économiques en dollars constants de 1975. Ici, on constate encore une fois l'importance croissante des entreprises de grande taille. De 1981 à 1991, on prévoit une progression de 14 % de la production physique totale (valeur des ventes en dollars constants de 1975). Or, la classe des grandes exploitations devrait fournir 68 % de cette production totale, en regard de 54 % en 1981. On prévoit d'ailleurs que seule cette classe d'exploitations (ventes de 100 000 $ et plus) accroîtra sa part des ventes totales, tandis que les autres classes d'exploitations verront leurs chiffres de vente diminuer en termes relatifs et absolus.

A l'histogramme 12, on représente la distribution prévue de l'actif agricole total, exprimé en dollars constants de 1975, selon les classes économiques (en dollars constants de 1975). Il n'est pas étonnant de constater que l'on prévoit une baisse de la valeur de l'actif agricole, exprimée en termes absolus et en proportion du total, pour toutes les classes d'exploitations sauf celle des grandes exploitations; cette tendance reflète les changements qui s'opèrent au niveau de la distribution du nombre des exploitations. L'accumulation totale de capital pour la période 1981-1991 devrait augmenter de 11 %, soit environ 1 % par année en moyenne, ce qui représente un recul par rapport au taux d'accumulation annuel de 1966 à 1981, savoir 4 %. Les grandes exploitations, qui représentaient 33 % de l'actif agricole en 1981, devraient en représenter 49 %, soit près de la moitié, en 1991. En outre, en 1991, elles devraient englober 17 % de la population agricole totale et 68 % des ventes totales de produits agricoles.

A la dernière figure du présent exposé, l'histogramme 13, on a combiné les perspectives sur les ventes ou la production et celles sur la valeur du capital sous forme du rapport production-capital. Le quotient production-capital, couramment désigné par le terme ratio de rotation du capital, représente le chiffre d'affaires qui résulte du placement d'un dollar de capital. Ce ratio exprimé en dollars constants de 1975 ne peut être comparé d'une classe d'exploitations à une autre, compte tenu qu'il existe entre ces groupes de grandes variations tant du point de vue des facteurs de production en jeu que de la gestion. Cependant, la comparaison des ratios obtenus à différentes périodes pour les exploitations d'une classe donnée nous permet d'évaluer les variations des ratios de rotation du capital qui accompagnent l'évolution structurelle du secteur agricole. Selon les données de l'histogramme 13, ce ratio devrait baisser pour toutes les classes d'exploitations de 1971 à 1991. Par exemple, dans les exploitations de grande taille, un dollar de capital a entraîné un chiffre de ventes de 50 cents en 1971 de 31 cents en 1981 et devrait correspondre à un chiffre de ventes de 28 cents en 1991. Il n'est pas surprenant de constater cette tendance à la baisse de 1971 à 1981, compte tenu du taux rapide de formation du capital dans le secteur au cours des années 1970. On prévoit un taux de rendement plus faible de 1981 à 1991. En fait, ce ratio en soi nous renseigne assez peu sur l'efficacité ou la rentabilité d'une industrie. Toutefois, il devient plus éloquent lorsqu'il est combiné à l'indice de rentabilité, car le produit de ces deux quotients donne le taux de rendement courant du capital (actif), qui constitue une mesure directe de la vigueur financière d'une industrie.

## CONCLUSIONS ET CONSEQUENCES

En résumé, nous concluons que l'évolution structurelle du secteur agricole devrait suivre à peu près les mêmes tendances de 1981 à 1991 que celles enregistrées pour les quinze années précédentes, c'est-à-dire que les taux d'arrivée et de départ ainsi que les taux de croissance de la taille des exploitations devraient être comparables pour l'une et l'autre période. Selon les prévisions, de 1981 à 1991, il y aura une perte de près de 20 000 fermes par rapport à 1981 et une progression de la taille moyenne des exploitations mesurée d'après les ventes en dollars constants. Au cours de la même période, les rapports production-capital ou les ratios de rotation du capital continueront à décroître. Enfin, des trois principaux groupes de facteurs qui influent sur la structure du secteur agricole, savoir les facteurs d'ordre démographique, technique et économique, ce sont les facteurs économiques qui, au cours de la période de 1981 à 1991, se distingueront le plus par rapport à la situation en 1966-1981.

L'une des conséquences des prévisions est que l'actif agricole sera concentré entre les mains d'un plus petit nombre d'exploitants agricoles. Cela suppose une augmentation des besoins de financement pour les cessions intergénérations et la modification de la structure organisationnelle des exploitations pour tenir compte de leur envergure physique et économique. L'existence d'un plus petit nombre d'exploitations de plus grande taille moyenne suppose une baisse de la population d'agriculteurs et une modification des tendances des achats dans le secteur (facteurs de production et biens d'équipement). En conséquence, si les prévisions quant à l'évolution structurelle se réalisent, elles auront des répercussions sur les industries de facteurs de production agricole et sur les collectivités rurales en général.

Le fléchissement des ratios production-capital suppose une baisse des recettes par dollar investi dans le capital agricole. Puisque le rendement courant du capital est le produit du ratio de la rotation du capital et de l'indice de rentabilité, on peut supposer que si le secteur entend maintenir des recettes suffisantes en dépit du fléchissement des rapports production-capital, il devra accroître sa rentabilité. Dans la même veine, il est possible que les facteurs économiques soient nettement différents de ceux qui sont intervenus dans le passé, à savoir qu'il y ait une baisse des taux de rendements et une hausse des taux d'intérêt réels. Cela donne à penser que les facteurs économiques, et partant, la politique économique joueront un rôle de premier plan dans l'évolution structurelle du secteur agricole à moyen terme.

**FIGURE 1. EXPLOITANTS AGRICOLES PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1966-1981**

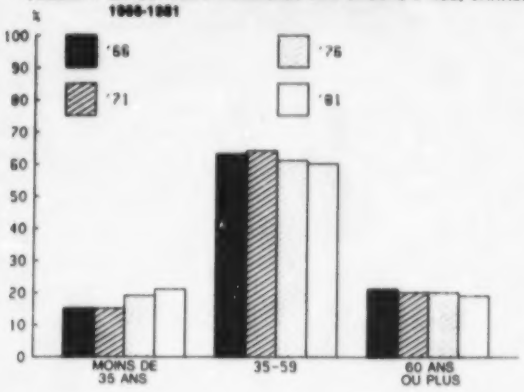


**FIGURE 2. INDICES DE L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE (1971 = 100)**

**FIGURE 3. TAUX DE RENDEMENT DU CAPITAL ET TAUX D'INTÉRÊT RÉELS, CANADA 1966-1981**

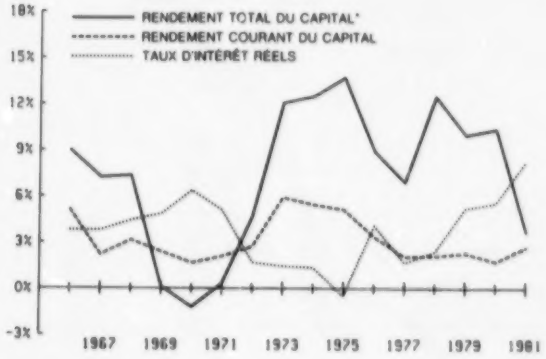


*COMPREND LES GAINS EN CAPITAUX

**TABLEAU 4. TAUX DE CHANGEMENT STRUCTUREL DU SECTEUR AGRICOLE, CANADA, 1966-1991**

| PÉRIODE DE RECENSEMENT | DÉPARTS | ARRIVÉES | VARIATION NETTE | EXPLOITATIONS QUI DEMEURENT EN BAISSE | EN HAUSSE | STABLE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | ‹ | | POURCENTAGE | | | › |
| 1966-71 | 35.5 | 24.1 | -15.0 | 16.9 | 27.5 | 55.6 |
| 1971-76 | 35.6 | 30.3 | -7.5 | 23.8 | 23.9 | 52.3 |
| 1976-81 | 29.7 | 25.3 | -5.9 | 17.7 | 35.6 | 46.7 |

FIGURE 5. DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS SELON LEUR TAILLE ÉCONOMIQUE, CANADA, 1966-1981

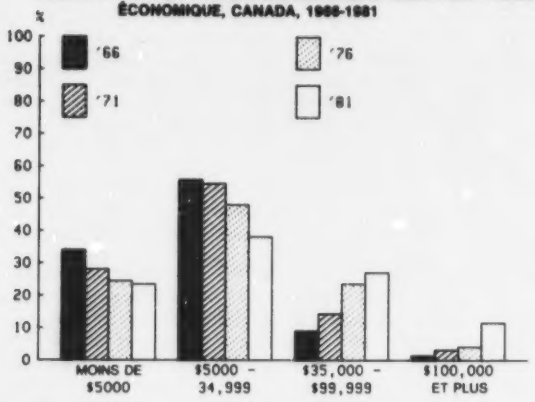


FIGURE 7. DISTRIBUTION DU CAPITAL AGRICOLE EN DOLLARS CONSTANTS DE 1975 SELON LES CLASSES D'EXPLOITATIONS, CANADA, 1966-1981

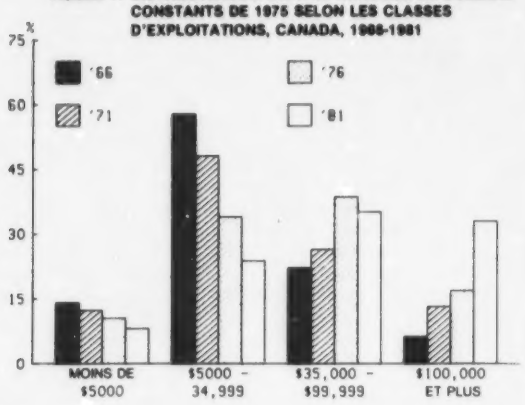


FIGURE 6. DISTRIBUTION DES VENTES DE PRODUITS AGRICOLES EN DOLLARS CONSTANTS DE 1975 PAR CLASSE D'EXPLOITATIONS, CANADA, 1966-1981

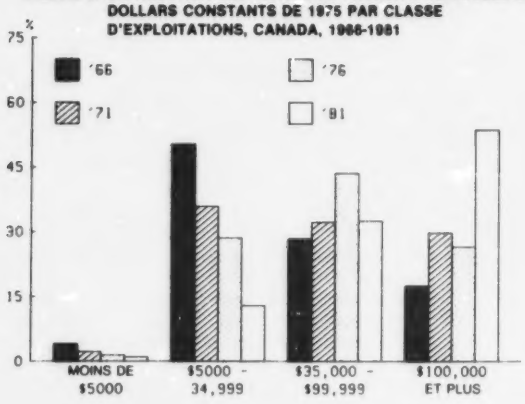


FIGURE 8. VARIATIONS DES PRINCIPAUX FACTEURS INFLUANT SUR L'ÉVOLUTION STRUCTURELLE, CANADA, 1966-1981

| | DÉMOGRAPHIQUE | TECHNIQUE | ÉCONOMIQUE |
|---|---|---|---|
| | EXPLOITANTS ÂGÉS DE PLUS DE 60 ANS | RAPPORT CAPITAL-MAIN-D'OEUVRE | RENDEMENT TOTAL DU CAPITAL MOINS LE TAUX D'INTÉRÊT RÉEL |
| | % | % Δ | % |
| 1966-71 | 21.00 | +20.00 | -0.16 |
| 1971-76 | 20.00 | +31.00 | +6.84 |
| 1976-81 | 20.00 | +23.90 | +4.38 |
| 1981-86 | 19.00~20.00 | +17.00~+23.00 | -5.00~-2.00 |
| 1986-91 | 18.00~19.00 | +20.00~+28.00 | +1.00~+3.00 |

**TABLEAU 9. TAUX DE CHANGEMENT STRUCTUREL DU SECTEUR AGRICOLE, CANADA, 1966-1991**

| PÉRIODE DE RECENSEMENT | DÉPARTS | ARRIVÉES | VARIATION NETTE | EXPLOITATIONS QUI DEMEURENT EN BAISSE | EN HAUSSE | STABLE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | ‹---------- POURCENTAGE ----------› | | | | | |
| 1966-71 | 35.5 | 24.1 | -15.0 | 16.9 | 27.5 | 55.6 |
| 1971-76 | 35.6 | 30.3 | -7.5 | 23.8 | 23.9 | 52.3 |
| 1976-81 | 29.7 | 25.3 | -5.9 | 17.7 | 35.6 | 46.7 |
| 1981-86 | 30.1 | 26.4 | -4.9 | 20.4 | 27.8 | 51.8 |
| 1986-91 | 28.7 | 27.7 | -1.4 | 18.4 | 33.1 | 48.5 |

**FIGURE 10. DISTRIBUTION DU NOMBRE DES EXPLOITATIONS SELON LEUR TAILLE ÉCONOMIQUE, CANADA, 1981-1991**

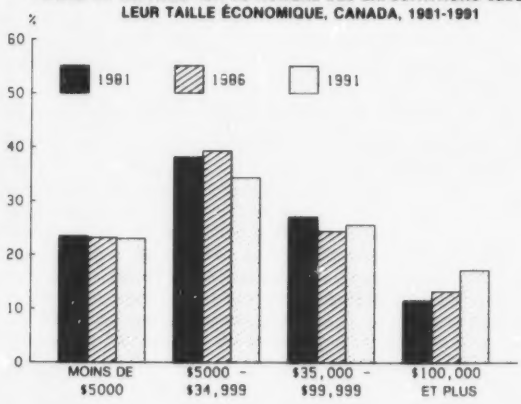


**FIGURE 11. DISTRIBUTION DES VENTES DE PRODUITS AGRICOLES EN DOLLARS CONSTANTS DE 1975 SELON LES CLASSES D'EXPLOITATIONS, CANADA, 1981-1991**

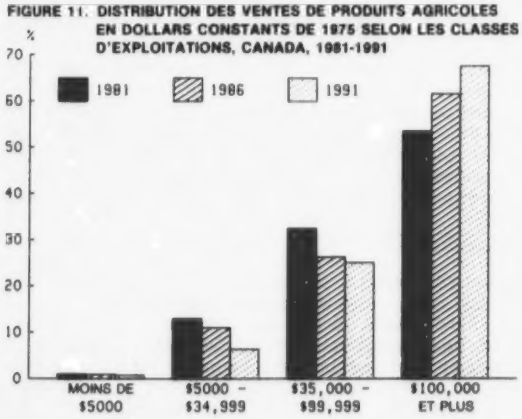


**FIGURE 12. DISTRIBUTION DE L'ACTIF AGRICOLE EN DOLLARS CONSTANTS DE 1975 SELON LES CLASSES D'EXPLOITATIONS, CANADA, 1981-1991**

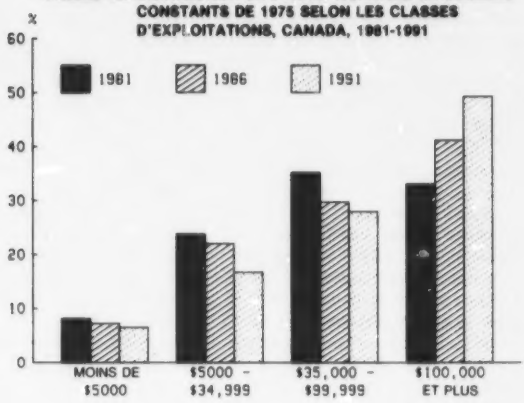


**FIGURE 13. RATIOS PRODUCTION-CAPITAL SELON LES CLASSES D'EXPLOITATION, CANADA, 1971-1991**

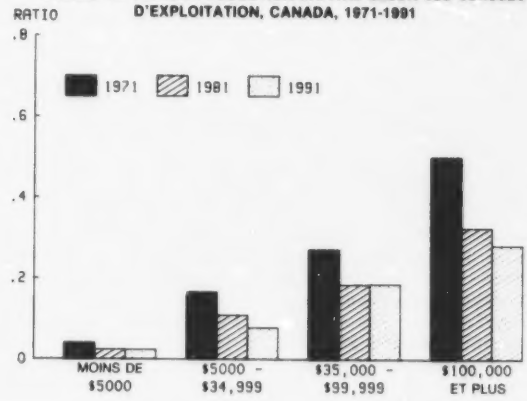

# IMPACT DES VARIATIONS DU PRIX DE L'ÉNERGIE SUR LES PRODUCTEURS AGRICOLES CANADIENS

J.A. MacMillan

## INTRODUCTION

Le thème de cette conférence, "Développement de nos ressources dans une perspective globale", s'applique particulièrement au problème de l'impact des variations du prix de l'énergie sur les producteurs agricoles canadiens. Le Canada dispose heureusement de réserves excédentaires de pétrole, de gaz naturel et d'énergie électrique. Les producteurs agricoles canadiens ont la possibilité d'accroître considérablement leur revenu net en utilisant de manière plus efficace l'énergie qu'ils consomment.

Les questions de gestion énergétique au Canada sont discutées ci-après, à plusieurs points de vue:

- l'importance relative de l'énergie comme élément des frais d'exploitation agricole;
- les facteurs affectant les prix de l'énergie dans les années 1990; et
- le potentiel d'amélioration du revenu net des exploitations agricoles au Canada, grâce à l'usage efficace de l'énergie.

## IMPORTANCE RELATIVE DE L'ENERGIE COMME ELEMENT DES FRAIS D'EXPLOITATION AGRICOLE

L'énergie est un facteur critique dans le calcul des frais d'exploitation agricole. Son importance relative varie d'une région à l'autre. Nous présentons ci-dessous un exposé sur les carburants agricoles, les engrais, le carburant de chauffage ainsi que les variations provinciales du prix de l'énergie.

### L'énergie par rapport aux autres coûts

Selon l'étude de 1981 portant sur l'utilisation de l'énergie dans l'agriculture (1, p. 12), les fermes ayant plus de 5 000 $ de recettes agricoles ont consacré 37 % de leur budget énergétique à l'essence, 38 % au carburant diesel, 15 % à l'électricité et 11 % aux autres carburants. En outre, les engrais et produits chimiques incorporent un facteur substantiel de coût énergétique. Il est probable qu'en 1983, le coût énergétique total (voir Tableau 1) associé aux carburants pour machines agricoles, aux engrais, aux pesticides et aux carburants de chauffage (représentant 24 % des frais totaux d'exploitation) est plus élevé que celui des salaires (10 %) ou de l'intérêt (15 %). La composante de coût énergétique entrant dans le coût des engrais et produits chimiques livrés sur place, n'est pas disponible.

### Dépenses en carburant

En pourcentage des frais totaux de 1971 à 1983, le carburant pour machines agricoles est passé de 9 à 10 %. Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta consomment plus de carburant que la moyenne nationale. Les coûts unitaires varient considérablement en fonction du type de récolte. Pour une exploitation type cultivant du blé dans la zone des terres noires des Prairies, les dépenses en carburant et en huile représentaient 12 % des frais totaux d'exploitation en 1982 (essence à 0,339 $ le litre et carburant diesel à 0,319 $ le litre (3, p. 64). Dépenses de carburant en pourcentage des frais totaux d'exploitation en Ontario, par hectare et par culture: 6 % (orge et avoine), 13 % (maïs en grains), 8 % (blé d'hiver), 9,5 % (soja), et 15 % (haricots blancs) (4, p. 26). En termes de dollars, les dépenses de carburant en Ontario vont de 11,62 $ par hectare pour l'avoine à 54,94 $ par hectare pour le maïs en grains.

### Coût de l'énergie entrant dans la production des engrais

Le gaz naturel représente environ 70 % du coût de production d'une tonne d'ammoniaque (5, p. 7). Dans le cas de l'urée, ce coût par tonne représente généralement 50 %. Le soufre produit au Canada est dérivé de la production du gaz naturel. Aux prix actuels (6) le soufre entrant dans la composition des engrais à base de phosphate représente environ 3 fois le coût du phosphate naturel. La production des engrais au phosphate nécessite du soufre et du phosphate naturel en proportions à peu près égales.

Les dépenses d'engrais par rapport au total des dépenses d'exploitation au Canada (1971-1983), ont augmenté de 6 à 8 % (voir Tableau 1). Les dépenses d'engrais sont supérieures à la moyenne nationale du pourcentage des coûts d'exploitation en Alberta (10,8 %) et au Manitoba (11,1 %). Les expéditions d'engrais à destination des marchés intérieurs indiquent la distribution provinciale de N, P et K (voir Tableau 2). La consommation mondiale et canadienne d'engrais a augmenté considérablement en 1983-1984. La valeur à l'exportation de l'ammoniaque anhydre produit au Canada a augmenté de 43 %, et celle du muriate de potasse de 36 % en 1983-1984 par comparaison à 1982-1983 (Tableau 3).

### Carburant de chauffage

Entre 1971 et 1983, le carburant de chauffage, en pourcentage des dépenses totales d'exploitation, a baissé légèrement pour passer de 2 % à 1,5 % (Tableau 1). L'Ontario est la seule province dont les dépenses en carburant de chauffage exprimées en proportion des coûts totaux d'exploitation, ont substantiellement dépassé le taux national (2,4 %). Les dépenses par type de carburant (gaz naturel, électricité, carburant diesel et propane) ne sont pas publiées.

### Prix de l'énergie

La variation de la proportion représentée par l'énergie dans les dépenses agricoles totales masque l'influence significative des prix énergétiques bas en Alberta et en Saskatchewan, pour le carburant automobile et le gaz naturel (voir Tableau 4), ainsi que l'effet des tarifs d'électricité très bas au Manitoba. Au point de vue pourcentage des dépenses totales, l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan consomment plus de carburant automobile que la moyenne nationale. Le faible prix du carburant automobile en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan signifie que, sur une

carburant automobile que la moyenne nationale. Le faible prix du carburant automobile en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan signifie que, sur une base de quantité plutôt que de dépenses, la consommation de carburant dans la région des Prairies est encore plus significative. Pareillement, la consommation d'engrais en quantité dans la région des Prairies est supérieure aux indications des données financières correspondantes, car l'engrais coûte moins cher dans l'ouest du Canada.

## FACTEURS AFFECTANT LES PRIX DE L'ENERGIE DANS LES ANNEES 1990

Au Canada et aux États-Unis, l'évolution de la politique énergétique dans le sens de la détermination des prix par le marché, comporte des conséquences importantes pour les producteurs agricoles: en effet, les prix de l'essence et du pétrole vont être influencés par l'offre et la demande internationale plutôt que par réglementation. Les prix mondiaux variables du pétrole constitueront dorénavant le facteur critique pour la détermination des prix de l'essence et du carburant diesel. Le prix concurrentiel du gaz naturel donne un rôle important à la demande américaine pour le gaz canadien d'exportation. L'électricité canadienne exportée pourrait également, par la baisse des tarifs, bénéficier à tous les agriculteurs canadiens.

### Essence et carburant diesel

Les prix de l'essence et du diesel ont été largement déterminés par la réglementation fédérale du prix du pétrole, qui taxait la production et subventionnait la consommation. Les subventions à la consommation ont fait baisser le coût de l'essence en dessous du niveau correspondant aux prix mondiaux du pétrole. Le nouveau gouvernement fédéral a déclaré que les prix canadiens du pétrole devraient se rapprocher des niveaux mondiaux. Il faudrait, pour cela, augmenter les prix au stade du raffinage et provoquer une augmentation de 2 ou 3¢/litre du prix de l'essence et du carburant diesel en 1985, soit une augmentation d'environ 6 % par rapport aux prix de 1984. Les agriculteurs seront indemnisés par l'allègement de la taxe fédérale de vente et la réduction du PCC qui se monte à 4,8¢/litre et s'applique uniquement aux usages tout terrain.

Avec son énorme capacité excédentaire de production, l'OPEP sera obligée de prendre des mesures énergiques pour maintenir le prix mondial de référence du pétrole au niveau actuel de 29 $ américains par baril. La politique générale de l'OPEP est de réduire ou d'augmenter la production de pétrole dans le but de stabiliser les prix mondiaux. Les quantités produites par les pays non-membres de l'OPEP ne changera sans doute pas énormément pendant les années 1990. Cependant, pendant la même période, et grâce à la croissance continue de l'économie mondiale et de la demande, il semble que l'OPEP soit à même d'augmenter substantiellement son volume de production (8).

D'un point de vue canadien, les prix mondiaux stables ou décroissants en dollars et la détermination du prix concurrentiel sur une base régionale au Canada, entraîneront probablement la détermination des prix de l'essence et du diesel par des facteurs économiques de raffinage et de distance des sources d'approvisionnement (10, 11). Les raffineries sont en train de réduire leur capacité excédentaire de production d'essence ainsi que leur capacité excédentaire encore plus importante dans le domaine du mazout lourd. En supposant un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, les augmentations des prix de l'essence et du diesel suivront probablement le niveau général des prix. On s'attend à ce que l'augmentation de l'indice des prix à la consommation provoque une inflation de 5 à 7 % pendant les années 1990.

### Gaz naturel

La réglementation des prix du gaz naturel canadien sur le marché national et à l'exportation vers les États-Unis, ont provoqué une grave confusion au point de vue coût de l'énergie, dans l'esprit des producteurs agricoles canadiens.

Les prix du gaz naturel sur le marché intérieur sont actuellement réglementés (12) par une convention Alberta/Canada jusqu'au 1er février 1985, qui prévoit une série d'augmentations du prix à la frontière de l'Alberta ainsi qu'un prix de gros sur le marché de Toronto. La détermination d'un prix concurrentiel pour le gaz naturel exporté est basée sur trois facteurs principaux. Premièrement, suppression indispensable du concept de prix uniforme délimité sur la base d'un prix de gros à Toronto (zone de Niagara Falls à Huntington, C.-B.). Deuxièmement, il faut tenir compte, comme point de référence, des prix futurs sur les principaux marchés régionaux américains. Troisièmement, il faut connaître les coûts de transport à destination de ces marchés, à partir d'autres sources d'approvisionnement. Ensuite, il faut tenir compte des coûts de découverte pour le calcul des prix d'approvisionnement. Pour le gaz naturel de l'Alberta, les coûts marginaux de découverte se montent à 1,50 $ américains par millier de pieds cubes, par comparaison à un coût de 2,50 $ américains pour le gaz du Golfe du Mexique aux États-Unis.

Un surplus dépassant 30 fois la consommation canadienne de gaz naturel en 1982 existe au Canada, principalement dans l'Alberta. Les nouvelles sources éventuelles comprennent Sable Island en Nouvelle-Écosse, et la mer de Beaufort dans l'Arctique. Il y a donc un potentiel considérable d'exportation de gaz naturel canadien aux États-Unis, dans les années 1990.

Le facteur déterminant dans l'établissement d'un prix concurrentiel pour le gaz naturel canadien exporté, est la période après laquelle les États-Unis se retrouveront en pénurie de gaz naturel au niveau national. Le surplus provenait de la réglementation américaine qui a fait monter les prix du gaz et a stimulé les activités de forage et d'exploration. On pense actuellement que ce surplus disparaîtra vers la fin des années 1980. Sur la base des prévisions relatives aux marchés américains, il semble que les prix du gaz naturel canadien, au niveau national qu'aussi bien qu'à l'exportation, resteront stables jusqu'au début des années 1990. Dans cette optique, on suppose bien sûr la présence "d'échanges libres" sur les marchés nationaux du gaz au Canada, ainsi qu'entre le Canada et les États-Unis.

### Prix de l'électricité

La demande actuelle et prévue d'augmentations de tarif de la part des services publics donneront lieu à une augmentation nominale de 6 à 9 % des prix de l'électricité au Canada, pendant les

années 1990. Le Manitoba, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta envisagent l'exportation d'énergie électrique en quantités variables. Si les marchés d'exportation se développent comme prévu, leur rentabilité financière pourrait contribuer à la baisse des tarifs aux usagers.

Aperçu de l'évolution des prix

Les fournisseurs de pétrole, ceux de l'OPEP aussi bien que les autres, ont tout avantage à préserver le niveau actuel des prix en contrôlant l'offre. Il semble que l'Arabie Séoudite soit le pays producteur décisif en ce qui concerne le contrôle effectif de l'offre. Cependant, les difficultés en cours indiquent la possibilité d'une diminution de prix. Dans un contexte à long terme, l'établissement, au Canada, d'un prix concurrentiel avec celui du prix mondial du pétrole devrait donner lieu, dans les années 1990, à un accroissement du prix du pétrole correspondant au rythme général de l'inflation.

Les prix concurrentiels basés sur les marchés américains donneront lieu à une augmentation du prix du gaz naturel dans les années 1990, alors que les prix du gaz et des engrais pratiqués dans l'Ouest du Canada pourraient devenir inférieurs aux prix payés par les producteurs agricoles de l'est du Canada et des États-Unis. Le prix des engrais sera influencé par la technologie de production et les distances entre les fournisseurs et les producteurs agricoles.

Les prix de l'électricité au Canada resteront réglementés, et les années 1990 connaîtront des augmentations de tarif de 6 à 9 %. Il existe un potentiel important de commercialisation pour le secteur de l'électricité d'exportation à destination des États-Unis dans les années 1990, à partir de l'Ontario, du Québec, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique (13). La conquête de ces marchés pourrait réduire les tarifs des services publics à leurs usagers, notamment les producteurs agricoles.

Si l'OPEP ne peut pas maintenir le prix de référence de 29 $ américains par baril à cause des pressions de l'offre et de la demande dans le monde, et si le Canada pratique des prix de nature concurrentielle, les producteurs agricoles de l'ouest du Canada bénéficieront encore d'un coût avantageux pour le carburant automobile et le gaz naturel, par comparaison à l'est du Canada, aux États-Unis et aux autres producteurs agricoles dans le monde. Si les prix du pétrole augmentent plus rapidement que prévu, avec des prix alignés sur le marché, les producteurs agricoles de l'ouest du Canada pourraient encore conserver un certain avantage à cause des faibles coûts d'approvisionnement du pétrole et du gaz au Canada.

## POTENTIEL D'AUGMENTATION DU REVENU AGRICOLE NET AU CANADA PAR L'USAGE EFFICACE DE L'ENERGIE

L'abondance du gaz naturel, du pétrole et de l'électricité au Canada ont fait bénéficier les producteurs agricoles canadiens de prix énergétiques relativement bas par comparaison à ceux des autres pays. L'établissement des prix énergétiques basés sur le marché donnerait aux producteurs de l'ouest du Canada un avantage de coût à l'achat de l'essence et du gaz naturel. Les producteurs de l'est du Canada pourraient bénéficier plus tard d'une production éventuelle de pétrole et de gaz en Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse. Dans leur effort d'optimisation de l'usage de l'énergie, les producteurs agricoles canadiens doivent tenir compte de facteurs importants tels que les coûts de conversion des carburants automobiles, les subventions fiscales des carburants, l'efficacité de l'utilisation de l'engrais, les pratiques de labourage ainsi que la rotation des récoltes.

Conversion des machines agricoles au gaz naturel pour véhicules (GNV)

La conversion des voitures, camions, tracteurs et autres machines agricoles au gaz naturel pour véhicules, présente des économies potentielles importantes, limitées jusqu'à présent par la disponibilité de ce carburant aux centres de distribution d'essence. Dans ses travaux expérimentaux, la Saskatchewan Power est en train d'examiner les économies résultant de la compression du gaz naturel actuellement livré aux fermes dans un but de chauffage. Le coût principal est représenté par les 12 000 $ du compresseur.

Les exploitants agricoles réaliseraient des économies importantes s'ils convertissaient au gaz naturel tous leurs véhicules et toutes leurs machines agricoles consommant actuellement de l'essence ou du diesel. Au tarif domestique, le gaz naturel livré aux agriculteurs de l'Alberta correspondrait à 8¢/litre sur une base d'équivalence avec l'essence.

Les agriculteurs de l'Alberta ont droit à des réductions fiscales de 13,3¢/litre de carburant (taxe fédérale d'accise de 1,5¢, paiement compensatoire de 1,8¢, taxe fédérale de vente de 3¢ et réduction de 7¢/litre de la part du gouvernement de l'Alberta). Si l'on déduit ces réductions fiscales d'un prix moyen de 41,5¢/litre d'essence au détail, on obtient un prix de 28,2¢/litre d'essence à l'exploitant agricole. Donc, le gaz naturel pour véhicules conserve un avantage de prix de 20,2¢/litre, à l'exclusion des coûts de compression.

La conversion d'une voiture ou d'un camion à essence coûte environ 2 500 $. Une subvention fédérale de 500 $ est proposée, sans oublier d'autres formes de subvention selon la province. La conversion des machines agricoles alimentées par carburant diesel présente des économies potentielles semblables, mais un coût de conversion élevé. Ce coût diminuerait considérablement si les constructeurs de machines agricoles produisaient des tracteurs et machines alimentées au gaz naturel. Il serait alors possible de réaliser des économies considérables en convertissant tout l'équipement agricole au gaz naturel pour véhicules.

Les autres provinces présentent un potentiel semblable d'économies. En supposant que le prix du gaz naturel aux agriculteurs du Québec représente deux fois le coût de ce gaz en Alberta, il faut compter un prix de 16¢/litre en équivalent essence. Si un agriculteur québécois paie 37,6¢/litre (55,8¢ moins 18,2¢ de réductions fédérale et provinciale) cela représente quand même une économie de 21,6¢/litre, à l'exclusion des frais de compression.

Utilisation de l'engrais dans les fermes en quantités recommandées

La disponibilité du gaz naturel canadien à bas prix peut être rentabilisée en optimisant l'utilisation des engrais. L'analyse effectuée par Kraft and Field (16) révèle que les taux d'utilisation dans les Prairies en 1981 étaient très inférieurs aux taux recommandés (Tableau 5). Il est probable qu'un taux accru d'utilisation des engrais améliore le revenu agricole net sur la plupart des fermes du Canada. Les risquent commerciaux et le rendement constituent des facteurs limites, comme le sont les contraintes des mouvements d'encaisse.

L'évolution des récoltes à l'échelle provinciale indique un besoin croissant d'engrais. Dans les Prairies, on s'attend à une culture accrue du blé d'hiver pour éviter les problèmes de la sécheresse, ainsi qu'à une superficie supplémentaire consacrée au maïs. Dans les deux cas, les taux d'utilisation d'engrais recommandés sont élevés par comparaison aux autres cultures. Au Québec, la superficie affectée au maïs a augmenté considérablement, et on s'attend à un accroissement continu qui devrait donner lieu à une amélioration du revenu agricole net après utilisation plus intensive des engrais.

Les nouvelles variétés de blé semi-nain plus productives, telles que le HY320, nécessitent un taux élevé d'utilisation d'engrais (15). Au Manitoba, on signale l'utilisation de 150 livres d'azote et de 40 livres de phosphate par acre. Les récoltes de ce type donnent la possibilité d'exploiter l'avantage de coût énergétique associé à un taux croissant d'utilisation des engrais dans l'agriculture canadienne.

Labourage et méthodes de culture

L'étude du labourage et des méthodes de culture indique un potentiel de conservation dans le domaine des carburants alimentant les moteurs:

- Le labourage en sillons augmente le revenu agricole net de 42 %, selon une analyse utilisant un modèle de simulation des fermes en Ontario (4, p. 42).

- Le labourage à relais avec ensemencement du soja dans le blé sur pied, a augmenté le revenu agricole net de 13,2 % (4, p. 45).

- Labourage nul: économie estimée à 65 $ par hectare (4, p. 73) sur la base des coûts de 1983, par la suppression du labour classique et de deux préparations des couches de semences.

- Réduction de la jachère d'été dans la région des Prairies: la culture intensive du blé dans les terres noires de la Saskatchewan a augmenté le revenu net de 8,6 % en 1982 (3, p. 61).

- L'incorporation des légumineuses dans la rotation des cultures peut éliminer le besoin d'engrais à l'azote (3, p. 40). On a réalisé un accroissement de revenu net de 10,33 $ par hectare sur la base des coûts de 1982.

Il faudrait effectuer d'autres analyses économiques comparatives pour déterminer si des pratiques telles que le labourage nul peuvent donner lieu à des économies substantielles.

CONCLUSIONS

Les prix de l'énergie au Canada dans les années 1990 continueront d'augmenter en valeur nominale, mais à un rythme beaucoup plus lent que pendant les décennies de 1970 et 1980. Si ces prix sont de nature concurrentielle, ils procureront aux agriculteurs canadiens des coûts énergétiques parmi les plus faibles au monde. Il est donc possible d'utiliser les ressources énergétiques du Canada (particulièrement le gaz naturel) dans la production agricole, pour atteindre une position particulièrement favorable au point de vue commerce international, de manière à offrir aux consommateurs canadiens des prix les plus bas pour leurs denrées alimentaires. Les producteurs agricoles canadiens peuvent optimiser leur utilisation de l'énergie et produire avec un avantage économique relatif en prenant les mesures suivantes:

- accroître le taux d'utilisation des engrais à des niveaux économiques et pratiquer un labourage efficace au point de vue énergétique;

- surveiller les prix des engrais et du gaz naturel canadiens et américains pour veiller à ce que les producteurs canadiens bénéficient des surplus de soufre et de gaz naturel au Canada (en cas de prix concurrentiels, le gaz naturel de l'ouest du Canada devrait coûter moins cher que celui des États-Unis);

- intensifier l'étude des sols et les recherches permettant de déterminer clairement, à l'intention des producteurs, le niveau de revenu net réalisable par une utilisation accrue des engrais;

- analyser le potentiel économique de remplacement de variétés de blé réagissant bien aux engrais, comme le blé HY320;

- analyser les divers moyens de réduire les risques de rendement et du marché, ainsi que les contraintes de trésorerie associées à l'utilisation efficace des engrais, notamment par l'adoption d'assurances pour les cultures et de garanties protégeant les fonds de roulement; et

- envisager la conversion des véhicules agricoles, camions, tracteurs et autres machines agricoles au gaz naturel pour véhicules.

L'évolution des prix de l'énergie, et particulièrement la stabilité du prix du gaz naturel, ne manqueront pas d'encourager les producteurs à convertir leurs véhicules et machines agricoles au gaz naturel, tendance qui diminuera la part des dépenses agricoles consacrée aux carburants alimentant les moteurs dans les années 1990. Pendant cette même période, la reconnaissance du potentiel que présentent un usage plus efficace de l'énergie, une amélioration des revenus par l'utilisation intensive des engrais, ainsi que les moyens propres à réduire les risques de rendement et de marché, provoquera une augmentation continue de l'utilisation des engrais dans le cadre des dépenses agricoles.

REFERENCES

1. Statistique Canada, "Farm Energy Use 1981", Catalogue 21-519, 1983.

2. Statistique Canada, dépenses agricoles, données annuelles.

3. D. Culver et al, "An Analysis of Nitrogen Fertilizer and Productivity Opportunities for Prairie Farms", Agriculture Canada, février 1984.

4. H.Y.M. Colwell et al, "Productivity Enhancement Strategies for Southwestern Ontario Cash Crop Farmers", Agriculture Canada, septembre 1983.

5. R.R. Topp, "Nitrogen Fertilizers and Natural Gas", exposé présenté par le "Canadian Gas Processors' Association", Calgary, le 12 sept. 1984.

6. Supplément statistique mensuel, "Green Markets", octobre 1984.

7. J.W. Brown, "Canadian Fertilizer Industry Update", présenté au congrès "39th Annual Canadian Fertilizer Institute Convention", St-Jean, Terre-Neuve, août 1984.

8. Institut canadien de recherche énergétique, "World Oil Market Analysis", diverses éditions, 1983-1984.

9. J.A. MacMillan, "Energy pricing in the World and Canada", exposé présenté à la division canadienne de la "International Association of Energy Economists", Toronto, mai 1983.

10. D.J. Haughey, "Crude Oil Supply and Demand: Major Issues and Alternative Scenarios", CERI Working Paper 81-1, 1981.

11. D.J. Haughey, "The Impacts of Crude Oil Supply Changes and Supply Allocation", CERI Working Paper 83-4, 1983.

12. D.J. Haughey, "The Implications of Canadian Natural Gas Deregulation", CERI Working Paper 84-4, novembre 1984.

13. E. Battle et al, "Potential Benefits and Costs of Canadian Electricity Exports", rapport de recherche CERI 83-1, et E. Battle et G. Douglas, "Canadian Electricity Exports: The new Opportunities", exposé présenté à la "International Association of Energy Economists", San Francisco, novembre 1984.

14. Énergie, mines et ressources Canada, statistiques énergétiques, 1984.

15. B. Summer, "Potential Markets for Natural Gas for Vehicles (NGV)", CERI Working Paper, publication prévue en décembre 1984.

16. D. Kraft et V. Fields, "Fertilizer Demand in the Prairie Provinces", Winnipeg, Faculté d'économie agricole, Université du Manitoba, non publié, 1981.

17. D. Wilkins, "Semi-dwarf wheat: export booster or can of worms", Countryguide, (pages 25, 26), octobre 1984.

TABLEAU 1. DEPENSES D'ENERGIE DANS LES FERMES AU CANADA, 1971-1983

| | 1971 | | 1983 | |
|---|---|---|---|---|
| | (000 $) | (%) | (000 $) | (%) |
| Carburant pour machines agricoles | 264 708 | 9,0 | 1 271 422 | 10,0 |
| Engrais | 160 016 | 6,0 | 997 811 | 8,0 |
| Pesticides | 44 239 | 2,0 | 543 637 | 4,0 |
| Carburant de chauffage | 56 236 | 2,0 | 195 153 | 1,5 |
| Total | 525 199 | 19,0 | 2 998 023 | 24,0 |
| Salaires | 309 006 | 10,0 | 1 226 716 | 10,0 |
| Intérêt | 266 663 | 9,0 | 1 874 509 | 15,0 |
| Total des frais d'exploitation | 2 860 996 | 100,0 | 12 697 324 | 100,0 |

Source: Statistique Canada, dépenses agricoles, données annuelles.

TABLEAU 2. SYSTEME CANADIEN D'INFORMATION SUR LES ENGRAIS -- ENGRAIS EXPEDIES VERS LE MARCHE INTERIEUR ET VERS LES MARCHES D'EXPORTATION -- RAPPORT DES EXPEDITIONS, JUILLET 1983 A JUIN 1984

| Produits | Atlantique | Québec | Ontario | Est du Canada | Manitoba | Saskatchewan | Alberta |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | (tonnes métriques) | | | |
| Urée | 744 | 9 722 | 31 337 | 61 803 | 129 932 | 241 708 | 297 228 |
| Sulfate d'ammonium | 0 | 0 | 0 | 0 | 9 641 | 23 616 | 28 096 |
| Nitrate d'ammonium | 29 347 | 49 393 | 96 380 | 174 320 | 67 116 | 47 785 | 73 800 |
| Ammoniaque anhydre | 0 | 3 491 | 42 298 | 45 789 | 99 371 | 111 443 | 196 483 |
| Solutions d'azote | 1 041 | 20 122 | 100 470 | 121 633 | 23 444 | 21 166 | 26 467 |
| Phosphate de nitrate d'ammonium | 0 | 0 | 70 | 70 | 7 490 | 13 729 | 18 361 |
| Phosphate de monoammonium | 0 | 3 800 | 65 993 | 69 793 | 153 175 | 334 316 | 282 236 |
| Phosphate de biammonium | 52 571 | 67 434 | 64 086 | 184 091 | 0 | 225 | 199 |
| Phosphate d'urée | 0 | 0 | 38 | 38 | 10 473 | 39 063 | 24 677 |
| Autres phosphates d'ammonium | 0 | 0 | 79 | 79 | 20 267 | 38 245 | 20 077 |
| Superphosphate normal | 75 | 9 496 | 15 780 | 25 351 | 145 | 0 | 0 |
| Superphosphate triple | 1 669 | 6 557 | 29 670 | 37 896 | 0 | 75 | 0 |
| Muriate de potasse | 35 614 | 152 037 | 319 648 | 507 299 | 28 856 | 15 132 | 44 602 |
| Autres engrais | 0 | 0 | 715 | 715 | 2 586 | 7 095 | 13 000 |
| Total | 121 061 | 321 052 | 786 764 | 1 228 877 | 552 496 | 893 598 | 935 226 |

(à suivre)

TABLEAU 2. (Fin)

| Produits | Colombie-Britannique | Ouest du Canada | Total Canada | Exportations aux É.-U. | Exportations outre-mer | Total des expéditions | Factu-rations |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | (tonnes métriques) | | | | |
| Urée | 19 301 | 598 189 | 659 972 | 287 388 | 51 934 | 299 294 | 152 212 |
| Sulfate d'ammonium | 3 286 | 64 639 | 64 639 | 184 921 | 51 764 | 301 324 | 15 623 |
| Nitrate d'ammonium | 13 511 | 202 212 | 376 532 | 151 451 | 0 | 527 983 | 41 036 |
| Ammoniaque anhydre | 2 941 | 410 238 | 456 027 | 367 639 | 0 | 623 466 | 109 327 |
| Solutions d'azote | 0 | 71 077 | 192 710 | 88 588 | 0 | 281 294 | 3 494 |
| Phosphate de nitrate d'ammonium | 1 003 | 40 583 | 40 675 | 107 | 0 | 40 760 | 1 |
| Phosphate de monoammonium | 15 518 | 785 245 | 855 038 | 74 074 | 0 | 929 112 | 103 264 |
| Phosphate de biammonium | 950 | 1 374 | 165 465 | 34 272 | 10 112 | 229 849 | 33 313 |
| Phosphate d'urée | 1 126 | 75 339 | 75 377 | 0 | 0 | 75 377 | 243 |
| Autres phosphates d'ammonium | 7 887 | 86 476 | 86 555 | 64 358 | 0 | 150 913 | 21 707 |
| Superphosphate normal | 0 | 145 | 25 496 | 6 900 | 0 | 32 396 | 0 |
| Superphosphate triple | 0 | 75 | 37 971 | 1 648 | 0 | 39 619 | 0 |
| Muriate de potasse | 9 799 | 98 389 | 605 688 | 6 678 981 | 3 969 398 | 11 234 097 | 2 715 545 |
| Autres engrais | 4 775 | 27 456 | 28 171 | 9 568 | 0 | 37 739 | 472 |
| Total | 80 097 | 2 461 417 | 3 690 294 | 7 949 895 | 4 083 208 | 15 723 397 | 3 196 237 |

Source: Institut canadien des engrais

TABLEAU 3. COMMERCE CANADIEN DES ENGRAIS, PÉRIODES 1981-1982 ET 1982-1983

| | Engrais et substances fertilisantes | Importations | | Exportations | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | 1982-1983 | 1983-1984 | 1982-1983 | 1983-1984 |
| (1) | Urée | 147,8 | 225,9 | 634,9 | 686,6 |
| (2) | Sulfate d'ammonium | 13,6 | 13,8 | 182,7 | 155,7 |
| (3) | Nitrate d'ammonium | - | - | 416,1 | 434,1 |
| (4) | Ammoniaque anhydre | 30,1 | 36,8 | 565,5 | 805,8 |
| (5) | Solutions d'azote | 2,8 | 13,0 | 73,2 | 92,8 |
| (6) | Engrais azotés, NS | 20,9 | 13,0 | - | - |
| (7) | Phosphate naturel | 2 466,3 | 3 001,0 | - | - |
| (8) | Engrais au phosphate/ azote | - | - | 216,6 | 207,2 |
| (9) | Engrais phosphatiques | 274,3 | 303,6 | - | - |
| (10) | Superphosphate triple | 45,0 | 52,4 | - | - |
| (11) | Muriate de potasse | 2,4 | 2,1 | 7 503,3 | 10 176,0 |
| (12) | Sulfate de potasse | 14,6 | 11,2 | - | - |
| (13) | Sulfate de magnésie de potasse | 59,4 | 34,6 | - | - |
| (14) | Mélanges préparés | 38,7 | 27,1 | 71,3 | 71,9 |
| (15) | Engrais et substances fertilisantes, NS | 31,9 | 32,6 | 37,7 | 37,6 |
| | Valeur totale (millions $ canadiens) | 269,6 | 319,9 | 1 160,9 | 1 456,5 |

NS = non spécifié

Source: Système d'information de l'Institut canadien des engrais, Ottawa, Volume 5, n° 4.

TABLEAU 4. PRIX TYPES DE L'ÉNERGIE AU CANADA, PAR PROVINCE, EN 1983

| Province | Essence ordinaire au plomb (¢/litre) | Diesel automobiles (¢/litre) | Mazout (¢/litre) | Gaz naturel domestique ($/10m3) | Électricité (¢/kW/h) |
|---|---|---|---|---|---|
| T.-N. | 52,6 | 53,1 | 35,1 | - | 5,56 |
| I.-P.-É. | 52,2 | 54,6 | 33,7 | - | 10,74 |
| N.-É. | 49,5 | 48,6 | 33,5 | - | 6,44 |
| N.-B. | 48,2 | 48,9 | 33,5 | 3,06 | 5,32 |
| Qué. | 52,7 | 48,3 | 33,5 | 2,44 | 4,04 |
| Ont. | 43,7 | 45,3 | 32,8 | 2,29 | 4,27 |
| Man. | 39,4 | 38,5 | 29,5 | 1,86 | 3,51 |
| Sask. | 37,2 | 35,3 | 29,6 | 1,45 | 4,46 |
| Alta. | 34,3 | 31,8 | - | 1,36 | 4,45 |
| C.-B. | 42,1 | 45,5 | 29,8 | 1,74 | 4,76 |
| Canada | 42,9 | 44,1 | 33,2 | 1,89 | 4,42 |

[a]Les agriculteurs canadiens ont droit à un rabais fédéral de 4,8 ¢/litre sur le carburant à usage tout terrain. Les taxes provinciales de vente sur l'essence et le diesel varient par province (8 à 12 ¢/litre) mais ne s'appliquent généralement pas aux carburants agricoles. L'Alberta a introduit en avril 1982 un rabais de 7 ¢/litre sur le carburant agricole (diesel, essence colorée et propane). La Colombie-Britannique a introduit une taxe de vente de 3,92 ¢/litre sur les carburants agricoles en juillet 1984.

Source: Énergie, mines et ressources Canada, statistiques énergétiques, 1984.

TABLEAU 5. TAUX RÉELS ET RECOMMANDÉS D'UTILISATION DES ENGRAIS DANS LES PRAIRIES

| Province | Manitoba | | | Saskatchewan | | | Alberta | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Engrais | Azote | | Phosphoreux (P205) | Azote | | Phosphoreux (P205) | Azote | | Phosphoreux (P205) |
| Année / Couche de semences | Chaume | Jachère | Tous | Chaume | Jachère | Tous | Chaume | Jachère | Tous |
| | (livres/acre) | | | | | | | | |
| 1961 | 1 | 1 | 3 | 1 | 0 | 1 | 3 | 2 | 5 |
| 1962 | 2 | 1 | 3 | 1 | 0 | 2 | 4 | 3 | 6 |
| 1963 | 2 | 2 | 4 | 1 | 1 | 3 | 6 | 3 | 7 |
| 1964 | 3 | 2 | 4 | 3 | 1 | 4 | 8 | 4 | 8 |
| 1965 | 5 | 3 | 5 | 3 | 1 | 4 | 9 | 4 | 9 |
| 1966 | 9 | 4 | 10 | 5 | 2 | 6 | 13 | 5 | 10 |
| 1967 | 11 | 5 | 11 | 7 | 2 | 7 | 17 | 6 | 12 |
| 1968 | 17 | 6 | 13 | 7 | 2 | 8 | 20 | 7 | 13 |
| 1969 | 10 | 4 | 7 | 3 | 1 | 4 | 16 | 5 | 10 |
| 1970 | 14 | 4 | 8 | 4 | 1 | 2 | 17 | 6 | 8 |
| 1971 | 16 | 6 | 10 | 3 | 1 | 3 | 20 | 7 | 9 |
| 1972 | 15 | 5 | 10 | 4 | 1 | 4 | 21 | 7 | 10 |
| 1973 | 25 | 7 | 14 | 7 | 2 | 6 | 28 | 10 | 13 |
| 1974 | 28 | 10 | 17 | 9 | 3 | 9 | 34 | 12 | 18 |
| 1975 | 31 | 9 | 19 | 11 | 3 | 10 | 34 | 13 | 17 |
| 1976 | 37 | 10 | 18 | 11 | 3 | 8 | 38 | 11 | 15 |
| 1977 | 38 | 9 | 17 | 14 | 3 | 8 | 47 | 12 | 17 |
| 1978 | 39 | 11 | 19 | 19 | 5 | 11 | 49 | 14 | 18 |
| 1979 | 55 | 19 | 25 | 25 | 6 | 11 | 51 | 16 | 20 |
| 1980 | 56 | 17 | 25 | 25 | 7 | 10 | 48 | 17 | 19 |
| 1981 | 45 | 14 | 23 | 28 | 8 | 12 | 56 | 20 | 22 |
| Recommandé | 62 | 22 | 40 | 49 | 15 | 33 | 52 | 17 | 35 |

Source: D. Kraft et V. Fields, "Fertilizer Demand in the Prairie Provinces," Winnipeg, Faculté d'économie agricole, Université du Manitoba, non publié, 1981.

## PERSPECTIVES D'AVENIR DES PRODUITS CHIMIQUES POUR LA PROTECTION DES CULTURES

John R. Oliver

Mesdames et Messieurs, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui. Il me suffit de vous regarder pour savoir que la plupart d'entre vous avez sans doute vécu la première moitié des années 70, période où s'inscrivait à l'ordre du jour une nouvelle préoccupation: l'autosuffisance énergétique, c'est-à-dire l'assurance de réserves suffisantes pour l'avenir.

Dans la décennie écoulée depuis lors, je ne pense pas avoir entendu un seul de nos politiciens ou journalistes poser cette même question au sujet des produits alimentaires; pourtant, nombreux sont les pays où la sécurité alimentaire vient en premier.

La nourriture est le plus indispensable des besoins de l'homme. Une sécurité durable sur ce plan a toujours été un des grands objectifs de l'humanité - objectif poursuivi avec ardeur, mais jamais atteint.

C'est surtout à cause des conditions climatiques et des infestations que la production reste insuffisante et imprévisible. Même aujourd'hui, nous ne pouvons pas grand chose contre les imprévus comme la sécheresse, les crues, la grêle ou les ouragans; nous pouvons cependant combattre la plupart des insectes nuisibles.

Dans la lutte conte les insectes nuisibles, c'est au cours des 30 dernières années que l'on a vu quelques-unes des plus belles réalisations de notre société (même si elles n'ont pas toujours attiré l'attention du grand public).

Je voudrais vous parler ici des "perspectives d'avenir des produits chimiques pour la protection des cultures". Très à propos, dans la lettre qu'il m'a adressée sur cette conférence, Rod Bailey soulignait qu'elle examinerait "l'influence de notre monde en évolution sur l'agriculture au Canada".

Or, les produits chimiques utilisés pour la protection des récoltes sont justement les facteurs de production que l'évolution globale risque de toucher le plus.

Le fait même que l'on utilise de nos jours l'expression "produits chimiques pour la protection des récoltes" et non pas "pesticides", mérite un commentaire.

Littéralement, "pesticide" signifie "tueur d'insectes nuisibles", mais dans notre société, ce terme revêt une connotation négative alors que "produits chimiques pour la protection et la production des récoltes" confère un caractère de moyens positifs qui améliorent le rendement et la qualité des récoltes et du bétail.

Je voudrais aborder la discussion d'aujourd'hui selon trois volets distincts:

1. Une perspective globale de l'industrie chimique de protection des récoltes pour l'an 2000.
2. La structure, l'ampleur et la portée de l'industrie canadienne en 1984.
3. Enfin, quelques réflexions sur ces intrants agricoles pour 1985.

J'aimerais également faire quelques prévisions sur les effets qu'auront ces événements sur l'agriculture canadienne.

Tout d'abord, je vous invite à faire un voyage dans le temps jusqu'en l'an 2000.

Fin 1984, le monde comptait aproximativement 20 fabricants dont les produits étaient issus de recherches, c'est-à-dire 20multinationales faisant la synthèse fondamentale et la sélection de composés dont l'activité vise à améliorer le rendement ou à lutter contre les insectes nuisibles aux cultures.

Aux abords de l'an 2000, le nombre de ces 20 grands fabricants se voit réduit à 8 (12 au maximum).

Tous sont de grands fabricants diversifiés oeuvrant dans une large gamme de disciplines biologiques - industrie pharmaceutique, industrie des produits chimiques agricoles, synthèse chimique et génétique végétale et animale.

En 1984, les ventes au niveau mondial pour cette industrie se chiffrent à un peu moins de 14 milliards de dollars É.-U., soit 18 milliards de dollars Canadiens.

En l'an 2000, elles représenteront plus de 23 milliards de dollars É.-U. soit 20 milliards de dollars Canadiens, au taux actuel du change. En 1984, la contribution Canadienne, au niveau de la fabrication, représentait moins de 3 % du total; en l'an 2000, le niveau de cette contribution est un point d'interrogation sur lequel j'espère que nous avons encore le temps d'agir.

Pourquoi l'industrie a-t-elle subi une telle rationalisation? Pour réussir dans l'industrie chimique de protection des récoltes, une compagnie doit avoir quatre points forts ou secteurs de compétence. Ce sont:

1. La recherche fondamentale
2. La capacité de porter les produits du stade de recherche fondamentale à celui d'application commerciale, sur une base aussi étendue que possible.
3. Le rendement de la production
4. Un marketing puissant et du service après-vente

A l'heure actuelle, je ne pense pas qu'une seule compagnie au monde puisse se vanter d'être également solide sur tous ces points fondamentaux. Certaines ont orienté leurs efforts vers la

recherche et la fabrication, d'autres vers la mise au point et la commercialisation; voilà les deux grandes polarisations que l'on a souvent observées dans cette industrie.

D'ici l'an 2000, une compagnie orientée vers la recherche et la fabrication va se lier à une autre, orientée, elle, vers la mise au point et le marketing, majorant ainsi le rendement et l'efficacité de l'ensemble.

D'ici la fin du siècle, les pressions économiques et le simple instinct de conservation auront entraîné les compagnies à agir de la sorte. Le premier de ces facteurs (pression économique) peut être défini d'emblée.

J'oeuvre au sein de cette industrie active et changeante depuis la fin des années 60. Au cours de cette période (à peine 15 ou 16 ans) le taux de réussite des sélections a chuté, passant de 1 produit adopté sur 3 500 produits synthétisés à 1 produit commercialisé sur 20 000 à 30 000 produits chimiques examinés.

La période de mise au point a augmenté, passant de quatre à 10 ou 12 ans. Cela signifie qu'un produit chimique dont l'activité est découverte en ce moment même ne sera commercialisable dans les pays industrialisés qu'en 1995 au plus tôt.

L'industrie de protection des récoltes et un jeu économique à enjeu élevé, véritable roulette russe sur le plan scientifique, car en voici les coûts:

Aujourd'hui, il faut un investissement de 20 à 30 millions de dollars pour lancer un produit sur le marché et regrouper toutes les données nécessaires sur l'efficacité culturale, la toxicologie humaine et la sécurité environnementale. D'ici l'an 2000, le lancement d'un produit coûtera entre 70 et 100 millions de dollars.

Le deuxième changement important concerne le type de produits vendus. En l'an 2000, ils auront les caractéristiques suivantes:

a) Ils viseront une cible bien précise
Ces composés ont des marges de sécurité très larges parce qu'ils n'agissent que sur certains types d'insectes nuisibles; par exemple, les régulateurs de croissance des insectes qui muent interviennent au cours de la transformation et empêchent le durcissement de la cuticule. Puisque l'homme et la plupart des animaux ne subissent pas ce genre de transformation, la marge de sécurité est dans ce cas presque illimitée.

b) Ils viseront un endroit précis
Ces produits chimiques ont un mécanisme d'application ponctuel qui les envoie à l'endroit précis où ils doivent agir; dans cette catégorie se rangent les herbicides qui arrêtent l'élongation des cellules au cours de la germination des graines d'herbes nuisibles.

Ces produits à action spécifique et prévus pour un sit donné auront pour effet de réduire considérablement les quantités de produits chimiques produits et utilisés. On n'aura plus besoin des énormes quantités de produits chimiques semés à tout vent.

Si l'on ajoute à ces caractéristiques les progrès des techniques d'application, comme certains applicateurs actuels à volume ultrafaible utilisant 10 fois à 100 fois moins de pesticide et d'eau, et si l'on tient compte du fait que les composés auront un effet moins néfaste sur l'environnement, c'est-à-dire qu'ils se décomposeront plus vite dans l'environnement sans laisser de résidus dangereux, on peut entrevoir une nette amélioration des produits qui seront mis en marché dans la dernière décennie du siècle, par rapport à la génération de produits actuelle.

Le troisième domaine important est l'influence de la biotechnologie, ou technique génétique, sur l'avenir de l'industrie chimique de protection des récoltes.

Dans ce domaine, on note deux grands progrès qui peuvent révolutionner cette industrie.

Le premier est la production, par des techniques classiques d'ingéniérie génétique, de virus ou bactéries renforcés agissant sur certains insectes nuisibles et éventuellement sur certaines maladies des plantes.

Deuxièmement, les cultures normalement sensibles seront traitées pour résister aux herbicides. Ainsi, avec la graine de colza tolérant la triazine, le Canada est à l'avant-garde des techniques d'augmentation de la tolérance des cultures commerciales aux pesticides.

Laissez-moi brièvement vous dire quels sont mes préoccupations au sujet de la biotechnologie en agriculture.

Comme je l'ai déjà dit, le Canada représente moins de 3 % des ventes totales mondiales de produits chimiques pour la protection des récoltes en 1984.

En d'autres termes, notre contribution n'est pas très grande. Dans les années 30, nous avons renoncé à protéger notre industrie en ouvrant les frontières aux importations, car on accordait une importance plus grande au coût des investissements qu'à la valeur d'une industrie chez nous. Notre nation s'est laissée mener par les coûts, non pas par la valeur... Surtout en agriculture, qui dépend de la production. Nous n'avons pas encore, dans de nombreux secteurs, atteint le stade d'une industrie de commercialisation.

Ma grande crainte, face à la révolution que laisse entrevoir l'ingéniérie génétique, est que nous nous en tiendrons à notre approche habituelle - éviter les décisions, étudier le problème dans ses menus détails, ériger des obstacles de réglementation, créer des commissions royales, écouter quiconque veut parler de monstrueux insectes et plantes imaginaires, au point où la biotechnologie, comme notre industrie pharmaceutique et notre industrie des produits chimiques agricoles, risque de s'implanter et de croître en toute sécurité et profit, en Europe occidentale ou aux États-Unis.

Si le marché Canadien des produits chimiques pour la protection des récoltes n'est pas à l'échelle mondiale, le Canada joue toutefois un rôle important sur le marché mondial des produits alimentaires et dispose d'une communauté scientifique d'une grande valeur à l'échelon international.

Si j'ai un souhait à faire aujourd'hui, c'est que vous preniez conscience que les décisions qui seront prises dans les mois et les années à venir détermineront si oui ou non le Canada jouera un rôle important dans la production alimentaire, et si oui ou non il pourra rester maître de sa propre destinée en l'an 2000 et au-delà.

Changeons maintenant de sujet pour examiner le marché Canadien en 1984.

Au Canada, la principale région de production alimentaire est située au nord du 49e parallèle, sous un climat froid et rigoureux. Or, il n'existe pas de meilleur insecticide qu'une température de -40 degrés celsius. Par conséquent, l'industrie chimique de protection des récoltes au Canada comprend près de 75 % d'herbicides, les fongicides et insecticides ne représentant que 12 % environ.

Nous sommes atteints, au Canada, d'une maladie nationale appelée chimiophobie, résultant de préoccupations et soucis constant à propos des produits chimiques toxiques. Les pesticides sont bien des produits chimiques toxiques, car s'ils ne l'étaient pas, ils n'auraient pas d'effets pesticides.

Si nous examinons la structure de notre industrie, nous voyons que l'Association Canadienne des Produits Chimiques Agricoles regroupe presque 50 compagnies membres, ce qui représente au total près de 6 000 personnes qui gagnent leur vie, en totalité ou en partie, dans la recherche, le développement, la fabrication ou la vente de produits chimiques agricoles. En nombre, nous sommes donc une industrie importante. Il faut remarquer qu'au Canada près de 200 personnes occupent des postes de recherche ou des postes techniques dans les laboratoires ou sur le terrain. La plupart de ces personnes ont une Maîtrise ou un Doctorat en physiologie végétale ou dans une discipline équivalente.

En 1983, les ventes totales au détail des compagnies dont les produits sont enregistrés conformément à la loi sur les produits antiparasitaires, se sont chiffrées à 711 millions de dollars. Les herbicides représentent 74 % de ce chiffre, dont près de 80 %, c'est-à-dire plus de 400 millions de dollars, ont été vendus au détail dans l'ouest du Canada.

A l'heure actuelle, l'industrie Canadienne a deux objectifs fondamentaux, en plus de fournir aux fermes Canadiennes des composés efficaces et non dangereux.

En tête de liste se trouve la nécessité de prendre des mesures sérieuses en ce qui concerne la réglementation. Il est préoccupant de voir que la phase d'examen du système de réglementation Canadien est beaucoup plus longue que dans la plupart des pays industrialisés.

Nous ne nions pas la validité des garanties strictes du système, mais nous pensons toutefois que le fait de répartir la procédure sur quatre ministères, que le temps perdu entre ces ministères et que la révision perpétuelle des directives sont des éléments critiques sur toute stratégie future de réglementation.

Nous pensons aussi que la société doit tenir compte de l'équation risques/bénéfices. En ce qui concerne les produits chimiques agricoles, l'accent est actuellement mis sur l'évaluation des risques. Les bénéfices des fermiers canadiens et l'amélioration du niveau de vie des consommateurs grâce aux produits chimiques agricoles, sont des faits qui reçoivent très peu d'attention.

Je puis affirmer en toute confiance que la question a été portée aux niveaux supérieurs du gouvernement Canadien, et il faut espérer que le processus initié l'an passé se poursuivra jusqu'à atteindre une conclusion positive en 1985.

En tant qu'industrie, nous devons reconnaître que les pesticides sont des produits chimiques toxiques, et qu'ils comportent donc un facteur émotif, ce qui n'est pas le cas de certains autres éléments de production agricole.

Nous accueillons avec plaisir la participation et les avis raisonnables et éclairés de toute personne dont le niveau des connaissances scientifiques est suffisant. De cette manière, nous espérons accroître la confiance du public vis-à-vis de l'industrie des produits chimiques agricoles, pour le bénéfice de tous les Canadiens.

Deuxièmement, l'Association Canadienne des Produits Chimiques Agricoles cherche actuellement à établir un accord bilatéral de libre-échange avec les États-Unis. En termes simples, nous sommes des Canadiens, qui exploitons une industrie Canadienne. Nous voulons bien sûr assurer dans la mesure du possible notre approvisionnement en produits essentiels à la production, mais nous voulons aussi que les emplois, les fonds de rechrche et tous les mécanismes de soutien puissent être développés pour cette industrie, afin que le Canada puisse compter sur cette ressource vitale pour l'avenir et construire ainsi un secteur solide de production alimentaire.

En 1984, de grands progrès ont été réalisés sur ce plan. Nous espérons que le nouveau gouvernement poursuivra, au cours des mois qui viennent, cette initiative de développement économique.

Regardons maintenant de quoi a l'air 1985. Je l'ai déjà dit, le marché Canadien des produits chimiques agricoles est constitué à près de 80 % par les herbicides, dont une grande partie sont vendus dans l'ouest du Canada, le marché de l'est étant plus diversifié.

Nous approchons maintenant du printemps 1985, et l'on prévoit une augmentation des superficies de graines fourragères et oléagineuses.

La disponibilité des herbicides comme le phénoxyde et les herbicides contre la folle avoine pour desservir ce marché ne devrait pas poser de problème - en fait, avec le gel en début d'hiver dans les prairies, d'amples réserves des principaux herbicides sont déjà en place.

D'Octobre 1983 à Octobre 1984, le dollar Canadien a chuté de plus de 6 % par rapport au dollar Américain. Or, l'industrie Canadienne achète ses ingrédients sur le marché mondial où les prix sont généralement en dollars Américains. Il est donc

probable que les prix vont augmenter de 4 à 6 % entre 84 et 85, l'affaiblissement du dollar entraînant une hausse des prix des ingrédients importés.

Dans l'industrie, l'heure est à l'optimisme prudent. Au niveau de la fabrication, ce secteur n'a pas connu de croissance au cours des trois dernières années. La seule croissance qu'on ait pu noter est celle du chiffre de vente en dollars, correspondant essentiellement à une hausse des prix. Sauf pour quelques rares produits, la croissance du volume des ventes a été inférieure à 2 %.

J'espère, Mesdames et Messieurs, vous avoir fait entrevoir quel peut être le futur de l'industrie des produits chimiques agricoles au Canada, car je crois que nous nous trouvons à un carrefour.

Dans l'avenir immédiat, une perception équilibrée de l'équation risques/bénéfices est indispensable à un système de réglementation sûr et efficace, au Canada. A plus long terme, nous devons assurer le progrès biotechnologique et appuyer la communauté scientifique Canadienne, afin que notre industrie n'opte pas pour des gains à court terme, au détriment de son avenir à longue échéance.

# LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE -- PERSPECTIVES CONCERNANT L'EVOLUTION ACTUELLE ET A VENIR

Warren L. Lee

## INTRODUCTION

Presque tous les producteurs agricoles, y compris ceux qui ne sont que peu ou pas endettés, sont en moins bonne situation financière aujourd'hui qu'il y a trois ans. Leurs revenus ont généralement diminué: le revenu agricole net, au Canada, a baissé de 38 %, chutant de 4,7 milliards de dollars en 1981 à 2,9 milliards en 1983. En outre, la plupart des cultivateurs ont vu s'amenuiser la valeur marchande de leurs éléments d'actif (Farm Credit Statistics). Même si pour la plupart la situation financière n'est pas tragique, l'enquête du FCC indique que 17 % des producteurs éprouvent actuellement des difficultés "sérieuses" et 7 autres pour cent des déboires "modérés". Ici, comme aux États-Unis, l'incidence des tensions financières varie sensiblement d'une région à l'autre selon le type d'exploitation et son importance, et d'après l'âge de l'exploitant. De façon générale les plus durement touchés sont les jeunes cultivateurs à la tête depuis peu d'une grosse entreprise et confrontés à des remboursements de dette considérables. De plus, une part disproportionnée de l'endettement agricole total surcharge ceux-là mêmes qui sont en difficulté financière.

Brake définit les tensions financières comme "une incapacité dont on est conscient, de pouvoir répondre aux obligations afférentes à sa marge d'autofinancement". Il ajoute que "peu d'exploitants ou, du reste, de prêteurs accepteraient de prendre par contrat des engagements qu'ils ne s'attendraient pas à respecter. Plus simplement, leurs attentes (concernant les revenus agricoles, les valeurs d'actif et les taux d'intérêt) étaient erronées".

La récession agricole des années 1980 nous a réenseigné une leçon qu'une génération précédente de producteurs et de prêteurs avait apprise durant les années 1920 et 1930. Les investissements dans l'agriculture, qui sont surtout dans de la terre, ne rapportent à court terme que des revenus peu sûrs et peu élevés. De tels investissements ne devraient pas être trop encouragés. Même durant la période prospère de 1970, une majorité de producteurs grâce à une gestion intelligente, à de la chance, et aux choix du moment, ont su se prémunir contre une récession. Ceux qui n'ont pu le faire éprouvent des difficultés financières.

L'opinion générale de ceux qui prédisent l'avenir de l'économie agricole est que l'on peut s'attendre à un modeste redressement graduel durant les dernières années de cette décennie. Toutefois, les prix des produits primaires et les taux d'intérêt seront de plus en plus incertains. Malgré des reculs récents, la valeur des actifs agricoles reste relativement élevée par rapport aux revenus actuels. Tout redressement des valeurs foncières agricoles réside dans l'expoir de revenus supérieurs, ou de taux d'intérêt moins élevés, ou les deux, mais on n'en prévoit pas. Ainsi, même si certaines valeurs foncières ont évolué exagérément à la baisse dans certaines situations locales de dépression, les perspectives d'un redressement général vigoureux paraissent éloignées.

## LES REPONSES

Au sein de l'adversité, la réaction naturelle est de blâmer quelqu'un d'autre pour les ennuis que nous subissons. Le prêteur accuse l'emprunteur d'erreurs de gestion, de prodigalité, etc. Les emprunteurs harcelés financièrement reprochent à leurs créanciers de trop prêter, de les mal conseiller, de hausser leurs taux d'intérêt, etc. Et bien entendu, tout le monde blâme le gouvernement. On allègue, par exemple, que des mesures fiscales irresponsables et des politiques monétaires exagérément restrictives ont été la cause de taux d'intérêt extrêmement élevés qui, à leur tour, ont provoqué une récession économique mondiale et la surévaluation du dollar. Ces facteurs, à leur tour, ont entraîné la dévaluation des produits primaires agricoles et celle des valeurs de l'actif.

Dans la mesure où les cultivateurs, les prêteurs et les pouvoirs publics doivent se partager le blâme de l'imbroglio actuel, il n'est que juste qu'ils participent ensemble à la recherche des moyens d'en sortir.

### La Réponse Politique

Une solution de marché pure et simple aux difficultés financières de l'agriculteur serait de laisser créanciers et débiteurs régler leurs litiges devant les tribunaux ou entre eux et d'accepter leurs pertes. A vrai dire, ce genre de solution pourrait être le plus rapide et le plus efficace dans le cas de problèmes suscités par une capacité excédentaire et la surestimation des ressources en agriculture. Toutefois, une solution purement de marché serait probablement irréaliste, politiquement parlant.

Vu qu'une faible proportion seulement des cultivateurs a besoin d'aide, Tweeten estime que les objectifs de l'aide à fournir par les pouvoirs publics devraient avant tout être aussi soigneusement choisis que possible. C'est ainsi que vouloir assurer le soutien des prix des produits primaires pour tous les cultivateurs, au degré qui s'impose seulement pour le quart d'entre eux vraiment mal en point, se révélerait prohibitivement onéreux et ne ferait que différer l'assainissement nécessaire de la capacité de production et des valeurs d'actif. D'autres options non limitatives, comme les taux d'intérêt à des conditions de faveur et des moratoires aux saisies agricoles, auraient à la longue des conséquences graves et néfastes pour les marchés du crédit agricole.

Les États-Unis se trouvent dans une situation transitoire entre une optique non limitative à une limitative. Le programme non limitatif de 1983 de paiements en nature a été le plus onéreux des programmes agricoles que les Américains aient inventés. L'Administration a récemment fait part d'un programme de restructuration des dettes plus étroitement limité (Harl) dont les principaux éléments seraient:

1. La mise de côté d'un montant équivalent à 25 % (ou 200 000 $ selon le moins important des deux) de la dette envers la Farmers Home Administration (FmHA) en capital et intérêts échus, pendant une période maximale de cinq ans.

2. Une garantie de 90 % des emprunts pour les prêteurs commerciaux qui annuleront de façon définitive au moins 10 % du montant dû, en principal et intérêts.

3. Des services administratifs et financiers élargis aux cultivateurs, et assistance de la FmHA pour le service de leur dette.

4. Admissibilité à ce programme limitée à ceux dont la situation sera suffisamment allégée par les mesures susmentionnées (mise de côté ou annulation) pour leur permettre de répondre aux obligations dépendant de leur marge brute d'autofinancement, compte tenu de 10 % pour les imprévus.

Reste à savoir si un programme de restructuration des dettes sera efficace ou réalisable. Sa principale qualité est d'essayer de s'en tenir seulement à ceux qui ont besoin d'assistance, au lieu de vouloir augmenter le revenu de tous les cultivateurs pour en réchapper quelques uns. Au pire, cette initiative pourrait se transformer en cauchemar. La question de savoir qui est admissible et de déterminer quels exploitants peuvent répondre au test de faisabilité de la marge d'autofinancement dépendra d'une procédure hautement arbitraire.

Le besoin existe de façon urgente, pour les exploitants menacés d'éviction, de conseils financiers, juridiques et, j'ajouterai, personnels. Le coût des difficultés financières de l'agriculture est élevé, socialement parlant, comme le révélait dramatiquement le récent film "Country".

Le passage de l'emprunt basé sur les valeurs d'actif à l'emprunt basé sur la marge d'autofinancement nécessite de façon plus pressante que jamais une information financière et des talents de gestion, et l'on ne sait trop comment on pourra y répondre. Les systèmes de rapport soutenus par les pouvoirs publics, ici comme aux É.-U., n'atteignent qu'une faible proportion des cultivateurs. Les prêteurs, qui ont le plus à gagner, hésitent à s'impliquer dans les questions de gestion, d'assistance et de conseils. Peut-être le secteur privé (comptables, conseillers, etc) réagira-t-il plus facilement aidé par les techniques nouvelles du micro-ordinateur.

Réponse du Marché Financier

On a proposé deux lignes de conduite en vue de faciliter aux cultivateurs le respect des engagements afférents à leurs marges d'autofinancement, face à l'instabilité de leurs revenus et des taux d'intérêt. L'une consiste à ajouter un peu plus de flexibilité aux instruments concernant la dette des cultivateurs; l'autre est d'augmenter l'afflux du capital de participation dans l'entreprise.

Les propositions détaillées concernant les modifications à apporter aux modes de traitement des dettes sont décrites ailleurs (Lee et Baker). Essentiellement ces propositions devraient permettre aux engagements affectant le service de la dette de fluctuer en fonction des variations du revenu net. Le plan "volontaire" accorderait à l'emprunteur la faculté de réduire ses remboursements dans les années de revenus réduits, en réempruntant sur la valeur en capital investi cumulatif. Une autre version ajusterait les paiements d'après un indice du revenu agricole. Les versements au prêteur seraient stabilisés en effectuant des dépôts ou des retraits à un fonds d'assurance-paiements, de telle sorte que les surplus des bonnes années constituent une réserve pour les mauvaises.

Jusqu'à présent, la réaction commun des prêteurs aux fluctuations des taux d'intérêt a consisté à repasser le risque aux emprunteurs par le biais de contrats de prêt à taux variables. La difficulté, avec ce genre de prêts est que le risque représenté par la réduction des taux d'intérêt est largement compensé par une augmentation du risque de défaut.

Un procédé relativement simple d'atténuer les conséquences des taux d'intérêt variables est d'éliminer ou de réduire au minimum les variations dans les paiements de remboursement en accordant des variations d'échéances. Par exemple, pour soutenir le paiement de 1 339 $ sur un emprunt de 10 000 $ à 12 % à 20 ans, l'échéance serait reportée à 29 ans environ si le taux d'intérêt augmentait de 12 à 13 %. Sans cette échéance flexible, le paiement augmenterait à 1 423 $.

La plupart des institutions de prêts pourraient aussi fixer leurs taux d'intérêt aux emprunteurs en faisant correspondre l'ordre d'échéances de leurs actifs et de leurs passifs propres. Par exemple, les prêts à taux fixes pour cinq ans seraient financés par l'émission d'obligations ou autres instruments de dépôt à taux fixes, à cinq ans. Les travaux d'Heffernan donnent à entendre qu'il serait difficile, en pratique, de parvenir à une correspondance précise. En outre, étant donné une courbe normale de rendement, les gains réalisables par la fixation des taux d'intérêt seront contrebalancés par un taux plus élevé.

L'apparition récente de marchés financiers à terme offre une nouvelle méthode prometteuse d'éliminer le risque afférent aux taux d'intérêt dans le processus d'intermédiarité financière (NC-161). Jusqu'à ce jour, cependant, peu de prêteurs à l'agriculture ont utilisé ce moyen, pour plusieurs des mêmes raisons qui n'incitent pas la plupart des cultivateurs à recourir aux marchés à terme des produits primaires pour pallier leurs propres risques à l'égard des prix.

La plupart des entreprises agricoles sujettes à des difficultés financières ont un problème commun. Elles ont trop de dettes et trop peu de capital de participation. Comme les éléments fonciers de l'actif sont le poste le plus considérable de la plupart des bilans agricoles, les infusions de capital de participation dans une exploitation particulière, comme du reste dans toute autre industrie, nécessiteront la copropriété de la terre. La propriété des terres agricoles remise à des mains étrangères va à l'encontre de valeurs et de convictions tenacement ancrées. Néanmoins, comme le fait remarquer Melichar, la propriété foncière agricole est une "valeur de croissance à laquelle tiennent le plus fermement et le plus aisément ceux qui peuvent tolérer son faible rendement financier durant les

quelques années consécutives à son acquisition". Comme nous l'avons observé au cours des dernières années, beaucoup d'exploitants propriétaires ne pourraient pas supporter le faible revenu actuel que la terre leur procure.

Les avantages réalisables par l'infusion de capital sont mis en évidence dans le Tableau 1. En vendant, et en reprenant ensuite en location la propriété foncière, le taux de revenu pour le capital du propriétaire, dans cette situation exagérément enflée, passerait d'un -23 % à +3,25 %.

Si cette façon de résoudre des difficultés financières immédiates ou de parvenir à une stabilité financière à plus long terme n'est pas sans mérite, l'agriculture canadienne a cependant besoin d'une séparation plus tranchée entre la propriété de la terre et sa gestion. Environ un tiers des terres cultivables du Canada sont louées, un peu moins qu'aux États-Unis, mais la proportion est encore considérable. Cette suggestion soulève presque toujours le spectre du propriétaire absentéiste, de la compagnie propriétaire, ou pire encore, du propriétaire étranger. Néanmoins, la plupart des propriétaires fonciers agricoles sont des cultivateurs retraités ou leur famille, résidant sur place. Il peut y avoir des politiques fiscales plus économiques, ou d'autres qui encourageraient un plus grand nombre d'anciens cultivateurs à laisser leur part en capital dans l'agriculture plutôt qu'à la confier à une banque ou à une fiducie. Lowenberg, DeBoer et Boehlje ont préconisé des stimulants d'impôt sur le revenu en faveur des propriétaires fonciers qui afferment leurs terres à des cultivateurs débutants, comme étant un procédé moins coûteux et, possiblement, plus efficace d'aider les nouveaux exploitants que ne le sont les crédits offerts par les pouvoirs publics ou les programmes d'acquisition de la terre.

En dépit de l'opposition publique, quelques cultivateurs ont recours aux marchés "extérieurs" des capitaux de participation (Moore). Une famille de cultivateurs de l'Ohio, dont parlait un récent article du Wall Street Journal, a réussi à développer son exploitation durant la période de récession en recourant à des arrangements comportant vente et reprise à bail, avec des investisseurs étrangers, par l'entremise de la Banque continentale. Dans divers États et, si je ne me trompe, dans certaines provinces canadiennes, ces pratiques financières originales sont interdites par la loi.

Laissons de côté pour le moment l'idée que les cultivateurs devraient être propriétaires de leur terre et envisageons les possibilités qu'offrirait un marché secondaire officiel de la propriété foncière réelle. Faute d'une meilleure appellation, nous parlerons de "fonds mutuel" de la terre agricole. Ce fonds serait chargé de rassembler l'argent versé par des institutions financières et des particuliers recherchant un revenu à long terme plutôt qu'un revenu immédiat. Les actions seraient vendues en unités relativement petites et divisibles afin de stimuler le développement d'un marché secondaire; elles seraient sujettes aux mêmes dispositions et règlements que ceux régissant les marchés ordinaires des valeurs. Les exploitants agricoles pourraient en assurer le contrôle permanent par le biais de contrats de locations à long terme renouvelables, et par une option privilégiée sur les clauses de rachat.

Les fonds mutuels pourraient supprimer la "lourdeur" propre aux investissements en terres agricoles. Les cultivateurs seraient mieux en mesure d'étendre leur exploitation ou de l'affermer, et ils pourraient ajuster leurs valeurs en biens-fonds en appliquant la clause de rachat ou en achetant des actions du fonds. Les propriétaires profiteraient de la valeur marchande et d'une diversification accrues.

Il est très peu probable que ce moyen d'accroître l'afflux de capital de participation dans l'agriculture soit adopté avant longtemps. Trois tentatives ont échoué aux États-Unis par suite de l'opposition véhémente des organisations agricoles. Les objections les plus courantes sont que la propriété de la terre se concentrerait dans les mains d'étrangers, que le prix des terres ferait l'objet d'enchères injustifiées, et que les exploitants familiaux se verraient évincés. On peut aussi bien prétendre que le contraire se produirait. La propriété de la terre serait plus dispersée qu'elle ne l'est actuellement, tandis que la flexibilité et la diversification offertes par un marché secondaire permettraient au contraire de concilier plus rapidement les valeurs foncières avec les principales forces économiques à l'oeuvre, au lieu d'avoir à apporter des correctifs exagérés en cas de marchés à la hausse ou à la baisse. Le capital investi extérieur apporterait aux exploitants familiaux une stabilité financière mieux assurée et une protection en périodes de récession, au lieu de les forcer à abandonner.

## RESUME ET CONCLUSIONS

Un quart, environ, des cultivateurs canadiens éprouvent des difficultés financières sérieuses ou graves après trois années de revenus déclinants, de baisse de leurs éléments d'actif et de taux élevés d'intérêt. Bien que les perspectives d'une légère amélioration puissent susciter un prudent optimisme, on ne prévoit aucun revirement sensationnel. Les modes et les programmes de financement de l'agriculture doivent tenir compte des difficultés du moment tout en aidant une industrie qui, à long terme, est appelée à souffrir de l'instabilité de ses revenus et du faible rendement courant de ses investissements.

La réponse politique aux problèmes actuels devrait prendre la forme d'une assistance limitée aux personnes en difficultés financières. Une restructuration soigneusement conçue de l'endettement et un examen accordé à chaque cas particulier sont des possibilités à envisager. Les programmes coûteux avantageant tout le monde pour sauver quelques-uns du naufrage sont à proscrire, ainsi du reste que les moratoires de saisies et autres interventions susceptibles de dénier aux prêteurs leurs droits légitimes à des garanties sûres.

Des modifications aux instruments de la dette aideraient les cultivateurs à faire face à l'instabilité et à la faiblesse de leurs revenus; toutefois, leur stabilité financière à long terme dépendra de montants plus élevés de capital de participation et non de capital de dette. L'on pourrait offrir aux exploitants qui se retirent des encouragements fiscaux ou autres, afin qu'ils laissent leur argent investi dans l'agriculture. On pourrait également stimuler la formation d'un marché secondaire pour les investissements en biens-fonds agricoles sans compromettre les objectifs sociaux ou l'efficacité de la production.

BIBLIOGRAPHIE

BAKER, C.B. et W.F. Lee, "Lender Responses to Agricultural Risks", Risk Management in Agriculture. Ames, Iowa State University Press. 1984. Ch. 14.

BARRY, Peter J. et Warren F. Lee, "Financial Stress in Agriculture: Implications for Agricultural Lenders", Amer. Jour. of Agr. Econ. 65:5 (déc. 1983), 945-52.

BOEHLJE, Michael et Vernon Eidman, "Financial Stress in Agriculture: Implications for Producers", Amer. Jour. of Agr. Econ. 65:5 (déc. 1983) 937-51.

BRAKE, John R., "Financial Crisis in Agriculture: Discussion", Amer. Jour. of Agr. Econ. 65:5 (déc. 1983).

FARM CREDIT CORPORATION, 1984 Farm Survey, FCC Res. Div., Ottawa, 1984.

FARM CREDIT CORPORATION, Rapport annuel, 1983-84, Ottawa, 1984.

FARM CREDIT CORPORATION, Farm Credit Statistics, 1984, FCC, Division de la recherche, Ottawa, 1984.

FARM CREDIT SYSTEM, Project 1985: A Look to the Future, Farmbank Services, Denver, juin 1984.

HARL, Neil E., "Restructuring Debt in Agriculture", Agrifinance, août 1984, 26-29.

HARL, Neil, E., "Federal Helf for Distressed Borrowers", Agrifinance, novembre 1984, pp. 58-60.

HEFFERNAN, Peter J., "Analysis of Interest Rate Hedging Strategies for Agricultural Lenders", dissertation non publiée de Ph.D., Ohio State University, 1984.

LEE, W.F., "A Capital Budgeting Model for Evaluating Farm Real Estate Purchases", Canadian Farm Economics 11:3 (juin 1976), 1-10.

LEE, W.F., "Problems in Financing Canadian Agriculture", Canadian Jour. of Agr. Econ., minutes de l'Assemblée annuelle, Halifax, juillet 1976.

LEE, W., "Some Alternatives to Conventional Farm Mortgage Loan Repayment Plans", Canadian Farm Economics Vol. 14:1-2 (février-avril 1979), 12-20.

LOWENBERG DEBOER, James et Michael Boehlje, "Evaluation of State Legislative Programs to Assist Beginning Farmers", Agric. Finance Rev. 43 (1983) 9-20.

MELICHAR, Emanuel, "Capital Gains versus Current Income in the Farming Sector", Amer. Jour. of Agr. Econ. 61:5 (décembre 1979) 1085-92.

MELICHAR, Emanuel, "A Financial Perspective on Agriculture", Federal Reserve Bulletin, janvier 1984, 1-13.

MOORE, Charles V., "External Equity Capital in Production Agriculture", Agric. Finance Rev. 39 (novembre 1979) 72-82.

NORTH CENTRAL REGIONAL COMMITTEE, NC-161, Financial Futures and Options: Their Potential Use in Agriculture, Pub. AE 4581, Dépt. de l'Economie agr., Université de l'Illinois, septembre 1984.

TWEETEN, Luther, "Causes and Consequences of Farm Structural Change", Séminaire, Dépt. de l'Econ. agr. et de Soc. rurale, Ohio State University, Columbus, novembre 26, 1984.

WALL, Wendy L., "New Breed of Farmers Focus on Bottom Line and Defy Traditions", The Wall Street Journal, Vol. LXV, n° 22 (novembre 13, 1984), p. 1.

TABLEAU 1. EFFETS D'UNE INFUSION DE CAPITAL DE PARTICIPATION

| | | |
|---|---|---|
| **Situation actuelle** | | |
| Actifs = 1 000 $ | Dette | = 800 $ (12 %) |
| (fonds = 750 $ | Part du capital | = 200 $ |
| Revenu pour les actifs (5 %) | | = 50 $ |
| moins intérêts (12 %) | | = 96 $ |
| Revenu pour le capital investi | | (46 $) (-23 %) |
| [Vente et relocation de 750 $ en fonds de terre et paiement de 750 $ de dette] | | |
| **Situation après la vente** | | |
| | Dette | = 50 $ |
| Actifs = 250 $ | Part du capital | = 200 $ |
| Revenu pour les actifs contrôlés | | = 50 $ |
| Moins location (5 %) | | = -37,50 |
| Moins intérêts (12 %) | | = - 6,00 |
| = Revenu pour le capital investi | | = 6,50 $ (+3,25 %) |

## L'AVENIR DE LA COMMERCIALISATION DES ALIMENTS AU CANADA POINT DE VUE D'UN FABRICANT D'ALIMENTS

S.J. Ballard

J'utiliserai le temps mis à ma disposition pour faire un bref tour d'horizon de la situation de la transformation alimentaire au Canada, et sur cette base, j'espère être en mesure de formuler certaines observations sur le thème "L'avenir de la commercialisation des aliments au Canada".

Sans prétendre parler au nom de l'ensemble du secteur de la transformation des aliments, je ferai appel à mes connaissances des divers segments où le groupe Burns Foods est présent, soit l'industrie laitière, la transformation des viandes, les huiles végétales, les fruits et légumes frais et congelés, et toute une gamme de produits d'épicerie, y compris les mélanges pour soupe, les garnitures de sundae et les garnitures de tarte. Bien que surtout implanté dans l'Ouest, le groupe Burns compte quelque 70 établissements et succursales disséminés à travers le Canada et desservant le marché du détail, l'industrie de la restauration et le marché d'exportation.

Je me réjouis de ce que l'accent de nos travaux cet après-midi soit mis sur la commercialisation des aliments au Canada. En dernière analyse, l'avenir de cette dernière dépendra de l'aptitude des fabricants à répondre aux possibilités des marchés. Au chapitre de la transformation alimentaire, on ne saurait isoler la fonction "mise en marché": il faut plutôt la replacer dans le contexte général du système agro-alimentaire, qui comprend le producteur, le transformateur, le détaillant, les services de restauration et, en bout de ligne, le consommateur. Il me tarde d'ailleurs d'entendre les points de vue des détaillants et du secteur de la restauration.

L'industrie de la transformation alimentaire devra relever des défis de taille d'ici la fin des années 1980. Certains segments sont en bonne position pour le faire, tandis que d'autres apparaissent fort vulnérables. J'espère que nous pourrons cet après-midi découvrir et examiner certaines avenues susceptibles d'assurer la croissance de ce secteur d'ici la fin de la décennie.

La transformation alimentaire a un chiffre d'affaire de 35 milliards de dollars par année et représente un maillon important de la chaîne agro-alimentaire au Canada. Les autres protagonistes sont les fournisseurs de facteurs de production, les agriculteurs et les pêcheurs, les grossistes et les détaillants, et les services de restauration. Vu l'ampleur du secteur agro- alimentaire, sa performance influe sensiblement sur la croissance économique et l'emploi dans l'ensemble du pays et de ses régions. On estime que le secteur agro-alimentaire représente par moins d'un sixième de l'activité économique totale au Canada.

L'industrie de la transformation alimentaire se compose de 4 600 établissements disséminés à travers le pays; elle répond à 90 % des besoins intérieurs d'aliments transformés et de boissons. La viabilité du secteur agro-alimentaire et de ses activités de "valeur ajoutée" ont constitué une dimension importante des stratégies industrielles de l'administration fédérale et des provinces.

Présentement, les 17 segments de l'industrie de la transformation alimentaire fournissent de l'emploi direct à près d'un quart de million de Canadiens.

Un survol rapide de cette industrie fait ressortir plusieurs tendances inquiétantes. Les données de 1982 de Statistique Canada révèlent un net ralentissement de la croissance des livraisons, tant pour l'ensemble du secteur que pour chacun de ses 17 segments. Ce phénomène s'est poursuivi en 1983.

Selon ces chiffres, la valeur totale des livraisons s'est établie à 33 milliards de dollars en 1982, soit une hausse d'à peine 3,7 % par rapport à 1981. En 1983, la progression a été de 4,7 %, contre une moyenne annuelle de 11,6 % depuis 1971. Ces hausses sont bien en deçà du taux d'inflation. Vu la montée ininterrompue des coûts de production, il est évident qu'une partie de l'écart a été absorbée aux dépends de la rentabilité du secteur.

L'industrie de la transformation alimentaire a toujours été caractérisée par des taux de profit qui seraient considérés totalement inacceptables par la plupart des autres secteurs commerciaux au Canada. Ses profits après impôt par dollar de vente ne dépassaient pas 2,6 % en 1978; ils n'étaient plus que de 2,02 % en 1981 et ils ont continué à diminuer pour atteindre un creux sans précédent de 1,7 % en 1982. Les marges bénéficiaires se sont légèrement redressées en 1983 pour atteindre 1,9 %, mais elles devaient retomber à 1,6 % au cours du premier trimestre de 1984.

Il est difficile de formuler des prévisions fermes pour le secteur. Malheureusement, il semble y avoir autant d'opinions sur le sujet qu'il y a d'économistes et de prévisionnistes!

Les livraisons de l'industrie de la transformation alimentaire se sont accrues de 6,5 % au premier semestre de 1984, ce qui représente une amélioration par rapport à 1983, année où la hausse n'a été que de 3,0 %. Toutefois, si vous tenez compte de l'inflation, la valeur réelle des livraisons n'a progressé que de 0,8 %. Ce qu'il y a d'encourageant, c'est que la tendance à la baisse observée en 1982 et en 1983 se trouve renversée. Pour peu que les résultats des troisième et quatrième trimestre soient aussi bons, la valeur réelle des livraisons annuelles s'accroîtra pour la première fois depuis 1981, et elle devrait dépasser 36 milliards de dollars.

Comme je l'ai mentionné plus haut, le groupe Burns Foods est à l'oeuvre dans une foule de segments de la transformation alimentaire. J'aimerais aborder brièvement trois d'entre eux, soit les viandes, les produits laitiers et les huiles végétales.

### INDUSTRIE DE LA VIANDE

L'industrie de la viande, en particulier dans l'Ouest du Canada, a évolué au cours de la dernière décennie et au début des années 1980 dans ce que l'on serait tenté d'appeler le pire des mondes:

- diminution des disponibilités de bovins;

- déplacement marqué de la production de porc, de l'ouest vers l'est du Canada;

- capacité exceptionnellement élevée des établissements;

- inflation persistante et frais d'exploitation élevés (les salaires ont progressé chaque année depuis 1943, et les hausses ont été comparables à travers tout le Canada, même si les conditions économiques étaient fort différentes d'une région à l'autre);

- marges bénéficiaires faibles ou nulles, en raison d'une concurrence excessive à la fois dans l'achat et la mise en marché des produits carnés frais et transformés;

- résistance du consommateur à la montée du prix des viandes, laquelle s'est traduite par une baisse de 20 % de la consommation par habitant; et

- modification des habitudes alimentaires du consommateur par suite du vieillissement de la population et de l'évolution des modes de vie.

Toutes les conditions étaient réunies pour une rationalisation du secteur et l'adoption de stratégies de mise en marché plus dynamiques.

Notre compagnie a donné l'exemple en fermant ses établissements à Medicine Hat et à Edmonton, et plus récemment, à Calgary et Kitchener. Les concurrents ont dû emboîter le pas et nous avons assisté à de nombreuses fermetures à travers le pays. En 1978, on dénombrait 17 abattoirs importants en Alberta; aujourd'hui, à peine six années plus tard, on n'en compte plus que 10. En dépit de ces fermetures, les établissements ne fonctionnent - en Alberta, par exemple - qu'à environ 78 % de leur capacité, ce qui est trop faible pour assurer un rendement convenable de l'investissement. Tout laisse prévoir, pour l'avenir, un nouveau resserrement de l'offre de bovins, une surcapacité des établissements et de nouvelles fermetures d'abattoirs de bovins. De toute évidence, le secteur doit raffiner son mode de fonctionnement, en plus de fermer les vieux établissements; il doit mettre au point de meilleurs systèmes de production et atteindre les normes de productivité qui conviennent aux années 1980.

La résistance du consommateur à l'achat du boeuf - qui découle de la modification de ses habitudes d'achat - a occasionné une diminution de plus de 20 % de la consommation de cette viande au cours des 20 dernières années. Malheureusement, très peu d'efforts de commercialisation ou de promotion ont été déployés pour renverser cette tendance.

Tous se souviennent du slogan d'un grand détaillant: "C'est surtout à cause des viandes". Il semble avoir été remplacé par: "Où est passé le boeuf?", puis, plus récemment par "Je passe au poulet". La concurrence du secteur avicole demeure source de préoccupation. Je pense qu'il y a ici une leçon à tirer pour l'industrie des viandes. Pendant trop longtemps, le secteur du boeuf a négligé les principes de base d'une bonne mise en marché. Il a oublié de rappeler aux consommateurs les avantages de son produit. Malgré la concurrence de la volaille, la consommation des viandes rouges est supérieure aux États-Unis qu'au Canada. Une des raisons de cet état de chose pourrait être la politique de mise en marché plus dynamique de l'industrie américaine des viandes rouges.

Toutefois, j'estime que les problèmes de mise en marché actuels de l'industrie des viandes peuvent être surmontés par un effort concerté des exploitants d'abattoirs et des éleveurs de bétail, et je tiens à féliciter le secteur du boeuf pour sa récente campagne de publicité. Ma seule suggestion serait de décupler son budget, qui s'établit présentement à 3 millions de dollars. C'est néanmoins un pas dans la bonne direction.

Comment s'annonce l'avenir de l'industrie des viandes? Ce que nous appelons de tous nos voeux, c'est un secteur capable d'assurer un rendement de l'investissement acceptable, de façon à permettre des réinvestissements.

La concurrence nationale et internationale exerce de fortes pressions sur les marges bénéficiaires.

L'écart entre les salaires américains et canadiens donne un net avantage aux Américains sur le plan des frais d'exploitation. Les gains de productivité dans le secteur des viandes sont plus élevés aux États-Unis qu'au Canada. L'adoption de nouvelles techniques s'impose au Canada, mais celles-ci sont coûteuses et difficiles à adapter à nos établissements de petite taille.

Le marché international offre un certain nombre de possibilités. Toutefois, celles-ci ont été compromises par une âpre concurrence, qui a eu des répercussions sur les prix, et par des barrières artificielles. Par exemple, la CEE, qui a constitué au cours des 60 dernières années un bon débouché pour les abats et d'autres morceaux, impose présentement des normes de transformation qui, à toutes fins utiles, écartent de 80 à 90 % des produits d'origine canadienne. Pendant ce temps, les produits carnés fortement subventionnés de divers pays de la CEE inondent les marchés internationaux, tels que ceux du Japon, des États-Unis, et même du Canada. C'est là un domaine où des négociations d'État à État s'imposent. On note également des possibilités d'expansion de nos ventes de produits frais et transformés sur les marchés américains et japonais.

## INDUSTRIE LAITIERE

Par contraste avec l'industrie des viandes, l'industrie laitière canadienne est relativement vigoureuse. Elle a subi ces dernières années une transformation radicale, passant d'un réseau d'entreprises familiales indépendantes à une structure très concentrée, détenue par une poignée de grandes multinationales et coopératives. Ce n'est que tout récemment que la rationalisation du secteur et la diminution du nombre de transformateurs agréés ont permi un essor plus harmonieux des usines de transformation. Cette approche rationnelle a favorisé l'implantation au Canada de plusieurs entreprises laitières de calibre mondial, y compris l'établissement moderne de Palm Dairies à Edmonton, en Alberta. Il en est résulté

des économies d'échelle, et le consommateur a pu profité de produits de qualité plus uniforme, de meilleures normes d'hygiène et de prix plus avantageux. La concurrence est même devenue plus intense.

La clé de la croisance et de la rentabilité dans un secteur très réglementé qui a atteint sa maturité est l'efficience résultant de la multitude des produits. Les usines centralisées ont pu adopter des machines à fort débit et réduire leurs frais de distribution.

Comme la consommation de lait par habitant est relativement stable et se heurte à une vive concurrence de la part des fabricants de jus et de boissons gazeuses, le secteur n'avait d'autre choix que de miser sur une mise en marché la plus dynamique possible.

Bien que la consommation par habitant de certains produits laitiers ait légèrement diminué depuis 1977, et que les ventes de cette catégorie d'aliment se soient stabilisées, certains produits suscitent beaucoup d'activité à l'intérieur du secteur. Le nombre de nouveaux produits laitiers mis sur le marché s'est considérablement accru ces dernières années. Cette effervescence répond directement à l'intérêt croissant du consommateur pour les ingrédients naturels et les aliments nutritifs, et à la vogue croissante des aliments prêts à consommer convenant mieux au rythme de vie actuelle. Après tout, le lait, le fromage et le yonourt sont des éléments importants d'une saine alimentation. La controverse touchant le cholestérol et la vogue des produits à faible teneur calorique a incité bon nombre de buveurs de lait entier à passer aux produits laitiers maigres, mais l'important est qu'on continue à boire du lait et à associer les produits laitiers à une bonne nutrition.

La hantise de l'embonpoint incite également le consommateur à passer du fromage en grains et du cottage à la crème aux variétés à faible teneur en matière grasse. L'un des plus glorieux fleurons de l'industrie laitière est la mise en marché du yogourt. La vogue de ce produit déborde largement le marché des gens qui surveillent leur ligne, et le yogourt est maintenant considéré tout simplement comme un aliment de choix, un mets naturel et nourrissant apprécié à tout âge. Le marché du yogourt est d'ailleurs loin d'être saturé, et de nouvelles variantes continuent de faire leur apparition.

Une nouvelle technique a ouvert une toute nouvelle voie à l'industrie laitière: je veux parler du lait UHT (pour ultra haute température) ou du lait aseptisé.

Ce nouveau produit convient au rythme trépidant de la vie moderne. Le lait UHT vendu en emballage aseptique a une durée de conservation de 120 jours sans réfrigération, ce qui est très avantageux pour le consommateur pressé. L'industrie laitière envisage la possibilité de mettre au point des laits UHT aromatisés pour effectuer une percée sur le vaste marché des boissons gazeuses. Bien que l'accueil initial réservé aux produits de lait UHT n'ait rien eu de fracassant, il y a de ce côté une excellente possibilité d'élargir le marché du lait de consommation.

I est intéressant d'observer que l'industrie laitière canadienne a été à l'avant-garde de l'adoption des nouvelles techniques en Amérique du Nord. La première usine à produire du lait UHT était située au Québec. L'établissement de Vancouver de Palm Dairies a été le deuxième à mettre de l'avant des boissons aseptisées.

Cette nouvelle technique a entraîné des retombées secondaires intéressantes. Bon nombre d'usines laitières qui l'avaient adoptée à l'origine pour préparer des produits laitiers découvrent qu'elles ont une longueur d'avance sur le marché des jus de fruit en boîtes individuelles, segment de l'industrie alimentaire qui affiche présentement la croissance la plus rapide. Grâce à cette nouvelle technologie, Palm Dairies a créé une nouvelle division chargée d'écouler toute une gamme de boissons en boîtes individuelles.

Une anomalie à l'intérieur de l'industrie laitière est la forte croissance de la crème glacée de qualité supérieure. Bien que la catégorie globale "crème glacée" soit relativement stagnante, les produits de qualité supérieure ou "extra" se vendent, si l'on peut dire, comme des petits pains chauds. Bien que la qualité soit un atout, l'image de marque explique sans contredit une bonne part de la demande croissance pour ces produits. On observe aujourd'hui une prolifération de noms à consonnance étrangère qui stimulent les ventes de crème glacée de luxe. Cette catégorie de produits offre à l'industrie laitière de nouvelles possibilités de mise en marché au cours des années 1980.

Alors que l'industrie des viandes a échoué, au cours de la dernière décennie, à utiliser les outils de commercialisation de base pour maintenir ses acquis, l'industrie laitière mérite notre admiration, car elle a su faire la preuve du dynamisme et de l'initiative nécessaires pour demeurer vigoureuse, grâce en particulier à ses campagnes de publicité.

## INDUSTRIE DU COLZA CANOLA

Le colza Canola représente l'une des plus belles réalisations de l'agriculture canadienne. "Canola" est le nom donné à de nouvelles lignées de colza, supérieures sur le plan nutritionnel, qui sont le fruit d'un travail exceptionnel des sélectionneurs canadiens au cours des quinze dernières années.

L'industrie de la transformation du colza Canola est née au Canada vers la fin des années 1950 et a connu un essor rapide. En 1984, on dénombrait 10 établissements totalisant une capacité de transformation de 1,7 million de tonnes de graines par année. Ce secteur joue un rôle important dans l'agriculture de l'Ouest et procure des avantages économiques à l'ensemble du pays. En 1983, la valeur économique directe de l'industrie du colza Canola dans l'Ouest se chiffrait à 630 millions de dollars.

Pas moins de 72 % de toute l'huile à salade et à cuisson utilisée au Canada est tirée du colza Canola, et il en va de même pour 38 % des margarines, et 47 % des shorteninge. Le plus grave problème de ce secteur, en particulier au cours des deux dernières années, est la pénurie de graines pour répondre aux besoins des exportations et des usines canadiennes de trituration. Le

Conseil du colza Canola du Canada a pris des mesures en vue de corriger cette situation et lancé un programme quinquennal de 3,6 millions de dollars intitulé "Miser sur le Canola", dont l'objectif est d'accroître de 25 % les rendements en colza Canola.

C'est là un programme des plus valables, et nous incitons le gouvernement canadien à y participer financièrement afin de lui assurer un succès retentissant.

Le secteur est présentement aux prises avec un problème de surcapacité, si bien que de nouveaux projets de commercialisation devront être lancés si l'on veut qu'il puisse continuer de croître et de prospérer dans les années 1980. Il devient de plus en plus évident que ces projets devront être axés sur les marchés d'exportation, qui ont toutefois l'inconvénient de fluctuer d'une année à l'autre en fonction de la production oléagineuse de régions telles que les États-Unis, le Brésil, l'Europe et la Malaisie. Les établissements de trituration de l'Ouest seront tributaires du marché d'exportation pour l'écoulement d'environ les deux tiers de leur production d'huile et la moitié de leur production de tourteau.

C'est aux États-Unis que nos perspectives d'exportation sont les plus excitantes. Le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement américain d'incure l'huile de colza Canola dans la liste des produits dits G.R.A.S. (Generally regarded as safe) ou généralement considérés inoffensifs. L'évaluation technique de notre huile par les organismes du gouvernement américain se poursuit, et dans l'intervalle, diverses entreprises canadiennes explorent les possibilités des marchés là-bas.

En plus de permettre l'accès du colza Canola au marché américain, l'obtention du régime G.R.A.S. comporte deux avantages importants:

1. les pays qui modèlent leurs lois relatives aux importations d'aliments sur celles des États-Unis seront incités à accepter l'huile de colza Canola sur leurs marchés; et

2. les fabricants canadiens seront en mesure d'utiliser l'huile de colza Canola dans la préparation de divers produits (par exemple, des frites) destinés à l'exportation aux États-Unis.

Cependant une mise en garde s'impose: le marché américain est exigeant, et, comme au Canada, l'huile de colza Canola devra rivaliser avec l'huile de soja, l'huile de palme et les autres huiles sur le plan de la qualité et des prix. Nous sommes toutefois optimistes que le marché américain représentera un débouché important pour l'industrie canadienne de la transformation du colza Canola.

Comme je l'ai déjà mentionné, les années 1980 sont marquées par une transformation des conditions du marché; celle-ci part du consommateur, passe par le distributeur d'aliments, puis se répercute le long de la chaîne alimentaire jusqu'au transformateur d'aliments.

L'un des changements les plus significatifs influant sur l'industrie alimentaire est l'accélération de la tendance à la fusion et au regroupement tant aux États-Unis qu'au Canada. La stabilité des parts du marché et la concentration du pouvoir d'achat ont suscité une frénésie d'acquisitions et de prises de contrôle dans l'industrie alimentaire.

Bien que certaines sociétés aient opté pour les mégafusions, préférant acheter de grandes sociétés détentrices de marques établies, d'autres ont misé sur un développement interne plus dynamique et de petites acquisitions visant à compléter leur gamme de produits. L'objectif est de faire des acquisitions permettant de combler des lacunes. La tendance à la fusion s'explique par le fait que la croissance interne est un processus à la fois long et onéreux.

De nos jours, l'accent est mis sur le critère de compatibilité ou de "parenté culturelle" lorsqu'on envisage des acquisitions. Les sociétés sont à la recherche d'entreprises dont les produits et le mode distribution sont compatibles avec les leurs.

Si l'on considère les sommes considérables affectées aux campagnes de mise en marché et de promotion dans le secteur de l'alimentation, il est à craindre que certaines sociétés plus petites ne seront pas en mesure de soutenir longtemps une telle surenchère. La plupart des observateurs de l'industrie sont d'avis que ce qui gruge le plus les revenus des transformateurs d'aliments à l'heure actuelle, c'est la montée rapide des coûts de publicité et de promotion sur un marché de plus en plus compétitif. En fait, tous les gains marginaux escomptés de la réduction de certains prix de revient sont absorbés par l'explosion des dépenses de mise en marché. On verra au cours des quelques prochaines années quelles sociétés parviendront à surnager.

L'industrie de la transformation alimentaire se caractérise par une faible croissance, si bien que le marché est extrêmement compétitif et que les principaux concurrents rivalisent entre eux pour accroître leur part du marché.

Il existe plusieurs stratégies générales de mise en marché que l'industrie peut adopter. Premièrement, il y a la différenciation: le fabricant cherche à différencier sa gamme de produits de façon à obtenir un prix plus élevé pour son caractère unique. Une deuxième stratégie consiste à réduire ses coûts davantage que la concurrence, grâce à une combinaison d'excellence et d'économies d'échelle. La troisième stratégie en est une de spécialisation. Une compagnie choisit un petit segment du marché et le desert bien avec une bonne gamme de produits conçus spécialement pour répondre à ses besoins. Le fabricant d'aliments devra choisir l'une de ces stratégies pour survivre dans les années 1980. Souvent, il utilisera une combinaison des trois. Les sociétés les plus avant-gardistes miseront à la fois sur la réduction des coûts et la différenciation des produits.

La société qui se fixe comme objectif de produire à meilleur compte ne recherche pas uniquement pas les économies d'échelle résultant d'une plus grande part du marché, mais est aussi à l'affût de toute innovation susceptible d'accroître son efficience dans le domaine de la fabrication et de la distribution.

Si l'on accepte comme prémisse que l'industrie de la transformation alimentaire est un secteur qui a atteint sa maturité, c'est-à-dire dont la croissance est nulle et où les progrès techniques se font de plus en plus rares, il semblerait que les sociétés doivent, en plus de renforcer leurs compétences en commercialisation, chercher des innovations dans les méthodes de production et de distribution physique. Vu la nature de notre géographie et le caractère unique de nos marchés régionaux, le secteur doit faire preuve de beaucoup de souplesse sur le plan de l'organisation et des programmes, et adapter ses stratégies de mise en marché à chaque région du pays.

Les fabricants doivent prendre des mesures pour réduire les coûts totaux du système agro-alimentaire, au profit de chacun de ses participants. Une question clé ici est de savoir comment les transformateurs pourraient livrer leurs produits au consommateur d'une façon plus efficace et efficiente.

C'est là un point sur lequel les fabricants canadiens devraient s'arrêter longuement. Je crois qu'il existe d'excellentes possibilités, pour les sociétés de transformation alimentaire, de mettre en commun leurs installations de fabrication et de distribution, de façon à accroître leur efficience et à réduire leurs frais de distribution totaux. Nous n'avons pas les moyens de réinventer la roue. La société Burns s'est déjà engagée dans cette voie et explore activement de nouvelles possibilités de partage des coûts.

Etant donné que l'allégeance du consommateur est devenue plus flottante dans beaucoup de secteurs, il est impérieux que les fabricants d'aliments comprennent mieux les options qui s'offrent à eux dans les années 1980 pour la mise en marché de leurs produits. Examinons certains de ces défis ou de ces possibilités.

1. Comme nous l'avons dit, il faut trouver les moyens d'accroître le volume de production dans un contexte où la croissance démographique est nulle, les innovations sont limitées, et bon nombre de produits perdent du terrain.

2. Des pressions s'exercent sur les prix, car le consommateur est plus volage, la sensibilité aux variations de prix plus grande, et le pouvoir commercial plus concentré.

3. Des pressions supplémentaires s'exercent sur les marges bénéficiaires en raison de la montée des coûts, des exigences accrues du commerce, et de l'existence d'offices de commercialisation et de règlements gouvernementaux.

4. Une combinaison de facteurs intéressant la démographie, le mode de vie et la nutrition a entraîné une modification des habitudes de consommation dans les années 1980. Les principaux changements sont le passage des viandes rouges aux viandes blanches, des fruits et légumes transformés aux produits frais, et des céréales préparées aux produits naturels.

5. Les marchés des produits classiques affichent une croissance faible ou nulle. Le transformateur d'aliments doit découvrir des débouchés privilégiés pour ses produits et faire face, sur le plan de la distribution, à une prolifération de nouveaux points de vente, allant des magasins-entrepôts aux super magasins et aux magasins spécialisés, ainsi qu'à une diversification croissante des services de restauration.

6. Le principal défi du fabricant d'aliments est de découvrir les moyens d'accroître ses profits. Même les grandes sociétés, dont les produits sont différenciés et qui, souvent, sont chefs de file dans leur secteur, éprouvent de graves problèmes résultant de la stagnation des marchés et du resserrement de leurs marges bénéficiaires.

## CONCLUSION

Alvin Toffler déclare dans on livre "La troisième vague" que le monde des affaires est ébranlé et transformé par le changement, et que bon nombre de gestionnaires ne comprennent pas ce qui leur arrive.

Je crois que l'industrie canadienne de la transformation des aliments relève présentement le défi du changement. Toutefois, elle ne pourra réaliser toutes ses potentialités en vase clos. Elle se doit de répondre avec dynamisme aux nouvelles tendances de la consommation, et de s'adapter à la modification de l'équilibre des forces entre le spécialiste en marketing et le fabricant. L'avenir de la mise en marché des aliments au Canada est tributaire d'un degré élevé d'interdépendance et de coopération entre tous les segments du système agro-alimentaire, du producteur au consommateur, en passant par tous les maillons de la chaîne de distribution.

Je me suis efforcé cet après-midi d'effectuer un survol de la mise en marché des aliments au Canada. J'ai décrit certaines avenues et, finalement, mis l'accent sur certains défis et certaines possibilités qui pourraient profiter à l'ensemble du secteur agro-alimentaire.

## LES VUES D'UN DETAILLANT DE PRODUITS ALIMENTAIRES

M. John Morris

Quels sont les problèmes de commercialisation qui se présentent aux détaillants de produits alimentaires? D'abord et avant tout, comme vous l'avez entendu dire ad nauseam, le marché est stagnant. Nous n'avons plus le bénéfice de la croissance démographique d'autrefois: 2 % dans les années cinquante, 1,5 % dans les années soixante ou, même 1,1 % dans les années soixante-dix. D'ici la fin de cette décennie, la croissance démographique ne dépassera pas 0,8 %. L'époque de l'inflation galopante est tout aussi révolue, comme l'époque des augmentations rapides du revenu disponible réel. Tout à l'heure, on nous a cité le chiffre de 0,5 %. Ce chiffre est presque trop négligeable pour qu'on se donne la peine de le noter.

Où cela nous mène-t-il? Cela nous mène, à coup sûr, à une concurrence plus acharnée. Nous devons tenir tête à nos concurrents de toujours, les autres supermarchés, mais aussi à de nouveaux concurrents. Aux États-Unis, les pharmacies se rangent parmi nos concurrents les plus redoutables. Prenez n'importe quelle grande pharmacie et lisez sa publicité de fin de semaine: la plupart des produits en réclame sur la première page sont des produits alimentaires. Les magasins de spécialités nous font également concurrence. Il suffit de flâner dans le Centre Rideau pour y trouver tous ces magasins: boucheries, magasins de spécialités ethniques, boutique de biscuits, etc. Tous ces établissements enlèvent aux détaillants alimentaires une partie de leur clientèle. Qui aurait pu penser qu'une compagnie pourrait vendre un seul produit, le biscuit aux brisures de chocolat, et faire fortune? C'est pourtant ce qu'a fait une société de Californie, appelée Mrs. Field's Cookies, qui a fait fortune en produisant un meilleur biscuit aux brisures de chocolat.

L'aménagement même des supermarchés change également. Il y a une vingtaine d'années, tous les supermarchés étaient des boîtes rectangulaires qui pouvaient avoir 10 000 pieds carrés, 20 000 pieds carrés ou, si vous aviez la chance d'être de Moose Jaw, 28 000 pieds carrés. Aujourd'hui, notre société a 14 modèles différents de supermarchés car elle tente d'adapter chaque magasin au marché visé. Au fond, il semble qu'au Canada l'on en vienne à environ cinq types de magasins. Il y a d'abord le dépanneur du coin, qui continue de prendre une expansion rapide, car il offre un service en dehors des heures régulières et permet les emplettes vite faites. Puis il y a les boutiques spécialisées que j'ai mentionnées plus tôt: boucherie, biscuiterie, poissonnerie et spécialités ethniques. Puis il y a les magasins où ce sont les prix qui priment, soit les magasins d'escompte, les magasins-entrepôts ou les magasins de produits à la caisse. À notre avis, sur la plupart des marchés, la pénétration maximale des magasins où priment les prix est d'environ 30 % du marché. Puis il y a les magasins vendant de tout, qui cherchent à offrir la meilleure combinaison de qualité (surtout dans les denrées périssables comme la viande, les fruits et légumes et les produits de boulangerie et de charcuterie), de variété et de service. Et puis nous avons toute une gamme, en fait beaucoup trop étendue, de supermarchés ordinaires qui tentent de trouver leur place sur le marché.

Nos clients deviennent de plus en plus complexes. Plusieurs maintenant ne s'ajustent plus à ces bonnes petites boîtes d'autrefois. Et j'aime autant vous dire que celui ou celle d'entre vous ou quiconque dans notre industrie continue d'utiliser le terme "Madame la Consommatrice" a perdu contact avec la réalité. Dans bon nombre de nos marchés, 40 % de nos clients sont des hommes. Et je pense qu'en plus d'être un terme un peu péjoratif, c'est un terme qui ne convient plus du tout. Le marché est bien plus compliqué que cela. Nous avons même découvert que le consommateur individuel est plein de contradictions. L'on ne peut pas prédire facilement ce qu'il fera. On voit des gens qui achètent de l'eau de javel démarquée puis qui mettent du caviar dans le même panier d'emplettes. Ou qui achètent des produits de papier démarqués, tout en achetant du pâté de homard. L'une des erreurs les plus graves que nous ayons commises fut d'imaginer que ce seraient les gens à faible revenu qui achèteraient les produits démarqués. Nous avions cru que se seraient les gens à faible revenu qui afflueraient vers les magasins-entrepôts. Tel n'est pas le cas; c'est beaucoup plus compliqué et nous avons découvert que, dans bon nombre de nos magasins aux États-Unis, nous vendons plus d'entrecôtes comme proportion de la commande totale là où il y a forte portion de la population qui bénéfice des timbres-primes de l'assurance sociale. Voilà quelques-unes des contradictions auxquelles nous devons faire face.

Puis, il y a les changements constants dans les goûts du consommateur et vous avez entendu parler de ce phénomène auparavant mais il est certain que la grande vogue ces temps-ci sont les produits "maigres" et "frais". Les viandes maigres, le lait écrémé, le pain de blé entier, le yaourt écrémé, les fruits et légumes frais. En fait, il y a 10 ans, ce qui déterminait le choix du magasin, c'était la qualité des viandes. Or, nous découvrons maintenant que 2 des 4 raisons qui motivent le choix de la clientèle sont la qualité et la variété des fruits et des légumes. Nous avons tenté de répondre à cette demande et, au lieu d'offrir 65 produits dans nos rayons fruits et légumes, nous en offrons maintenant 180. Plusieurs sont importés et assez exotiques. Et cela a des conséquences pour l'agriculture au Canada.

En fait, le marché est de plus en plus fragmenté et, pour nous y adapter, nous ajoutons de nouveaux rayons dans nos magasins. Nous ajoutons des charcuteries, des fromageries et des rayons d'aliments naturels, qui entre parenthèses, sont ceux de nos rayons qui connaissent l'expansion la plus rapide. Nous ajoutons aussi des rayons de fleurs et de plantes, des poissonneries, des boulangeries, des services d'assurance et des caisses informatisées; nous essayons également la cordonnerie et l'assurance, ainsi qu'un grand nombre d'autres choses. De plus, nous aventurons dans le domaine de la pharmacie, pour rendre la pareille à ces magasins qui essaient de vendre nos produits.

On a mentionné le boeuf tout à l'heure. La consommation de boeuf a chuté de 20 à 25 %. Eh alors, me direz-vous, ce n'est que le cycle habituel du boeuf. Mais je peux vous assurer que la demande a changé et que nous pourrons nous estimer heureux

si le taux de consommation actuel se maintient; alors ne parlez pas d'augmentations. Nous, les producteurs et vendeurs de boeuf, n'avons pas su nous adapter aux réalités du marché. Qu'avons-nous fait? Nous avons placé des annonces par produit. Quel gaspillage d'argent! Rien ne prouve que la publicité de produit ait le moindrement augmenté la consommation de quelque produit que ce soit. Quant à dire "le boeuf a belle allure", quelle stupidité; le boeuf, on le mange, on ne le dévore pas des yeux.

Voilà ce que l'industrie du boeuf n'a pas fait: elle n'a pas mis au point de nouveaux produits. L'industrie de la volaille, elle, a mis au point de nouveaux produits, répondant ainsi aux besoins des consommateurs et aux besoins des détaillants. Aujourd'hui, nous vendons plus de 309 produits sur-traités faits de poulet et de dinde, des produits que l'on ne voyait pas sur nos tablettes il y a 10 ans. On trouve de tout: depuis les escalopes de poitrine de dinde fraîche, qui concurrencent le veau, à environ 2 $ la livre ou moins, jusqu'à la dinde marinée, le jambon de dinde, les saucisses de dinde et la dinde hachée. Pour sa part, le boeuf haché constitue environ 40 % des ventes de boeuf. Nous devons tenir tête à la concurrence que nous livre la dinde, produit plus maigre, qui contient moins de cholestérol et dont les graisses sont moins saturées. N'allez pas penser que tout cela est appelé à disparaître. N'allez pas non plus croire que le Conseil national des sciences et d'autres groupes du monde entier vont cesser d'attribuer les problèmes cardiaques à la consommation de viande rouge. Bien au contraire, il faut y faire face, mais la façon d'y faire face consiste à offrir de nouveaux produits, à rendre nos produits plus adaptables et plus près de ce que le consommateur recherche.

Pensez-vous vraiment que nous ayons éduqué le consommateur, en affichant dans notre rayon de boucherie l'image d'une carcasse bien découpée? Laissez-moi vous dire d'abord que la plupart des gens ne tiennent pas à associer l'animal vivant à la viande qu'ils mangent. La plupart des gens ont perdu tout contact avec la ferme depuis deux ou trois générations. Si vous leur présentez un morceau de viande en leur disant qu'il s'agit d'une pointe de poitrine, ils vous répondront "et alors qu'est ce qu'on peut en faire? Comment faut-il l'apprêter?" C'est là que l'on peut aider le consommateur à manger plus de boeuf. Par exemple, qu'avons-nous fait, adapter le boeuf à la cuisine au wok? Il y a dix ans, personne ne savait ce qu'était un wok. Mais j'oserais dire qu'en Californie près de 50 % des foyers en possèdent un et les gens savent s'en servir... et ils cherchent les produits appropriés. Qu'est-ce que nous faisons? Nous leurs offrons des cuisses de poulet désossées; nous leur offrons du porc en fines lamelles. Qu'a fait l'industrie du boeuf? Rien. Qu'a fait l'industrie du poulet? Elle s'est adaptée en éliminant nos besoins de main-d'oeuvre. L'un des plus grands problèmes que nous posent les rayons de boucherie est le coût de la main-d'oeuvre nécessaire à la découpe du boeuf. Le poulet nous arrive maintenant dans des emballages préétiquetés, contenant des portions précoupées et préemballées, et comportant le code UPC. Il ne nous reste plus qu'à encaisser l'argent et à le porter à la banque. Voilà le genre de produit que nous aimons. Comparez cela au boeuf...la quantité de travail qu'exige le boeuf est incroyable. Aux États-Unis, les producteurs de porc commencent aussi à répondre à nos besoins. Maintenant, nous recevons le porc accompagné de recettes. Dans certains de nos magasins, nous offrons actuellement, à titre d'essai, des coupes spéciales de porc: les cubes pour brochettes de porc, les minces lamelles de porc et bien d'autres. Qu'est-ce qui arrive du côté du boeuf? Toujours rien. Qu'est-ce qui va se passer? Je crois que ce qui va se passer, c'est que nous allons bientôt recevoir le boeuf dans nos magasins, désossé, précoupé et déposé dans des emballages sous vide. Il ne nous restera plus qu'à engager de la main-d'oeuvre non spécialisée pour le disposer dans les comptoirs. A la longue, nous n'aurons plus de bouchers dans nos magasins pour y dépecer la viande, car il est plus efficace de le faire en amont du marché de détail. Cela va reporter le travail du côté des transformateurs. A mon avis, ce ne sont pas les détaillants qui vont le faire et il y a bon nombre de détaillants au Canada qui apprennent comme nous, à leurs dépens, que c'est peut-être là un genre d'entreprise qui ne nous convient pas. Ce qu'il nous faut, c'est savoir donner au consommateur ce qu'il veut.

Comment tout cela affectera-t-il la production agricole? Je crois que cela signifie, d'abord et avant tout, que chacun devra mieux s'adapter. Deuxièmement, vous devrez être beaucoup plus flexibles. Troisièmement, vous devrez être plus novateurs. Quatrièmement, nous allons être plus exigeants. Pourquoi? Parce qu'avec l'électronique, avec le balayage électronique, nous pouvons savoir à chaque instant ce qui se vend dans chacun de nos magasins. Et nous commençons à mettre au point des systèmes qui nous permettent de disposer nos produits en fonction de ces données. Les produits qui se vendent bien trouveront une place sur nos comptoirs mais pas ceux qui ne se vendent pas. Cela signifie que nous tolérons de moins en moins les produits qui se vendent mal et, avant que nous ne les acceptions, il faudra que les nouveaux produits aient été mis à l'essai de façon satisfaisante. En même temps, l'industrie s'intéresse à ce que nous appelons la rentabilité directe d'un produit. L'époque des marges brutes est révolue, nous considérons maintenant les marges nettes. Quelle est la contribution de votre produit? C'est là que le boeuf présente des problèmes parce que la marge brute qu'il offre est acceptable mais, lorsque l'on tient compte des coûts réels de main-d'oeuvre et d'emballage en magasin, elle devient beaucoup moins intéressante. Bref, avec la rentabilité directe des produits et le balayage électronique, nous aurons les données qu'il nous faut et nous tolérerons moins les produits qui se vendent mal.

Ce qui se passe aussi dans notre industrie, c'est que, pour survivre, et cela peut sembler un cliché, il va falloir que chacun de nos magasins surpasse nos concurrents en répondant mieux aux besoins de la clientèle de chaque marché. Nous avons 2 600 magasins et j'irais jusqu'à dire qu'il n'y en a pas deux qui aient exactement la même clientèle ou la même demande. Par conséquent, nous allons abandonner le système de la réplique où chaque magasin est identique à l'autre, chaque étalage est répété; nous allons tenter d'ajuster parfaitement chaque magasin à sa clientèle particulière. Cela va rendre les choses bien plus difficiles pour tous ceux d'entre vous qui sont dans l'industrie de la transformation et qui êtes nos fournisseurs mais, c'est la vie. Je pense, je sais, que vous ne pouvez pas compter et que nous

ne pouvons pas compter retrouver automatiquement nos anciennes marges de profit, nos anciens chiffres d'affaires et nos anciens volumes. Nous ne pouvons plus nous baser sur les résultats de l'année dernière. Il faut considérer la réalité du marché de cette année. Nous ne pouvons nous permettre d'avoir des attitudes et des institutions rigides et je vous assure que vous ne le pouvez pas non plus. Si vous ne fournissez pas ce que demande le consommateur, je vous assure que quelqu'un d'autre va le faire. Et ce pourrait bien être un produit d'importation.

Il est grand temps de reconnaître les réalités du marché et nous devrons le faire et vous tous, du secteur de la production agricole, devrez également le faire par une véritable commercialisation, en employant des conseillers en commercialisation plutôt que de vous contenter d'en parler. Depuis 20 ans, cela a été une expression à la mode fort commode. Il nous faut voir les choses dans une optique différente et considérer ce que le consommateur désire plutôt que ce qu'il nous convient de produire. Vous devrez faire plus d'études de marché. Nous nous trouvons obligés de faire des études de marché et cette tendance ne fera que s'accentuer. Il faudra procéder à des études de marché et oublier cette idée d'éducation du consommateur à laquelle nous nous sommes trop accrochés par le passé. S'il fut jamais un concept mal compris et un concept que les gens envisagent comme une panacée et qui n'a pas la moindre chance d'être une véritable panacée, c'est ce que l'on appelle l'éducation du client et l'éducation du consommateur. Vous pourriez consacrer trois fois le PNB de ce pays, des États-Unis et de 20 autres pays de votre choix sans probablement modifier d'un iota la demande des consommateurs s'ils n'ont pas envie de changer. Ce qu'il faut, c'est faire la distinction entre ce que l'on peut changer et ce à quoi l'on doit s'adapter. Et j'aime autant vous dire que dans le marché de l'alimentation et dans le commerce de l'alimentation de détail, il y a bien plus de choses auxquelles il faut s'adapter que de choses à pouvoir changer. Cela n'est pas en notre pouvoir et je suis certain que ce n'est pas du vôtre non plus.

Du coup, je ne veux pas me faire "prophète de malheur" comme tous les autres et je vous dis très sincèrement que je crois que nous sommes à l'aube d'une période aux possibilités innombrables, à cause de la fragmentation du marché. Il se forme toutes sortes de niches dans ce nouveau marché. Et tout cela présente des possibilités intéressantes. Il y a grand nombre de concurrents qui se retirent du marché et se lancent dans d'autres secteurs. Cela offre de nouveaux débouchés. Le marché est dynamique, il change constamment, cela présente de remarquables possibilités mais ce qu'il faut, c'est effectuer nos études de marché et offrir ce que le marché demande plutôt que ce qu'il nous convient de produire. Vos projections ne seront pas plus pessimistes que vous ne le voudrez.

## SITUATION DES SERVICES DE RESTAURATION DEVELOPPEMENT RATIONNEL DES RESSOURCES

F. Go

L'activité économique du Canada a toujours été dominée par le secteur primaire: exploitation minière, exploitation forestière et agriculture. Aujourd'hui encore, le secteur agro-alimentaire demeure l'un des plus vigoureux de l'économie. L'évolution actuelle de la situation économique risque cependant d'avoir de graves conséquences pour l'ensemble du secteur agro-alimentaire - de la production agricole à la restauration -, notamment sur le plan de l'emploi, si les phénomènes observés aux États-Unis se répètent au Canada. L'auteur d'une étude américaine récente en est en effet arrivé aux conclusions suivantes.

"Dans l'agro-alimentaire, l'emploi s'est déplacé de la production et de la transformation vers les services de distribution. Le phénomène devrait se poursuivre jusqu'à la fin du siècle et au delà. L'agriculture aura moins à compter sur la main-d'oeuvre dans la mesure où les producteurs agricoles automatiseront la récolte, la transformation, l'emballage, la palettisation et le chargement de leur production. Les usines de transformation continueront de s'automatiser. Grâce à la câblodistribution, à l'ordinateur domestique, au virement électronique de fonds et à l'utilisation de terminaux de point de vente, le télé-magasinage pourra devenir une réalité commerciale. Les services de restauration sont devenus la plus importante industrie de main-d'oeuvre du pays. En 1981, les repas pris à l'extérieur ont représenté 37 % des dépenses alimentaires des Américains. Cette proportion devrait passer à 50 % d'ici 1990.(1)

Le secteur de la vente au détail et des services de restauration fournissant un nombre croissant d'emplois, les pouvoirs publics seront vraisemblablement portés à lui accorder une plus grande attention et à l'utiliser pour stimuler l'économie par la création de petites entreprises et de nouveaux emplois.

### LES SERVICES DE RESTAURATION

Les services de restauration emploient directement et indirectement 600 000 personnes - 5 % de la population active totale -, dont environ 60 % sont des femmes, des jeunes adultes et des adolescents. Il serait toutefois incorrect de dire que le secteur de la restauration n'emploie que des travailleurs non qualifiés. Il occupe en effet des milliers de travailleurs spécialisés et de professionnels qui lui fournissent des services de comptabilité, de commercialisation, d'assurances, de recherche et de formation ainsi que des produits jetables, des uniformes, des articles de table, des aliments et des boissons(2).

Il est difficile d'énoncer des généralités sur le secteur de la restauration, car il est en fait composé d'un ensemble complexe de grandes chaînes et de petites entreprises familiales. Pour tout restaurant, cependant, la main-d'oeuvre et les aliments constituent des entrées de base dont le coût ne cesse d'augmenter: ils représentent en moyenne 60 % à 70 % des charges d'exploitation d'un restaurant. Les restaurateurs, grands et petits, se trouvent donc dans l'obligation d'évaluer régulièrement leur rôle dans un monde en pleine évolution.

Parmi les paramètres susceptibles d'exercer une influence sur ce processus de planification dans les années qui viennent, il convient de signaler l'évolution technologique, les changements démographiques et les conditions économiques. Nul aspect de la restauration - mode de gestion, situation du restaurant, concept de restauration - n'est en effet insensible au changement.

Les variations du taux de croissance des revenus, de la population et de l'emploi ont toutes une incidence sur les ventes des restaurateurs. C'est ce qui explique que les services de restauration n'obtiennent pas partout les mêmes résultats, leur situation tenant dans une large mesure à la conjoncture économique provinciale.

Selon Statistique Canada, le chiffre d'affaires des services de restauration a enregistré, en dollars absolus, un taux de croissance de 33 % depuis 1979, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ayant été les principaux agents de cette croissance. C'est toutefois en Saskatchewan que le phénomène a été le plus visible, l'augmentation y ayant été de près de 50 % depuis 1979 (Tableau 2).

D'après Pannell Kerr Forster(3), les provinces où les ventes des services de restauration ont été les plus élevées en 1983 sont l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

De 1982 à 1983, les taux de croissance des services de restauration institutionnels et commerciaux se sont respectivement établis à 5,2 % et 4,7 %, l'addition moyenne en 1983 se situant de 2,20 $ dans les cafétérias à 16,16 $ dans les grands restaurants. D'autres analyses ont montré que, par habitant, c'est en Alberta que le marché de la restauration est le plus vigoureux, les résidents y faisant 116 sorties par an (la moyenne canadienne est de 102 sorties - l'Ontario est la seule autre province à obtenir un résultat supérieur à la moyenne). Les provinces de l'Atlantique viennent à cet égard au dernier rang, avec seulement 73 sorties. Cela ne veut pas dire que les services de restauration n'ont pas de débouchés dans ce marché; en fait, seule l'absence de grandes régions urbaines en freine le développement. A l'échelle nationale, l'addition moyenne par sortie s'établit à 5,26 $. C'est en Alberta qu'elle est la plus élevée (5,83 $); suivent la Colombie-Britannique (5,66 $) et le Québec (5,44 $). Il est intéressant d'observer que l'addition moyenne des résidents ontariens est inférieure à la moyenne nationale. Ainsi, même si les Ontariens mangent souvent à l'extérieur, ils dépensent en fait moins par habitant (cf. Tableau 3).

### COMMERCIALISATION DES SERVICES DE RESTAURATION

Les services de restauration se sont développés en mettant à profit les connaissances de chacun, entrepreneur ou administrateur. L'évolution rapide de la société appelle cependant une plus grande rigueur professionnelle.

Les restaurateurs qui ont réussi savent que, pour exploiter un restaurant, il ne suffit pas de dresser un menu, de lui accoler des prix

alléchants et de l'afficher. Dans la conjoncture actuelle, le restaurateur qui veut planifier efficacement ses activités doit tenir compte de chacun des éléments du triangle de stratégie(4): le consommateur, les concurrents et l'entreprise elle-même.

LE CONSOMMATEUR

Les restaurateurs ne peuvent pas se permettre de méconnaître l'énorme influence qu'exerce l'évolution de la population sur les services qu'ils offrent. La population canadienne est aujourd'hui soumise à cinq grands facteurs de changements.

1. La génération de l'explosion démographique a grandi; ses membres ont aujourd'hui de 19 à 34 ans, et l'effet de leur pouvoir d'achat ne s'est pas encore pleinement fait sentir.

2. Dans la décennie qui vient, le taux d'accroissement des 35-49 ans sera quatre fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population.

3. Plus de 25 % des Canadiens ont déjà plus de 50 ans.

4. L'unité familiale demeure importante, mais sa structure change. Environ 75 % des personnes divorcées se remarient.

5. Le nombre des femmes qui ont leur premier enfant après l'âge de 30 ans augmente. En 1973, seulement 8 % des primipares avaient plus de 30 ans; en 1983, cette proportion était passée à 14 %(5).

Ces observations sont importantes. Elles montrent que les restaurateurs doivent viser des créneaux précis du marché et ne pas assimiler les consommateurs à une masse indifférenciée.

Les acheteurs peuvent être répartis en fonction des avantages qu'ils espèrent retirer de l'achat d'un produit(6). Ainsi, une étude de la National Restaurant Association(7) a montré que les motifs qui poussent les consommateurs à manger à l'extérieur sont nombreux et qu'ils sont liés au type de restaurant fréquenté (cf. Tableau 4).

Les résultats de l'étude montrent clairement que les restaurants peuvent être divisés en trois grandes catégories.

Les restaurants à service rapide, créés pour apporter une solution à l'alternative "manger à la maison/manger à l'extérieur", dans la mesure où ils préparaient à l'origine des mets à emporter que les clients pouvaient consommer là où ils le souhaitaient.

Les consommateurs fréquentent principalement les restaurants à service rapide par manque de temps (36,8 %) ou par souci de commodité (13,1 %).

La formule est simple. Le restaurant à service rapide offre un menu réduit à prix modéré; le service se fait promptement, dans un cadre propre et simple. Extérieurement, les services de restauration rapide semblent présenter une grande homogénéité.

Récemment, plusieurs chaînes de restauration rapide "haut de gamme" ont vu le jour. Cette évolution est logique. En effet, la génération de l'explosion démographique vieillit, et il est normal que ses goûts se raffinent.

Par ailleurs, le secteur de la restauration rapide connaît actuellement un autre changement important: l'augmentation du volume des ventes de produits à base de poulet, le taux de croissance des ventes de hamburgers ayant fléchi. Les nouveaux McNugget au poulet de McDonald en témoignent!

Les restaurants de famille, que les consommateurs choisissent par manque de temps (11,2 %), pour toutes autres raisons (15,0 %) ou pour célébrer une occasion spéciale (13,2 %).

Du point de vue des restaurateurs, il importe de signaler que 6 sur 10 d'entre eux estiment que la diversité des menus qu'ils offrent constitue un atout important pour ce type de restaurant.

Bien que les restaurants de famille soient fréquentés par tous les groupes d'âge, la génération de l'explosion démographique constitue une clientèle privilégiée pour ces établissements à prix moyens. En effet, 8,5 % des membres de cette génération "aiment manger à l'extérieur". Ces consommateurs apprécient qu'on leur offre des menus variés et des choix de portions adaptées à l'heure du jour, à leurs goûts, leurs habitudes et leur situation économique.

Les restaurants d'ambiance sont principalement choisis par les clients qui veulent célébrer un anniversaire (13,1 %) ou une autre occasion (20,7 %) ou qui désirent simplement passer une soirée à l'extérieur (13,5 %). Les personnes qui fréquentent ces établissements sont généralement des travailleurs intellectuels à niveau de scolarité élevé qui ont voyagé et qui connaissent la gastronomie et les vins. Le client moyen a un certain âge, il travaille dans les affaires ou exerce une profession libérale et est financièrement à l'aise; il possède des goûts raffinés, est sensible à la qualité des produits qu'il consomme et est curieux. Il n'est donc pas étonnant que les festivals gastronomiques et les promotions à thème offrent un attrait tout particulier pour ce segment du marché.

Même si les restaurateurs s'efforcent tous d'offrir à leurs clients des produits de qualité à prix raisonnable, ils auraient intérêt à définir avec précision leur créneau commercial et à l'exploiter vigoureusement, dans la mesure où ils ne peuvent prétendre satisfaire tout le monde.

L'AVENIR

Aucun secteur d'activité ne peut affirmer avec certitude aujourd'hui que sa production et ses techniques n'auront pas changé dans vingt ans. Et cela est vrai du secteur agro-alimentaire et des services de restauration. Les agents qui oeuvrent dans la transformation et le commerce de gros des aliments ont donc intérêt à s'informer de ce qui les attend.

Que nous réserve donc l'avenir?

Les services de restauration des années 1990 différeront à plusieurs égards de ce qu'ils sont aujourd'hui.

- Les menus offerts et l'aménagement des lieux seront moins uniformes, dans la mesure où les clients aiment diversifier leurs expériences.

- Une nouvelle génération d'aliments verra le jour. Dans la mesure où les Canadiens aiment de plus en plus se sentir en forme, on peut imaginer que les restaurateurs leur offriront des "menus santé" comprenant un mets principal à faible teneur en gras, une salade et un fruit frais. On verra vraisemblablement se répandre les hamburgers au poulet et au poisson, les hamburgers au boeuf maigre ainsi que des adaptations de mets orientaux.

- Les restaurateurs devront par ailleurs s'adapter à une clientèle vieillissante aux goûts plus conservateurs. Ainsi, les clients d'âge mûr seront vraisemblablement moins intéressés par les tables à salades et les libres-services que les plus jeunes pourraient l'être.

- Faute de personnel compétent et pour accroître leur productivité, de nombreux établissements substitueront le libre-service au service aux tables.

- Les traiteurs offriront leurs services à un nombre croissant de personnes "accrochées" à leur ordinateur, leur magnétoscope, etc.

- Un nombre croissant de chaînes exporteront leur capital de connaissances, par la vente de concessions, notamment.

Plus le secteur de la restauration se développe au Canada, plus la qualité des restaurants et des services de restauration canadiens devient évidente. L'équipe culinaire canadienne n'a-t-elle pas obtenu le titre mondial et la médaille d'or à Francfort en 1984.

Les services de restauration offrent au secteur agro-alimentaire une excellente occasion de présenter la production nationale au public canadien et étranger. Aujourd'hui, les restaurateurs canadiens cherchent en nombre croissant à pénétrer les marchés étrangers par la vente de concessions. Par exemple, une étude du ministère américain de l'agriculture a révélé que, en 1980, les ventes de services de restauration associés à des entreprises étrangères s'étaient élevées à 2,7 milliards $, le Canada venant au premier rang de la liste des investisseurs étrangers.

Grâce à la productivité de l'agriculture canadienne et à l'accroissement du niveau du revenu discrétionnaire, les dépenses alimentaires représentent une proportion plus faible que jamais du revenu disponible des Canadiens. Comme le taux de croissance des services de restauration commence à ralentir dans les pays développés, les entreprises devront de plus en plus se tourner vers les pays en développement, qui recèlent de réelles possibilités de croissance. Les conditionneurs canadiens avisés trouveront là l'occasion idéale d'exporter leur production en s'associant, par exemple, à des concessions.

Ainsi qu'en témoigne un rapport récemment publié dans le Globe and Mail(8), l'exportation de ces services ne se fera pas nécessairement sans difficulté.

"De nombreux gouvernements étrangers ont établi des barrières pour restreindre l'accès des services à leur marché. En conséquence, le gouvernement américain a pris l'initiative de faire adopter des règles de libéralisation des échanges internationaux de services. Le Canada compte parmi les pays qui appuient l'idée de faire étudier la question par le GATT."

Pour lever ces barrières, il faudra que les divers segments du secteur agro-alimentaire du Canada collaborent. Par exemple, les conditionneurs, les grossistes et les chaînes de restauration pourraient former une coalition et se donner les moyens financiers d'aborder plus efficacement des questions comme la concurrence internationale, dans la mesure où ce sujet restera probablement la principale préoccupation commerciale de notre temps.

Enfin, en affermissant les liens de coopération entre les divers segments du secteur agro-alimentaire, on facilitera la coordination de la recherche et du développement, de la distribution et de la promotion des produits alimentaires canadiens au pays et à l'étranger.

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE


1. Molitor, Graham T.T., "From Farming to Fast Food: The Changing Look of Agribusiness", The Futurist, XVIII:6:20-22 (décembre 1984).

2. Anon., "Hospitality Market Report", Canadian Hotel & Restaurant, 62:8:107-110 (août 1984).

3. Stanford, Brian, "Infostudy: Information for the 80s", Hospitality Market Report, Canadian Hotel & Restaurant, 62:8:38-42 (août 1984)

4. Ohmae, K., The Mind of the Strategist, The Art of Japanese Business, p. 283, McGraw Hill, New York.

5. Anon., Tomorrow's Customers in Canada, 18e édition, p. 16, Toronto, Clarkson Gordon, Woods Gordon, 1984.

6. Kotler, Philip, Principles of Marketing, p. 268, Prentice Hall Canada, Inc., Scarborough (Ont.).

7. Anon., "How Consumers make the decision to eat out", Consumer Attitude and Behaviour Study, pp. 12-13, 17-23 et 28, National Restaurant Association, Washington, D.C.

8. Goldstein, Paul, "Foreign Food Franchises are not Without Hurdles", Globe and Mail, 11 août 1984.

TABLEAU 1.

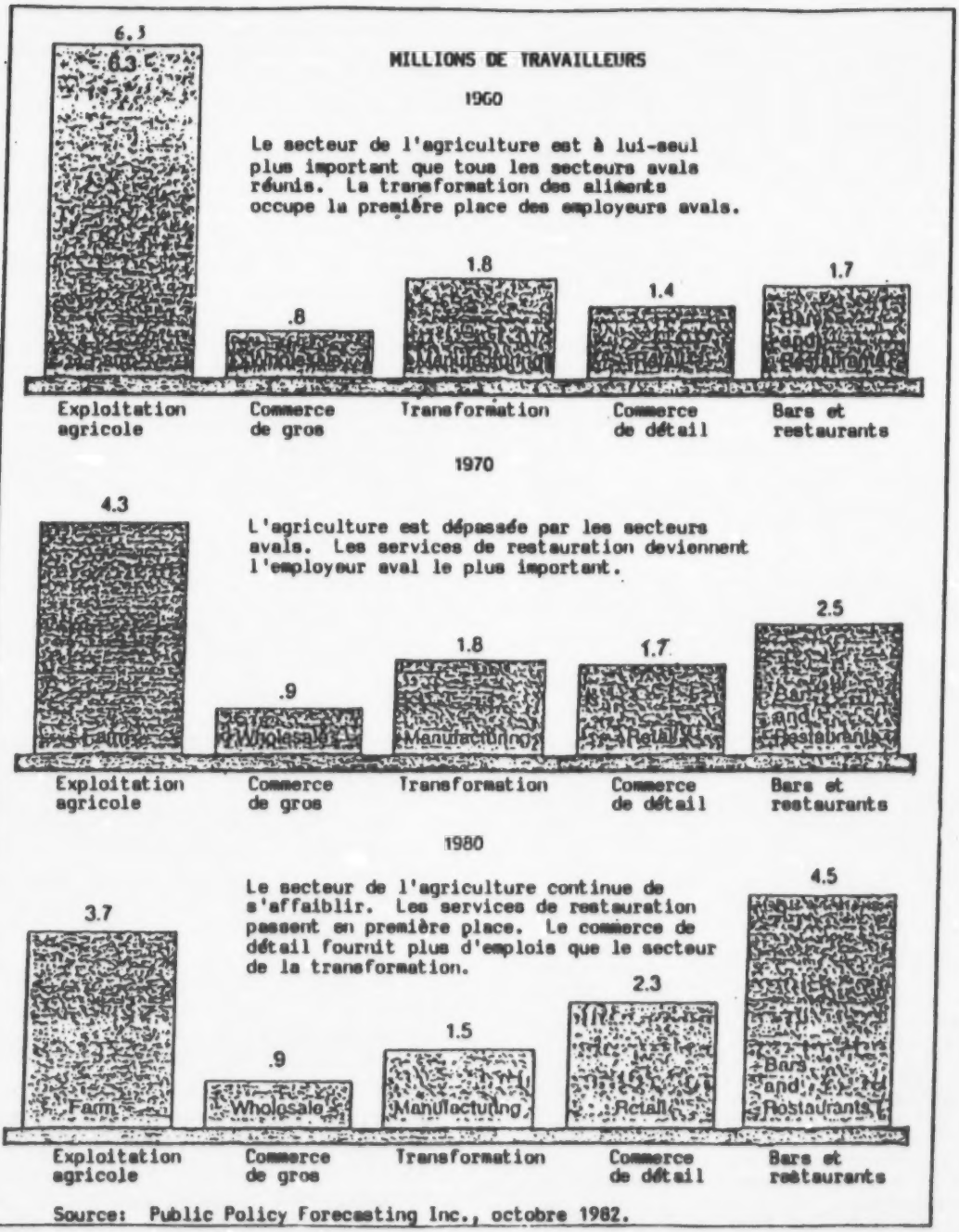


Source: Public Policy Forecasting Inc., octobre 1982.

TABLEAU 2. TAUX DE CROISSANCE DES SERVICES DE RESTAURATION AU CANADA ANALYSE RÉGIONALE, 1979-1983

| | 1979 | Taux de variation | 1980 | Taux de variation | 1981 | Taux de variation | 1982 | Taux de variation | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | (millions de $) | | | | | |
| Canada | 7 572,1 | 12,1 | 8 484,7 | 7,4 | 9 111,2 | 5,1 | 9 576,6 | 5,4 | 10 089,9 |
| T.-N. | 119,6 | 10,5 | 132,1 | 2,1 | 134,9 | 1,3 | 136,7 | 3,0 | 140,7 |
| I.-P.É. | 29,9 | 13,7 | 34,0 | 5,3 | 35,8 | 5,8 | 36,3 | 14,6 | 41,6 |
| N.-É. | 192,1 | 17,7 | 226,0 | 13,6 | 256,7 | 0,4 | 257,1 | 5,8 | 272,0 |
| N.-B. | 149,9 | 7,5 | 161,1 | 3,8 | 167,3 | 11,7 | 186,9 | 0,1 | 187,2 |
| Qué. | 2 015,6 | 8,0 | 2 177,8 | 1,1 | 2 202,0 | (0,6) | 2 188,9 | 9,2 | 2 390,1 |
| Ont. | 2 797,7 | 14,5 | 3 202,6 | 8,7 | 3 481,0 | 10,0 | 3 827,7 | 3,7 | 3 969,4 |
| Man. | 276,0 | 4,7 | 289,0 | (0,0) | 288,9 | 8,1 | 312,4 | 6,7 | 333,2 |
| Sask. | 223,5 | 7,8 | 241,0 | 14,1 | 275,0 | 17,1 | 321,9 | 4,1 | 335,2 |
| Alb. | 738,9 | 12,0 | 827,4 | 14,0 | 943,6 | 11,9 | 1 056,3 | (0,6) | 1 049,6 |
| C.-B. | 1 010,8 | 16,1 | 1 173,2 | 10,5 | 1 296,1 | (5,1) | 1 233,4 | 9,5 | 1 351,1 |
| T.-N.-O./Yuk. | 18,1 | 13,3 | 20,5 | 42,4 | 29,2 | (54,5) | 18,9 | (4,8) | 19,8 |

Source: Statistique Canada

TABLEAU 3. UTILISATION DES SERVICES DE RESTAURATION EN 1983, PAR PROVINCE

| | Fréquence annuelle | Addition moyenne | Dépenses par habitant |
|---|---|---|---|
| Provinces de l'Atlantique | 73 | $4,57 | $333,61 |
| Québec | 91 | $5,44 | $495,04 |
| Ontario | 109 | $5,22 | $568,98 |
| Manitoba/ Saskatchewan | 91 | $4,75 | $432,25 |
| Alberta | 116 | $5,83 | $676,28 |
| Colombie-Britannique | 100 | $5,66 | $566,00 |
| Canada | 102 | $5,26 | $536,52 |

Source: Pannell Kerr Forster et Market Facts of Canada.

TABLEAU 4. PRINCIPALES RAISONS DE MANGER A L'EXTÉRIEUR, PAR TYPE DE RESTAURANT

| Raison | Restaurants à service rapide | Restaurants de famille | Restaurants d'ambiance |
|---|---|---|---|
| | | (pourcent) | |
| Manque de temps | 36,8 | 11,2 | 3,1 |
| Bon endroit pour les enfants | 1,2 | 0,6 | -- |
| Faible coût | 1,1 | 0,7 | 0,5 |
| Sortie (magasinage) | 9,9 | 7,1 | 2,1 |
| Voyage | 5,4 | 5,0 | 1,7 |
| Anniversaire | 0,4 | 5,8 | 13,1 |
| Situation | 2,5 | 1,2 | 0,6 |
| Commodité | 13,1 | 7,3 | 1,5 |
| Désir de manger à l'extérieur | 4,2 | 8,5 | 8,7 |
| Aucune envie de cuisiner | 8,1 | 5,3 | 0,9 |
| Fête | 0,1 | 1,9 | 4,9 |
| Autre occasion spéciale | 1,6 | 13,2 | 20,7 |
| Repas d'affaires | 0,2 | 0,7 | 3,3 |
| Aucune raison spéciale | 1,6 | 5,2 | 6,7 |
| Rendez-vous | -- | 2,2 | 4,7 |
| Soirée | 1,3 | 4,4 | 13,5 |
| Toutes autres raisons | 10,0 | 15,0 | 7,5 |
| Raison inconnue | 2,6 | 4,7 | 6,3 |

NOTA: Les proportions correspondent à la première raison donnée par les répondants.

Source: Étude de l'attitude et du comportement des consommateurs (How Consumer make the decision to eat out) publiée par le service des recherches et de l'information de la National Restaurant Association, août 1982 (p. 28).

# SEANCE PLENIERE IV

CLOTURE

Hon. John Wise

Lorsque j'ai inauguré la conférence hier matin, j'ai exprimé l'espoir que les réunions connaissent un succès remarquable. Si j'en juge par ce que j'ai vu et entendu, mon souhait s'est réalisé.

La conférence a non seulement attiré un nombre record de personnes (le compte final atteindra probablement 1 000), mais votre enthousiasme et votre participation ne se sont pas relâchés du début à la fin; l'expression de vos visages et les nombreuses remarques favorables que j'ai entendues hier soir à la réception en sont la confirmation.

Beaucoup de raisons peuvent expliquer ce succès, notamment le travail des principaux organisateurs, M. Bruce Huff, Jacques Petit et André Trempe, de notre Direction générale de la commercialisation et de l'économie. Avec l'aide du personnel de la Direction générale, ils ont travaillé en coopération avec notre équipe de cadres supérieurs et choisi un thème et un ensemble de sujets de discussion qui de toute évidence touchaient au coeur des questions qui vous concernent actuellement, vous qui êtes les chefs de file du secteur agro-alimentaire canadien.

Les conférenciers méritent notre profonde gratitude. Ils nous ont fait part non seulement de leurs connaissances approfondies et de leur compréhension du secteur agro-alimentaire tel qu'il existe au Canada et partout dans le monde, mais ils ont aussi eu le courage d'oser faire quelques prédictions pour l'avenir.

Le thème de la conférence et les allocutions constituent le point central de cette imposante assemblée, mais il y a d'autres raisons à l'origine d'un tel succès.

En effet nous avons bien apprécié la merveilleuse réception - on pourrait l'appeler l'événement social du calendrier agro-alimentaire canadien - donnée par les attachés agricoles étrangers.

En me promenant dans la salle de réception principale hier soir, me faufilant avec difficulté entre les centaines et les centaines de personnes qui y étaient réunies, j'ai ressenti à nouveau l'esprit chaleureux de camaraderie qui existe parmi les membres de ce secteur, notre secteur. On peut comparer cette énergie qui se communique de personne à personne au courant électrique d'un circuit intégré. En effet nous sommes interdépendants. Nous sommes tous touchés par les mêmes forces, et nous nous influençons les uns les autres directement et indirectement à chaque jour.

Nous avons de bonnes raisons de nous rapprocher et hier soir, dans la salle principale, il nous aurait été difficile d'être plus près les uns des autres sans souffrir quelques coups de coudes.

Parallèlement, hier midi, nous avons éprouvé un sentiment bienfaisant d'appartenance au banquet de présentation des honneurs agricoles. Les neuf personnes à qui nous avons rendu hommage - Maryon Brechin, George Clemons, Charles Gibbons, Walter Kroeker, Harrison McCain, Philippe Pariseault, Donald McQ. Shaver, Ruth Thoen et Mac Runciman, sont tous des gens remarquables dans un secteur où on se doit d'exceller si on veut survivre.

En acceptant l'honneur qui lui était dévolu, M. Shaver a dit que lorsque les gens le félicitent de sa chance, il répond: "Plus nous travaillons, plus nous avons de chance".

Cette observation était semblable à celle qu'a exprimée C.L. Sibbald pendant la séance de clôture d'hier. Après avoir entendu les présentations de la journée sur la dégradation de l'environnement, sur les fluctuations de la politique étrangère qui aggravent le climat économique dans lequel notre secteur doit évoluer, de même que sur les problèmes économiques globaux qui ajoutent une teinte de pessimisme aux prévisions générales, M. Sibbald a conclu que, et je cite, "Les temps sont difficiles, mais attachons nos ceintures et passons à l'action".

C'est précisément dans cet esprit que nous devons entreprendre l'année qui vient et celles qui suivront. Ce ne sera pas facile. Nous devons faire face à un grand nombre de difficultés. C'est pourquoi nous devons travailler avec ardeur et dans la coopération pour tirer le meilleur parti de la situation. En parlant de défis, un autre a justement surgi encore aujourd'hui.

Je viens d'apprendre que cet après-midi, la Commission sur le commerce international des États-Unis a conclu unanimement que le secteur américain du porc risque de subir des effets préjudiciables à cause de l'augmentation des importations de viande de porc et de porcs sur pied du Canada.

Par conséquent, on poursuivra une enquête antidumping et le ministère du Commerce des États-Unis fera une détermination provisoire de l'existence de subventions canadiennes d'ici le 26 janvier.

Soyez assurés que le gouvernement canadien travaillera en collaboration étroite avec les provinces et le secteur pour faire en sorte que notre position soit correctement présentée pendant l'enquête.

J'affirme à nouveau qu'avec une attitude positive, une approche bien orientée et un sens de la coopération, nous pouvons sûrement résoudre ce problème.

C'est l'esprit dans lequel, à titre de ministre de l'Agriculture, j'envisage la nouvelle année, confiant qu'ensemble, nous verrons le secteur agro-alimentaire survivre et prospérer.

Je me réjouis à l'avance du plaisir de vous rencontrer dans quelques minutes dans la salle principale pour célébrer le 50e anniversaire de la conférence.

## FACTEURS DE CONVERSION

| Unité métrique | Facteur approximatif de conversion | Donne |
|---|---|---|
| **LINÉAIRE** | | |
| millimètre (mm) | x 0,04 | pouce |
| centimètre (cm) | x 0,39 | pouce |
| mètre (m) | x 3,28 | pied |
| kilomètre (km) | x 0,62 | mille |
| **SUPERFICIE** | | |
| centimètre carré ($cm^2$) | x 0,15 | pouce carré |
| mètre carré ($m^2$) | x 1,2 | verge carrée |
| kilomètre carré ($km^2$) | x 0,39 | mille carré |
| hectare (ha) | x 2,5 | acre |
| **VOLUME** | | |
| centimètre cube ($cm^3$) | x 0,06 | pouce cube |
| mètre cube ($m^3$) | x 35,31 | pied cube |
| | x 1,31 | verge cube |
| **CAPACITÉ** | | |
| litre (L) | x 0,035 | pied cube |
| hectolitre (hL) | x 22 | gallons |
| | x 2,5 | boisseaux |
| **POIDS** | | |
| gramme (g) | x 0,04 | once |
| kilogramme (kg) | x 2,2 | livre |
| tonne (t) | x 1,1 | tonne courte |
| **AGRICOLE** | | |
| litres à l'hectare | x 0,089 | gallons à l'acre |
| | x 0,357 | pintes à l'acre |
| | x 0,71 | chopines à l'acre |
| millilitres à l'hectare | x 0,014 | onces liquides à l'acre |
| tonnes à l'hectare | x 0,45 | tonnes à l'acre |
| kilogrammes à l'hectare | x 0,89 | livres à l'acre |
| grammes à l'hectare | x 0,014 | onces à l'acre |
| plants à l'hectare | x 0,405 | plants à l'acre |